This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HW B9Q2 7

39536.32

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME LXXII.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

TOME XI.

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS.
BAUDOUIN FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DE VAUGIRARD, N° 17.

M DCCC XXVIII.

F 1.52

39536.32

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
MAR 8 1941

CORRESPONDANCE.

LETTRE PREMIÈRE.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 octobre 1773.

On me charge de faire un abrégé des principales choses qui distinguent mon héros. Cela doit s'imprimer avec votre estampe dans un grand in-folio intitulé *la Galerie française :* monseigneur le maréchal peut juger si cette commission m'enchante. Je crois vous savoir assez par cœur ; mais je pourrais dans mon désert me tromper sur les dates.

Permettez donc que j'aie recours à vous. Vous pouvez faire mettre par un secrétaire, sur une feuille de papier, les jours où vous fûtes fait colonel, brigadier, maréchal de camp, lieutenant-général, maréchal de France; les dates des Fourches-Caudines du duc de Cumberland, de Gênes sauvée, etc.

Je me charge de l'enluminure du tableau, et je vous supplie de vouloir bien me faire tenir le paquet contresigné.

J'ai reçu votre *ultimatum* de Trianon, du 27 septembre. Je vois bien qu'il y a quelque chose dans le *Code de Minos* qui ne plaît pas à des Français ou à des Françaises. La vieillesse est faite pour recevoir des dégoûts ; mais elle doit être assez sage pour les supporter avec une entière résignation. Les Anglais sont fous d'une tragédie des *Scythes* que mes bons amis avaient tâché de faire échouer à Paris. On la joue continuellement à Londres, et on en a fait trois éditions coup sur

coup. Nul n'est prophète en son pays. J'ai d'ailleurs un ennemi assez violent auprès de la personne * dont vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre. Il est fortement protégé par mademoiselle sa belle-sœur, avec laquelle il est venu à Paris. C'est originairement un petit huguenot, d'un petit village auprès de Castres, qui a été ministre du saint Évangile à Genève et en Danemarck **. Je vous le livre pour le plus déterminé scélérat qui soit dans l'église de Calvin. Il a obtenu par cette demoiselle la place qu'avait l'abbé Alary à la bibliothèque du roi. Cela est juste et est à sa place. J'espère que l'abbé Sabatier aura le premier évêché vacant. Pour moi qui ai renoncé aux dignités ecclésiastiques, je ne prétends qu'à la continuation de vos bontés. Ce sera ma consolation au bord de mon lac et au pied de mes montagnes, en attendant que je puisse venir vous faire ma cour dans votre royaume du prince Noir ***.

Au reste, le billet de cette belle dame était plein de grace comme elle, et, en me l'envoyant vous-même, vous me l'avez rendu encore plus précieux. La moitié de votre cour était à Lausanne en Suisse; mais j'imagine que vous aurez plus de monde à Fontainebleau.

Que mon héros daigne agréer toujours mes très respectueux et très tendres sentimens.

Le vieux malade.

* Madame Dubarry. — ** La Beaumelle.

*** C'est-à-dire à Bordeaux, dans son gouvernement de la Guienne.

II.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 13 octobre.

Que je vous suis obligé, monsieur, de m'écrire du séjour de la gloire et du bonheur [1] ! Ces deux personnes sont rarement ensemble; mais quand on les trouve, il semble qu'il soit permis d'oublier tout le monde. Vous n'avez pourtant point oublié un pauvre vieux solitaire : nous vous remercions tendrement, madame Denis et moi.

Grand merci de cette lettre d'un évêque de Picardie [2]. Ce pays-là fut autrefois le berceau de la Ligue; le fanatisme s'y est conservé. J'ai peine à croire que cette lettre soit d'un évêque né à Carpentras, et par conséquent sujet du pape. Ce n'est pas qu'il n'eût pu penser tout ce qui est dans la lettre, mais il y a long-temps que le pauvre diable ne pense plus : il est tombé en enfance, et vous verrez que quelque ex-jésuite lui aura fait signer cette lettre également injurieuse au roi et au pape. Il serait plaisant que nous eussions un schisme et des antipapes pour la compagnie de Jésus : il ne nous manque plus que cela pour nous achever de peindre.

On dit que tout est factions et cabales à Paris depuis les petites marionnettes jusqu'aux grandes. Je ne m'attendais pas qu'il dût se trouver un parti qui soutînt le crime absurde des du Jonquai contre l'innocence de M. de Morangiés, après l'arrêt du parlement. La folie a établi son trône dans Paris, comme la raison a mis le sien

[1] De Chanteloup.

[2] De l'évêque d'Amiens (d'Orléans de Lamotte), sur la bulle de destruction des jésuites; il y blâme hautement le pape.

dans le beau séjour où vous êtes. Cependant je ne sais comment on aime toujours cette ville qui est le centre de toutes les erreurs et de toutes les sottises ; il faut apparemment qu'il y ait aussi du plaisir. Les singes font des gambades très plaisantes, quoiqu'ils se mordent. Pour moi j'achève mes jours en paix, malgré mon ami Fréron et mon ami l'abbé Sabatier.

Je serais fâché que *le Taureau blanc* parût en public, et me frappât de ses cornes. Je prierai M. le chevalier de Chastellux de vouloir bien ne le mettre que dans des écuries bien fermées, dont les profanes n'aient point la clef. On le traiterait comme le bœuf gras : on courrait après lui, et ensuite on le mangerait et moi aussi, quoique je ne sois pas gras.

Quand vous serez à Paris, je vous demanderai deux graces : la première, c'est de vous souvenir de moi ; la seconde, c'est d'en faire souvenir madame du Deffand, à qui je n'écris point, parce que je n'ai rien à lui envoyer qui puisse l'amuser, mais à qui j'ai la plus grande obligation du monde, puisque c'est à elle que je dois votre connaissance, et j'ose même dire l'honneur de votre amitié. Je ne sais si vous l'amuserez avec votre bœuf ; car il faut être un peu familiarisé avec le style oriental et les bêtises de l'antiquité, pour se plaire un peu avec de telles fadaises ; et madame du Deffand ne se plaît guère avec cette antiquité respectable. Je n'ai jamais pu lui persuader de se faire lire l'ancien Testament, quoiqu'il soit, à mon gré, plus curieux qu'Homère.

Vous aurez incessamment une suite des *Fragmens sur l'Inde.* Figurez-vous qu'il y a, par delà Lahor, une république qui possède plus de cent lieues de pays, et qui n'a d'autre religion que l'adoration d'un Dieu, sans

aucune cérémonie. C'est la république des Séiques; elle est alliée des Anglais qui ne sont pas cérémonieux, et qui possèdent actuellement tout le Bengale en souveraineté. Il est assez singulier que je m'occupe en Suisse de ce qui se passe dans l'Inde; mais je ne trouverais pas mauvais qu'une fourmi, à un bout de sa fourmilière, s'intéressât à ce qui arrive à l'autre bout.

Adieu, monsieur; je suis une vieille fourmi qui vous est bien véritablement dévouée.

III.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 14 octobre.

Ceci n'est pas, monseigneur, une affaire d'académie: ce ne sont pas *levia carmina et faciles versus*. Pourquoi m'envoie-t-on, à moi solitaire, à moi octogénaire malade, cette lettre attribuée à l'évêque d'Amiens? Je ne puis croire qu'elle soit de lui; mais elle est sûrement de la faction, et je crois bien faire de l'envoyer à votre éminence.

S'il arrivait que vous la fissiez lire au pape, je vous supplierais de lui dire que j'obéis parfaitement à un article de sa bulle: je ne parle, ni en bien ni en mal, des jésuites, ni du diable. Je trouve le pape très sage, très habile, très digne de gouverner. Tous nos Genevois et tous nos Suisses, gens plus difficiles qu'on ne pense, l'estiment et le révèrent, et je pense comme eux.

J'ai eu le bonheur de contribuer un peu au gain du singulier procès de M. le comte de Morangiés. Je le crois une de vos ouailles: c'était une brebis qui était poursuivie par des renards et des loups qu'il fallait pendre.

Nota bene que ce petit billet que je prends la liberté

de vous écrire est tout entier de ma main : cela n'est pas mal pour un vieillard de quatre-vingts ans, qui n'en peut plus. Si jamais j'en ai cent, je serai attaché à votre éminence comme aujourd'hui.

Conservez-moi vos bontés, si vous voulez que j'aille jusqu'à la centaine.

Baccio umilmente il lembo di sua propora, ovvero purpura. LE VIEUX DE LA MONTAGNE.

IV.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 15 octobre.

Mon cher philosophe humain, défenseur des opprimés, je vous adresse une infortunée, dépouillée de tous ses biens, en vertu de cette abominable mainmorte. Un ancien conseiller du parlement de Besançon, exilé à Gray, a fait condamner cette femme. On lui a pris jusqu'à ses nippes et ses habits : on a fouillé dans ses poches; il ne lui reste que ses papiers qu'elle vous remettra.

Le fond de son affaire ne me paraît pas bien clair; mais il est plus clair que la rapacité du conseiller exilé est bien barbare. Dieu veuille que le malheur de cette femme n'influe pas sur le sort de nos douze mille esclaves!

Cette pauvre femme est venue de Gray dans ma retraite; que puis-je pour elle, que de lui donner le couvert et quelque argent? Je vous prie de lire ces Mémoires et de lui donner un conseil.

Elle dit qu'il y a, en dernier lieu, une sentence du bailliage de Besançon qui lui adjuge la possession d'un cotillon et de ses chemises, et qui lui permet de prouver

que l'argent qu'on lui a saisi lui appartient en propre.

Vous remarquerez que cet ancien conseiller, contre lequel elle plaide, se nomme Brody, et est fils de votre grand juge de Saint-Claude.

Si cette affaire pouvait s'accommoder, vous feriez une action charitable; vous y êtes accoutumé.

Peut-être une autre femme, mon cher ami, adoucirait la cruauté d'un autre homme; mais cette pauvre diablesse n'est pas faite pour toucher le cœur, et on dit que ce M. Brody n'est pas tendre. *Vale, amice.*

V.

A M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS.

A Ferney, 15 octobre.

Vous allez donc enfin, monsieur, mêler *utile dulci!* Vous me ferez grand plaisir assurément de vouloir bien m'envoyer votre miniature de l'Europe. Je vous garderai fidèlement le secret, et je serai digne de votre confiance, quoiqu'on m'accuse de n'être pas de votre parti. On me reproche d'être devenu un peu Russe dans mes déserts, et d'avoir souhaité un peu de mal aux Turcs qui abrutissent le pays d'Alcibiade, d'Homère et de Platon. Mais comment veut-on que je fasse? Un Russe[1] vient de m'envoyer une Épître en vers à Ninon, que je croirais faite par vous, si elle ne m'avait pas été envoyée de Pétersbourg. J'attendrai que les Turcs fassent d'aussi jolis vers français pour prendre leur parti.

Je vous avouerai encore que vos factions de toute espèce, qui partagent Paris, me dégoûtent un peu des Welches. Il faudra bien qu'à la fin toutes ces cabales se

[1] M. de Schouvalof, chambellan, et autrefois amant de l'impératrice Catherine II.

dissipent. On a beau protéger les du Jonquai, et mettre dans toutes les gazettes que le conseil du roi va casser l'arrêt du parlement; ni le conseil ni le public éclairé ne le casseront, et M. le premier président jouira de la gloire d'avoir découvert la vérité, et de l'avoir fait connaître. Je ne sais rien de plus absurde et de plus criminel que toute la manœuvre de ces coquins. Il me paraît clair qu'il y a cinq ou six coupables qui ont voulu partager le gâteau des cent mille écus; que le testament de la Verron ressemble à celui de Crispin dans *le Légataire universel;* que le tapissier usurier Aubourg, qui a acheté ce procès et qui l'a conduit, est un fripon digne des galères, malgré les beaux éloges que l'avocat Vermeil lui a prodigués; que le cocher Gilbert est un des plus insolens fourbes qui aient jamais bravé la justice.

J'oserais même espérer que ce cocher Gilbert, fait pour mener la charrette qui doit le conduire à la Grève, pourrait, puisqu'il est en prison, découvrir toute l'intrigue de cette canaille, et attirer enfin sur elle les peines qu'elle a méritées. C'est une chose trop honteuse pour notre nation que cette bande de scélérats trouve encore des protecteurs, après le jugement si doux du parlement.

Je suis très attaché à madame de Sauvigni, dont vous me faites l'honneur de me parler. Je n'ai monsieur son frère depuis deux ans chez moi que par considération pour elle, et pour le préserver de sa ruine entière, où il courait de toutes ses forces. Il a besoin d'être un peu contenu, quoiqu'il soit assurément dans l'âge d'être sage. Madame de Sauvigni s'est conduite en dernier lieu avec la générosité la plus noble.

Adieu, monsieur; conservez-moi un peu d'amitié. Madame Denis vous fait ses complimens.

VI.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 15 octobre.

L'Amour, Épicure, Apollon,
Ont dicté vos vers que j'adore.
Mes yeux ont vu mourir Ninon;
Mais Chapelle respire encore.

Je ne reviens point, monsieur, de ma surprise que Chapelle ait perfectionné son style à Pétersbourg. Quelques Français me demandent pourquoi je prends le parti des Russes contre les Turcs; je leur réponds que quand les Turcs auront une impératrice comme Catherine II, et qu'il y aura à la Porte ottomane des chambellans comme M. le comte de Schouvalof, alors je me ferai Turc; mais je ne puis être que Grec tant que vous ferez des vers comme Théocrite. Il y a même dans votre Épître une philosophie qu'on ne trouve ni dans Théocrite, ni dans aucun des anciens poëtes grecs.

Profitez de votre printemps;
Chantez, baisez votre bergère;
Faites des vers et des enfans.
Ma triste muse octogénaire,
Qui cède aux outrages du temps,
Doit vous admirer et se taire.

VII.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 22 octobre.

Avez-vous vu, mon cher ami, une pauvre femme franc-comtoise à qui un conseiller de votre ancien parlement a voulu persuader qu'elle était son esclave, et à qui on a tout enlevé, jusqu'à sa chemise?

J'ai recours à vous, mon cher philosophe, en plus d'un genre. Je voudrais trouver dans les *Institutes* de Justinien l'endroit où il est parlé de l'ancienne loi des Douze Tables, qui permet aux pères de vendre leurs enfans deux fois, loi abolie par l'humanité de Dioclétien qu'on fait passer parmi nous pour un monstre, et rétablie par Constantin qu'on nous donne pour un saint. Si vous pouvez trouver ces deux lois du méchant Dioclétien et du bon Constantin, vous me rendrez un grand service; car il n'y a point dans mon Justinien de grande table des matières. Mon édition est de 1756 chez les Cramer.

Mandez-moi un peu de vos nouvelles. Je vous embrasse bien tendrement. *Le vieux malade.*

VIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 1er novembre.

Eh bien, madame, je commence par les diamans brillans. Page 102, tome 1er : « Pourquoi faire de Dieu un tyran oriental? pourquoi lui faire punir des fautes légères par des châtimens éternels? pourquoi mettre le nom de la Divinité au bas du portrait du diable? »

Page 107 : « Nous sommes étonnés de l'absurdité de la religion païenne; celle de la religion papiste étonnera bien davantage la postérité. »

Page 121 : « Pour être philosophe, dit Malebranche, il faut voir évidemment; et pour être fidèle, il faut croire aveuglément. Malebranche ne s'aperçoit pas que de son fidèle il en fait un sot. »

Page 321 : « Pourquoi tout moine, qui défend avec un emportement ridicule les faux miracles de son fonda-

teur, se moque-t-il de l'existence des vampires? c'est qu'il n'a point d'intérêt à le croire. Otez l'intérêt, reste la raison; et la raison n'est pas crédule. »

Je prends ces petits diamans au hasard, madame; il y en a mille dans ce goût dont l'éclat m'a frappé. Cela n'empêche pas que le livre ne soit très mauvais. Je passe ma vie à chercher des pierres précieuses dans du fumier; et, quand j'en rencontre, je les mets à part et j'en fais mon profit : c'est par là que les mauvais livres sont quelquefois très utiles.

J'ai lu, il n'y a pas long-temps, *l'Art d'aimer* de Bernard. C'est un des plus ennuyeux poëmes qu'on ait jamais faits; cependant il y a dans ce long poëme une trentaine de vers admirables, et dignes d'être éternels comme le sujet du poëme le sera.

Pour faire un bon livre, il faut un temps prodigieux et la patience d'un saint; pour dire d'excellentes choses dans un plat livre, il ne faut que laisser courir son imagination. Cette folle du logis a presque toujours de beaux éclairs : voilà pour Helvétius.

A l'égard de *l'Éloge de Colbert*, c'était un ouvrage qu'on ne pouvait faire qu'avec de l'arithmétique : aussi est-ce un excellent banquier qui a remporté le prix. J'avoue que je ne saurais souffrir qu'un homme qui porte un habit de drap de Van-Robais, ou de velours de Lyon, qui a des bas de soie à ses jambes, un diamant à son doigt, et une montre à répétition dans sa poche, dise du mal de Jean-Baptiste Colbert, à qui on doit tout cela.

La mode est aujourd'hui de mépriser Colbert et Louis XIV : cette mode passera; et ces deux hommes resteront à la postérité avec Racine et Boileau.

Après vous avoir confié mes inutiles idées sur ces objets de curiosité, je viens à l'essentiel, c'est-à-dire

à vous, à votre santé, à votre situation, qui m'intéressent véritablement. L'âge avance, je le sens bien, et mes quatre-vingts ans m'en avertissent rudement. Notre faculté de penser s'en ira bientôt comme notre faculté de manger et de boire. Nous rendrons aux quatre élémens ce que nous tenons d'eux, après avoir souffert quelque temps par eux, et après avoir été agités de crainte et d'espérance pendant les deux minutes de notre vie. Vous êtes plus jeune que moi; ainsi, selon la règle ordinaire, je dois passer avant vous.

M. Delisle se moque de moi de dire qu'il m'a trouvé de la santé. Je n'en ai jamais eu, je ne sais ce que c'est que par ouï-dire. Je n'ai pas passé un jour de ma vie sans souffrir beaucoup. J'ai peine même à concevoir ce que c'est qu'une personne dans une santé parfaite; car on ne peut jamais avoir de notion juste de ce qu'on n'a point éprouvé; voilà pourquoi je suis très persuadé qu'il est impossible qu'un médecin ait la moindre connaissance de la fièvre et des autres maladies, à moins qu'il n'en ait été attaqué lui-même.

Vous me citez deux beaux vers de M. de Saint-Lambert; ils vous ont fait plus d'impression que les autres, parce qu'ils vous rappellent votre état et celui de vos amis. Le grand secret des vers, c'est qu'ils puissent s'ajuster à toutes les conditions et à toutes les situations où l'on se trouve. Ces deux vers de l'abbé de Chaulieu,

> Bonne ou mauvaise santé
> Fait notre philosophie,

resteront éternellement, parce qu'il n'y a personne qui n'en éprouve la vérité.

Ce que vous me mandez de madame de La Vallière m'étonne et m'afflige; mais si elle n'est que faible, il y

a du remède. Le vin n'a été inventé que pour donner de la force. Je conçois que son état vous attriste; vous n'avez point, dites-vous, de courage; cela veut dire que vous êtes sensible; car le courage de voir périr autour de soi, sans s'émouvoir, toutes les personnes avec lesquelles on a vécu, est la qualité d'un monstre ou d'un bloc de pierre de roche. Je fais grand cas de votre faiblesse; tant qu'on est sensible, on a de la vie. Puissiez-vous, madame, avoir long-temps cette faiblesse d'ame dont vous vous plaignez! Je mourrai sans avoir eu la consolation de m'entretenir avec vous; c'est là ma grande douleur et ma grande faiblesse.

Mon ame (s'il y en a une) aime tendrement la vôtre; mais à quoi cela sert-il?

IX.

A M. DE CHABANON.

1er novembre.

L'octogénaire de Ferney est très affligé de n'avoir pu se ranimer au feu de M. de Chamfort. Il m'a envoyé de Strasbourg la lettre de M. de Chabanon, et je le crois à présent à Paris. Je prie l'intime ami de Pindare et de Chamfort de leur dire que je suis bien leur serviteur à tous deux, mais que je suis sûr que le dernier, qui fait les vers les plus naturels, n'imitera jamais le galimatias du premier.

Je crois qu'il a enfin retrouvé de la santé. Je lui souhaite bien sincèrement les autres ingrédiens qui entrent dans la composition du bonheur. Si ce bonheur dépendait des talens, il deviendrait un des plus heureux hommes du monde. Je lui ai écrit par votre ami M. de Laborde, qui sans doute voudra bien lui faire parvenir ma lettre.

Réjouissez-vous, mon cher ami, soit à la ville, soit à la campagne; remplissez votre agréable carrière dans le temps que je finis la mienne; jouissez de la vie, moi je la tolère. Je m'anéantis, mais ce n'est pas tout doucement; c'est avec des souffrances continuelles : il faut même qu'elles soient bien fortes, puisque je vous écris une si courte lettre.

Madame Denis est très sensible à votre souvenir. Nous n'avons plus, elle et moi, que des souvenirs.

X.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Je remercie bien tendrement mon cher ange d'avoir songé à m'écrire au milieu des fêtes et du fracas de la cour. Ce qu'il y a de mieux, à mon avis, dans *Sophonisbe*, c'est qu'elle est la plus courte de toutes les tragédies; et que si elle a ennuyé de belles dames auxquelles il faut des opéras comiques, elle ne les a pas ennuyées long-temps.

Les Lois de Minos auraient du moins produit un plus beau spectacle pour les yeux; mais ces *Lois de Minos* sont malheureuses. Je ne veux pas croire que, parmi les grandes intrigues qui agitent quelquefois votre cour, il y en ait eu une contre *Astérie*. Je n'ai jamais rien entendu à tout ce qui s'est passé dans cette affaire, et j'ai fini par me résigner à la Providence qui dispose de la scène française.

J'ai écrit un petit mot au maître des jeux sur la mort de sa fille, mais je ne lui ai rien dit cette fois-ci sur la mort des miennes. J'ai eu tant d'enfans qu'il faut bien que j'en perde quelques uns.

J'ai entendu à Ferney la tragédie du *Connétable de Bourbon*, que M. de Guibert ne récite pas trop bien, mais qui étincelle de beaux vers : il a bien de l'esprit, ce monsieur Guibert. S'il commande jamais une armée, il sera le premier général qui ait fait une tragédie. Il est déja le premier en France qui soit l'auteur d'une *Tactique* et d'une pièce de théâtre ; je dis en France, car Machiavel en avait fait avant lui tout autant en Italie ; et, par dessus tout cela, il avait fait une conspiration.

Puisque mon cher ange se réjouit à Fontainebleau, j'en conclus que les affaires du Parmesan vont très bien, et que toutes les affaires sont heureusement arrangées. Je lui en fais mon compliment, et je l'exhorte à jouir gaiement de la vie, pendant que je la supporte assez tristement ; car, à la fin, l'extrême vieillesse et les extrêmes souffrances rendent un peu sérieux ; et il faudrait avoir un orgueil insupportable pour n'en pas convenir. Je fais contre fortune et contre nature bon cœur ; et je souhaite, mon cher ange, que vous n'en soyez jamais logé là. Conservez-moi toujours votre amitié, elle fera ma consolation.

XI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 novembre.

Si dans le fracas de ces fêtes, mon cher ange a un quart d'heure de loisir, je lui envoie un rogaton pour passer ce quart d'heure. Il convient, ce me semble, à un ministre pacifique.

Je ne sais s'il a lu la *Tactique* de M. Guibert, ou du moins le discours préliminaire. Ce livre est plein de grandes idées, comme sa tragédie du *Connétable de Bourbon* est pleine de beaux vers. J'ai eu l'auteur chez

moi; je ne sais s'il sera un Corneille ou un Turenne, mais il me paraît fait pour le grand, en quelque genre qu'il travaille.

Oserais-je vous prier de lui faire parvenir une copie de la satire ou de l'éloge que je viens de faire de son métier de la guerre? Vous saurez aisément sa demeure. Il n'est pas juste qu'il soit des derniers à voir cette petite plaisanterie qui le regarde si personnellement; et vous me pardonnerez aisément la liberté que je prends avec vous.

J'en prends encore une autre, c'est de vous prier d'engager Lekain à jouer à Paris la *Sophonisbe* qui n'est ni de Mairet ni de Corneille. Il me doit, ce me semble, ses bons offices dans cette petite affaire.

Après ces deux requêtes, je vous en présente une troisième bien plus importante, c'est de me mander comment se porte madame d'Argental.

Souvenez-vous, mon cher ange, du vieux malade de Ferney, qui n'est pas encore tout-à-fait mort.

XII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

16 novembre.

Vous voulez absolument, madame, que je vous dise si je suis content d'un ouvrage où il y a autant de mauvais que de bon, autant de phrases obscures que de claires, autant de mots impropres que d'expressions justes, autant d'exagérations que de vérités. Que voulez-vous que je vous réponde? Je m'imagine que vous pensez comme moi, et j'ai la vanité de croire penser comme vous. On dit que c'est le meilleur ouvrage de tous ceux qui ont été composés sur le même sujet; je n'en suis pas

surpris. Ce sujet était très difficile, et n'était pas favorable à l'éloquence.

Quant aux diamans qu'on a trouvés dans la cassette d'un homme qui n'est plus, je vous avoue qu'ils sont très mal enchâssés; je crois vous l'avoir dit. Il faut avoir ma persévérance et la passion que j'ai de m'instruire sur la fin de ma vie, pour chercher, comme je fais, des pierres précieuses dans des tas d'ordures. C'est peut-être le seul avantage que ce siècle a sur le siècle passé, que nos plus mauvais livres soient toujours semés de quelques beautés. Du temps de Pascal, de Boileau et de Racine, les mauvais livres ne valaient rien du tout; au lieu que les plus détestables livres de nos jours brillent toujours par quelque endroit.

J'ai trouvé encore plus de génie dans *la Tactique* de M. de Guibert que dans sa tragédie, et même encore un peu plus de hardiesse. Ce qui m'a charmé, c'est que ce docteur en l'art d'assassiner les gens m'a paru dans la société le plus poli et le plus doux des hommes.

Vous me parlez de cailloux : eh bien, madame, je vous envoie un petit caillou de mon jardin, qui ne vaut pas assurément les pierreries de M. de Guibert. J'ai été étonné que le même homme ait pu faire deux ouvrages si différens l'un de l'autre.

Les Saxe, les Turenne, n'auraient pas fait assurément de tragédies. Je devais naturellement donner la préférence à la tragédie sur l'art de tuer les hommes : je crois même qu'en la travaillant un peu, on pourrait en faire un ouvrage régulier et intéressant dans toutes ses parties. Je déteste cordialement l'art de la guerre, et j'admire pourtant sa tactique. L'admiration, dit-on, est la fille de l'ignorance : c'est ce qui fait que vous admirez peu de chose en fait d'esprit. Je ne prétends point du

tout que vous accordiez votre suffrage à mon caillou. Vous serez tentée de le jeter par la fenêtre; mais songez que je n'ai voulu vous amuser qu'un moment, et que je vous envoie ma *Tactique* avant de l'envoyer à M. de Guibert lui-même.

Je vous prie de vouloir bien, madame, me mander des nouvelles de la santé de madame de La Vallière. Il est bien juste que la vôtre soit bonne. La nature vous a fait assez de mal pour qu'elle vous laisse en repos. Elle me persécute horriblement, mais je tiens bon.

XIII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

16 novembre.

. . . . . .

A l'égard de Brama, ou du Chang-ti, ou d'Oromase, ou d'Isis, je ne crois pas encore me tromper tout-à-fait. Il faut les admettre quand on a affaire avec des fripons, et crier plus haut qu'eux.

De plus, il m'est évident qu'il y a de l'intelligence dans la nature, et que les lois imposées aux planètes, à la lumière, aux animaux et aux végétaux, ne sont pas inventées par un sot. *Mens agitat molem.* Ce sont les Sabatier qui sont sots et méchans; mais je crois la nature bonne et sage; il est vrai qu'elle fait quelquefois des pas de clerc, mais je ne la crois ni impeccable ni infinie. Je pense que son intelligence a tout fait pour le mieux, et que dans ce mieux il y a encore bien du mal. Tout cela est une affaire de métaphysique qui n'a rien à faire avec la morale, et qui n'empêche pas que les Verron, les Clément, les Sabatier, etc., ne soient la plus méprisable canaille de Paris.

Comme je sais que vos mathématiques ne vous empêchent point de cultiver les belles lettres, permettez-moi de vous demander si vous avez lu *le Connétable de Bourbon* de M. de Guibert. Sa *Tactique* n'est pas un ouvrage de belles lettres, mais elle m'a paru un ouvrage de génie. Il y a une autre sorte de génie dans *le Connétable*. Je ne sais si notre frivole Paris est digne de deux ouvrages excellens qui parurent l'année passée; c'est *la Tactique* et *la Félicité publique*. Je ne me connais ni à l'un ni à l'autre de ces sujets, mais je voudrais que ceux qui sont à la tête du gouvernement eussent le temps de bien examiner si M. de Chastellux et M. de Guibert ont raison.

Il m'est tombé entre les mains un petit manuscrit sur le livre de M. de Guibert; ce n'est qu'une plaisanterie. J'aurai l'honneur de vous la faire tenir sous l'enveloppe de M. de Sartine. Vous la ferez lire à M. d'Alembert, ou je l'enverrai à M. d'Alembert afin que vous la lisiez, supposé que cela puisse vous amuser un moment. Vous êtes tous deux les vrais secrétaires d'état dans le royaume de la pensée. Vos lettres sont assurément plus instructives et plus agréables que toutes les lettres de cachet.

Conservez toujours, monsieur, un peu de bonté pour le vieux malade.

XIV.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 19 novembre.

Vous étiez autrefois mon grand-vicaire de Montrouge, mon très aimable et très cher confrère : vous êtes actuellement ministre. Vous m'avez envoyé une fort jolie patente qui me flattait de l'honneur de recevoir madame Darnay et madame de Chanorier. Elles ont eu la bonté

de venir à Ferney; mais, malheureusement pour moi, dans le temps que j'avais une fièvre très violente. Madame Denis leur a fait les honneurs de la chaumière le mieux qu'elle a pu. Je suis inconsolable de n'avoir pu faire ma cour à ces deux dames qui méritent tous mes hommages, puisque vous êtes leur ami.

Il y avait dans votre lettre de très jolis vers pour monsieur le contrôleur général; mais ils étaient en trop petit nombre. Je vous envoie en revanche une longue rapsodie qui ne regarde que le ministre de la guerre. Je fis cette sottise il y a environ quinze jours, après avoir eu chez moi M. de Guibert et *le Connétable de Bourbon*. J'étais dans un des intervalles que me laissent quelquefois mes souffrances habituelles. Vous savez ce que c'est, mon cher confrère, que de faire des vers en sortant de l'agonie, mais vous étiez jeune et votre muse aussi; les graces vous accompagnaient avant et après l'extrême-onction. Vous ferez de meilleurs vers que moi quand vous aurez quatre-vingts ans. En attendant, voici les miens: vous y trouverez de la vérité, si vous n'y trouvez pas de poésie.

Madame votre sœur m'avait flatté que j'aurais l'honneur de voir chez moi monsieur votre neveu; mes espérances ont été trompées : j'en suis encore plus fâché que de ma triste aventure avec madame Darnay et son amie.

Adieu, mon illustre confrère : portez-vous mieux que moi, et vivez encore plus long-temps.

Le vieux malade.

XV.

A M. LE COMTE DE MILLY.

A Ferney, 25 novembre.

Un vieux malade octogénaire reçoit la lettre dont M. le comte de Milly l'honore. Je me souviens en effet, monsieur, d'avoir fait autrefois la plaisanterie de *l'Homme aux quarante écus*. Il ne serait pas étonnant que cette idée fût tombée aussi dans la tête de quelque autre. On dit un jour à un nommé Autreau : *Voilà monsieur qui se dit l'auteur de votre pièce. — Pourquoi ne l'aurait-il pas faite?* répondit-il. *Je l'ai bien faite, moi.*

Si la personne dont vous me parlez, monsieur, a aussi ses *quarante écus*, cela fait quatre-vingts avec les miens. Il n'y a pas là de quoi aller au bout de l'année; mais aussi il faut avoir un métier, et c'est à quoi ne pensent pas assez ceux qui n'ont point de fortune et qui ont beaucoup de vanité.

C'est tout ce que je puis vous dire sur cette petite affaire dont vous me parlez.

J'ai l'honneur d'être, etc., *le vieux malade de Ferney, votre confrère à l'Académie de Lyon.*

XVI.

A M. DE MARMONTEL.

29 novembre.

Je prie instamment Bélisaire de faire succéder M. Gaillard au jeune Moncrif, que j'irai trouver incessamment.

A l'égard de l'empereur Kien-Long, je crois qu'il faut lui donner une place d'honoraire à l'Académie des inscriptions, qu'il enrichira de soixante espèces de caractères.

Croyez-vous, mon cher confrère, que M. Riballier se présente cette fois-ci pour remplir la place vacante ?

XVII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

5 décembre.

C'est bien vous qui êtes mon maître, monsieur le marquis, et qui l'auriez été de Bernard de Fontenelle. C'est vous qui êtes un vrai philosophe, et un philosophe éloquent. On m'a parlé d'un éloge de M. Fontaine, qui est un chef-d'œuvre. Vous ne sauriez croire quel plaisir vous me feriez de me le faire parvenir.

Je ne connais guère que vous et M. d'Alembert qui sachiez présenter les objets dans leur jour, et écrire toujours d'un style convenable au sujet. J'ai cherché dans mes paperasses la mauvaise plaisanterie sur les comètes; je ne l'ai point trouvée. On dit qu'il y en a deux, l'une de moi, l'autre que je ne connais pas; mais dans l'état où je suis, souffrant continuellement, et près de quitter ce petit globe, je dois prendre peu d'intérêt à ceux qui roulent comme nous dans l'espace, et avec qui probablement je ne serai jamais en liaison.

Il est vrai que dans les intervalles que mes maladies me laissent quelquefois, je m'amuse à la poésie que j'aime toujours, quand ce ne serait que pour donner un os à ronger à Clément et à Sabatier; mais j'aime mieux votre prose que tous les vers du monde. Ce que j'aime autant que votre prose, c'est votre personne. Jamais les belles lettres et la philosophie n'ont été si honorées que par vous.

Agréez, monsieur, le très tendre respect du vieux malade de Ferney.

XVIII.

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 8 décembre.

Voici, mon cher ami, une lettre qui nous assure enfin la délivrance prochaine du frère de cette bonne madame Barondel. Je vous prie de la lui montrer pour la consoler.

Nous réussirons malgré le subdélégué qui était impitoyable. Il est plaisant que ce soit moi qui contribue à tirer un curé de prison. Mais que ne doit-on pas attendre d'un associé à l'ordre des capucins!

L'idée de présenter un Mémoire pour la suppression de la mainmorte, et un dédommagement aux seigneurs, n'est pas certainement à négliger. Je pense qu'il faudrait articuler ce dédommagement, et le montrer sous un jour si clair, que le ministère ne pût le refuser, et que les seigneurs ne pussent pas se plaindre. Il faut présenter toujours aux ministres les choses prêtes à signer. La moindre difficulté les rebute quand ils n'ont pas un intérêt pressant au succès de l'affaire. Vous êtes plus à portée que personne de rédiger toutes les conditions du traité, vous qui êtes au beau milieu de l'enfer de la mainmorte. Vous devriez venir nous voir aux bonnes fêtes de Noël, et apporter avec vous le règlement du roi de Sardaigne. Je me chargerais hardiment d'être votre facteur, et d'envoyer le Mémoire aux ministres. S'il ne réussit pas, nous aurons toujours le mérite d'avoir fait une bonne œuvre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

XIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 décembre.

Le vieux malingre de Ferney, monseigneur, a toujours le cœur très jeune et très sensible. Soyez bien sûr qu'il est profondément touché de votre perte *, et qu'il n'aurait désiré d'être à Paris que pour vous demander la permission de s'enfermer avec vous dans les premiers jours de votre douleur; mais je regarde comme un bonheur pour vous les assujettissemens de votre place à la cour, qui font nécessairement une diversion qui vous arrache à vous-même; votre cœur se serait rongé, si vous n'aviez pas été rejeté malgré vous dans un fracas dont vous ne pouvez vous dispenser. Ce fracas ne console point, mais il empêche que l'esprit ne se livre continuellement à la contemplation de ce que l'on regrette; c'est une espèce de petit mal qui en guérit un grand. Vous savez que Louis XIV, dont quelques uns de nos beaux esprits se plaisent aujourd'hui à dire tant de mal, allait à la chasse le jour qu'il avait perdu ses enfans. Il fesait fort bien : il faut secouer son corps quand l'ame est abattue.

J'espère encore me traîner à Bordeaux quand vous y serez, car je ne voulais aller à Paris que pour vous; et pourvu que je vous fasse ma cour incognito, dans vos momens de loisir, il m'importe peu que ce soit à Paris ou à Bordeaux.

Je ne vous ai point envoyé je ne sais quelle petite *Tactique* qui a couru dans Paris; elle avait été faite dans le

* Madame la comtesse d'Egmont, fille de M. de Richelieu, venait de mourir.

premier temps de votre affliction; et lorsque j'appris cette triste nouvelle, je fus bien loin de vous parler d'amusemens. Je vous en enverrais une copie, si vous me donniez vos ordres, et si tous des détails importans dans lesquels vous êtes obligé d'entrer vous laissaient un moment pour jeter un coup d'œil sur ces misères. Il y a dans cette *Tactique* un petit mot qui vous regarde; et quoiqu'on m'ait mandé que M. le baron d'Espagnac m'a contredit dans son *Histoire de M. le maréchal de Saxe*, je crois pourtant que j'ai raison. Il y a toujours des contradicteurs qui croient disposer des places dans le temple de la gloire; mais il n'y a que la vérité qui les donne. Cette gloire, que vous avez si justement acquise, doit être votre plus grande consolation : c'est votre bien propre, et que personne ne peut vous ravir.

Conservez vos bontés, monseigneur, pour le plus ancien de vos serviteurs, qui vivra et qui mourra plein de l'attachement et du respect qu'il vous a voués.

XX.

A MADAME NECKER.

De Ferney, 11 décembre.

Vous m'avez écrit, madame, une lettre charmante, une lettre qui m'enivrerait d'amour-propre, si l'amour-propre n'était pas étouffé par tous les sentimens que vous inspirez; et cependant vous n'avez eu de nouvelles de moi que par je ne sais quelle *Tactique* assez informe et assez mal copiée. Je ne crois pas que la tactique soit votre art favori; votre art est précisément tout le contraire. Si je ne vous ai pas remerciée plus tôt, madame, ce n'est pas assurément par indifférence : c'est un sentiment que personne n'a pour vous; mais c'est que je

passe la fin de ma vie dans les souffrances, et quand j'ai un petit moment de relâche, je fais des tactiques, ou je vous écris.

J'apprends que vous êtes liée depuis peu avec madame du Deffand; je vous en fais mon compliment à toutes deux. Je voudrais bien me trouver en tiers, mais j'en suis très indigne. La privation des yeux n'ôte rien à l'esprit de société, rend l'ame plus attentive et augmente même l'imagination. Vous avez tout cela, et, qui plus est, vous avez des yeux; mais qui souffre n'est bon à rien.

Nous avons très peu de neige cette année dans votre ancienne patrie. Cette bonté fort rare de la Providence, dans ce climat, me conserve la vue; mais le reste va bien mal : je suis obligé de fermer ma porte à tout le monde; la nature m'a mis en prison dans ma chambre.

Savez-vous, madame, une aventure de votre pays, qu'il faut que vous contiez à madame du Deffand? savez-vous que mademoiselle Lullin, fille de votre petit secrétaire d'état Lullin, et plus petite que lui, s'était éprise, à l'âge de seize ans, du fils d'Huber, le grand découpeur, et que, dès que ce jeune homme est revenu de Paris entièrement aveugle, elle a été au plus vite le demander en mariage à son père, et lui a déclaré qu'elle n'aurait jamais un autre mari, et que, dès qu'elle aurait vingt-cinq ans, elle consommerait cette belle affaire? Ce serait Psyché amoureuse de l'Amour, si ces deux enfans étaient plus jolis.

Pour moi, si je n'étais point hors de combat, je demanderais madame du Deffand en mariage, attendu que vous êtes pourvue, et la mieux pourvue du monde.

Le sage panégyriste de Jean-Baptiste Colbert avait bien raison de dire que le commerce des Indes ne valait

pas grand'chose; j'éprouve qu'il n'est pas meilleur pour les particuliers qu'il ne l'a été pour la Compagnie. Ce grave auteur, quel qu'il soit, a le nez fin.

Je lui présente mon respect, ainsi qu'à vous, madame, du fond de mon cœur.

XXI.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 15 décembre.

Je vous dois, monsieur, quatre remerciemens pour vos quatre faveurs, qui sont deux lettres charmantes; votre hymne sur saint Nicolas, qui devrait être chantée dans toutes les églises; et vos douze perroquets de la cour d'Auguste.

A l'égard de saint Nicolas, par lequel il faut commencer, puisqu'il est votre patron, il mérite sans doute tout le bien que vous dites de lui, car pendant sa vie il ressuscitait tous les matelots qui s'avisaient de mourir sur mer; et après sa mort, son portrait étant tombé entre les mains d'un Vandale qui ne croyait pas en Dieu, ce Vandale allant en voyage, pria le portrait de lui garder son argent comptant. A peine fut-il parti que des voleurs vinrent prendre le magot. Le Vandale de retour battit l'image de Nicolas, et la jeta dans la rivière. Nicolas descendit du haut du ciel, repêcha son image, la rapporta au Vandale avec son argent : Apprenez, lui dit-il, à ne plus battre les saints. Le cousin qui baptisa le cousin n'a jamais rien fait de plus beau.

Madame la maréchale de Luxembourg me paraît avoir raison. *Emporter le chat* signifie à peu près *faire un trou à la lune*. Les savans pourront y trouver quelques petites différences : ils diront qu'emporter le chat signifie sim-

plement partir sans dire adieu, et faire un trou à la lune veut dire s'enfuir de nuit pour une mauvaise affaire. Un ami qui part le matin de la maison de campagne de son ami a emporté le chat; un banqueroutier qui s'est enfui, a fait un trou à la lune. Voilà tout ce que je sais sur cette grande question.

L'étymologie du *trou à la lune* est toute naturelle pour un homme qui s'est évadé de nuit; à l'égard du chat, cela souffre de grandes difficultés. Madame de Moncornillon, à qui Dieu fesait voir toutes les nuits un trou à la lune, ce qui marquait évidemment qu'il manquait une fête à l'église, n'emporta point le chat. C'est bien dommage que le grand Moncrif, favori de la reine et des chats, soit mort à mon âge; il aurait assurément éclairci cette question importante.

Je vois, monsieur, que vous êtes dans le temple de Cérès [1] aussi bien que dans celui de l'honneur et de la félicité. Vingt charrues à la fois sont sans doute un plus beau spectacle que vingt opéras médiocres qui auraient fait bâiller Cérès et Triptolème. J'ai eu une fois l'insolence de faire marcher sept charrues de front dans un champ de mes déserts, d'où je n'écris point de *Tristes de Ponto*. Il n'appartient point à Naso d'avoir autant de charrues que Pollio.

Je sais qu'il y a quelques Juifs dans les colonies anglaises. Ces marauds-là vont partout où il y a de l'argent à gagner, comme les Guèbres, les Banians, les Arméniens courent toute l'Asie, et comme les prêtres isiaques venaient, sous le nom de Bohèmes, voler des poules dans les basses-cours, et dire la bonne aventure. Mais que ces déprépucés d'Israël, qui vendent de vieilles culottes aux sauvages, se disent de la tribu de Nephthali

[1] Chanteloup.

ou d'Issachar, cela est fort peu important; ils n'en sont pas moins les plus grands gueux qui aient jamais souillé la face du globe.

Il me reste à vous dire ce que je pense du procès de Beaumarchais; je crois ne m'être pas trompé sur le procès du comte de Morangiés, du général Lally, de Calas, de Sirven et de Montbailli. Je me suis fait Perrin Dandin; je juge les procès au coin de mon feu, et j'ai jugé celui de Beaumarchais dans ma tête; mais je me garderai bien de prononcer tout haut mon jugement. Je prévois déja que *messieurs* ne seront pas tout-à-fait de mon avis tout haut, quoique dans le fond du cœur ils en soient tout bas.

Je crois, monsieur, avoir répondu tant bien que mal à tous vos articles; mais il y en a un qui me tient bien plus au cœur, c'est celui de l'espérance que j'ai de vous revoir, si jamais vous allez consulter Tissot, ou si votre régiment est en Franche-Comté.

Conservez vos bontés pour le vieux bavard malingre.

XXII.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC,

GOUVERNEUR DE L'HÔTEL ROYAL DES INVALIDES.

A Ferney, 15 décembre.

La première chose que j'ai faite, monsieur, en recevant votre livre[1], c'a été de passer presque toute la nuit à le lire avec mes yeux de quatre-vingts ans; et le premier devoir dont je m'acquitte en m'éveillant est de vous remercier de l'honneur et du plaisir extrême que vous m'avez faits.

[1] *Histoire du maréchal de Saxe.*

J'ai déja lu ce qui regarde la guerre de Bohème, et je n'ai pu m'empêcher d'aller vite à la bataille de Fontenoi, en attendant que je relise tout l'ouvrage d'un bout à l'autre. On m'avait dit que vous donniez d'autres idées que moi de cette mémorable journée de Fontenoi : je me préparais déja à me corriger; mais j'ai vu avec une grande satisfaction que vous daignez justifier le petit précis que j'en avais donné sous les yeux de M. le comte d'Argenson. Il n'appartient qu'à un officier tel que vous, monsieur, qui avez servi avec tant de distinction, d'entrer dans tous les détails intéressans que mon ignorance de l'art de la guerre ne me permettait pas de développer. Je regarde votre Histoire comme une instruction à tous les officiers, et comme un grand encouragement à bien servir l'état. Vous rendez justice à chacun sans blesser jamais l'amour-propre de personne. Vous faites seulement sentir très sagement, par les propres lettres du maréchal de Saxe, combien il était supérieur aux généraux de Charles VII, électeur de Bavière. Il n'y a guère d'officier blessé ou tué dans le cours de cette guerre dont la famille ne trouve le nom, soit dans vos notes, soit dans le corps de l'Histoire.

Votre ouvrage sera lu par toute la nation, et principalement par ceux qui sont destinés à la guerre.

Vous êtes très exact dans toutes les dates, c'est le moindre de vos mérites; mais il est nécessaire, et c'est ce qui manque aux *Commentaires* de César, et même à Polybe.

Vous ne pouvez, monsieur, employer plus dignement le noble loisir dont vous jouissez qu'en instruisant la nation pour laquelle vous avez combattu.

Agréez ma reconnaissance de l'honneur que vous m'avez fait, et le respect avec lequel je serai tant qu'il

me restera un peu de vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. Je viens de lire le portrait du maréchal de Saxe, qui est à la fin du second volume; il est de main de maître, et écrit comme il convient. J'ose espérer qu'on fera bientôt une nouvelle édition in-4°, avec des planches qui me paraissent absolument nécessaires pour l'instruction de tout le militaire.

XXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 décembre.

Je crois, mon cher ange, vous avoir dit dans ma dernière lettre combien j'étais touché de la mort de M. de Chauvelin. Voilà donc les trois Chauvelin anéantis. Celui-là était le plus aimable des trois et le plus raisonnable. Tout ce que nous voyons périr fait faire des réflexions qui ne sont pas plaisantes. Je suis presque honteux de vivre, et je ne sais pas trop pourquoi j'aime encore la vie.

Je sens que je suis un mauvais père, et tout le contraire des bons vieillards. Je me détache de mes enfans à mesure que j'avance en âge, et que mes souffrances augmentent.

Voici pourtant la manière dont je voudrais finir *Sophonisbe*, à laquelle vous daignez vous intéresser :

> . . . . . Ils sont morts en Romains.
> Grands dieux ! puissé-je un jour, ayant dompté Carthage,
> Quitter Rome et la vie avec même courage !

Il me semble qu'il serait trop sec de finir par ce petit mot : *Ils sont morts en Romains*. L'étriqué me déplaît autant que le trop d'ampleur. D'ailleurs c'est une es-

pèce d'avant-goût de ce qui arriva depuis à ce Scipion l'Africain.

Je ne puis rien pour la scène du mariage, et la tête me fend.

Portez-vous bien, vous et madame d'Argental. C'est à vous de vivre, car je vous crois heureux autant que faire se peut; pour moi il n'importe.

Respect et tendresse.

XXIV.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

A Ferney, 20 décembre.

Monseigneur, je commence par vous demander pardon de ce que je vais avoir l'honneur de vous écrire.

Vous avez méprisé, avec tous les honnêtes gens du royaume, plus d'un libelle écrit par la canaille et pour la canaille. L'abbé Mignot, outragé comme vous dans ces libelles écrits probablement par quelque laquais d'un ancien parlementaire, a suivi votre exemple; et peut-être même ni vous, monseigneur, ni lui, n'avez daigné jeter les yeux sur ces misérables écrits. Cependant il y a des calomnies qui ne laissent pas de faire quelque tort à la magistrature; et quand on en connaît les auteurs, quand ils mettent eux-mêmes leur nom à la tête d'une brochure, j'ose croire qu'il est permis de vous en demander la suppression.

On avait dit, dans deux libelles contre vous et contre votre parlement, que l'abbé Mignot est le petit-fils du pâtissier Mignot, dont Boileau dit dans ses *Satires*, que

dans le monde entier
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Je ne sais pas si en effet cet homme était un si mauvais cuisinier, ni même si ces vers de Boileau sont si bons; mais je sais que mon neveu est le fils d'un correcteur des comptes, petit-fils et arrière-petit-fils de secrétaires du roi, et que sa famille, anoblie depuis plus de cent cinquante ans, établit la manufacture des draps de Sedan, et fut par conséquent plus utile au royaume que le feseur de petits pâtés.

Cependant un nommé Clément, fils d'un procureur de Dijon, qui n'exerce plus depuis 1771, s'avise de répéter cette sottise dans une brochure littéraire à moi adressée, intitulée : *Quatrième Lettre à M. de Voltaire*, par M. Clément. A Paris, chez Moutard, libraire de madame la dauphine, rue du Hurepoix, à Saint-Ambroise. Ce Clément, chassé de Dijon, et demeurant à Paris, a été déja mis en prison par la police.

Il dit, page 83, que le pâtissier Mignot est mon oncle. Je ne serais pas fâché d'avoir eu pour oncle un traiteur, si on avait fait bonne chère chez lui; mais dans un ouvrage de littérature, imprimé avec permission et que tout le monde lit, cette petite calomnie jette un très grand ridicule sur la tête à cheveux blancs d'un conseiller de grand'chambre, et avilit un corps que vous avez voulu honorer.

Les libelles contre les grands sont des grains de sable qui ne peuvent aller jusqu'à eux; mais les libelles contre de simples citoyens sont des cailloux qui leur cassent quelquefois la tête.

Je finis comme j'ai commencé, par vous demander pardon de vous importuner pour cette misère.

Je suis avec le plus profond respect et le plus sincère attachement, monseigneur, etc.

XXV.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

20 décembre.

Je commence par vous assurer, monsieur, que le mot de flétrissure dont vous vous servez en parlant de cette malheureuse affaire ne convient qu'à vos exécrables juges : ce sont eux qui seront flétris jusqu'à la dernière postérité, et c'est ainsi que pensent tous les honnêtes gens du royaume.

J'ai pris la liberté d'écrire plus d'une fois à votre sujet au monarque que vous servez. Il m'a répondu avec bonté qu'il aurait soin de votre avancement. Je suis d'ailleurs convaincu que, si le diocèse d'Amiens était en sa puissance, ce que vous demandez si justement serait bientôt fait.

J'ignore si, dans l'état présent des affaires de l'Europe, il serait convenable de demander la protection du roi de Prusse auprès du roi de France, pour un de ses officiers né Français. J'ignore même si votre démarche ne pourrait pas faire craindre que vous quittassiez le service d'un prince auquel vous avez consacré toute votre vie, et que vous n'abandonnerez jamais.

De plus, si M. le marquis de Pons, envoyé extraordinaire auprès de sa majesté le roi de Prusse, était chargé de votre affaire, il s'adresserait nécessairement au ministre des affaires étrangères, et c'est au chancelier qu'il faut s'adresser. C'est le chancelier qui scelle et qui délivre les lettres de grace, ou d'abolition, ou de rémission, ou de réhabilitation.

Le point principal est de vous rendre capable de succéder et de jouir en France de tous vos droits de citoyen,

quoique vous serviez un autre monarque. Toutes ces considérations exigeront probablement que vous soyez en France pendant le temps qu'on sollicitera la justice qui vous est due.

Il s'agirait donc, pour y parvenir, de venir en France pendant quelques mois. Je supplierais sa majesté le roi de Prusse de vous accorder un congé d'un an; et s'il m'accordait cette grace, ma petite retraite de Ferney serait à votre service. Elle est à une lieue de Genève, de la Suisse et de la Savoie. Vous y seriez en sûreté comme à Vesel. Vous y trouveriez au printemps un ancien capitaine de cavalerie qui était auprès d'Abbeville dans le temps de cette funeste aventure, et qui regarde vos juges avec la même exécration qu'il manifesta alors publiquement. Ma petite terre malheureusement n'est pas un pays de chasse; vous n'y trouveriez d'autre amusement que celui d'un peu de société les soirs, et une petite bibliothèque, si vous aimez la lecture.

Pendant votre séjour dans ce petit coin de terre, nous verrions à loisir quels moyens les plus prompts il faudrait prendre. Monsieur le chancelier m'honore d'une extrême bonté. J'ai un neveu conseiller de grand'chambre au parlement de Paris, qui a beaucoup de crédit dans son corps, et qui pense en honnête homme. Nous vous servirions de notre mieux; et s'il était nécessaire d'implorer la protection du roi de Prusse, et de demander ses bons offices auprès de la cour de France, j'y serais d'autant plus autorisé que, n'étant absent que par congé, vous seriez toujours à son service.

Mon âge et mes maladies ne m'empêcheraient pas d'agir avec vivacité. J'y mettrai plus de chaleur que la vieillesse n'a de glace. En un mot, monsieur, vous pouvez disposer entièrement de votre très humble, etc.

XXVI.

A M. DE MARMONTEL.

22 décembre.

On dit, mon cher successeur, que vous vous mariez. Ce n'est point en cela que vous êtes mon successeur : il ne m'a jamais appartenu de donner des exemples en amour. Si la nouvelle est vraie, je vous en fais mon compliment; si elle est fausse, je vous en félicite encore.

Je vous envoie une petite édition de *la Tactique*, bonne ou mauvaise, qu'on dit faite à Lyon. Il y a un petit mot pour notre ami Clément et pour notre ami Sabatier. Il est vrai que ces cuistres ne méritaient pas de se trouver en bonne compagnie; mais ils n'y sont que comme des chiens qu'on chasse d'une église.

Ce clément ne cesse de vous attaquer dans les admirables lettres qu'il m'adresse. Est-ce que vous ne replongerez pas un jour ce polisson dans le bourbier dont il s'efforce de se tirer.

Je ne sais si vous avez reçu deux petits billets que je vous avais écrits, et que j'avais adressés imprudemment dans la rue des Marais.

Marié ou non, conservez un peu d'amitié pour un vieux malade qui ne cessera de vous aimer que quand il ne sera plus.

XXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 décembre.

Quoique je n'aie rien d'intéressant à vous dire, madame; quoique je n'aie aucune nouvelle à vous mander ni de la Suisse, ni de Genève, ni de l'Allemagne; quoi-

qu'on m'écrive que vous vous divertissez, que vous donnez à souper la moitié de la semaine, et que vous allez souper en ville l'autre moitié; quoique d'ordinaire je ne puisse prendre sur moi d'écrire une lettre sans avoir un sujet pressant de le faire; quoique mes journées soient remplies par des occupations qui m'accablent, et qui ne me laissent pas un moment, il faut pourtant vous écrire, dussé-je vous ennuyer.

Je ne veux pas vous conter l'aventure d'une jeune fille amoureuse d'un aveugle; j'ai prié madame Necker de vous la dire, et elle s'en acquittera bien mieux que moi; mais je ne peux réprimer l'impertinence que j'ai de vous envoyer un des cailloux de mon jardin, puisque vous m'avez ordonné de jeter les pierres de mon jardin dans le vôtre.

Ce caillou est fort plat, mais heureusement il est fort petit [1]. Je l'ai jeté à la tête d'une dame qui était tout émerveillée que je fusse assez fou pour faire encore des vers dans un âge où l'on ne doit dire que son *In manus*.

Pardonnez-moi donc la liberté grande de mettre à vos pieds cette sottise. Il y a pourtant, dans cette pauvreté, je ne sais quoi de philosophique et d'assez vrai, mais ce n'est rien de dire vrai, il faut le bien dire : et puis cela n'est bon que pour ceux qui ont lu *Tibulle* en latin, et vous n'avez pas cet honneur. Le marquis de La Fare a traduit assez heureusement cet endroit:

Que je vive avec toi, que j'expire à tes yeux;
Et puisse ma main défaillante
Serrer encor la tienne en nos derniers adieux!

[1] Ce sont les stances qui commencent ainsi:

Eh quoi! vous êtes étonnée, etc.

Voy. tome XVI, page 456.

Le latin est bien plus court, plus tendre, plus énergique, plus harmonieux. M. de La Fare n'avait que soixante-quatre ans quand il fesait ces vers.

Je dois me taire en vers et en prose; mais, en me taisant, je vous serai toujours très vivement attaché. Je ferai des vœux pour que vous viviez beaucoup plus longtemps que moi, pour qu'une santé parfaite vous console de ce que vous avez perdu, pour que vous jouissiez d'un excellent estomac, pour que vous soyez aussi heureuse qu'on peut l'être dans un monde où les douleurs et les privations sont d'une nécessité absolue.

XXVIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

24 décembre.

Je suis charmé, monsieur, d'apprendre qu'on a traduit en anglais *la Félicité publique;* car on pourrait bien prendre ce livre pour l'ouvrage de quelque Anglais comme Locke ou Addison. Je le lirai certainement en anglais pour éclaircir mes doutes sur l'auteur.

A l'égard de la traduction allemande, je ne sais pas assez cette langue pour en juger. Je lisais autrefois le *Zeitung*, et encore avec assez de peine; mais j'ai tout oublié. C'est assurément la marque d'un bon livre d'être traduit partout. Pour la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui en France, ils ne seront jamais traduits qu'en ridicule. Je ne savais pas que vous eussiez honoré père Adam d'un petit mot de lettre, ou je l'avais oublié, et je vous en demande pardon.

Je n'espère pas, monsieur, avoir l'honneur et la consolation de vous revoir une seconde fois. Je suis dans un âge et dans un état qui ne me permettent pas de m'en

flatter; mais si jamais le hasard vous ramenait vers nos quartiers, je vous demanderais en grace de daigner vous détourner un peu pour passer à Ferney. Je n'ai point assez joui de l'honneur que vous m'avez fait, je ne me suis point assez expliqué avec vous, je ne vous ai pas assez entendu; je voudrais réparer mes fautes avant de partir.

Je vous souhaite, monsieur, une félicité telle que l'auteur de *la Félicité publique* la mérite. On dit que le bonheur est une chose fort rare; et c'est par cette raison-là même que je le crois fait pour vous.

Agréez, monsieur, les respectueux sentimens, etc.

XXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Mon cher ange, votre lettre du 19 décembre me confirme dans les soupçons que j'avais depuis long-temps. Je n'ai point reçu celle que vous m'avez écrite par M. de Varicourt qui a été très long-temps malade. L'homme dont vous me parlez commence à être connu; je n'ai autre chose à faire qu'à me taire.

J'ai lu cette pauvre *Orphanis*. Cela est très digne du siècle où nous sommes. Tout me dégoûte du théâtre, et pièces et comédiens. Sans Lekain, il faudrait donner la préférence à Gilles, sur le Théâtre-Français.

Il ne me reste plus qu'à cultiver mon jardin après avoir couru le monde : mais malheureusement on ne cultive point son jardin pendant l'hiver, et cet hiver est furieusement long entre les Alpes et le mont Jura. Il faut donc mourir sans vous avoir revu et sans vous avoir embrassé.

Je n'ai pour ma consolation qu'un procès très désagréable que me fait un polisson de Genève, au sujet d'une petite terre auprès de Ferney que j'avais achetée de lui pour madame Denis.

Voici dans mes détresses une autre petite affaire que je confie à votre générosité.

La Harpe me paraît être dans une situation assez pressante, et je n'ai pas de quoi l'assister, parce que M. le duc de Virtemberg ne me paye plus, et que M. Delaleu est considérablement en avance avec moi. Si vous pouviez donner pour moi vingt-cinq louis à La Harpe, vous me feriez un plaisir infini. On dit qu'il a fait une excellente tragédie des *Barmécides*. L'avez-vous vue? en êtes-vous aussi content que lui?

Je ne sais s'il sera jamais un grand tragique; mais il est le seul qui ait du goût et du style; c'est le seul qui donne des espérances, le seul peut-être qui mérite d'être encouragé, et on le persécute.

Si les vingt-cinq louis vous gênent, mandez-le-moi hardiment.

J'ai lu tous les Mémoires de Beaumarchais, et je ne me suis jamais tant amusé. J'ai peur que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde. Que de friponneries, ô ciel! que d'horreurs! que d'avilissement dans la nation! quel désagrément pour le parlement! que mon Caton d'abbé Mignot est ébouriffé! Il vaudrait mieux manger en paix de meilleurs petits pâtés que n'en fesait l'empoisonneur Mignot, qu'il a plu à messieurs les auteurs des *OEufs rouges*, et à M. Clément, de faire passer pour son grand-père. M. Clément imprime cette belle généalogie dans une des lettres qu'il me fait l'honneur de m'écrire avec une permission tacite. Encore une fois, nous sommes dans un étrange temps. Dieu

soit béni! la tête m'en tourne. Je me mets, au milieu de mes frimas, sous les ailes de mes anges.

XXX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 janvier 1774.

Je reçois votre lettre du 26 de décembre, mon cher ami. Il y a bien long-temps que je ne vous avais écrit: j'ai mal fini et mal commencé l'année; mes maux ont augmenté, et la force de les supporter diminue.

Nous avons, pour m'achever de peindre, un procès très considérable, très désagréable, très impertinent à soutenir contre celui qui nous avait vendu l'Ermitage, et qui veut y rentrer au bout de quatorze ans. Vous voyez que le pèlerinage de cette vie n'est pas semé de roses, et que les dernières journées de la route sont presque toujours les plus épineuses. Vous ne laissez pas de rencontrer aussi quelque mauvais chemin au milieu de votre carrière, mais vous vous en tirerez heureusement. La pépie de votre serin se guérira par la nature et par vos soins, plus que par l'art des médecins. Il y a cent exemples de personnes qui ont vécu très long-temps avec des humeurs erratiques, qui tantôt causent des migraines, tantôt des pertes de sang qui affectent la poitrine, et qui enfin se dissipent d'elles-mêmes.

J'ai toujours été très persuadé que tous les remèdes picotans et agissans ne valaient rien pour notre cher serin, dont le sang n'est que trop vif et trop allumé. Ce principe me fait croire que les eaux minérales, de quelque nature qu'elles soient, lui seraient très dangereuses; elles ont tué madame d'Egmont. Il m'est évident qu'il n'y a de convenable que le régime. Le sang circule tout

entier dans le corps humain six cents fois par jour ; la médecine consiste donc à ne point charger cette rivière de sang, qui nous donne la vie, de particules étrangères qui ne sont faites ni pour nourrir ni pour laver notre corps. De petites purgations très légères, de temps en temps, aident la nature qui cherche toujours à se dégager; mais il ne faut jamais la surcharger ni l'irriter : voilà pourquoi j'ai toujours eu une secrète aversion pour la liqueur rouge de votre médecin suisse, et beaucoup de mépris pour un homme qui n'ose pas vous dire quel remède il vous donne. La ridicule charlatanerie de deviner les maladies et les tempéramens par des urines est la honte de la médecine et de la raison. Je ne voulus pas vous dire ce que j'en pensais, parce que je vous vis trop préoccupé. J'espérais que la bonté du tempérament de notre serin le soutiendrait contre le mal que la liqueur rouge du Suisse pourrait lui faire; mais enfin, puisque vous êtes débarrassé de ce remède dangereux, je puis vous parler avec une entière liberté.

J'ai mangé un de vos petits ortolans. Je me flatte que le petit serin deviendra aussi gras qu'eux dès qu'il sera un peu tranquille. C'est l'inquiétude, c'est le changement continuel de médecins, c'est le passage rapide d'un régime à un autre qui diminue l'embonpoint; et la tranquillité rend ce que l'inquiétude a ôté.

Je vous embrasse tous deux avec tendresse, et je vous donne rendez-vous au printemps dans votre charmante petite cage de Ferney.

Il n'y a rien de nouveau, excepté la nouvelle année que je vous souhaite très heureuse.

Vous savez sans doute que le parlement a décrété son membre pourri, le sieur Goëzmann. Les mémoires de Beaumarchais sont ce que j'ai jamais vu de plus singulier,

de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à la fois, et les terrasse comme Arlequin sauvage renversait une escouade du guet. Cela vous amuserait beaucoup, si vous aviez le temps de vous amuser [1].

Adieu; je vous écris de mon lit dont je ne sors presque plus.

XXXI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

6 janvier.

Mon cher ami, j'ai déja répondu à votre avant-dernière lettre, et j'ai adressé la mienne à Pézénas : peut-être ai-je mal fait; mais vous avez sans doute donné ordre qu'on vous renvoyât à Montpellier toutes vos lettres.

Je réponds aujourd'hui, autant que je le peux, à votre lettre du 31 de décembre. Je dis autant que je le peux, car je suis très malade. J'ai chez moi, depuis quelques jours, M. d'Hermenches qui a amené avec lui mademoiselle sa fille, et une autre demoiselle qui est aussi sa fille d'une autre façon que celle qui est autorisée dans nos pays occidentaux. Mon état m'empêche de les voir, mais il ne m'empêche pas de vous écrire. Je surmonte pour vous tous mes maux.

Vous ne savez pas encore l'aventure de deux jeunes

[1] Les gens du monde s'étonnaient des tons variés de l'auteur des Mémoires, dont la gaieté n'était pourtant qu'un raffinement de mépris pour tous ses lâches adversaires. D'ailleurs il savait bien qu'il n'avait à Paris que ce moyen de se faire lire : changeant de style à chaque page, égayant les indifférens, frappant au cœur des gens sensibles, et raisonnant avec les forts, au point qu'on commençait à croire que plusieurs plumes différentes travaillaient au même sujet.

dragons qui, ayant fait de sérieuses réflexions sur les malheurs de cette vie, se sont tués chacun d'un coup de pistolet, le jour de Noël, dans un cabaret, à Saint-Denis, après avoir soupé amicalement ensemble, et après avoir signé un beau Mémoire très philosophique, contenant les raisons qu'ils ont eues de disposer de leur personne, étant encore mineurs. On a envoyé leur Mémoire au roi. Je ne les imiterai pas, quoique je sois plus en droit qu'eux de finir ma vie qui m'est à charge depuis fort long-temps. Je trouve plus honnête de savoir souffrir.

Je vous ai dit ce que je pensais sur le médecin des urines et sur ses maudites fioles rouges. Il est absurde qu'on sache ce qu'un cuisinier nous sert à souper, et qu'on ne sache pas ce qu'un prétendu médecin nous sert quand nous sommes malades. Cet excès d'impertinence et d'insolence allemande n'est pas tolérable, et je n'y pense point sans être en colère.

M. Lamure est un homme très sage et très savant, et plus capable que personne de vous donner de bons conseils. J'espère qu'il nous renverra notre cher serin au mois d'avril. J'espère tout du courage de ce cher serin que vous avez tant de raison d'aimer, et à qui je suis presque aussi attaché que vous-même. J'espère dans son régime et dans les ressources infinies de la nature. En vérité, si je pouvais me remuer, j'irais vous voir tous les deux, et je reviendrais à Ferney avec vous.

Nous recommandons M. Mallet à notre gros doyen des conseillers-clercs.

Je vous embrasse tous deux bien tendrement de mes faibles bras.

XXXII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

6 janvier.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, oublie tous ses maux en recevant une lettre de vous. Je vous suis très obligé des deux Catons dragons. S'ils m'avaient consulté, je leur aurais conseillé d'attendre du moins jusqu'au lendemain. On n'a pas toujours en se réveillant le matin les mêmes idées qu'on avait en buvant bouteille; mais enfin l'affaire est faite, et il n'y a plus de conseil à leur donner. Je serais plus en droit que ces messieurs de faire une pareille escapade; mais j'aime mieux faire *la Tactique* (que vous me demandez) quand j'ai un moment de santé. Voici donc cette *Tactique;* voici encore ce petit extrait que vous voulez d'un ouvrage intitulé *Fragmens.*

Il faut que cet abbé Sabatier, dont il est question dans l'article xv, soit un des plus grands fous du Languedoc, et un des plus grands fripons de l'église de Dieu.

J'ai espéré long-temps de ne point mourir sans avoir l'honneur de vous revoir encore. Je me console si vous êtes heureux à Versailles. Je fais mille vœux pour la continuation de votre prospérité, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

XXXIII.

A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Janvier.

Monsieur, je suis avec vous comme le coq à qui on donna une perle; il dit qu'on lui fesait trop d'honneur,

et qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet. Je suis très indigne du beau Mémoire que vous m'avez envoyé sur la désertion, mais j'en sens tout le prix; et quoiqu'il ne m'appartienne pas de dire mon avis sur une chose si importante et si éloignée de mes connaissances, j'ose pourtant être entièrement de votre opinion.

Ce sont les moines qui devraient déserter en foule, et ce sont les soldats qui devraient rester avec leurs colonels; cependant c'est parmi nous tout le contraire. La raison en est que les moines sont animés par trois motifs qui manquent aux soldats, l'enthousiasme, l'espérance et la cuisine.

Les soldats suédois avaient l'espérance avec Charles XII, et son enthousiasme guerrier. Les Anglais se nourrissent, dit-on, mieux que les autres.

Tous ces gens-là d'ailleurs croient avoir une patrie; et vous savez qu'en général le soldat français est accusé de n'en point avoir, d'être fort raisonneur, inconstant et pillard. Personne n'est plus entouré de déserteurs que moi; ils passent tous par Ferney pour aller en Suisse, à Genève et en Savoie, et ils reviennent à Ferney mourant de faim. On en composerait une armée plus nombreuse que celles qui ont été commandées par les Condé et les Turenne. Ce fléau cessera peut-être quand on cessera d'avilir le métier. M. le marquis de Monteynard a déja fait dans ce dessein la plus belle opération qui ait été tentée encore, et j'ose croire que depuis cette époque la désertion est moins fréquente.

Madame Denis est infiniment flattée de votre souvenir, et je suis bien consolé dans ma vieillesse et dans mes maladies par les bontés que vous voulez bien avoir pour moi.

XXXIV.

A M. LE COMTE DE S....,

QUI LUI AVAIT ÉCRIT A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN.

Je suis vieux, aveugle et sourd. Ainsi, monsieur, je ne vois ni n'entends plus ce qu'on peut dire et faire contre moi. Votre estime me dédommage du tort que me font mes ennemis. Ces messieurs m'ont pris pour ainsi dire au maillot, et me poursuivent jusqu'à l'agonie. Vous avez raison, monsieur, de me donner des conseils si honnêtes contre les premiers mouvemens de la vengeance. On n'en est pas le maître; mais plus elle est vivement sentie, moins elle est durable, tant le moral dépend du physique de l'homme, presque toujours borné dans ses vices comme dans ses vertus. Est-ce qu'on ne peut écraser un insecte qui nous jette son venin, sans commettre le péché de la colère, si naturel et si condamnable? Conservez, monsieur, cette aimable philosophie qui fait plaindre les méchans sans les haïr, et qui vient si poliment adoucir les tourmens de ma caducité dans ma solitude. Sur les bords de mon tombeau, j'oppose à mes persécuteurs l'honneur de votre amitié. J'en mourrai plus tranquille.

XXXV.

A M. DE MARMONTEL.

A Ferney, 15 janvier.

Vous m'avez envoyé, mon cher ami, un opéra qui me paraît précisément ce qu'il faut aujourd'hui. C'est un spectacle charmant, c'est un dialogue coupé, ce sont des vers délicieux, faits pour la musique. Partout du

sentiment et des tableaux; partout des graces; Grétry vous a bien des obligations.

Je vous avais prié de faire de *jolis riens*, et au lieu de m'accorder ma requête, vous faites de très jolies choses. Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait imprimer *le Spinosa* de ce coquin de Sabatier; c'est qu'il ne me convient pas d'être l'éditeur de *Spinosa*. Je veux bien qu'on sache que ce calomniateur compose des poisons; mais ce n'est pas à moi de les faire débiter. Je ne crois pas qu'il y ait un plus lâche maraud que ce Sabatier.

Vous me ferez grand plaisir de me dire s'il est vrai que notre confrère l'abbé de Laville soit nommé directeur des affaires étrangères, et qu'il soit évêque *in partibus infidelium*. Cela serait plaisant; mais rien ne doit étonner.

Vous êtes donc comme celui qui avait envie de se marier tous les matins, et à qui l'envie en passait l'après-dîné? Bonsoir, mon très cher successeur.

XXXVI.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

17 janvier.

M. Misopriest, monsieur, a reçu votre lettre du 2 de janvier; il a écrit sur-le-champ à sa majesté. Il lui demande très instamment un congé d'un an pour vous. Il est d'ailleurs instruit de votre situation, et a promis d'avoir soin de vous. M. Misopriest lui répond que vous lui ferez de très belles recrues dans le pays où vous devez rester quelque temps pour vaquer à vos affaires. C'est à une lieue de la Suisse, de la Savoie, de Genève

et de la Franche-Comté; vous y serez aussi en sûreté qu'à Vesel.

Ne vous adressez ni à père ni à frère. Si vous avez besoin de quelque argent pour aller de Vesel à Genève, vous pourrez en prendre, sur cette simple lettre, chez M. Marc-Michel Rey, à Amsterdam, qui, sur ma signature (*Voltaire*), vous fournira ce petit viatique avec sa générosité ordinaire, et auquel je rembourserai sur-le-champ cet argent par la voie de Genève. Vous n'aurez pas la plus légère dépense à faire dans le château de Ferney. C'est à vous à voir, monsieur, si vous voulez écrire aussi au roi. Je lui demande un congé d'un an; je lui promets des recrues [1]; je lui parle de la passion que vous avez pour son service. Tout serait manqué s'il nous refusait ce congé. C'est de là que dépend votre destinée, à laquelle je m'intéresse bien vivement.

XXXVII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

27 janvier.

Le vieux malade, monsieur, vous remercie d'abord de vos *Trois Rois*. On n'a jamais parlé d'eux plus convenablement ni plus gaiement. L'aventure de Tours est dans un autre goût [2]; c'est du Crébillon tout pur. Il est vrai que nous avons dans la sainte Écriture une aventure à peu près pareille. Le patriarche Juda, ayant couché avec sa belle-fille, et lui ayant fait un enfant,

[1] Le roi non seulement dispensa M. de Morival de faire des recrues, mais encore lui recommanda de ne s'occuper que de ses affaires particulières, et lui donna un congé illimité.

[2] Un habitant de Tours, salpêtrier de profession, avait tué sa fille de trois balles dans la poitrine, après lui avoir fait un enfant.

la condamna à la mort; mais la sentence ne fut pas exécutée. Si Amnon coucha avec une de ses sœurs, il ne lui donna ensuite que des coups de pied au cul, et ne la tua point. Je ne croyais pas les Tourangeaux si méchans.

Je ne sais si je vous ai conté qu'il y a environ cinquante à soixante ans que je trouvai à Tours un procureur du roi qui me dit : *Je ne suis pas du pays; mais, en passant par Tours, il y a vingt-cinq ans, je trouvai le peuple si bon, que j'y fixai mon séjour; et, depuis que j'y suis, il ne m'est pas passé un seul procès criminel par les mains.*

Je répétais un jour ces paroles à une Tourangeote, et lui disais : Voyez un peu, madame, il y a vingt-cinq ans qu'il ne s'est commis un crime à Tours. Elle me répondit : *Est-ce qu'il s'en serait commis auparavant?*

Je suis fondé, sur la réponse de cette bonne femme, à croire que votre salpêtrier n'est point Tourangeau, et que c'est quelque coquin, parent de Fréron ou de l'abbé Sabatier, qui s'est allé établir à Tours. C'est une chose que je veux approfondir.

Pour vos quatre ensorcelés [1], il y a un petit opéra comique des ensorcelés beaucoup plus plaisant que ces quatre imbécilles. Je suis plus ensorcelé qu'eux, car le diable me berce continuellement, afflige mon corps et se moque de mon ame; c'est ce qui fait que je vous écris une si courte lettre, et que je réponds si mal à toutes vos bontés.

Je finis en vous assurant que, mort ou vif, je suis à vos ordres.

[1] Une famille entière auprès du Rainci, maison à M. le duc d'Orléans, se disait ensorcelée; et comme la chose était bien absurde, elle fut crue, et crue par la meilleure compagnie, en 1774.

XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 janvier.

Je n'ai pu remercier plus tôt mon cher ange de toutes ses bontés. Je ne suis pas toujours le maître de mon temps. J'ai été assez violemment malade huit jours de suite, et dans cet état-là on ne songe guère ni aux Africains, ni aux anciens Romains; mais je songe toujours à mon cher ange.

Je ne sais pas trop ce que c'est que ces petites familiarités dont vous me parlez. Vous me ferez grand plaisir de m'en instruire quand vous aurez un moment de loisir.

Je n'ai reçu qu'une lettre assez vague de la part de La Harpe. Je suis si peu informé, qu'on ne m'a pas même mandé si c'est Molé qui joue Scipion. On dit qu'il n'est pas fait pour jouer seulement le rôle d'un page. Je ne le connais point du tout; je m'en rapporte à ce que vous en pensez.

Lekain m'écrivit il y a quelque temps. Voulez-vous bien me permettre de mettre ma réponse dans votre paquet?

Tout le monde dit qu'il s'est surpassé dans le rôle de Massinisse. Je ne crois pourtant pas que cette pièce ait un succès durable. Celle de Mairet était ridicule, celle de Corneille ne valait rien du tout, et celle-ci ne vaut pas grand'chose. Le succès constant est presque toujours dans le sujet, celui de *Sophonisbe* n'est que difficile.

Je suis encore si faible, et d'ailleurs si peu instruit de l'état présent du tripot, que je ne peux vous rien dire touchant *le Code de Minos*. Cet ouvrage aurait pu passer

dans le temps où il fut fait. C'était un vaudeville moitié polonais, moitié suédois.

Je vous prie, mon cher ange, lorsque vous voudrez bien m'écrire, d'adresser dorénavant vos ordres à Gex.

Je rends grace au bon Dieu de ce que madame d'Argental se porte mieux.

XXXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 janvier.

Je commence par vous dire, monseigneur, que de tous mes confrères de quatre-vingts ans, je suis sans contredit le plus fou, puisque je donne, à mon âge, des pièces de théâtre. Ceux qui ont fait une cabale contre *Sophonisbe* sont des jeunes gens qui sont encore plus fous que moi. Le dévot sexe féminin, qui prétendait que l'auteur de la nouvelle *Sophonisbe* n'est pas assez pieux, était encore plus fou que tout le reste, surtout si on ajoutait deux lettres à cette belle épithète de fou.

J'avais imaginé que cette bagatelle pourrait être une occasion de faire parler de ce que vous savez; et c'est encore une autre espèce de folie : car, après tout, la sagesse consiste à savoir vivre et mourir en paix où l'on est.

Il m'est venu, ces jours passés, un Russe infiniment aimable, qui a gouverné pendant quinze ans despotiquement un empire de deux mille lieues de long, et qui me paraît avoir la triste folie de n'être point heureux. J'ai conclu de là qu'il ne faut ni courir après des chimères ni les regretter.

A propos de chimères, je n'ai jamais su quels acteurs jouaient dans *Sophonisbe*, excepté Lekain. Je ne con-

nais personne des sénateurs et des sénatrices du tripot. C'est vous qui avez la bonté de m'apprendre que Brizard a joué Lélie; je ne sais pas encore qui a joué Scipion.

Je ne savais pas qu'une première représentation fût un jour de bataille, ni qu'il fallût prendre ses postes et avoir un mot de ralliement; mais puisque vous avez daigné faire la guerre pour moi, et me traiter comme la ville de Gênes, permettez-moi de vous en faire mes très humbles et très sincères remerciemens.

Je vous avais mandé qu'on m'avait écrit d'abord qu'on ne vous rendait pas justice dans l'histoire du maréchal de Saxe; mais, ayant vérifié le contraire le lendemain, je vous écrivis qu'on vous rendait toute la justice qui vous était due. Ce que j'avais écrit sur la bataille de Fontenoi, sous les yeux de M. d'Argenson, et d'après les lettres de tous les officiers, s'est trouvé entièrement conforme à ce qu'en dit M. d'Espagnac. Il est vrai qu'il ne dit pas tout; il supprime l'ordre donné, deux fois de suite, par le maréchal de Saxe, d'évacuer le poste d'Antoin; mais s'il fait des péchés d'omission, il me paraît qu'il n'en fait point de commission.

J'ai répondu, je crois, à tous les points de la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Il ne me reste qu'à attendre doucement le temps où je pourrai venir faire ma cour à mon héros, dans son royaume. Je vous prierai de me recommander au meilleur apothicaire de Bordeaux : j'ai plus besoin de ces messieurs que de tous les rois de l'Europe. Il y a près de quatre-vingts ans que mon sort dépend absolument d'eux. Parmi tout ce qui vous distingue des autres hommes, je ne compte pas pour peu de chose l'habileté que vous avez eue de vous mettre au dessus de tous les apothicaires, en étant un bon chimiste, et en étant votre médecin à vous-même.

Puisse ce bon médecin conserver très long-temps la vie de mon héros, et le tenir toujours en état de goûter tous les plaisirs! car mon héros est né pour eux, aussi bien que pour la gloire; ses bontés font ma plus grande consolation.

Agréez le tendre respect du vieux malade.

XL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 janvier.

Dès que j'ai reçu la lettre où mon cher ange m'ordonne de lui envoyer des *Fragmens indous et français*, sous l'enveloppe de M. de Sartine, j'ai pris sur-le-champ cette liberté avec confiance. Le paquet part à la garde de Dieu. Il vaut mieux prendre des libertés avec M. de Sartine qu'avec l'hippopotame [1].

Je ne conçois pas comment on a pu afficher dans Paris, sous mon nom, la *Sophonisbe* de Mairet. Je n'ai jamais donné cet ouvrage que comme celui de Mairet, un peu retouché, pour engager les jeunes gens à refaire les belles pièces de Corneille, comme *Attila*, *Agésilas*, *Pertharite*, *Théodore*, *Pulchérie*, *la Toison d'or*, *etc.*

En donnant *Sophonisbe* sous mon nom, on a réveillé la racaille. J'oserais penser qu'il ne faut ni précipiter la retraite, ni laisser languir les représentations, mais prendre un juste milieu, afin que Lekain ait une rétribution honnête.

Je persiste à croire que Beaumarchais n'a jamais em-

[1] M. de Voltaire désigne Marin par ce mot pris des Mémoires de Beaumarchais.

poisonné personne, et qu'un homme si gai ne peut être de la famille de Locuste[1].

Je suis bien embarrassé avec mes Génois et mon marquis Viale. Dieu vous garde d'établir jamais une colonie! c'est une terrible entreprise : M. l'abbé Terrai même y serait un peu embarrassé.

Je baise les ailes de mes anges.

XLI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 février.

Je me flatte, mon cher ami, que madame de Florian n'est pas réduite à garder le lit comme moi; il y a très long-temps que je ne sors du mien qu'à huit heures du soir. Il faut espérer que le petit serin reviendra au prin-

[1] Cette opinion de M. de Voltaire produisit dans le temps une assez plaisante anecdote. Si elle a trouvé place ici, c'est qu'elle peint à la fois le temps, les mœurs, les caractères. On jouait aux Français *Eugénie :* un beau monsieur du parquet, après avoir bien déchiré la pièce, tomba tout à coup sur l'auteur. Entre autres choses, il raconta qu'ayant dîné ce jour-là même chez M. le comte d'Argental, il y avait entendu lire une lettre de Voltaire, lequel s'obstinait, on ne savait pourquoi, à soutenir que ce Beaumarchais-là n'avait pas empoisonné ses trois femmes. Mais, ajouta le conteur, c'est un fait dont on est bien sûr parmi messieurs du parlement.

L'homme à qui s'adressait la parole fesait de la main, en riant, signe aux voisins de ne pas interrompre; chacun se lève, il répond froidement: « Il est si vrai, monsieur, que ce misérable homme a empoisonné ses trois « femmes, quoiqu'il n'ait été marié que deux fois, qu'on sait de plus au « parlement Maupeou qu'il a mangé son bon père en salmi, après avoir « étouffé sa mère entre deux épaisses tartines; et j'en suis d'autant plus « certain, que je suis ce Beaumarchais-là qui vous ferait arrêter sur-le-« champ, ayant bon nombre de témoins, s'il ne s'apercevait à votre air « effaré que vous n'êtes point un de ces rusés scélérats qui composent « les atrocités, mais seulement un des bavards qu'on emploie à les pro-« pager, au grand péril de leur personne. »

On applaudit; le conteur court encore, oubliant qu'il avait payé pour voir jouer la petite pièce.

temps sauter dans sa cage de Ferney, que vous avez si joliment embellie, et qu'il voltigera sur les fleurs que vous avez plantées.

Pour ma maladie, elle est incurable, puisqu'elle date de quatre-vingts ans; c'est un mal qui m'empêche quelquefois d'être aussi exact que je le voudrais dans mes réponses. J'ai fini ma carrière, et le serin n'est qu'au milieu de la sienne. Vous avez tous deux de beaux jours à espérer, et moi je n'ai que deux ou trois tristes nuits à supporter. Nous passons tous comme des ombres; notre vie est comme la place d'un ministre à Versailles : aujourd'hui quelque chose, et demain rien.

Le déplacement de M. de Monteynard coupe la gorge et la bourse à notre voisin Dupuits. Ce ministre l'avait employé deux années de suite sans le payer; il a fallu qu'il empruntât pour servir, et le voilà ruiné. Quand un rocher tombe, il entraîne toujours mille petites pierrailles dans sa chute. Il ne faut compter sur rien que sur les légumes de son jardin, encore y est-on souvent attrapé.

Si on est mécontent de la terre, les aventures de mer ne sont pas plus agréables; et quoi que Labat vous dise, le vaisseau *l'Hercule* ne rapportera que des chimères. Je vois que la résignation est la seule chose qui puisse nous consoler dans ce meilleur des mondes possibles.

Je comptais, l'année passée, que Moustapha irait passer le carnaval à Venise avec Candide, mais je me suis bien trompé. S'il fallait que les ministres qui ont été déplacés de mon temps allassent loger à Venise, dans le même cabaret, la place Saint-Marc ne serait pas assez grande pour leur donner à souper.

J'ai reçu tout ce que vous m'avez envoyé d'Abbeville.

On ne peut faire autre chose que ce qu'on a fait dans la dernière édition qui est achevée. On a rendu justice à M. Belleval, et le public ne s'en soucie guère. Tout passe, tout s'oublie, tout s'anéantit. Le déluge fit autrefois beaucoup de bruit, et actuellement on n'en parle plus que pour en rire. *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité.*

Regardez, je vous prie, ma tendre amitié pour vous et pour le serin comme une réalité.

XLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 février.

Il y a long-temps, mon cher ange, que je voulais vous écrire, je ne l'ai pas pu; j'ai eu une violente secousse de mes maux ordinaires, qui se sont tournés à l'extraordinaire. Je n'ai point appelé de médecin; on meurt sans eux, et on guérit sans eux. A présent que je respire un peu, et que j'ai lu le quatrième Mémoire de Beaumarchais, il faut que je vous ouvre mon cœur.

Il y a long-temps que M. le marquis de Condorcet m'avait un peu dessillé les yeux sur Marin, et m'avait même donné quelques inquiétudes, en me priant très instamment de ne lui jamais écrire par un tel correspondant. M. de Condorcet me parlait de cet homme précisément comme Beaumarchais en parle. Dans ces circonstances, vous m'écriviez que Marin est l'unique cause du funeste contre-temps que j'ai essuyé à propos des *Lois de Minos*, contre-temps par lequel toutes mes espérances ont été détruites. Il n'est pas douteux qu'en effet ce ne soit Marin qui ait vendu la mauvaise copie au libraire Valade.

Vous voyez dans quel précipice cette perfidie mercenaire m'a plongé. Je me doutais déja de ses manœuvres et de son avidité, par les plaintes qu'il m'avait faites de ce que vous aviez bien voulu faire partager entre Lekain et lui le produit de je ne sais plus quelle tragédie : tout me paraît éclairci. Je me rappelle même que M. de Sartine en était instruit, quand il me conseilla de ne pas pousser plus loin l'affaire de Valade, et de ne pas exiger qu'il nommât le traître : tout cela m'accable. Je vois toujours avec horreur de quoi certaines gens de lettres sont capables. J'ai le cœur gros, et pourtant il est bien serré.

Beaumarchais m'envoyait ses Mémoires, et je ne le remerciais seulement pas, ne voulant point que Marin, sur lequel je n'avais encore que des soupçons, et auquel je confiais encore tous mes paquets, pût me reprocher d'être en correspondance avec son ennemi. Il faut vous dire encore que Marin étant bien reçu chez M. le premier président (du moins avant le quatrième Mémoire), j'écrivis à madame de Sauvigni que je ne voulais pas seulement remercier Beaumarchais de ses factums, parce que j'étais l'ami de Marin.

Je lis et je relis ce quatrième Mémoire; j'y vois les imprudences et la pétulance d'un homme passionné, poussé à bout, justement irrité, né très plaisant et très éloquent. Il me persuade tout ce qu'il dit; il me développe surtout le caractère et la conduite de Marin; et par le tableau qu'il fait de cet homme, il me confirme ce que vous m'en avez appris[1].

Vous me demanderez quel est le résultat de ma lettre; le voici : c'est premièrement de vous supplier de me

[1] M. de Voltaire ne connaissait pas encore, même de vue, M. de Beaumarchais, lorsqu'il écrivit cette lettre.

dire franchement ce qu'on pense de Marin dans Paris; secondement, de vouloir bien m'apprendre s'il est vrai qu'il soit encore en crédit auprès de M. le premier président et de M. de Sartine, et quelle est sa situation auprès de M. le duc d'Aiguillon. Vous pouvez en être informé; et il n'y a que vous dans le monde à qui je puisse le demander. N'allez pas me dire que je suis trop curieux, car je vous jure que j'ai raison de l'être. Ce Marin m'a plusieurs fois embâté; il se fesait fort de réussir en tout; il me protégeait réellement. Enfin j'ai besoin d'être instruit, mon cher ange.

Je me flatte que vous ne croyez plus les contes qu'on vous a faits sur Beaumarchais, et que vous êtes détrompé comme moi. Un homme vif, passionné, impétueux, peut donner un soufflet à sa femme, et même deux soufflets à ses deux femmes, mais il ne les empoisonne pas [1].

Je vous écris hardiment par la poste, parce qu'il n'y a rien dans cette lettre, ni dans aucune autre de mes lettres, qui puisse alarmer le gouvernement; il n'y a que quelques passages qui pourraient alarmer Marin; mais s'il y a des curieux, ils ne lui en diront mot. Je change d'avis, je m'adresse à M. Bacon, substitut du procureur général. Il vous fera tenir ma lettre.

Mille tendres respects à madame d'Argental.

[1] Je certifie que ce Beaumarchais-là, battu quelquefois par des femmes, comme la plupart de ceux qui les ont aimées, n'a jamais eu le tort honteux de lever la main sur aucune. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*)

XLIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN. (A Montpellier.)

A Ferney, 26 février.

Mon cher ami, il y a long-temps que je ne vous ai écrit, et que je n'ai reçu de vos nouvelles. J'ai été si malingre, si faible, si misérable, sur la fin de cet hiver, selon ma coutume, qu'en vérité je n'existais pas. Je ne m'en occupais pas moins de l'état de votre serin, et je m'attendais, chaque poste, que vous m'en diriez des nouvelles. L'inquiétude s'est jointe à tous mes maux : je vous demande, de mon lit, si elle sort du sien, si elle se promène, si elle digère, si vous jouissez tous deux d'un beau soleil. Mon Dieu que cette vie a d'amertumes, de dangers, de malheurs de toute espèce! et que tout cela s'oublie vite, quand on se porte bien!

Je m'imagine que vous savez à Montpellier plus de nouvelles de Paris que nous autres solitaires de Ferney. Vous avez plus de monde autour de vous. J'ai pourtant eu le quatrième Mémoire de Beaumarchais; j'en suis encore tout ému. Jamais rien ne m'a fait plus d'impression; il n'y a point de comédie plus plaisante, point de tragédie plus attendrissante, point d'histoire mieux contée, et surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie. Goëzmann y est traîné dans la boue, mais Marin y est beaucoup plus enfoncé; et je vous dirai bien des choses de ce Marin quand nous nous verrons[1].

Toute la famille d'Étallonde est certaine que Belleval est la première cause de l'affreuse catastrophe du che-

[1] Un homme disait dans un souper que Goëzmann et Marin savaient où l'on fesait les Mémoires que ce Beaumarchais s'attribuait; celui-ci répondit gaiement : *Les maladroits qu'ils sont! que n'y font-ils faire les leurs?*

valier de La Barre; mais elle dit qu'elle s'est brouillée depuis avec le procureur du roi, et qu'alors il a changé d'avis. On ajoute que ses enfans sont avantageusement mariés, et qu'ils ont de la considération dans leur province. Ce sera donc pour eux qu'on rétablira la réputation du père, dans la nouvelle édition qui est presque achevée. Goëzmann et Marin auront, dit-on, plus de peine à rétablir la leur.

Adieu, mon cher ami; mandez-moi, je vous prie, tout ce que fait le serin. Je ne sortirai de ma chambre que quand elle sera dans sa jolie cage du petit Ferney.

XLIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 mars.

J'aurais bien voulu remercier plus tôt mon héros de sa très aimable et très plaisante lettre; mais pour écrire il faut exister. La fin des hivers m'est toujours fatale. On dit que les Romains ne donnèrent le nom de février au mois dont nous sortons qu'à cause de la fièvre. J'ai été traité comme un ancien Romain; c'est peut-être parce que je me suis avisé de refaire *Sophonisbe*. Il ne faut point chanter avec une vieille voix enrhumée.

C'est à mon héros à briller toujours dans sa belle et noble carrière. Son esprit et son corps ne vieilliront point. Il y a des êtres pour qui la nature a été prodigue aux dépens du pauvre genre humain. Mon héros est de ce petit nombre des élus. Le voilà d'ailleurs assez bien établi dans le monde par lui-même et par les siens. Je voudrais bien savoir ce que pensent MM. Gratau, Martinau, Lardeau, Quatrehommes, Quatresous, quand ils voient celui qu'ils ont entaché si bien détaché et si net.

On me dit que vous préférerez le gouvernement de notre bonne ville où vous êtes né à celui du prince Noir; que vous voulez jouir du palais que vous avez embelli; que vous voulez rester au centre de votre gloire. Soit : partout où vous serez, vous régnerez, et je serai toujours votre fidèle sujet.

On m'a un peu alarmé pour ma *Sémiramis du Nord;* mais les Ninias ne reparaissent que dans l'élégante tragédie de Crébillon ou dans la mienne. Elle-même m'a écrit une lettre tout-à-fait plaisante sur la résurrection de son mari. C'est une dame unique; elle se joue d'un empire de deux mille lieues, et fait mouvoir cette énorme machine aussi aisément qu'une autre femme fait tourner son rouet.

J'aurais bien voulu voir son conseil de législation, dans lequel elle rassemble des chrétiens de toute secte, des musulmans et des païens. Elle a auprès d'elle deux jeunes chambellans, dont l'un est un jeune comte de Schouvalof qui fait des vers français mieux que toute votre Académie. Diderot croit être à Versailles dans les beaux jours de Louis XIV. Vous seriez-vous douté, monseigneur, il y a quarante ans, que Pétersbourg serait une ville toute française? Si vous preniez parti pour le Turc, ce serait attaquer votre parti.

On prétend que vous voulez ressusciter les jésuites, à l'exemple du roi de Prusse. J'ajouterai cela au chapitre des contradictions qui règnent dans ce monde. Je commence à croire qu'on me donnera un évêché.

Je bavarde trop pour un vieux malade. Il faut aimer son héros, mais il ne faut pas l'ennuyer.

XLV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

7 mars.

L'octogénaire de Ferney est malade, et ne peut écrire de sa main; le jeune Wagnière est malade, et ne peut prêter sa main à l'octogénaire : il emprunte donc une troisième main pour demander comment on se porte à Montpellier : il subsiste de l'espérance de revoir les deux voyageurs au mois d'avril. M. de Florian sait, sans doute, que Goëzmann et Beaumarchais sont jugés, et que le public n'est point content. Le public, à la vérité, juge en dernier ressort; mais ses arrêts ne sont exécutés que par la langue. Le monde a beau parler, il faut obéir [1].

La Chalotais obéit quand la maréchaussée le traîne en prison à Loches, à l'âge de soixante-quatorze ans, pissant le sang, écorché de gravelle.

Pour madame de Montglat que la maréchaussée conduisait à Montpellier, pour aller pleurer ses péchés dans un couvent, elle n'a point obéi : elle a pris, pendant la nuit, un cheval de la maréchaussée même, et s'est échappée au grand galop, en corset et en jupon, tenant d'une main sa boîte de diamans, et de l'autre la bride de son

[1] Les juges restèrent assemblés depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Il y eut de très grands débats; enfin la rage l'emporta : M. de Beaumarchais fut blâmé. Monseigneur le prince de Conti vint le même soir à sa porte l'inviter pour le lendemain à passer la journée chez lui; il y laissa un billet finissant par ces mots : « Je veux que vous veniez « demain; nous sommes d'assez bonne maison pour donner l'exemple à la « France de la manière dont on doit traiter un grand citoyen tel que « vous. » Trois jours après, toute la cour s'était fait écrire chez lui. (*Note du correspondant général de la Société littéraire typographique.*)

cheval. On croit que cette brave amazone se réfugie à Genève.

Le vieux malade n'a pas pu manger des perdrix rouges dont M. de Florian a régalé Ferney; mais madame Denis, plus gourmande que jamais, les a trouvées excellentes. Elle voudrait bien que les deux voyageurs de Montpellier les eussent mangées avec elle au petit Ferney.

La poste part, il faut finir cette lettre, et souhaiter le prompt retour des deux aimables voyageurs.

XLVI.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

Au château de Ferney, 8 de mars.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 22 de février : ma réponse ne peut partir que le 8 de mars. Si vous avez besoin de quelque argent pour votre voyage, je ne doute pas que M. Rey ne vous en fournisse sur ce simple billet : je connais son cœur. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un entier dévouement, votre très humble, etc. VOLTAIRE, *gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.*

Je promets rembourser sur-le-champ, par Genève, l'argent qu'il aura bien voulu prêter à M. de Morival pour son voyage. VOLTAIRE.

J'ai envoyé au roi de Prusse la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, il y a deux mois, dans laquelle vous me marquiez tout le zèle qui vous attache à son service, et toute votre reconnaissance. Il ne me reste plus qu'à trouver autant de bienveillance dans le cœur du magistrat de qui seul dépend votre affaire qui est devenue la mienne.

XLVII.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

14 mars.

Monseigneur, lorsque je pris la liberté d'implorer votre suffrage dans le conseil des finances, en faveur de la colonie de Ferney, j'eus l'honneur de vous dire que je vous importunerais bientôt pour une affaire qui n'est pas indigne de vos regards.

Il s'agit d'une grace qui dépend entièrement de vous; et vous avez rendu d'assez grands services à la couronne et à l'état pour que le roi ait en vous la plus entière confiance. Voici de quoi il s'agit.

Le roi de Prusse m'envoya à la fin d'avril un jeune officier né Français, qui est lieutenant dans un régiment à Vesel; ce jeune homme est ce que j'ai jamais vu de plus sage et de plus circonspect. Vous serez étonné, monseigneur, quand vous saurez que c'est ce même d'Étallonde d'Abbeville, qui, à l'âge de dix-sept ans, fut condamné par contumace à l'horrible supplice que subit en partie le chevalier de La Barre. Vous avez su que, depuis, les esprits ayant été calmés, le tribunal d'Abbeville eut horreur de sa procédure, et relâcha tous les autres coaccusés.

D'Étallonde, dont j'ai l'honneur de vous parler, alla servir cadet dans un régiment prussien à Vesel. Le roi de Prusse a su qui il était; il a connu ses mœurs et son mérite; il lui a donné une sous-lieutenance, et ensuite une lieutenance. Le bien que ce jeune homme héritait de sa mère ayant été confisqué, son père en a demandé et obtenu la confiscation, dont il jouit sans secourir son

malheureux fils. Dans l'état cruel où ce jeune homme se trouve, le roi de Prusse m'autorise, monseigneur, à vous prier en son nom d'accorder à d'Étallonde toutes les bontés que votre magnanimité et votre prudence croiront praticables. Je ne suis point étonné que le roi de Prusse ne veuille point être compromis ; je sens de plus qu'il me sied peut-être moins qu'à personne de solliciter une telle grace dans une affaire qui, en son temps, effaroucha tant de gens respectés.

J'ose tout remettre entre vous et le roi de Prusse, suivant ces mots de sa lettre de Postdam, du 30 de juillet : *Enfin vous en userez dans cette affaire comme vous le jugerez convenable au bien du jeune homme.*

Je ne sais rien de plus convenable que de vous implorer, de ne point paraître me mêler du sieur d'Étallonde, d'attendre tout de vos seules bontés et de me taire.

Je n'écris à personne sur cette démarche. Si vous pouvez, monseigneur, avoir la bonté de m'envoyer le parchemin scellé dont vous daignerez favoriser d'Étallonde quand vous le jugerez à propos, ce sera une faveur aussi précieuse que secrète, dont je sentirai tout le prix, d'autant plus que je m'en vanterai moins. J'ai assez de sujet de publier ce que vous doit la France, sans y mêler indiscrètement les obligations que je vous aurai.

XLVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Ferney, 16 mars.

Bienheureux ceux qui ont de la santé, s'ils sentent leur bonheur ! Tous nos voisins, et madame Dupuits et moi, nous sommes sur le grabat ; chacun est damné dans ce monde à sa façon. Pour moi, je dis dans ma chaudière :

Comment se porte le serin? viendra-t-il nous voir au printemps? restera-t-il dans la cage de M. Lamure?

J'ai prêté la quatrième *Philippique* de Beaumarchais dans Genève : donc elle ne me reviendra pas. On a imprimé tout ce procès à Lyon; M. Vasselier peut vous le faire tenir. Beaumarchais a eu raison en tout, et il a été condamné. L'arrêt ne réussit pas mieux à Paris qu'à Montpellier [1].

La colonie prospère, mais moi je suis bien loin de prospérer. Madame Denis sort en carrosse; elle va chez madame Dupuits et madame Racle, qui sont toutes deux grosses. Madame Dupuits souffre beaucoup : mais qui ne souffre pas, soit de corps, soit d'esprit? Ce monde-ci est une vallée de misère, comme vous savez. Le bonheur n'est qu'un rêve, et la douleur est réelle; il y a quatre-vingts ans que je l'éprouve. Je n'y sais autre chose que me résigner et me dire que les mouches sont nées pour être mangées par les araignées, et les hommes pour être dévorés par les chagrins : celui d'être loin de vous et du serin est bien grand pour le vieux malade.

XLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 MARS.

Ma strangurie est revenue me voir, mon cher ange; je souffre comme un damné que je suis; mais je commande à mes souffrances de me laisser dicter que j'ai bien reçu votre lettre du 11 mars; que je vous en remercie ten-

[1] Cet arrêt a été cassé d'une voix unanime, sous Louis XVI, par la grand'chambre et la tournelle assemblées, quand le vrai parlement fut rétabli dans ses fonctions. M. de Beaumarchais, rendu à son état de citoyen, fut porté par le peuple, de la grand'chambre à son carrosse, au milieu d'un concours d'applaudissemens, fondant en larmes, et presque étouffé par la foule.

drement; que je trouve vos conseils aussi sages que votre conduite, et que je les avais prévenus, quoique ma conduite n'ait jamais été aussi sage que la vôtre.

Vous savez qu'en fait d'histoire je me suis toujours défié de la foule de ces empoisonnemens dont les chroniqueurs aiment à grossir leurs ouvrages. Passe pour Britannicus; je veux bien croire que Néron lui donna une grosse indigestion à souper. Je n'aime pourtant pas trop que l'on fonde une tragédie sur un plat de champignons; et, sans les belles scènes de Burrhus et même de Narcisse, je serais de l'avis du parterre qui réprouva cette pièce aux premières représentations. Mais je ne croirai jamais qu'un fou ait empoisonné deux de ses femmes l'une après l'autre. Je crois plus volontiers aux sottises, aux absurdités, aux cabales, aux inconséquences, aux misères dont votre ville de Paris abonde.

Je n'ai jamais lu *Eugénie*. On m'a dit que c'est une comédie larmoyante. Je n'ai pas un grand empressement pour ces sortes d'ouvrages; mais je lirai *Eugénie* pour voir comment un homme aussi pétulant que Beaumarchais a pu faire pleurer le monde. On m'a dit qu'on riait encore dans Paris de l'aventure de Crispin rival.

Je vous avoue que j'ai une répugnance extrême à remercier un duc espagnol d'une chose que je dois ignorer. Ma pauvre statue m'a attiré tant d'ennemis, que je suis affligé toutes les fois qu'on m'en parle. Je m'étais bien douté que cette statue serait barbouillée par tous les gredins de la littérature. Je l'avais mandé à Pigalle, et même en vers assez plats. Toutes les fois qu'on veut trop élever un contemporain, il est sûr de trouver beaucoup de gens qui le rabaissent. C'est l'usage de tous les temps. Je fais plus de cas de votre amitié que de toutes les statues du monde, et elle me console de toutes les injures qu'on me dit.

Consolez-moi aussi de l'impertinence de ce *Taureau blanc*[1] qui court les rues de Paris. Je crains bien qu'il ne me donne de furieux coups de cornes; et à mon âge de quatre-vingts ans, il ne me sied pas de me battre contre des taureaux, comme un Espagnol. La nature et la fortune me font assez de mal sur la fin de ma vie. Cette fin sera, comme le commencement, tout entière à vous.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

L.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

27 mars.

Grand merci, monsieur, de vos nouvelles; mais cent fois plus de la manière dont vous les contez. Vous êtes comme La Fontaine; il n'inventait pas ses contes, mais il avait un style à lui. Vous devez avoir reçu l'*Histoire de l'Inde*, qui n'est pas un conte; vous devez avoir vu le *Catéchisme* des premiers brames, et vous ne m'en avez rien dit. Je vous l'adressai pourtant sous l'enveloppe de votre général des dragons.

Mes respects à M. Goëzmann. Ne vous avais-je pas bien dit qu'il n'y avait qu'un coupable dans cette belle affaire, comme il n'y avait qu'un homme amusant? Vous vous imaginiez donc que *hors de cour* signifiait justifié, déclaré innocent? et parce que vous écrivez mieux que nos académiciens, vous pensiez savoir la langue du barreau? Je vous crois actuellement détrompé. Vous savez sans doute que *hors de cour* veut dire, *hors d'ici, vilain.* Vous êtes violemment soupçonné d'avoir reçu de l'argent des deux parties. Il n'y a pas assez de preuves pour

[1] Conte en prose de Voltaire.

vous convaincre, mais vous restez *entaché*, comme disait *l'autre* [1], et vous ne pouvez plus posséder aucune charge de judicature.

Pour le blâme de Beaumarchais, je ne sais pas encore bien précisément ce qu'il signifie; pour moi, je ne blâme que ceux qui m'ennuient; et en ce sens il est impossible de blâmer Beaumarchais. Il faut qu'il fasse jouer son *Barbier de Séville*, et qu'il rie en vous fesant rire [2].

Quant à La Chalotais, je pleure. Pour vous, monsieur, je vous aime de tout mon cœur, et je suis pénétré de vos bontés pour moi.

LI.

A M. DE MAUPEOU.

Monseigneur, il est dit, dans la *Vie de Molière*, qu'il obtint de Louis XIV un bénéfice pour le fils de son médecin, dont il n'avait jamais suivi les ordonnances. Je suis encore plus rebelle à celles de mon curé; mais je ne sais si j'obtiendrai pour lui la ferme du Jong.

En attendant que M. le procureur général de Bourgogne vous envoie les informations que vous avez la bonté de demander, permettez que je vous dise ce que je sais des jésuites à qui cette ferme appartenait, et du pays barbare où je suis naturalisé.

Notre province de Gex est de six lieues de long sur

[1] *L'autre* : le parlement, qui n'ayant pu parvenir a juger M. d'Aiguillon, s'en dédommagea en le déclarant entaché dans son honneur : il devint ministre six mois après.

[2] On raconte que partout où M. de Beaumarchais se montrait, on l'entourait et on l'applaudissait; que le lieutenant de police, qui lui voulait du bien, l'envoya chercher, et lui dit : « Je vous conseille, monsieur, de « ne vous montrer nulle part; ce qui se passe irrite bien des gens; ce n'est « pas tout d'être blâmé, sachez qu'il faut être modeste. »

deux de large, située le long du lac de Genève, entre le mont Jura d'un côté, et les Alpes de l'autre : pays admirable à la vue, et dans lequel on meurt de faim. Il n'y eut, pendant long-temps, dans ce désert, que des prêches, des goîtres et des écrouelles. Le canton de Berne, conquérant de ces vastes provinces, fut possesseur, au seizième siècle, de la métairie du Jong, conquise auparavant par des chartreux du pays de Vaud (lesquels n'existent plus) sur une famille de paysans du même canton, éteinte, ainsi que tous les moines, dans cette partie de la Suisse.

Les Bernois cédèrent, depuis, Gex et la ferme du Jong, au duc de Savoie, et gardèrent le pays de Vaud, parce que le vin y est bien meilleur : ils gardèrent aussi le bien des chartreux dans cette province de Vaud ; et la ferme du Jong resta au duc de Savoie.

Henri IV, comme vous le savez, monseigneur, échangea le marquisat de Saluces pour la Bresse et pour notre petite langue de terre, en 1601. Nous fûmes presque tous huguenots jusqu'en 1685. Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, et tout le monde s'enfuit. Nos terres restèrent incultes, et ne sont même encore cultivées que par des Savoyards.

On avait envoyé des jésuites dans le pays, dès l'an 1649, pour cultiver nos ames ; et le cardinal Mazarin, le plus pieux des hommes, leur avait donné dès lors cette grange du Jong, que j'ai l'insolence de demander pour mon curé.

Les jésuites, en cultivant la vigne du Seigneur dans notre pays, firent assez bien leurs affaires. Permettez-moi de vous raconter, monseigneur, qu'en 1756 j'appris qu'ils avaient acheté à ma porte le bien de six gentilshommes, tous frères au service du roi, tous mineurs,

tous orphelins, tous pauvres. Ce bien était en antichrèse, c'est-à-dire prêté à usure depuis long-temps. Nos missionnaires l'achetèrent d'un huguenot qui l'avait acheté lui-même à vil prix. Ainsi l'on vit la concorde établie entre les jésuites et les hérétiques. Les jésuites obtinrent, en 1757, des lettres patentes pour acheter ce bien ; ils les firent entériner au parlement de Bourgogne : c'était le révérend père Fesse qui conduisait cette négociation. On lui dit qu'il risquait beaucoup, que les six mineurs pourraient un jour rentrer dans leur terre, en payant l'argent pour lequel elle avait été antichrésée; il répondit, dans un Mémoire que j'ai vu, qu'il ne craignait rien, et que ces gentilshommes étaient trop pauvres. Cela me piqua. Je déposai l'argent qu'il fallait; et ces gentilshommes, nommés MM. de Crassi, très bons officiers, sont en possession de l'héritage de leurs pères. Le père Fesse est actuellement à Lyon; il a changé son nom en Fessi, de peur qu'on ne prît ce nom pour des armes parlantes, attendu son énorme derrière.

Ce bien fesait partie du chef-lieu des jésuites; ce chef-lieu s'appelle Ornex. Toutes les acquisitions faites par les jésuites l'environnent. Le tout vaut entre quatre et cinq mille livres de rente, distraction faite des terres rendues à MM. de Crassi. La ferme du Jong, donnée par le roi aux jésuites, peut valoir annuellement six cents livres; elle est administrée par un procureur de Gex, nommé Martin, qui en rend compte au parlement de Dijon. Nous saisîmes le revenu du Jong, dans le procès en faveur des orphelins contre les jésuites; nous apprîmes alors que cette métairie était un don royal, fait à condition d'édifier les huguenots. Elle est voisine de Ferney. J'ai eu le bonheur d'établir une colonie assez nombreuse,

et des manufactures dans cette paroisse; le curé a besoin d'un vicaire. Nos curés, comme je crois avoir eu l'honneur de vous le dire, n'ont point de casuel, de peur que les hérétiques ne les accusent de vendre les choses saintes; et si mon curé obtenait la ferme, il édifierait les hérétiques et ses ouailles.

Si par hasard la ferme du Jong était affectée au payement des créanciers des jésuites, je ne demande rien pour mon curé; je vous demande seulement pardon de vous avoir ennuyé du vrai portrait de mon pays et du père Fesse.

LII.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

11 avril.

L'ange exterminateur est chez nous. Wagnière et moi nous sommes au lit. Je m'y démène comme un possédé, quand je vois que les Welches de Paris ne veulent pas convenir que l'*Épître à Ninon* soit du comte de Schouvalof. Monsieur son oncle, qui est dans Paris, et qui a fait tirer une trentaine d'exemplaires de ce singulier ouvrage, sait bien ce qu'il en est. Il en a été aussi étonné que moi. Il y a un vers que je n'entends point, qui est probablement une faute d'impression. J'avoue que c'est un prodige qu'un tel ouvrage nous vienne du soixante et unième degré; mais le génie, qui est rare partout, se trouve aussi en tout climat. Fontenelle avait tort de dire qu'il n'y aurait jamais de poëtes chez les nègres : il y a actuellement une négresse qui fait de très bons vers anglais. L'impératrice de Russie, qui est l'antipode des négresses, écrit en prose aussi bien que son chambellan en vers, et tous deux m'étonnent également. Ceux qui

m'attribuent la *Lettre à Ninon* sont bien mal avisés. Je ne dirai pas comme madame Deshoulières :

> Ce n'est pas tant pis pour l'ouvrage
> Quand on dit que nous l'avons fait.

Mais je ne suis pas assez impertinent pour me donner à moi-même les louanges que M. de Schouvalof me prodigue dans son Épître, et qui ne sont pardonnables qu'à l'amitié. Il est aussi faux que Catherine vende ses diamans, qu'il est faux que j'aie taillé ceux qu'on a envoyés de Pétersbourg à Ninon. J'ajoute qu'elle se moque très plaisamment de M. Pugatschew. On ne sait ce qu'on dit à Paris, ni en vers ni en prose. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien me faire avoir l'Épître de M. Dorat, qui ne sera certainement pas tombé dans l'erreur du public.

Le vieux malade vous embrasse très tendrement.

LIII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

18 avril.

Autant le vieux malade, monsieur, est enchanté de vos bontés et de vos lettres, autant il est affligé de votre incrédulité : c'est très sérieusement que je vous le dis. Toute la cour de Russie me saurait assurément très mauvais gré, si j'avais eu l'impudence de mettre un ouvrage un peu licencieux et un peu téméraire sous le nom d'un chambellan de l'impératrice, et d'un président de la législation. Je serais, de plus, un faquin très méprisable si je m'étais loué moi-même dans cette pièce qu'on m'attribue. Ne me faites pas passer, je vous en prie, pour un malhonnête homme et pour un ridicule ; je ne sais de ces deux réputations laquelle est la plus cruelle. Ne

me citez point M. d'Adhémar; il y a très grande apparence qu'il était parti de Pétersbourg avant que le jeune comte de Schouvalof eût fait son Épître à Ninon. Je venais de la recevoir, lorsque l'autre comte de Schouvalof, son oncle, vint chez moi, il y a environ un mois. Il la fit imprimer sur-le-champ à Genève, et en fit tirer une quarantaine d'exemplaires; il en a gardé l'original. Ce sont des faits qu'il vous sera aisé de constater avec lui quand vous le verrez chez madame du Deffand, où il va quelquefois.

J'avoue qu'il y a quelque ressemblance entre mon style et celui du jeune poëte russe. Il s'exprime très clairement, et ne court point après l'esprit : ce sont mes seules bonnes qualités. J'ai fait des disciples en Prusse et à Pétersbourg, et mes ennemis sont à Paris.

Catherine II me mandait, il n'y a pas long-temps, qu'il fallait qu'il y eût deux langages en France, celui des beaux esprits et le mien; mais qu'elle n'entendait rien au galimatias du premier.

Je viens, dans ma juste colère, de faire imprimer à Genève une édition de l'*Épître à Ninon*. Je vous l'envoie, en vous protestant encore de mon innocence et de ma douleur.

On dit que madame de Brionne va chez le médecin suisse avec M. le duc de Choiseul; je ne le crois point. Je puis vous certifier, par de très tristes exemples, que ce médecin des urines n'est pas digne de voir les conduits de l'urine de madame de Brionne, et que c'est le plus plat charlatan qui existe; mais c'est assez qu'il tienne cabaret au haut d'une montagne pour qu'on aille le consulter.

N. B. Votre dernière lettre a été ouverte et mal re-

cachetée. Je ne m'étonne pas qu'on soit curieux de vous lire; mais quand vous voudrez me faire cette faveur, ayez la bonté d'envoyer votre lettre chez Marin *quès-à-co*, qui me fait tenir tout sûrement.

LIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 avril.

Mon cher ange, je vous avais d'abord envoyé quelques *Pégases* par l'hippopotame; mais je n'ai point eu de nouvelles de ce *cheval marin*, quoique j'aie caressé son poitrail; je n'ai pas même eu de réponse de lui depuis quinze jours; je ne sais s'il est au fond de la mer. Tous mes *Pégases* que je lui avais envoyés sont probablement noyés avec lui.

Je suis toujours très malade, et, quoique je m'égaie quelquefois à faire de mauvais vers, je n'en souffre pas moins.

Je me suis donné la petite consolation de démasquer, dans les notes de *Pégase*, ce scélérat d'abbé Sabotier qui, après avoir commenté Spinosa, a l'insolence d'accuser d'irréligion tant d'honnêtes gens, et qui, ayant fait des vers que le cocher de Vertamont aurait été honteux de faire dans un mauvais lieu, ose condamner les libertés innocentes qu'on peut prendre en poésie. Ce petit monstre est, dit-on, le favori de l'évêque Jean-George de Pompignan; il est bon de connaître ces scélérats d'hypocrites. La littérature est devenue un cloaque que mille gredins remplissent de leurs ordures. Vous conviendrez qu'il vaut mieux à présent faire labourer Pégase que le monter.

Portez-vous bien, mon cher ange, vous et madame

d'Argental; jouissez d'une vie honorée et tranquille; pour moi, je me meurs entre mes montagnes.

LV.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 mai.

Le vieux malade ne peut écrire ni de sa main ni de celle de son scribe qui est malade aussi; il se sert d'une main étrangère pour vous dire, monsieur le marquis, que vous devenez l'homme le plus nécessaire à la France. Vous avez su tirer *aurum ex stercore Condamini*. Votre ministère de secrétaire fera une grande époque dans la nation.

Je vois dans tout ce que vous faites toutes les fleurs de l'esprit et tous les fruits de la philosophie; c'est la corne d'abondance. On courra à vos éloges comme aux opéras de Rameau et de Gluck. La réputation que vous vous faites est bien au dessus des *honneurs obscurs de quelque légion*. Tout le monde convient qu'une compagnie de cavalerie n'immortalise personne, et je puis vous assurer que vos éloges de l'Académie des sciences éterniseront l'Académie et le secrétaire. Il n'y a qu'une chose de fâcheuse, c'est que le public souhaitera qu'il meure un académicien chaque semaine pour vous en entendre parler.

Je voudrais que le clergé eût un secrétaire comme vous, et que vous pussiez, en enterrant tous les prêtres, faire leur oraison funèbre, et enseigner aux hommes la raison qu'on est fort loin de leur enseigner. Vous rendez bien des services importans à cette malheureuse raison. Je vous en remercie de tout mon cœur, comme attaché passionnément à vous et à elle.

LVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Quelque chose qui soit arrivé et qui arrive, je ne veux pas mourir sans avoir la consolation d'avoir revu mes anges. Il n'y a que ma malheureuse santé qui puisse m'empêcher de faire un petit tour à Paris. Je n'ai affaire à aucun secrétaire d'état; je ne suis point de l'ancien parlement. Il y avait une petite tracasserie entre le défunt et moi, tracasserie ignorée de la plus grande partie du public, tracasserie verbale, tracasserie qui ne laisse nulle trace après elle. Il me paraît que je suis un malade qui peut prendre l'air partout, sans ordonnance des médecins.

Cependant je voudrais que la chose fût très secrète. Je pense qu'il est aisé de se cacher dans la foule. Il y aura tant de grandes cérémonies, tant de grandes tracasseries, que personne ne s'avisera de songer à la mienne.

En un mot, il serait trop ridicule que Jean-Jacques le Genevois eût la permission de se promener dans la cour de l'archevêché, que Fréron pût aller voir jouer *l'Écossaise*, et moi que je ne pusse aller ni à la messe ni aux spectacles dans la ville où je suis né. Tout ce qui me fâche, c'est l'injustice de celui qui règne à Chanteloup, et qui doit régner bientôt dans Versailles. Non seulement je ne lui ai jamais manqué, mais j'ai toujours été pénétré pour lui de la reconnaissance la plus inaltérable. Devait-il me savoir mauvais gré d'avoir lui cordialement les assassins du chevalier de La Barre et les ennemis de la couronne? Cette injustice, encore une fois, me désespère. J'ai quatre-vingts ans, mais je suis

avec M. de Chanteloup comme un amant de dix-huit ans quitté par sa maîtresse.

Quand vous jugerez à propos, mon cher ange, d'engager, de forcer votre ami et votre voisin, M. de Praslin, à représenter mon innocence, vous me rendrez la vie.

Je ne vous parle point des bruits qu'on fait déja courir de l'ancien parlement qu'on rappelle, de monsieur le chancelier qu'on renvoie : je n'en crois pas un mot. Tout ce que je sais, c'est que je suis dévot à mes anges.

LVII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

27 mai.

La première chose, monsieur, qui me vint dans la tête quand le roi eut la petite vérole, c'est que la famille royale et tout Versailles en allaient être attaqués : *Regis ad exemplum totus componitur orbis.* Cette maudite peste arabique a cela de particulier qu'elle se communique non seulement par le tact et par l'air, mais encore par l'imagination. Il aurait fallu commencer par imiter M. le duc d'Orléans; il faudrait donner la petite vérole à tout le monde pour sauver tout le monde.

Vous devez sans doute mener une vie bien triste [1]; mais plus elle est sombre, plus vous avez besoin de Gluck, et nous aussi.

Nous sommes tous Gluck à Ferney, monsieur; nous sommes aussi Arnoud; nous sommes encore plus Delisle; et, pour vous en convaincre, nous avons sauvé un pauvre diable de moine défroqué qui osait porter votre nom. A l'égard de mademoiselle Arnoud, qui chante si

[1] A Choisi, où Mesdames avaient toutes trois la petite vérole.

bien *Que de graces! que de beauté!* nous sentons bien qu'on peut lui reprocher un petit manque de modestie, et qu'il n'est pas honnête de chanter ainsi ses louanges. Elle se tirera de cette critique comme elle pourra. Pour madame du Deffand, nous ne lui pardonnons pas de s'être ennuyée à cette musique.

On nous envoie des tas de nouvelles dont nous ne croyons rien : nous doutons, et nous attendons.

La proposition que vous me faites d'acheter toute la cargaison de Pompignan [1] est d'un grand calculateur; mais je trouve encore mieux mon compte dans l'Inde, où nous nous sommes avisés, quelques Genevois et moi, d'envoyer un vaisseau. Ce vaisseau a péri à son arrivée en France, tant notre marine est toujours malheureuse! et, malgré cela, nous n'y avons rien perdu. Comme j'irai bientôt dans l'autre monde, chargez-moi d'y vendre votre part du Pompignan, car il n'y aurait pas de l'eau à boire dans celui-ci.

On dit que le fermier [2] dont vous me parlez veut rester dans sa ferme : en ce cas, il a raison; car tant vaut l'homme, tant vaut sa terre. Mais ce digne fermier a eu très grand tort d'imaginer qu'un pauvre manœuvre éloigné de cent lieues devait savoir s'il y avait ou non des charançons qui gâtaient ses blés. Cela m'a fait une peine extrême, et je ne m'en consolerai point : il faut pourtant se consoler.

On dit que la nation se prépare à être fort sérieuse et fort sage : elle y aura de la peine; ce n'est pas là de ces choses où il n'y a que le premier pas qui coûte.

[1] On la proposait au rabais. — [2] M. le duc de Choiseul.

LVIII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

31 mai.

Quand monseigneur sera dans son royaume d'Aquitaine, ou dans sa province de Richelieu, ou dans son pavillon des fées, il n'a qu'à me dire, Lève-toi et marche; mon cadavre lui obéira. Je suis dans un état pitoyable; il n'importe. Je ne pourrai jamais avoir l'honneur de manger en public à sa table. Ma décrépitude et mes infirmités ne me le permettent pas. Je doute encore beaucoup que vous daigniez m'accueillir en particulier. Je suis très sourd, et on dit que mon héros est un peu dur d'oreille. N'importe, encore une fois. Je serai consolé, et j'oublierai ma misère pour m'occuper de votre gloire et pour être témoin que vous êtes un vrai philosophe. C'est par là qu'il faut finir. Je vous ai déja dit que votre duc d'Épernon ne l'était pas, et que c'était en tout sens un homme infiniment inférieur à vous. C'est ce que je vous prouverai quand il vous plaira.

Songez, quoique vous ne soyez pas à beaucoup près si vieux que moi, que vous avez vu six générations, en comptant Louis XIV, et que pendant ces six générations vous avez toujours eu une carrière brillante. Cette seule idée est un excellent appui de la philosophie. Je vivrais cent trente-quatre ans comme Jean Causeur, qui vient de mourir en Bretagne, que jamais je ne risquerais de vous envoyer des *Pégases* et autres fadaises de chétive littérature. Mais je vous envoie hardiment une petite oraison funèbre de Louis XV, composée par un académicien de province, nommé Chambon. Vous n'y trouverez aucun de ces lieux communs, et rien de ces déclama-

tions dont le public est tant rebattu; mais vous y verrez de la vérité. Elle est bien étonnée, cette vérité, de se trouver dans une oraison funèbre, et elle sera encore plus étonnée de ne pas déplaire. Remarquez, je vous en prie, qu'un seul académicien fit l'éloge du feu roi pendant sa vie, et que c'est un académicien qui le premier l'a loué publiquement après sa mort. Les louanges sont un peu restreintes. Il n'y a que celles-là de vraies.

Ce modéré panégyriste n'avait pas de rancune.

Mais ce vain éloge et le monarque, tout sera bientôt oublié. Autrefois dans de pareilles circonstances le grand-chambellan disait : Messieurs, le roi est mort, songez à vous pourvoir. On y songeait assez sans qu'il le dît. Pour moi, monseigneur, je ne songe qu'à vous être attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de ma vie.

LIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Mon cher ange, l'esprit est prompt, et la chair est faible. Si je pouvais mettre un pied devant l'autre, vous croyez bien que mes deux pieds seraient chez vous. Je vous aurais même apporté quelques fruits de ma retraite; car je suis de ces vieux arbres près de périr par le tronc, et qui ont encore quelques branches fécondes. C'est une destinée bien funeste que je puisse et que je ne puisse pas vous venir voir; mais j'espère encore, malgré mes quatre-vingts ans et toutes mes misères. Il est vrai que je suis un peu sourd, un peu aveugle, un peu impotent; le tout est surmonté de trois à quatre infirmités abominables; mais rien ne m'ôte l'espérance. Ce fond de la boîte de Pandore me reste. Je ne sais si Laborde conserve

encore ce trésor; il se flattait de faire jouer sa *Pandore*, lorsqu'il a été écrasé par Gluck et par la mort de son protecteur.

Vous avez, mon cher ange, l'espérance la plus juste de vivre long-temps, très honoré et très heureux avec madame d'Argental, et vous n'avez aucun des maux qui sont sortis de la boîte. Votre lot est un des plus heureux; votre félicité me sert de consolation.

J'écris à Papillon-Philosophe [1] qui est un phénix en amitié.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

Je ne doute pas que vous ne voyiez souvent M. le duc de Praslin; et comme je le crois plus juste que son cousin, je vous supplie de vouloir bien, dans l'occasion, lui parler de mon attachement inviolable.

LX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 juin.

Je vous ai fait des infidélités, madame, en faveur de M. Delisle; mais aussi il me fesait mille agaceries quand vous me traitiez avec indifférence. Il me parlait de vous, et vous ne m'en disiez mot. Il m'apprenait que vous aviez été à l'opéra d'*Iphigénie*, et que vous aviez trouvé les vers, le récitatif, les ariettes, la symphonie, les décorations même détestables. Il nous a envoyé quelques airs qui ont paru très bons à ma nièce, grande musicienne; mais comme l'accompagnement manquait, j'ai persisté à croire qu'il n'y a rien dans le monde au dessus du quatrième acte de *Roland* et du cinquième acte d'*Armide*. Je suis toujours pour le siècle de Louis XIV,

[1] Madame de Saint-Julien.

malgré tout le mérite du siècle de Louis XV et de Louis XVI.

Enfin, madame, vous vous humanisez avec moi. Vous m'écrivez, vous me fournissez matière à écrire, vous m'envoyez de très jolis vers qui valent beaucoup mieux qu'une très grande ode. Je vous en remercie, et je voudrais bien savoir de qui ils sont. Je ne suis pas accoutumé à en recevoir de pareils. Voilà un bon ton, et rien n'est plus rare.

J'ai su que M. le duc de Choiseul était revenu à Paris en triomphateur, et qu'il était reparti en philosophe. Je lui battis des mains avec le peuple, et je ne le trouve pas moins injuste envers moi.

Je persiste dans ma haine contre les assassins du chevalier de La Barre et du comte de Lally; et je n'ai jamais conçu comment il avait pu être mécontent de l'horreur que j'ai eue pour des injustices auxquelles il ne peut prendre le moindre intérêt. Je lui serai toujours attaché, fût-il exilé, ou fût-il souverain. Je serai pénétré de reconnaissance pour lui, je le regarderai comme un génie supérieur : mais je ne lui pardonnerai jamais l'erreur dans laquelle il est tombé sur mon compte.

Pour vous, madame, je vous pardonne de ne m'avoir jamais instruit de rien, et d'avoir voulu que je vous écrivisse de mon désert où j'ignorais tout ce qui se passait dans le monde. Vous m'écriviez quelquefois quatre mots cachetés du grand sceau de vos armes, au lieu de me mettre au fait et de cacheter avec une tête.

M. Delisle a eu plus de compassion que vous; cependant je ne vous ai point abandonnée. Je vous ai fait parvenir de plates vérités en vers et en prose, quand il m'en est tombé entre les mains, et je vous en enverrai tout autant qu'il m'en viendra.

Vous ne me donnez aucune nouvelle des grands tourbillons qui vous entourent; et moi je vous écrirai tout ce que je saurai dans ma solitude. Vous voyez, madame, que je suis de meilleure composition que vous, et cependant c'est vous qui vous plaignez.

LXI.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

1er juillet.

Il vaut cent mille fois mieux, monsieur, être à Chanteloup qu'à Mouzon. Votre vieux malade de Ferney, que vous avez ragaillardi par vos lettres, achèvera tout doucement sa petite carrière à Ferney, quoiqu'on le presse de venir badauder à Paris. Il serait fort aise d'entendre l'*Iphigénie* de Gluck; mais il n'est pas homme à faire cent lieues pour des doubles croches; et il craint plus les sots propos, les tracasseries, les inutilités, la perte du temps, qu'il n'aime la musique.

Quand vous serez dans ce vaste tourbillon, vos lettres me tiendront lieu de tous les plaisirs qu'on cherche dans le fracas du monde. Je verrai mieux ses sottises par vos yeux que par les miens, qui sont très affaiblis par mes quatre-vingts ans. Écrivez-moi de Paris, et je renonce à Paris.

Vous savez que ce n'est que par vous que j'ai été instruit de l'état des choses. Je sais un peu l'histoire de France, mais je ne savais rien du temps présent. J'étais assez instruit que l'ancien parlement, tuteur des rois, avait banni du royaume Charles VII, l'un de ses pupilles; qu'il avait fait brûler en place de Grève la maréchale d'Ancre comme sorcière; qu'il mit à cinquante mille écus la tête d'un cardinal premier ministre; que

MM. Culet, Gratau, Martinau, Crépin, Quatresous, Quatrehommes, etc., chassèrent deux fois leur pupille Louis XIV de Paris, et son petit frère, et leur pauvre mère. Je savais même qu'ils voulaient me faire pendre, pour avoir rapporté quelques uns de ces faits dans le *Siècle de Louis XIV*. Je bénis Dieu et celui qui nous a défaits de *messieurs;* mais je ne l'ai jamais vu, je ne le connais point. Quand je vous dis que je ne le connais point, ce n'est pas de Dieu que je parle; c'est de l'homme qui a détruit *messieurs*, et qui nous a délivrés de la vénalité de la justice. Je ne lui ai jamais rien demandé.

Il n'y a qu'un seul homme en France à qui j'aie jamais demandé des graces. Il me les a toutes accordées. J'en conserverai, vif ou mort, une reconnaissance inviolable. Je le regarderai toujours comme le premier homme de l'état, quand il y aurait autant de Dubarri que Salomon avait de concubines. J'ai toujours pensé de même, et, s'il en doute, je l'aime au point de ne pouvoir lui pardonner.

Je vous demande pardon de vous parler de tout cela; mais j'ai le cœur plein, il faut que je débonde.

Je ne vous dirai rien de ce qu'on fait à Paris, parce que probablement on n'y sait ce qu'on fait ni ce qu'on dit; et j'attendrai, pour avoir des notions justes, que vous soyez dans ce pays-là. Si j'avais le malheur d'être roi, j'aurais assurément le bonheur de vous prendre pour mon premier ministre; car vous êtes le seul qui me disiez la vérité. La plupart de ceux qui me font l'honneur de m'écrire ne me mandent que des bagatelles, ou des bruits populaires, ou des contradictions.

LXII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

5 juillet.

Je suis coupable envers vous, monsieur, et d'autant plus coupable, que, pensant absolument comme vous, je devais vous faire sur-le-champ mes remerciemens, et vous envoyer ma profession de foi.

Oui, monsieur, j'aime mieux le *Tartufe* et *le Misanthrope* que les comédies nouvelles. Oui, j'ose préférer Racine à nos drames, et j'aime mieux *Roland* et *Armide*, que certains opéras. Ce n'est pas parce que j'ai quatre-vingts ans que je pense ainsi; car j'avais le même mauvais goût à quinze, et probablement je mourrai dans mon péché. Je vois que, chez toutes les nations du monde, les beaux arts n'ont qu'un temps de perfection; et après le siècle du génie, tout dégénère à force d'esprit.

Je vous sais un très grand gré de combattre en faveur du bon goût; mais vous ne ramènerez pas au vin de Bourgogne des gens blasés qui s'enivrent de mauvaise eau-de-vie. Ceci soit dit entre nous; car il ne faut pas fâcher les ivrognes; ils n'entendent ni raison ni raillerie.

On dit que vous avez un drame qui s'appelle *le Vindicatif**; mais il n'y avait qu'à jouer *Atrée*, c'est le plus grand vindicatif qu'on ait jamais connu.

Amusez-vous de ce qu'on vous donnera; le bon temps est passé, le meilleur vin est bu. Vous savez sans doute que dans l'Évangile on donnait toujours le plus mauvais vin au dessert.

Pardonnez-moi, encore une fois, monsieur, de vous

* Par Dudoyer.

écrire si tard. Je suis le plus négligent des hommes. J'égare tous mes papiers; je suis comme le siècle, je ne sais ce que je fais; mais je sais bien ce que je dis en vous renouvelant tous les sentimens de ma très respectueuse estime. *Le vieux malade.*

LXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, plus d'un personnage des tragédies de Corneille dit qu'il est pénétré à la fois de joie et de douleur; cela m'a paru autrefois une espèce de contradiction, ou du moins une idée un peu trop recherchée; mais je sens qu'il peut y avoir du vrai dans le galimatias. Votre lettre du 25 juin me remplit de joie; mais voici mes douleurs.

J'ai entrepris un régime qui ne me permet pas la moindre fatigue; je suis de la plus extrême faiblesse; ma pauvre colonie exige ma présence réelle; j'ai trois procès pour quelques arpens de terre : ma destinée est bien étrange. Je m'arrangeais, après vingt-cinq ans d'absence, pour me livrer à la félicité de me revoir entre mes deux anges, et il m'est impossible de partir de plus de deux mois. Ce ne sera donc qu'en septembre que je pourrai goûter une joie pure.

Il faut encore vous dire que j'avais presque un engagement à Bordeaux, et qu'il m'aurait été impossible de le remplir : vous savez bien que vous êtes ma première passion.

J'ai écrit à madame de Saint-Julien; je lui ai dit combien j'étais touché de ses bontés, et je lui ai demandé bien pardon de n'en pas profiter; je ne sais même si

j'oserais, vers ce mois de septembre, prendre la liberté de loger dans un palais qui appartient en quelque sorte au clergé de France. Ne serait-ce point un sacrilége?

Je n'ai point de nouvelles de notre ancien maître des jeux. Comme tout le monde se mêle ici de prophétiser, on prophétise qu'il ne restera pas long-temps dans son gouvernement. Je conçois bien que son ancien ami, qui est, je crois, actuellement à Marly, lui ferait, s'il le pouvait, donner le conseil d'aller prendre l'air de Richelieu.

Vous souvenez-vous que, sous la fin de la régence, tous les ministres jouaient aux lettres de cachet les uns contre les autres? Je pense qu'on sera plus réservé dans ce temps-ci. L'aurore de ce règne annonce le plus beau jour. On m'a envoyé de Paris une félicitation à M. Dorat sur sa terrible ode à l'honneur du nouveau règne.

> Puissent, mon cher Dorat, ces jours du nouveau règne,
> Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Cela m'a paru bien joli; on ne peut pas dire à un homme plus délicatement qu'il est très ennuyeux.

Seriez-vous assez bon, assez aimable, pour me dire des nouvelles du *Vindicatif?* Ce n'est pas trop un sujet de comédie : c'est peut-être quelque drame larmoyant. Molière n'aurait jamais choisi un tel sujet; *l'Atrée* de Crébillon pouvait très bien être intitulé *le Vindicatif;* mais il n'y a pas le mot pour rire dans cette pièce. Les genres me semblent un peu confondus; on ne sait plus où l'on en est. Plus on a d'esprit, moins on a de goût. Si vous n'étiez pas à Paris, je n'aimerais guère Paris.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges, et cela très tendrement.

LXIV.

A M. LE COMTE CAMPI. (A Modène.)

Monsieur, votre belle tragédie et la lettre dont vous m'avez honoré me sont parvenues, heureusement pour moi, dans un temps où je peux encore lire; car lorsque l'hiver approche avec ses neiges, mes yeux de quatre-vingts ans me refusent le service. Agréez mes remerciemens; vous devez avoir reçu ceux de toute l'Italie dont vous augmentez la gloire.

Votre tragédie est conduite avec un grand art, et votre épisode d'Idolea me paraît supérieur à l'Aricie de l'admirable Racine; mais, ce qui est plus essentiel, votre pièce intéresse et fait couler des larmes. Une intrigue vraisemblable et bien suivie se fait approuver; le sentiment seul se rend maître du cœur :

« Et quocumque volent animum auditoris agunto. »
(Hor., *de Arte poet.*)

Vous avez très heureusement imité Ovide dans les excuses que Byblis, amoureuse de son frère, cherche auprès des dieux :

« Di melius, Di nempe suas habuere sorores :
« Sic Saturnus Opim junctam sibi sanguine duxit,
« Oceanus Thetyn, Junonem rector Olympi :
« Sunt Superis sua jura. » (*Metam.* IX.)

Si Byblis avait été Juive, elle aurait pu apporter l'exemple de Sara, qui était la sœur d'Abraham, son mari, à ce qu'elle dit. Elle se serait fondée sur le discours de Thamar, qui dit à son frère Amnon : Demandez-moi en mariage à mon père; il ne vous refusera pas. Si elle avait

été Italienne, elle aurait pu implorer votre proverbe : *La cugina non mancare, la sorella se.*

Mais la tragédie veut des passions, des remords et des catastrophes sanglantes; c'est en quoi, monsieur, vous avez très bien réussi. Je ne suis point surpris du nombre des sonnets faits à votre louange; ce sont des fleurs qu'on jette partout sur votre passage. Pour nous autres Français, quand nous nous amusons à faire des tragédies, nous ne recueillons guère que des chardons : nos Cotins et nos Frérons s'en nourrissent, et en offrent à quiconque réussit.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse estime, monsieur, etc.

LXV.

A M. LE COMTE CAMPI.

Ferney, 8 juillet.

« Nardi parvus onyx eliciet cadum. »
(Hor., l. IV, *od.* XII.)

Le Dialogue de Pégase et du Vieillard m'a valu une lettre de vous, que je proposerais à tous les jeunes gens comme une leçon de raison et de goût. Il est d'une belle ame et d'un esprit juste de sentir de l'horreur et du mépris pour ce discours que Photin tient à Ptolémée dans *la Pharsale*, et que Corneille a si malheureusement imité dans sa tragédie de *Pompée*, si remplie de grandes beautés et de défauts insupportables.

Lucain tombe d'abord dans une faute, dans une contradiction que Corneille ne s'est point permise; c'est de dire que Ptolémée est un enfant plein d'innocence : *Puer est, innocua est ætas;* et de dire, quelques vers après, que Photin conseilla l'assassinat de Pompée en

homme qui savait flatter les pervers, et qui connaissait les tyrans :

« Sed melior suadere malis et nosse tyrannos,
« Ausus Pompeium letho damnare Photinus. »
(Lib. VIII.)

Mais j'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lucain; maximes cent fois plus dangereuses, quand elles sont récitées devant des princes avec toute la pompe et toute l'illusion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité.

Je ne m'en dédis point; je ne connais rien de si affreux que ces vers :

Le droit des rois consiste à ne rien épargner ;
La timide équité détruit l'art de régner.
Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre ;
Et qui veut tout pouvoir, doit oser tout enfreindre ;
Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd,
Et voler sans scrupule au crime qui le sert.

Vous avez vu très judicieusement, monsieur, que non seulement ces maximes sont exécrables, et ne doivent être prononcées en aucun lieu du monde, mais qu'elles sont absurdes dans la circonstance où elles sont placées. Il ne s'agit pas du *droit des rois;* il est question de savoir si on recevra Pompée, ou si on le livrera à César. Il faut plaire au vainqueur; ce n'est pas là un droit des rois. Ptolémée est un vassal qui craint d'offenser César son maître.

J'ai exprimé sans ménagement mon horreur pour tous ces lieux communs de barbarie, qui font frémir l'honnêteté et le sens commun. J'ai dit, et j'ai dû dire

combien sont horribles à la fois et ridicules ces autres vers que j'ai entendu réciter au théâtre :

> Chacun a ses vertus ainsi qu'il a ses dieux...
> Le sceptre absout toujours la main la plus coupable...
> Le crime n'est forfait que pour les malheureux...
> Oui, lorsque de nos soins la justice est l'objet,
> Elle y doit emprunter le secours du forfait.

On ne peut dire plus mal des choses plus odieuses : cependant il y a des gens d'assez mauvaise foi pour oser excuser ces horreurs ineptes. Point de mauvaise cause qui ne trouve un défenseur, et point de bonne qui n'ait un adversaire ; mais, à la longue, le vrai l'emporte, surtout quand il est soutenu par des esprits tels que le vôtre.

Si rien n'est plus odieux aux honnêtes gens que ces scélérats de comédie qui parlent toujours de *crime*, qui crient que le *crime* est héroïque, que *la vengeance est divine*, qu'on s'immortalise par des *crimes*, rien n'est plus fade aussi que ces héroïnes qui nous rebattent les oreilles de leur vertu. C'est un grand art dans Racine que Néron ne dise jamais qu'il aime le *crime*, et que Junie ne se vante point d'*être vertueuse*.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous dire des choses que vous paraissez savoir mieux que moi.

LXVI.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 10 juillet.

J'ai oublié, monsieur, de vous répondre sur le chapitre du *roué* [1] ou *rouable* que vous croyez être à Lau-

[1] Dubarry, surnommé *le Roué* : on disait à Paris qu'après la mort de Louis XV il s'était réfugié en Suisse sous le nom de Delille, qu'il aurait

sanne, et y avoir pris votre nom. Il est vrai qu'il y avait un *roué* surnommé Delille. C'était un moine défroqué qui avait enlevé une fort jolie fille. Ses supérieurs couraient après lui pour le faire brûler : nous avons envoyé le moine et sa demoiselle en Russie.

L'autre moine dont vous me parlez, ou l'autre roué, comme il vous plaira, a passé quelque temps à Vevay sur le chemin du Valais. On le dit à présent en Italie. Voilà tout ce que je sais des anciens seigneurs de la cour.

Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour les Français que d'être doux, gais et aimables. M. le duc d'Orléans donnait, il y a quelques années, des fêtes charmantes, et jouait parfaitement la comédie. M. de Maurepas était le premier homme du monde pour les parades; il était célèbre pour ses bons mots. Tout cela est plus agréable que de se déchirer les oreilles pour savoir si les assassins des Calas et des La Barre achèteront encore ou non le droit de nous juger.

Je vous demande en grace, monsieur, de me faire lire l'Épître de M. de Rulhière; j'aime les bons vers autant que monsieur le comte de Provence, à qui je suis bon gré d'ailleurs de faire renaître le temps des anciens troubadours.

Il me semble que je ne vous ai point assez dit combien je suis charmé de ces deux vers :

> Puissent, mon cher Dorat, les jours du nouveau règne,
> Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Si ces deux vers ne sont pas de vous, il y a donc quelqu'un dans le monde qui vous vaut bien.

Madame Denis et moi, nous souhaitons passionné-

pu porter à cause de la terre de l'île Jourdain qu'il avait escroquée, et que l'abbé Terrai lui rescroqua dès que Louis XV fut mort.

ment que votre régiment aille incessamment sur notre frontière.

Une très belle voix, que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir.

LXVII.

A M. SUARD,

SUR SON DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, DONT LE SUJET EST L'ÉLOGE DE LA PHILOSOPHIE.

A Ferney, 16 juillet.

J'ai, monsieur, plus d'un remerciement à vous faire. Je n'ose vous parler d'un portrait dans lequel je ne dois pas avoir l'impudence de me reconnaître ; mais s'il était vrai que vous eussiez voulu soutenir un pauvre vieillard, sur le bord de son tombeau, contre la sainte cabale qui ameute les Sabatier et les Clément, jugez quelle obligation vous aurait ce vieux bon homme, et comme il marcherait gaiement vers sa dernière heure !

Je vous dois cent fois plus de reconnaissance, et la saine partie de l'académie, et la saine partie du public, en auront autant que moi pour votre très étonnant discours, pour cette vertu courageuse dont vous avez donné le premier exemple, pour cette raison victorieuse avec laquelle vous avez confondu les ennemis de la raison. Le jour de votre réception sera une grande époque. Il y a si peu d'intervalle entre l'Éloge de Fénelon condamné par un arrêt du conseil, et votre Discours (condamné sans doute par le recteur Cogé), que je suis encore tout stupéfié de votre intrépidité. Il est vrai qu'elle est accompagnée d'une grande sagesse. Vous

vous êtes couvert de l'égide de Minerve en frappant à droite et à gauche avec l'épée de Mars.

Je dois me taire sur ceux qui ont eu le malheur de retarder votre réception; j'en ai gémi pour eux. Je me flatte qu'ils verront combien ils avaient été trompés. Vous ne vous êtes vengé qu'en les éclairant; il faudra bien qu'ils pensent comme le public.

Voilà, Dieu merci, une nouvelle carrière ouverte; il faudra jeter dans le feu presque tous les discours précédens, qui n'ont été que de fades éloges en style académique.

Je vois enfin les véritables fruits de la philosophie, et je commence à croire que je mourrai content. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne rendît quelque arrêt pour supprimer le nom de philosophie dans la langue française; supprimez le nom d'hypocrite dans l'Académie, ou du moins que ceux qui le sont encore en rougissent, et qu'ils prennent les livrées de la raison, pour oser paraître devant les honnêtes gens.

Je vais relire votre Discours pour la quatrième fois. Si mes quatre-vingts ans et mes maladies me permettaient de me remuer, je voudrais vous embrasser vous et vos amis.

LXVIII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

18 juillet.

Je suis confus, monsieur, et pénétré de reconnaissance. Ce n'est point par vanité que mon cœur est si sensible à tout ce que vous avez bien voulu dire en ma faveur dans le *Mercure* de juillet; c'est qu'en effet rien n'est plus précieux pour moi qu'une pareille marque d'amitié. Ce qui ajoute encore à votre bienfait, c'est ce

noble et juste mépris qu'il vous sied si bien de témoigner à ces petits regrattiers de la littérature, à cette canaille qui, en barbouillant du papier pour vivre, ose avoir de l'amour-propre, et qui juge avec tant d'insolence de ce qu'elle n'entend pas. Il est juste d'écarter à coups de fouet les chiens qui aboient sur notre passage.

J'aurais bien voulu lire *les Barmécides* de M. de La Harpe. Il est le seul qui approche du style de Racine, et même d'assez près; mais il a encore plus d'ennemis que n'en eut Racine. Dieu veuille qu'il trouve un Louis XIV! j'ai peur qu'il ne rencontre que des Pradons. Il a, de plus, un grand malheur; c'est d'être né dans un siècle dégoûté, qui ne veut plus que des drames et des doubles croches, et qui au fond ne sait ce qu'il veut. Le public est à table depuis quatre-vingts ans; il boit enfin de mauvaise eau-de-vie sur la fin du repas.

Les hommes de génie peuvent dire, dans ce temps, qu'ils sont nés mal à propos. Ce n'est pas pour vous que je parle, ni pour d'Alembert; car vous êtes nés tous deux pour honorer votre siècle, et pour nous défaire de la multitude d'insectes qui bourdonnent, et qui voudraient piquer.

Je suis bien aise que l'insecte qui a voulu ressusciter le procès de M. de Morangiés ait été écrasé par la commission du conseil; cet insecte était dangereux : il donnait au mensonge l'air de la vérité. J'ai lu une moitié de son Mémoire qu'on m'a envoyé : il faut que le rapporteur du conseil ait un esprit bien fin et bien juste, pour avoir démêlé toutes les petites fourberies dont ce Mémoire atroce fourmille. Il me semble que M. de Sartine est très outragé dans ce Mémoire, sous le nom général de *la police*. Je ne sais rien de plus punissable.

On me console, en m'assurant que les assassins du

chevalier de La Barre ne reviendront point pour être nos tyrans, en fesant semblant d'être les protecteurs du pauvre peuple qui n'est que le sot peuple.

On parle de prochains changemens dans le ministère; mais il est dit dans la sainte Écriture : *Nolite audire prophetas.*

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

LXIX.

A M. L'ABBÉ DUVERNET. (A Paris.)

A Ferney, 24 juillet.

J'ai toujours aimé M. de La Condamine. Je vous prie, monsieur l'abbé, de l'en assurer et de le remercier de son *Catéchisme* [1]. Vous pouvez aussi, monsieur, le bien assurer que je suis très fâché de savoir qu'il loge chez lui La Beaumelle et qu'il donne à dîner à Fréron. Il y a de meilleures bonnes œuvres à faire. Ses vers ne sont pas d'un grand poëte; il n'en a jamais fait que pour s'amuser; mais ses sentimens sont ceux d'un honnête homme. Je l'ai toujours connu pour être de la communion des gens de bien. Je n'aime ni La Beaumelle, ni Fréron, qui m'a affligé quelquefois et qui souvent m'a fait rire. Mais je crois, monsieur, avec vous et votre ami M. de La Condamine, qu'il existe un Dieu rémunérateur et punisseur, et qui, s'il se mêle des chenilles de nos vergers, rendra à mes ennemis selon leurs œuvres.

Je vous renvoie, monsieur, *le Chinois* de M. de La Condamine. Un jeune homme de beaucoup de talent que je possède dans ma chartreuse, s'est amusé à rajuster et à

[1] *Le Catéchisme* et *le Chinois* étaient deux petits poëmes qui contenaient la profession de foi de M. de La Condamine.

raccourcir les habits de cet honnête Chinois; cela ne peut déplaire ni à Kien-Long, son empereur, ni à son père, l'arpenteur du Zodiaque, que j'aime toujours, malgré Fréron, La Beaumelle et autres grands écrivains qui font la gloire du règne de Louis XV.

LXX.

A M. DE POMARET,

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, A GANGES.

26 juillet.

C'était, monsieur, un Montillet, archevêque d'Auch, qui, ayant appris qu'un grand nombre de vos réformés s'étaient assemblés extraordinairement le 4 de mai dans son diocèse, et avaient transgressé la loi au point de prier Dieu publiquement pour la santé de Louis XV, déféra ce crime à Louis XVI.

Je donnai part à quelques uns de vos confrères du zèle qu'a témoigné ce digne prélat, possesseur d'ailleurs de cent mille écus de rente. Il est gouverné par une demi-douzaine de jésuites qui ne sont pas aussi riches que lui, mais qui sont aussi saints et aussi sages.

Un marquis de Ganges, exempt des gardes du roi, est aujourd'hui à Ferney. Je voudrais bien qu'il vous y eût amené.

J'espère que, dans sept ou huit cents ans, les hommes ne se persécuteront plus pour savoir : *Utrùm chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundàs intentiones.* (RABELAIS.)

LXXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

28 juillet.

Je n'ai point de thème aujourd'hui, madame; j'ai envie de vous écrire, et je n'ai rien à vous dire. Quand je vous aurai souhaité un bon estomac, de la dissipation et de l'amusement, il en résultera seulement que je vous ai ennuyée.

Le conte que vous m'avez fait de ce nouveau conseiller, qui n'osait *copiner* avant que ses anciens *copinassent*, est un vieux conte que j'ai entendu faire avant que madame de Choiseul fût née.

J'ai un neveu qui est gros comme un muid, et qui est doyen des conseillers-clercs du nouveau parlement : il faut me pardonner de prendre un peu le parti de sa compagnie. L'ancienne n'était guère plus savante, et était certainement plus tracassière. Si vous vous faites lire l'histoire, vous aurez remarqué que depuis François Ier le parlement de Paris a cru toujours ressembler au parlement d'Angleterre.

C'est précisément comme si un de nos consuls se croyait consul romain. Le monde a toujours été gouverné par des équivoques. Toutes nos querelles de religion ont eu des équivoques pour principes; c'est ce qui m'a fait souhaiter que la satire de Boileau sur les équivoques fût un peu meilleure.

Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique : Louis XVI et Gluck vont faire de nouveaux Français.

M. Delisle va à son régiment, et je n'aurai plus de

nouvelles : il avait une pitié charmante pour ma curiosité. Il me donnait des thèmes toutes les semaines ; il égayait le sérieux de ma vie, car je suis très sérieux : je fais mes moissons, je plante, je bâtis, j'établis une colonie qu'on va peut-être détruire : voilà des occupations graves.

Portez-vous bien, madame ; ayez du plaisir, si vous pouvez : cela est bien plus important et beaucoup plus difficile. Je vous suis attaché depuis bien long-temps ; mais à quoi cela sert-il? Je vous suis inutile, je suis vieux, je vais mourir.

Adieu, madame ; je vous aime comme si j'avais encore vingt ans à vivre gaiement avec vous.

Le vieux malade de Ferney.

LXXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

29 juillet.

Je ne suis pas surpris que mon héros ne m'ait pas donné ses ordres ; je me suis bien douté que ma petite demi-dormeuse, que j'appelle ma commode, et que j'avais fait faire exprès dans mon village, me serait inutile, surtout quand j'ai su qu'un voyageur très connu de mon héros était en Suisse. J'ai conclu que le ciel s'opposait à mon voyage de Bordeaux, et qu'il fallait que je mourusse dans mon trou.

O destinée! destinée! les Turcs ont bien raison de croire à la fatalité. Cependant mon héros, à ce qu'il me semble, a toujours maîtrisé cette destinée, et s'est toujours noblement tiré d'affaire. Que dire et que faire contre un homme qui a servi l'état soixante ans, et qui commença par être blessé au siége de Fribourg, si

long-temps avant que la famille royale fût née? Ceux qui pourraient-être jaloux de vous ont-ils pris Mahon? ont-ils fait passer l'armée anglaise sous les Fourches-Caudines? etc., etc.

Donc j'ai dit en moi-même : Il continuera à régner dans l'Aquitaine sans y lire même les vers orduriers du poëte Ausone, natif de Bordeaux, et consul romain; il y aura une meilleure troupe de comédiens qu'à Paris; il se réjouira et il sera honoré. Il me semble qu'il y a des hommes qui ont acquis une telle considération, que la fortune ne peut leur faire aucun mal. Le nombre en est petit, et mon héros est assurément de ce nombre. Il m'aurait été bien doux de lui faire ma cour : j'en suis très indigne, je l'avoue. Je ne suis plus fait que pour être enterré. Vivez aussi long-temps qu'un doyen des maréchaux de France, qu'un doyen de l'Académie, un marguillier de paroisse peut vivre. Régnez dans votre ciel de Bordeaux. Les orages ne peuvent se former que sous vos pieds. On va chanter des *De profundis* à Saint-Denis; mais on se souviendra toujours que vous avez fait chanter des *Te Deum* à Notre-Dame.

Agréez mes tendres respects.

LXXIII.

A M. DE RULHIÈRE.

8 auguste.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur. Placé entre votre Germanicus et votre Mécène, vous ne dédaignez pas même un vieux Allobroge qui ne se voit depuis plus de vingt ans qu'entre Zuingle et Calvin, et dont la mémoire n'est guère à Paris qu'entre Fréron et l'abbé Sabotier. Cependant j'aime toujours les bons vers

passionnément, comme si j'étais Français, comme si je soupais quelquefois entre vous et M. de Champfort. Vous m'avez deux fois traité selon mon goût; la première, quand mon ami Thiériot m'envoya

« Auriez-vous par hasard connu feu monsieur Daube
« Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube ? »

La seconde, quand vous m'avez gratifié vous-même de votre Épître sur le grand art de savoir se passer de fortune :

Vous avez rendu respectables
Les bons vers et la pauvreté;
L'ignorance et la vanité
Osaient les croire méprisables.

Vous direz à présent comme Horace (l. II, *Ep.* II) :

« Pauperies immunda domus procul absit. Ego, utrum
« Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem. »

Votre Épître est comme elle doit être, et la Satire sur la dispute était comme elle devait être. L'une était à la Boileau, et l'autre à la Chaulieu.

Il me semble qu'il se forme enfin un siècle : et pour peu que Monsieur s'en mêle, le bon goût subsistera en France. Je m'y intéresse comme si j'étais encore de ce monde. Je ressemble aux vieilles catins, qui ont toujours du goût pour leur premier métier.

Je ne savais pas que l'abbé Chappe eût été un philosophe si plaisant. J'ai son grand et gros livre, et j'ai pris son parti hardiment contre madame la princesse Sharkof ou Sarrefok, car je ne prononce pas les noms russes si bien que vous. Cette dame est pour le moins aussi plaisante que l'abbé Chappe.

Le vieux malade de Ferney est pénétré pour vous de l'estime la plus vraie. Mais puisque vous dites que vous

êtes avec respect mon très humble serviteur, pardieu, je suis le vôtre avec plus de respect encore.

LXXIV.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

A Ferney, 9 auguste.

On m'a envoyé une Épître qui commence par ce vers :

Bravo, messieurs, quatre contre un.

Je la crois de vous, monsieur, parce qu'il y a une foule de très jolis vers, pleins de facilité et de naturel. Je peux oublier les injures de ces pauvres gens ; mais je me souviendrai toujours de vous avoir eu pour défenseur.

J'ai ouï dire que l'abbé Sabatier de Castres m'avait loué plus que je ne méritais dans une espèce de *Dictionnaire* que je ne connais point ; mais qu'il avait bien réparé son erreur dans un autre livre intitulé *les Trois Siècles*. On m'a assuré que dans ce livre il avait la cruauté de m'accuser d'avoir écrit contre des vérités respectables. Voici, monsieur, ma réponse à cet abbé.

J'ai une analyse de Spinosa, faite par lui-même, écrite tout entière de sa main, et adressée à feu Helvétius. J'ai aussi plusieurs pièces de vers de sa façon. Je ne crois pas que, dans notre langue, il y ait de plus mauvais vers et de plus mauvaise prose que ces ouvrages de M. l'abbé Sabatier ; mais en même temps je puis vous assurer qu'il n'y a rien de plus effronté et de plus scandaleux.

Voilà pourtant l'homme qu'on a choisi pour m'accuser, moi et mes amis, d'avoir des sentimens suspects. Je prévois qu'on sera forcé d'instruire ses protecteurs de la turpitude et de la scélératesse de ce personnage.

Ils ont trop de vertu pour soutenir le crime, et trop de raison pour excuser ce crime dénué de tous les talens. Il importe à la société de faire connaître des pervers qui n'ont rien d'utile ni d'agréable pour faire pardonner leurs iniquités. Il y a des ames honnêtes et sensibles comme la vôtre, qui prendront soin d'éclairer le public sur ces amas d'atrocités si plates et si dégoûtantes. C'est tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, en rendant hommage à votre vertu courageuse qui a déja confondu l'imposture.

LXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 auguste.

Mon cher ange, je vous écris de mon lit, c'est le pupitre des gens de quatre-vingts ans; c'est pour vous dire que je ne suis point surpris que madame d'Argental se fasse porter, et que monsieur votre frère ait eu la fièvre. Les chaleurs extrêmes qu'on doit éprouver au bord de la Seine, comme du lac de Genève, peuvent fort bien déranger le pouls et ôter les forces. Je n'ai pas celle de faire ce voyage, dont la seule idée me fesait sauter de joie. Quatre-vingts années de maladies presque continuelles ne permettent guère de se mettre en route dans la zone torride, et au mois d'octobre je serai dans la zone glaciale. Vous jugerez si je suis impotent, quand vous saurez qu'on a joué hier auprès de Genève *les Lois de Minos*, et que je n'ai pu m'y transporter. On me dit que cette rapsodie a été meryeilleusement accueillie par des gens qui ne connaissaient autrefois que les psaumes de Marot, et qui passent aujourd'hui pour n'être savans que dans l'art de compter; mais depuis qu'ils ont profité des manœuvres de votre ministère des finances, au point

de se faire six ou sept millions de rentes sur le roi, ils se sont mis à aimer les vers français.

Je ne renonce point au projet d'obtenir du grand référendaire quelque ombre de justice pour un jeune et brave officier, le plus honnête et le plus sage du monde, que le roi de Prusse m'a confié depuis quatre mois. Il serait triste qu'un homme qui lui appartient restât condamné à avoir la main droite coupée, la langue arrachée, à être roué et brûlé pour n'avoir pas salué, chapeau bas, une procession de capucins pendant la pluie. Je ne puis attendre le sacre qui est le temps des graces. Il faut que j'écrive bientôt, et que l'affaire soit faite ou manquée. Si je n'obtiens rien, je renverrai l'officier à son maître, qui n'en aura pas meilleure opinion de nous. Je dois avoir quelque espérance, s'il est vrai que le roi ait répondu à ceux qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : *Il est honnête homme, et cela me suffit.* Ces paroles n'annoncent pas un bigot gouverné par la prêtraille, elles manifestent une ame juste et ferme.

Je souhaite que les *Deux Reines* de Dorat réussissent autant que notre monarque.

J'ai quelque idée d'avoir vu une déclamation de collége, intitulée *Sophronie*, et de n'avoir pu en soutenir la lecture. Je n'ai point su le nom de l'auteur. Dieu me préserve de songer à faire l'histoire des papes! à moins qu'on ne m'assure vingt ans de vie pour courir sur la barque de saint Pierre, depuis ce renégat jusqu'au prudent Ganganelli. Quelle imagination! moi l'histoire des papes! à mon âge!

Je pense bien comme vous sur *Armide* et sur le quatrième acte de *Roland;* mais tant de gens disent que cette musique est du plain-chant, tant d'oreilles aiment le mérite de la difficulté surmontée, tant de langues

crient, de Pétersbourg à Madrid, que nous n'avons pas de musique, que je n'ose me battre contre toute l'Europe. Cela n'appartenait qu'à Louis XIV et au roi de Prusse.

Adieu, mon cher ange. Dieu vous envoie des vents frais qui rendent des forces à madame d'Argental et à M. de Pont-de-Vesle!

LXXVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 auguste.

Ah! cette fois-ci, j'ai un thème, et mon thème, madame, est la révolution en ministres et en musique. Je ne suis ni marin ni musicien. Je suis fâché que M. Turgot n'ait que le département de nos vaisseaux et de nos colonies. Je ne le crois pas plus marin que moi; mais il m'a paru un excellent homme sur terre, plein d'une raison très éclairée, aimant la justice, comme les autres aiment leurs intérêts, et aimant la vérité presque autant que la justice.

Quant à la musique, j'avoue que je ferais un voyage à Paris pour entendre *Roland* et *Armide*, après vous avoir entendue parler; et la seule chose qui m'en empêche, c'est mon extrait baptistaire daté, dit-on, de l'an 1694, lequel extrait baptistaire est accompagné de recettes pour mes yeux, pour mes oreilles et pour mes jambes, qui sont dans le plus mauvais état du monde.

Madame Denis, qui montre la musique à l'arrière-petite nièce de Corneille, née chez nous, prétend que le chevalier Gluck module infiniment mieux que le chevalier Lulli, que Destouches et que Campra. Je veux l'en croire sur sa parole; car je me souviens que le roi

de Prusse ne regardait la musique de Lulli que comme du plain-chant. On pense de même dans le reste de l'Europe, et j'en suis très fâché; car le récitatif de Lulli me paraît encore admirable. C'est une déclamation naturelle, remplie de sentiment, et parfaitement adaptée à notre langue; mais elle demande des acteurs. Cinna ne pouvait être joué que par Baron. Je n'en dirai pas autant des symphonies de Lulli; aucune n'approche seulement de l'ouverture du *Déserteur*.

Il faut songer que, quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordans qui jouaient des sarabandes espagnoles. Nous sommes venus tard en tout genre. Il n'y a guère de nation qui ait plus de vivacité et moins d'invention que la nôtre.

Je souhaite, pour votre amusement, qu'on traduise incessamment, et bien, les deux gros volumes de *Lettres du comte de Chesterfield à son fils Philippe Stanhope*. Il y parle d'un très grand nombre de personnes que vous avez connues. Il y a beaucoup à apprendre; et je ne sais si ce n'est pas le meilleur livre d'éducation qu'on ait jamais fait. Il y peint toutes les cours de l'Europe. Il veut que son fils cherche à plaire, et lui en donne des moyens qui valent peut-être ceux du grand Moncrif, qui sut plaire à une auguste reine de France. Il traite bien mal le maréchal de Richelieu, en avouant pourtant qu'il a su plaire. Il conseille à son fils d'être amoureux de madame du P..., et lui envoie le modèle d'une déclaration d'amour.

J'ai peur que ce livre ne soit traduit par quelque garçon de la boutique de Fréron votre ami, ou par quelque autre valet de libraire. Il faudrait un homme du monde qui voulût s'en donner la peine; mais on n'en per-

mettra jamais le débit en France. Si j'étais à Paris, je vous lirais en français quelques unes de ces lettres, ayant l'anglais sous mes yeux; mais mon état ne me permet point Paris; et d'ailleurs j'ai eu l'insolence de créer une espèce de petite ville dans mon désert, et d'y établir des manufactures qui demandent ma présence et mes soins continuels. Mes travaux de campagne sont encore des chaînes que je ne puis rompre. Je me traîne en carrosse auprès de mes charrues; mes laboureurs n'exigent point que j'aie de la santé et de l'esprit, et que je leur fasse des vers pour être mis dans le *Mercure*.

Il me semble que quand Louis XIV prit en mains les rênes du gouvernement, on lui présentait de meilleurs vers que ceux dont on accable Louis XVI. Je le plaindrais fort s'il était obligé de les lire.

Vous devez être instruite, madame, si M. le duc de Choiseul a acheté en effet la charge de grand-chambellan de M. le duc de Bouillon. Il serait bon qu'un homme qui a tant d'élévation dans le caractère tînt toujours à la cour par quelque grande place.

Je finis faute de papier. Mille tendres respects.

LXXVII.

A M. MARIN.

16 auguste.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à mes yeux de les croire capables de lire votre écriture. Non vraiment, je ne vous ai point cru à Lampedouse; mais j'étais, moi, sur les bords du Styx, où je suis très souvent.

Il me semble que Louis XVI et M. Gluck vont créer un nouveau siècle. C'est un Solon sous lequel nous au-

rons un Orphée, du moins à ce que disent tous les grands connaisseurs en politique et en musique. Pour moi, je ne verrai d'Orphée que dans le pays où il alla chercher sa femme:

« Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis,
« Et caligantem nigra formidine lucum. »
(Virg., *Georg.* IV.)

Si vous avez du temps à vous, mon cher correspondant, mandez-moi, je vous prie, comment sont reçus dans le public les deux Discours de M. Suard et de M. Gresset, l'un très philosophique, et l'autre grammatical.

On me parle de la *Lettre d'un théologien à l'abbé Sabotier*. Je l'ai lue; elle m'a inspiré de l'admiration et de l'effroi. L'auteur [1] est sans doute un profond géomètre et un homme d'un esprit supérieur; mais c'est un Hercule qui s'amuse à écraser un scorpion à coups de massue. Je suis bien surpris qu'un homme de son mérite traite sérieusement un Sabotier; c'est une chose bien hardie d'ailleurs de donner tant de soufflets au clergé sur la joue de ce misérable polisson.

On me mande que l'ouvrage fait dans Paris un effet prodigieux : quelques personnes me l'attribuent, mais j'en suis incapable. Il y a trop long-temps que j'ai renoncé à la géométrie; et de plus, je ne saurais approuver qu'on dise tant de mal des prêtres, sans aucun correctif. Il est très certain qu'il y a parmi eux de très belles ames, des évêques, des curés sages et charitables. Il ne faut jamais attaquer un corps tout entier, excepté les jésuites. En un mot, je suis fâché que, dans les premiers jours d'un nouveau règne, on ait fait un si bon et si dangereux ouvrage que le ministère sera proba-

[1] M. le marquis de Condorcet.

blement forcé de condamner, et qu'on pourrait bien déférer au parlement.

Je vous prie de me dire aussi si vous êtes idolâtre d'*Orphée*, et si vous avez abjuré entièrement *Roland* et *Armide*.

Voilà donc l'église grecque qui triomphe de l'église turque! Catherine me l'avait bien prédit. Les Welches voient-ils clair enfin? Si Joseph avait voulu, ou plutôt s'il avait eu de l'argent, il n'y aurait plus de Turcs en Europe; la patrie de Sophocle, d'Euripide et d'Anacréon serait libre.

LXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 auguste.

Ceci devient sérieux, mon cher ange. Vous connaissez sans doute la *Lettre d'un théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois siècles;* c'est Hercule qui assomme à coups de massue un insecte, mais il frappe aussi sur toutes les têtes de l'hydre. On ne peut être ni plus éloquent ni plus maladroit. Cet ouvrage aussi dangereux qu'admirable armera sans doute tout le clergé. Il paraît tout juste dans le temps que j'écris à monsieur le chancelier pour l'affaire que vous savez. Pour comble de malheur, on m'impute cet écrit funeste, dans lequel il est question de moi presque à chaque page.

L'ouvrage est d'un homme qui a sans doute autant d'esprit que Pascal, et qui est aussi bon géomètre. Il dit que d'Alembert *a résolu le premier, d'une manière générale et satisfesante, le problème des cordes vibrantes, et qu'il a inventé le calcul des différences partielles.*

Je n'ai jamais lu ces cordes vibrantes ni ces différences partielles de M. d'Alembert. Il y a près de quarante ans que vous m'avez fait renoncer à la sécheresse des mathématiques.

Il est donc impossible que je sois l'auteur de cet écrit. J'aime les philosophes, mais je ne veux pas être leur bouc émissaire. Je ne veux ni de la gloire d'avoir fait la *Lettre du théologien*, ni du châtiment qui la suivra.

J'admire seulement comme tous les événemens de ce monde s'enchaînent, et comment un gueux comme Sabatier, un misérable connu pour avoir volé ses maîtres, un polisson payé par les Pompignan, devient le sujet ou d'une persécution ou d'une révolution.

Je mets peut-être trop d'importance à cette aventure. Je peux me tromper, et je le souhaite ; mais si le gouvernement se mêle de cette affaire, il est juste que je me défende sans accuser personne.

Je ne sais actuellement où vous êtes, mon cher ange ; mais si cette affaire fait autant de bruit qu'on le dit, si monsieur le chancelier en est instruit, s'il vous en parle, songez, je vous en prie, que je n'ai nulle part à la *Lettre du théologien*, que je me suis contenté de causer avec Pégase, et qu'il y aurait une injustice affreuse à me rendre responsable des témérités respectables de gens qui valent beaucoup mieux que moi. Je suis affligé qu'on ait gâté une si bonne cause, en la défendant avec tant d'esprit. Je vois la guerre déclarée et la philosophie battue. Mon innocence et ma douleur sont telles que je vous écris en droiture. Je vous demande en grace de me répondre le plus tôt que vous pourrez.

J'attends avec impatience des nouvelles de la santé de madame d'Argental et de monsieur votre frère.

LXXIX.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 auguste.

Mon cher prélat, avez-vous lu la *Lettre d'un théologien à l'abbé Sabatier*, qui fait, dit-on, un très grand bruit dans Paris? Je l'ai lue; et j'ai vu avec douleur que l'auteur ou les auteurs vous rendent bien peu de justice. On y dit, page 35, que vous ne vous êtes fait connaître que par des bouffonneries ordurières: cela est faux; vous avez écrit des choses galantes avec beaucoup d'agrément, mais jamais d'obscènes.

L'auteur a très bien fait, à mon gré, de tomber sur un vil scélérat tel que l'abbé Sabatier; mais il a très mal fait d'insulter des hommes qui méritent autant de considération que vous; il a beaucoup plus mal fait de parler du clergé avec tant d'indécence et de fureur; il a encore plus mal fait d'oser dire en France, page 82, que les rois tiennent leur autorité du peuple. On lui répondra que le roi tient sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres.

Il y a dans cette brochure des plaisanteries qui ont réussi, et sur la fin une violence qu'on appelle de l'éloquence; mais il y a une folie atroce à insulter cruellement tout le clergé de France à propos d'un abbé Sabatier. L'auteur prend ma défense; j'aime mieux être outragé que d'être ainsi défendu. Je suis très affligé qu'on ait fait un tel ouvrage. L'abbé Sabotier, au sortir des cachots de Strasbourg, méritait les galères. Ceux qui sont assez insensés pour rendre l'église de France responsable des sottises de Sabotier méritent les Petites-

Maisons : voilà ma façon de penser; elle est aussi inébranlable que mon amitié pour vous.

Adieu, mon très cher confrère; les horreurs de la littérature empoisonnent la fin de ma vie.

LXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mon cher ange, je suis toujours inquiet de la santé de madame d'Argental et de M. de Pont-de-Vesle. Je vois, par votre lettre du 23 auguste, que ni vous ni le grand référendaire n'êtes pas devins, quelque esprit que vous ayez tous deux. Vous ne vous doutiez ni l'un ni l'autre du compliment qu'on devait lui faire le lendemain 24, jour de la Saint-Barthélemi. Je ne sais par quelle fatalité singulière j'ai la fièvre tous les ans ce jour-là.

Je crois bien qu'on n'a pas beaucoup parlé de la *Lettre du théologien* dans tout le fracas des nouveaux changemens qu'on a faits. Le bourdonnement des guêpes ne fait pas grand bruit au milieu des coups de tonnerre. Il est ridicule d'attribuer cette lettre à un Allemand nommé Paw, qui a écrit, dans un style obscur et entortillé, des conjectures hasardées sur les Américains et sur les Chinois. Vous savez que c'est l'abbé Duvernet qui a tenu la plume, et qui sont ceux qui l'ont dirigée. Ils m'ont pris pour leur bouc émissaire, et ils m'ont couronné de fleurs pour me sacrifier. Pour comble de douleur, vous sentez que je ne puis les nommer, et qu'il a fallu encore les ménager quand je leur ai fait les reproches qu'ils méritaient. Rien n'est plus triste, à mon sens, que d'être assassiné par ses amis, et d'être obligé de se taire.

Madame du Deffand me mande qu'elle vous voit quelquefois. Je vous prie de lui faire connaître la vérité; elle sait la répandre et la rendre piquante.

Je me garderai bien de traîner mon cadavre à Paris parmi les factions qui le divisent. Je laisse à mes deux neveux de l'ancien et du nouveau parlement le soin de débrouiller le chaos. Je crois savoir qu'on veut créer une nouvelle compagnie composée des deux autres, et que ce projet n'est guère exécutable. J'entrevois qu'il ne serait ni honnête ni utile de sacrifier ceux qui ont servi le roi à ceux qui l'ont bravé. J'aperçois de tous côtés des embarras et des dangers; mais les choses s'arrangent presque toujours d'une manière que personne n'avait prévue, et rien de ce qui était vraisemblable n'arrive. Qui aurait imaginé la paix des Turcs et de ma Catau si prochaine?

M. Turgot passa quinze jours aux Délices il y a plusieurs années; mais M. Bertin y vint aussi, et ne m'a servi de rien. Si j'avais quelques jours de vie encore à espérer, j'attendrais beaucoup de M. Turgot, non que je lui redemande l'argent que l'abbé Terrai m'a pris dans ma poche, mais j'espère sa protection pour les gens qui pensent, parce qu'il est lui-même un excellent penseur. Il a été élevé pour être prêtre, et il connaît trop bien les prêtres pour être leur dupe ou leur ami. Toutefois, Antoine se ligua avec Lépide, qui était grand-pontife sot et fripon.

On me mande que le pontife Beaumont est exilé à Conflans; je crois bien qu'il est à Conflans pour radouber sa vessie; mais exilé, j'en doute. Je doute aussi que M. le duc de La Vrillière se soit enfin défait de sa charge de facteur des lettres de cachet.

Il y a quelque temps que M. le maréchal de Richelieu

m'envoya un Mémoire qui me paraît une lettre circulaire sur l'étrange procédé de sa folle cousine, très indigne petite-fille de madame de Sévigné. Je le crois plus affligé des aventures de la cour que de celles de madame de Saint-Vincent.

Je vous trouve bien heureux d'être plein de sécurité au milieu de tant d'orages, et d'être un tranquille ambassadeur de famille. Je voudrais seulement que Parme fût un état plus considérable.

Écrivez-moi, je vous en prie, non pas comme ambassadeur, mais comme ami, soit par madame Lobreau, soit par madame de Sauvigni, soit par Bacon, substitut du procureur général, qui demeure à un ancien hôtel de Richelieu, place Royale.

Je crois que l'hippopotame Quès-à-co [1] ne se chargera plus des lettres de personne. On dit qu'un abbé Aubert est chargé de l'histoire appelée *Gazette*, attendu qu'il a fait des fables.

Je vous embrasse, mon cher ange, de mes mains maigres, et je soupire après des nouvelles de vos malades.

LXXXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 7 septembre.

Jamais je n'ai eu plus de thêmes pour vous écrire, madame. Savez-vous que ce fut ce polisson de Vadé, auteur de quelques opéras de la Foire, qui, dans un cabaret à la Courtille, donna au feu roi le titre de *Bien-Aimé*, et qui en parfuma tous les almanachs et toutes les affiches? Vous souvenez-vous que les cris des fanatiques et des parlementaires enflammèrent le cerveau du

[1] Sobriquet que Beaumarchais, dans ses Mémoires, donne à Marin.

misérable Damiens, et assassinèrent le roi bien-aimé, par les mains de ce gueux aussi insensé que coupable? Vous voyez à présent la mémoire du roi bien-aimé poursuivie par ce même peuple qui était prêt à lui dresser des autels pour s'être séparé de madame de Châteauroux pendant quinze jours.

C'est ce peuple qui fait des neuvaines à Sainte-Geneviève, et qui se moque tous les ans de Jésus et de sa mère, dans des Noels remplis d'ordures. C'est le même qui fit la Fronde et la Saint-Barthélemi, et qui siffla long-temps *Britannicus*, *Armide* et *Athalie*. Il n'y a peut-être rien de plus fou et de plus faible, après les Welches, que ceux qui veulent leur plaire.

Peut-être est-il étonnant qu'on veuille sacrifier le nouveau parlement qui n'a su qu'obéir au roi, à l'ancien qui n'a su que le braver. Peut-être beaucoup d'honnêtes gens seraient-ils fâchés de revoir en place ceux qui ont assassiné avec le poignard de la Justice le brave et malheureux comte de Lally, qui ont eu la lâcheté barbare de le conduire à la Grève dans un tombereau d'ordures, avec un bâillon à la bouche; ceux qui ont souillé leurs mains du sang d'un enfant de dix-sept ans en personne, et du sang d'un autre enfant de seize ans en effigie; qui leur ont fait couper le poing, arracher la langue; qui les ont condamnés à la question ordinaire et extraordinaire, et à être brûlés à petit feu dans un bûcher composé de deux cordes de bois, le tout pour avoir passé dans la rue sans avoir salué une procession de capucins, et pour avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, lequel Piron avait, par parenthèse, douze cents livres de pension sur la cassette. Les gens qui sont occupés de la musique de Gluck et de leur souper ne songent pas a toutes ces horreurs; ils iraient gaiement à

l'Opéra et à leurs petites maisons sur les cadavres de ceux qu'on égorgea les jours de la Saint-Barthélemi et de la bataille du faubourg Saint-Antoine.

Il y en a d'autres qui considèrent sérieusement tous ces événemens, et qui en gémissent. J'aime à rire tout comme un autre, et je n'ai que trop ri; mais j'aime aussi à pleurer sur Jérusalem. Je me console et je me rassure dans l'opinion que j'ai de M. de Maurepas et de M. Turgot. Ils ont tous deux beaucoup d'esprit, et sont surtout fort éloignés de l'esprit superstitieux et fanatique. M. de Maurepas, à l'âge de près de soixante-quatorze ans, ne doit et ne peut guère avoir d'autres passions que celle de signaler sa carrière par des exemples d'équité et de modération.

M. Turgot est né sage et juste; il est laborieux et appliqué. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui. Je suis à présent sous sa coupe. Je demandais au conseil des finances des graces et des règlemens pour une colonie d'étrangers que j'ai faits sujets du roi, et pour qui je bâtis de jolies maisons dans mon abominable trou de Ferney, que j'ai changé en une espèce de ville assez agréable. Si le conseil veut favoriser cette colonie, j'aime mieux en avoir l'obligation à M. Turgot qu'à M. l'abbé Terrai. J'ai dépensé plus de quatre cent mille francs pour cet établissement, et je ne demande au roi, pour toute récompense, que la permission de faire entrer de l'argent dans son royaume : il en est assez sorti. Chacun a sa chimère; voilà la mienne. C'est ainsi que je radote à l'âge de quatre-vingts ans.

Je ne radote point quand je vous dis, madame, combien je vous aime, combien je vous regrette, et à quel point il m'est douloureux de finir mes jours sans vous revoir; mais, tout frivole que j'ai été, j'ai huit cents per-

sonnes à conduire et à soutenir. Je me trouve fondateur dans un pays sauvage; j'y ai changé la nature, et je ne peux m'absenter sans que tout retombe dans le chaos.

Quant à monsieur le duc et à madame la duchesse de Choiseul, je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, vénération et reconnaissance.

Je vous fais là toute l'histoire de mon cœur, parce qu'il est à vous. Je crains pour la vie de Pont-de-Vesle; son frère fait la consolation de la mienne.

L'affaire de M. le maréchal de Richelieu est désagréable; il sera forcé de faire condamner sa cousine, et de demander sa grace. Nous aurions de belles lettres de madame de Sévigné sur sa petite-fille, si madame de Sévigné vivait encore!

Adieu, madame; jouissez de tous les spectacles de la cour et de la ville, et daignez quelquefois vous souvenir du vieux malade.

LXXXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

14 septembre.

Vous avez bien raison, monseigneur, de ne point faire juger la pièce provençale par le sot et tumultueux parterre de Paris. Les têtes welches sont à présent si exaltées, si absurdes, si folles, qu'il ne faut les laisser juger que leurs camarades les marionnettes des boulevarts. Les romans les plus extravagans n'approchent pas des sottises qu'on débite. Je vous assure que quand Vadé, écrivain de la Foire, donna le nom de *Bien-Aimé* à Louis XV dans un cabaret de la Courtille, et que tous les almanachs furent enluminés de ce titre (le tout pour avoir renvoyé madame de Châteauroux), Louis XV au-

rait fort bien fait de défendre par un édit qu'un si sot peuple lui donnât un si beau nom : *Odi profanum vulgus.*

Vous faites très bien de vous en tenir à poursuivre et à presser la sentence du Châtelet; ce n'est que dans des affaires un peu douteuses qu'on fait des Mémoires. Celle-ci est si claire et si démontrée, qu'on l'affaiblirait en voulant la fortifier d'un factum d'avocat; et puisque la folle de Provence n'ose pas faire un Mémoire, je ne vois pas pourquoi vous vous abaisseriez à en produire un.

Les fausses nouvelles courent dans Paris avec tant de rapidité, et sont crues si universellement, que Lekain écrivait ces jours passés, à un bateleur d'auprès de Genève, ces propres mots : *Le calomniateur Maupeou est à la Bastille, et on lui fait son procès criminel.* Cette belle nouvelle fut regardée dans tout Genève comme certaine. Le lendemain on disait que l'abbé Terrai serait infailliblement pendu, et que les Genevois y perdraient six ou sept millions de rentes qu'ils ont acquises fort adroitement sur les aides et gabelles de France. Cependant Genève est une ville beaucoup plus sage que Paris, et qui raisonne beaucoup mieux. Jugez donc, s'il suffit d'un faux bruit pour alarmer toute une ville où l'on pense, ce qui doit arriver dans une ville où l'on parle et où l'on ne pense guère. Je conclus de tout cela que mon héros a raison en tout.

Je suis très fâché de la mort de Pont-de-Vesle. Quand la cabane de planches de mon voisin brûle, je dois prendre garde à ma cabane de paille.

Je pourrais très bien venir vous faire ma cour à Paris, rien ne m'en empêche que le triste état de ma santé. Pour écouter sa passion et faire un voyage, il faut commencer par être en vie.

Vous savez que je m'occupe, avant d'achever ma mort, à créer une habitation assez singulière, qui n'est ni ville, ni village, ni catholique, ni protestante, ni république, ni dépendante, ni tout-à-fait cité, ni tout-à-fait campagne. Tout ce que je crains, c'est qu'après moi cet ouvrage, qui m'a tant coûté, ne soit entièrement anéanti.

Je vous remercie très sensiblement de la bonté que vous avez de vouloir bien faire payer les artistes qui ont fourni la montre ornée de diamans pour les noces de monseigneur le comte d'Artois.

Je soupire toujours après le bonheur de vous voir et de vous faire ma cour, tout indigne que j'en suis. Mon respectueux attachement pour vous est sans bornes.

LXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Mon cher ange, je ne m'attendais pas que votre frère passât avant moi. Je suis honteux d'être en vie, quand je songe à toutes les victimes qui tombent de tous côtés autour de moi. Mon cœur vous dit : Vivez long-temps, mon cher ange, vous et madame d'Argental! comme si la chose dépendait de vous. Nous sommes tous, dans ce monde, comme des prisonniers dans la petite cour d'une prison; chacun attend son tour d'être pendu, sans en savoir l'heure; et, quand cette heure vient, il se trouve qu'on a très inutilement vécu. Toutes les réflexions sont vaines, tous les raisonnemens sur la nécessité et sur la misère humaine ne sont que des paroles perdues. Je regrette votre frère, et je vous aime de tout mon cœur; voilà tout ce que je puis vous dire.

Si vous avez le temps d'entendre parler des sottises

des vivans, je vous dirai que votre protégé Lekain a écrit à un Genevois ces belles paroles : *Le calomniateur Maupeou est à la Bastille, et on lui fait son procès.* Cette nouvelle a été crue fermement dans tout Genève. Il n'y a point de ville en Europe qui s'intéresse plus qu'elle à vos affaires de France, attendu qu'elle s'est acquis six ou sept millions de rentes sur le roi, par son habileté, tandis que les Welches vont à l'Opéra-Comique.

Personne n'a douté un moment que la nouvelle de Lekain ne fût très vraie; il était réputé l'avoir apprise de tout le public : cependant elle est fausse. Mais j'ai grand intérêt de savoir si l'homme accusé d'avoir calomnié une personne très respectable et très aimable serait en effet coupable d'avoir trempé dans une intrigue qu'on lui impute. Vous pouvez me dire oui ou non, sans vous compromettre.

Je vous ai écrit par madame de Sauvigni; vous pouvez me dire un mot par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur général. Vous pouvez m'écrire des *on dit*, tout le monde écrit des *on dit*, cent mille lettres à la poste sont pleines de cent mille *on dit*. Où en serions-nous si on ne permettait pas les *on dit*? La société ne subsiste que des *on dit*.

Je voudrais bien venir vous voir sans qu'on dît il est à Paris. Plus j'avance en âge, plus je dis :

> Moins connu des mortels, je me cacherais mieux;
> Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux.

Mes anges, puissiez-vous conserver très long-temps votre santé sans laquelle il n'y a rien!

Je suis bien sensible à l'attention que vous avez de me payer les neuf mille quatre cents livres; cela vient très à propos, car ma colonie me ruine. Je prendrai la liberté

de tirer une lettre de change sur vous, puisque vous le permettez.

Adieu, mon cher ange; Paris est bien fou, et ce monde-ci bien misérable : c'est dommage qu'il n'y en ait pas d'autre.

LXXXIV.

A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES,

ÉCUYER DE MADAME LA COMTESSE D'ARTOIS.

A Ferney, 18 septembre.

Ce n'est pas ma faute, monsieur, si, étant affublé de quatre-vingts ans et de tous les accompagnemens de cet âge, je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre jolie lettre. Vous me parlez de vos deux maîtresses, une fille de quinze ans et la gloire : je vois que vous avez les faveurs de ces deux personnes. Je vous en félicite, et je garde les manteaux. Jouissez long-temps, et agréez les respectueux sentimens du vieux malade.

LXXXV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

19 septembre.

Je vous envoie, mon cher ami, la publication de votre bonheur, faite hier authentiquement en présence des hommes et des anges. Je n'y étais pas; car, en qualité de vieux malade, j'étais dans mon lit, lorsque le curé avertissait la paroisse que vous seriez incessamment dans le lit de mademoiselle Joli. Remplissez donc au plus vite cette auguste cérémonie, sous la main de la Justice, dans le château de Sainte-Geneviève, et revenez au plus vite au château de Bijou avec madame de Florian. Il ne faut pas qu'elle arrive dans le joli jar-

din que vous avez planté, lorsque les arbres seront sans feuilles, et que vos fleurs seront mortes sous quatre pieds de neige.

Toutes vos lettres ont été portées à la grande et opulente ville de Genève; tous vos ordres ont été exécutés. Je suis fâché de tout ce que j'entrevois de loin dans Paris, et de tout ce que je prévois; mais votre présence et celle de madame de Florian me consoleront. Je vous remercie du Mémoire de madame de Saint-Vincent : il n'est pas trop bien fait; mais on ne pouvait pas le bien faire. Ou je me trompe, ou ce procès ne sera pas jugé ·itôt.

Je vous embrasse bien tendrement. Nous attendons votre retour à Ferney avec grande impatience; mais nous sentons combien le séjour où vous êtes doit avoir de charmes pour vous.

LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 septembre.

Mon cher ange, j'ai profité de la permission que vous m'avez donnée. On viendra chez vous vous présenter le billet de neuf mille quatre cents livres, avec un petit écrit de ma main au bas, par lequel je dis que, le billet étant de dix mille francs, vous en avez payé six cents livres.

Ainsi je vous supplie de vouloir bien ordonner que l'on compte au porteur neuf mille quatre cents livres, dont je crois qu'il faudra que le porteur vous donne un reçu.

Les affaires publiques seront un peu plus difficiles à arranger. Je suis comme tout le monde, j'attends beau-

coup de M. Turgot. Jamais homme n'est venu au ministère mieux annoncé par la voix publique. Il est certain qu'il a fait beaucoup de bien dans son intendance : *Quia supra pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam.* (MATTH. XXV.)

Je ne lui demanderai qu'un peu de protection pour ma colonie. J'ai bâti Carthage ; mais si on veut mettre des impôts sur Carthage, elle périra ; et certainement sa petite existence n'était pas inutile au royaume.

J'ai toujours chez moi le jeune et très estimable infortuné dont je vous avais parlé, et pour qui M. le chancelier semblait prendre quelque intérêt. J'ose espérer que, quand il en sera temps, M. le garde des scéaux ne lui refusera pas la faveur qu'il demande, et cette faveur me paraît de la plus étroite justice.

Les intérêts de ma colonie et de ce jeune homme m'occupent tellement, et ma mauvaise santé me rend si faible, que j'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles lettres qui m'ont fait une illusion si longue, et qui m'ont souvent consolé dans mes afflictions.

Je me flatte que madame d'Argental a tous les soins possibles de sa santé, dans son bel appartement dont elle ne sort guère, et dans lequel j'aurais bien voulu vous faire ma cour.

Vous pourriez bien me dire, en général, sans entrer dans aucun détail, si l'homme dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre a été en effet assez abandonné de Dieu et du bon sens pour faire l'énorme sottise qu'on lui a imputée.

Le vieux malade, mon cher ange, se cache toujours dans son trou, à l'ombre de vos ailes.

LXXXVII.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

10 octobre.

Je ne suis absolument content, mon cher confrère, ni de votre dernière lettre sur le prétendu théologien, ni de celle que M. le maréchal de Richelieu m'écrit à ce sujet.

La *Lettre d'un théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois siècles* est plus répandue que vous ne pensez. On en a fait une nouvelle édition. Tous les journaux en parlent, excepté la *Gazette de Paris*. Je vous envoie l'extrait qui s'en trouve dans la *Gazette universelle de littérature* qui se fait à Deux-Ponts, et qui a un grand cours dans toute l'Europe.

Vous ne devez pas douter qu'un ouvrage dans lequel on parle si hardiment de tant d'hommes en place, et où il est question de tant de gens de lettres connus, ne soit très recherché au milieu même des cabales et des intrigues qui divisent la France sur des objets plus considérables. L'auteur a tort de daigner raisonner et plaisanter avec un coquin aussi méprisable que l'abbé Sabatier; mais enfin il y parle de presque tous les hommes de ce siècle qui ont de la réputation, de M. d'Alembert, de l'abbé de Chaulieu, de Pope, de vous, de cent personnes qui sont sous les yeux du public. Vous devez sentir qu'il doit être lu.

Puisque vous savez qu'il est de M. l'abbé Duvernet, ami de plusieurs académiciens, vous pouvez savoir aussi que le même abbé Duvernet donne tous les mois, dans le *Journal encyclopédique*, un mémoire contre l'infame auteur des *Trois Siècles;* mais aussi vous avez

trop de raison, trop d'esprit et trop d'équité pour ne pas sentir qu'il est impossible que j'aie la moindre part à cet ouvrage. Il faudrait que je fusse un monstre et un fat pour dire du mal de vous et pour célébrer mes louanges.

Il y a à la fin de cet ouvrage une satire sanglante de tout le clergé, que je trouve très condamnable. Il ne faut jamais outrager un corps, et surtout le premier du royaume. On peut s'élever contre des abus, mais on doit toujours respecter le premier des ordres de l'état.

Je ne puis me plaindre de ce que M. l'abbé Duvernet a dit de moi, je ne puis condamner ce qu'il dit de M. d'Alembert ; mais je désapprouve hautement ce qu'il dit de vous, non seulement parce que je vous suis attaché depuis quarante ans, mais parce qu'il est faux que vous ayez jamais écrit les ordures qu'on vous reproche. Je suis votre ami, je le suis de M. d'Alembert, et vous me devez la même justice que je vous rends.

Si on m'avait consulté, cet ouvrage aurait été plus circonspect, et n'aurait point compromis des personnes que j'honore. Il y a quelques anecdotes très fausses que j'aurais relevées.

C'est une cruauté insupportable de m'avoir soupçonné un moment d'avoir part à cette brochure ; et vous ne sauriez croire à quel point j'ai été affligé que vous ayez pu hésiter sur mes sentimens pour vous, que j'ai manifestés dans toutes les occasions de ma vie. Je n'ai jamais succombé sous mes ennemis, et je n'ai jamais manqué à mes amis.

Comptez sur mon cœur qui n'est point desséché par la vieillesse comme mon esprit.

LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi cette jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit neveu d'Ornoi me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Ornoi. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate; car ce jeune homme, plein d'honneur et de

courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres qu'*attendu son service auprès du roi son maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces lettres.*

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie, très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé qu'*en dernier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser l'Europe.* Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc, mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore, avec mes faibles yeux, celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

LXXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon an-

LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi cette jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit neveu d'Ornoi me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Ornoi. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate; car ce jeune homme, plein d'honneur et de

courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres qu'*attendu son service auprès du roi son maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces lettres.*

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie, très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé qu'*en dernier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser l'Europe.* Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc, mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore, avec mes faibles yeux, celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

LXXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon an-

LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi cette jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit neveu d'Ornoi me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Ornoi. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate; car ce jeune homme, plein d'honneur et de

courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres qu'*attendu son service auprès du roi son maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces lettres.*

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie, très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé qu'*en dernier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser l'Europe.* Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc, mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore, avec mes faibles yeux, celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

LXXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon an-

LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi cette jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit neveu d'Ornoi me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Ornoi. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate; car ce jeune homme, plein d'honneur et de

courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres qu'*attendu son service auprès du roi son maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces lettres.*

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie, très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé qu'*en dernier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser l'Europe.* Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc, mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore, avec mes faibles yeux, celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

LXXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon an-

LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi cette jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit neveu d'Ornoi me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Ornoi. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate; car ce jeune homme, plein d'honneur et de

courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres qu'*attendu son service auprès du roi son maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces lettres.*

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie, très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé qu'*en dernier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser l'Europe.* Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc, mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore, avec mes faibles yeux, celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

LXXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon an-

LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi cette jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit neveu d'Ornoi me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Ornoi. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate; car ce jeune homme, plein d'honneur et de

courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres qu'*attendu son service auprès du roi son maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces lettres.*

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie, très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé qu'*en dernier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser l'Europe.* Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc, mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore, avec mes faibles yeux, celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

LXXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon an-

LXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi cette jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit neveu d'Ornoi me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Ornoi. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate; car ce jeune homme, plein d'honneur et de

courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres qu'*attendu son service auprès du roi son maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour faire entériner ces lettres.*

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie, très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé qu'*en dernier lieu il a empêché une guerre qui allait embraser l'Europe.* Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc, mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore, avec mes faibles yeux, celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

LXXXIX.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon an-

cienne passion pour un art dont j'ai été si long-temps idolâtre. J'ai été charmé d'y retrouver le mot *achòve* de Lamotte. J'étais à côté de lui à la première représentation de la pièce; il ne s'en était point déclaré l'auteur : je lui dis à ce mot : Il n'y a plus de secret, elle est de vous.

Je crois avoir deviné de même à plusieurs traits l'auteur des *Lettres à Eugénie*.

Je viens de lire la *Lettre au prince de Lichtenstein;* je ne connais rien du tout à l'art des généraux de l'empire. J'aimais mieux autrefois celui de mademoiselle Gaussin; mais cette lettre me paraît un chef-d'œuvre en son genre. Je souhaite que de long-temps vous ne soyez à portée d'exercer un art si fatal et que vous louez si bien.

Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect infini du vieux malade.

XC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Mon cher ange, vos lettres attendrissent mon cœur et le déchirent en deux. J'avais fait faire, au commencement de l'été, une petite voiture que j'appelais ma commode, et non pas ma dormeuse. Je cours toujours en idée, de mon beau plateau entre le noir mont Jura et les effroyables Alpes, pour venir me mettre à l'ombre de vos ailes dans votre superbe cabinet qui donne sur les Tuileries. La nature et la destinée enchaînent mon petit corps, quand mon âme vole à vous. Je ne puis vous exprimer ma situation; il faudrait que j'assemblasse des médecins, des notaires, des procureurs, des maçons, des charpentiers, des laboureurs, des horlo-

gers, qui vous prouveraient, papier sur table, l'impossibilité physique de sortir de mon trou. Vous êtes un ange bien consolateur, un vrai paraclet, de vous être adressé à madame la duchesse d'Enville pour mon jeune homme qui brave chez moi, depuis six mois, ses anciens assassins. Vous entreprenez sa guérison; vous êtes le bon Samaritain, vous secourez celui que les pharisiens ont assassiné. Son maître m'a toujours mandé qu'il désespérait du succès; et moi, j'en suis sûr, si vous vous en mêlez avec madame la duchesse d'Enville. Je sens bien qu'il faut attendre; mais pendant qu'on attend, tout change, et on meurt à la peine. Cependant, attendons. J'obtiendrai aisément que votre protégé reste encore six mois chez moi. Si je meurs, je vous le léguerai par mon testament.

Avez-vous dit à madame d'Enville que cette victime des pharisiens était chez moi? sait-elle que c'est par bonté pour moi, autant que par principe d'humanité et de justice, que vous lui avez recommandé cette affaire? dois-je lui écrire pour la remercier et pour mettre à ses pieds moi et mon jeune homme?

J'ai peine à me retenir quand je vous parle de cette horrible aventure. Elle donne envie de tremper sa plume dans du sang plutôt que dans de l'encre.

Vous poussez encore vos bontés jusqu'à vous intéresser pour ma colonie. Florian l'embellit en y amenant une troisième femme qu'il a épousée chez madame de Sauvigni. Je lui ai bâti une petite maison qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais. Nous avons quatre ou cinq maisons dans ce goût. Nous élevons une petite descendante de Corneille, âgée de dix ans, que nous avons vue naître. Nous sommes occupés à encourager

cinq ou six cents artistes qui seront très utiles, si M. Turgot les soutient, et qui, à la lettre, me réduiront à la mendicité, s'il les abandonne.

Voilà mon état à quatre-vingts ans, sans avoir exagéré d'un seul mot dans ma lettre.

M. Turgot ne m'a point écrit, mais il a écrit à une autre personne qu'à ma considération il venait de faire du bien à un frère de feu Damilaville; il m'a fait dire aussi qu'il avait entre les mains la requête de ma colonie, et je vois qu'il daigne y songer, puisqu'elle n'est pas encore dévorée par les fermiers ou directeurs. On nous laisse tranquilles jusqu'à présent. J'attendrai le résultat de ses bontés.

Je présume que vous verrez M. Turgot à Fontainebleau, et que vous pourrez, mon cher ange, lui dire en général quelques mots qui réveilleront son attention pour un établissement digne, en effet, d'être protégé par lui.

Voilà deux ministres qui sont venus tous deux chez moi : l'un est M. Bertin, l'autre M. Turgot. Puissent-ils s'en ressouvenir, non pas pour favoriser ma personne, mais pour le bien de la chose! elle en vaut la peine, quoique ce ne soit qu'un point sur la carte.

Je suis persuadé que vous êtes bien avec M. de Maurepas. Vous avez des droits à son amitié, et encore plus à son estime. Je ne crois pas que ma liaison indispensable avec un homme auquel je suis attaché depuis cinquante années, et dont il n'était pas l'ami intime, lui ait donné pour moi une haine bien marquée. Je ne crois pas non plus qu'il me favorise beaucoup; vous ne croyez pas aussi qu'il ait pour moi la plus vive tendresse. Je présume seulement qu'il a de trop grandes affaires, et qu'il a l'ame trop noble pour ne me pas laisser mourir en paix.

Me voilà, mon cher ange, à l'âge de quatre-vingts ans, un peu perclus, un peu sourd, un peu aveugle, assez embarrassé dans mes affaires, n'ayant du gouvernement qu'un carré de parchemin, ne demandant rien pour moi, ne désirant rien que de vous voir, vous souhaitant, à vous et à madame d'Argental, santé et amusement, mettant toujours ma frêle existence à l'ombre de vos ailes, vous respectant de toutes mes forces, vous aimant de tout mon cœur.

Croiriez-vous que je viens de recevoir des vers français d'un fils du comte de Romanzof, vainqueur des Turcs, et que parmi ces vers il y en a de très beaux, remplis surtout de la philosophie la plus hardie, et telle qu'elle convient à un homme qui ne craint ni le mufti, ni le pape? Cela me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue qu'Attila était un homme très aimable et un fort joli poëte.

XCI.

A M. VERNES. (A Genève.)

28 octobre.

Le petit ouvrage en vers du jeune comte de Romanzof est un *Dialogue entre Dieu et le père Hayer, récollet*, l'un des auteurs du *Journal chrétien*.

Hayer prêche à Dieu l'intolérance; Dieu lui répond qu'il n'a point de Bastille, et qu'il ne signe jamais de lettres de cachet. Hayer lui dit :

> Ciel, que viens-je d'entendre! ah, ah! je le vois bien,
> Que vous-même, seigneur, vous ne valez plus rien.

Je ne crois pas que Palard soit fort au fait des affaires de Rome. Il faut croire plutôt un ancien ami du pape (frère François) qui dit avoir entendu de sa bouche :

Io moro, so perchè moro, so da che moro, basta così.

Frère François, confident et domestique de Ganganelli, est mort de la même maladie que son maître.

Le vieux malade fait mille complimens à M. Vernes.

XCII.

A M. DE THIBOUVILLE.

4 novembre.

J'ai eu, il est vrai, mon cher marquis, l'honneur de recevoir madame Amelot; mais je n'ai point eu celui de souper avec elle. Je ne jouis plus d'aucun plaisir; je fais quelquefois un petit effort quand il me vient des dames de Paris, pour me souvenir qu'il faut tâcher de les amuser un petit moment, après quoi je m'enfuis. On me dit qu'on est bien aise de me trouver en bonne santé; je réponds que je me meurs; on me réplique J'en suis bien aise. Si je pouvais remuer, est-ce que je ne serais pas à Paris? est-ce que je ne viendrais pas les soirs me mettre entre vous et mes anges? abandonnerais-je toutes mes affaires que trente ans d'absence ont mises dans un état déplorable? ne viendrais-je pas entendre *Orphée* qu'on préfère à la musique de Rameau? ne viendrais-je pas voir tous les embellissemens et toutes les nouveautés de Paris? Il faut qu'un mourant sache se tenir discrètement à sa place.

Je ne sais si vous connaissez Texier : il nous a joué, avec quelques amis, de petites comédies en proverbes qui m'auraient fait mourir de rire si je ne mourais pas de la colique.

Jouissez de la vie, mon cher marquis, et de tous les riens de ce monde.

XCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

En lisant votre lettre du 30 d'octobre, mon cher ange, je suis prêt à voler vers vous, mais donnez-moi des ailes. Mes plus fortes chaînes sont celles qui me retiennent dans mon lit, où je ne dors point. Je suis près de ma salle à manger, où je ne mange point; je vois mon jardin, où je ne me promène point; j'ai autour de moi des sociétés dont je ne jouis point; j'ai la passion la plus forte de venir au coin de votre feu, et ce n'est qu'une passion très malheureuse.

Je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire pour mon jeune homme. Son souverain m'écrit qu'il l'a recommandé à son ministre, et je compte sur vous plus que sur tous les ministres du monde. J'écrirai bien certainement à madame la duchesse d'Enville et à madame du Deffand. Heureusement rien ne presse encore; nous aurons tout le temps de nous déterminer ou à demander une grace, ce qui me paraît très triste et très honteux; ou à soutenir le procès, ce qui me paraît noble et convenable. Linguet, qui dans cette affaire donna un Mémoire pour plusieurs accusés, pourrait être consulté; mais il s'est brouillé bien indiscrètement avec M. d'Alembert. Mon neveu d'Ornoi n'est que médiocrement au fait de la procédure. J'en ai une entre les mains, mais j'ignore si elle est complète. Tout ce que je sais bien certainement, c'est qu'il n'y a qu'un seul témoin d'un délit un peu grave; que ce témoin n'est pas oculaire; que ce témoin était un enfant intimidé, que son enfance même a fait mettre hors de cour. Linguet, qui est du

pays, pourrait seul donner des indications. Est-il encore avocat? reprendra-t-il cette profession sous l'ancien parlement? Attendons, encore une fois; mais on meurt à force d'attendre.

S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailli, je paraîtrais bien hardiment, je soulèverais le ciel et la terre; mais ici le ciel et la terre seraient contre moi. Je dois me taire, je dois travailler fortement, et me cacher soigneusement.

Je suppose que cette affaire irait aux chambres assemblées, attendu que votre protégé est gentilhomme. Je suppose encore qu'il faudrait des lettres d'attribution du garde des sceaux au parlement, pour ne point passer par la juridiction d'une petite ville subalterne, remplie d'animosité, de haine de familles, de superstition, et surtout d'ignorance.

Je suppose encore que ces lettres d'attribution ne seraient pas difficiles à obtenir, puisque l'affaire a été jugée en dernier ressort par le parlement, et qu'il ne s'agit que de purger une contumace à ce parlement même; mais il s'agit de purger cette contumace après le temps prescrit par les ordonnances, et c'est sur quoi il faut des lettres du grand sceau.

Toutes les affaires sont épineuses, et celle-ci plus qu'une autre. Je demande à la nature un peu de force pour ne pas succomber dans le travail que cette entreprise m'imposera. Mon repos est troublé par plus d'un orage, comme ma santé est exterminée par plus d'une maladie.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mes divins anges, désespéré de n'y être que de loin. Je peux mourir à la peine, mes derniers sentimens seront pour vous.

XCIV.

A M. DE CHAMFORT.

A Ferney, 16 novembre.

Monsieur, quand M. de La Harpe m'envoya son bel *Éloge de La Fontaine*, qui n'a point eu le prix, je lui mandai qu'il fallait que celui qui l'a emporté fût le discours le plus parfait qu'on eût vu dans toutes les académies de ce monde. Votre ouvrage m'a prouvé que je ne me suis pas trompé. Je bénis Dieu, dans ma décrépitude, de voir qu'il y ait aujourd'hui des genres dans lesquels on est bien au dessus du grand siècle de Louis XIV; ces genres ne sont pas en grand nombre, et c'est ce qui redouble l'obligation que je vous ai. Je vous remercie, du fond de mon cœur usé, de tous les plaisirs nouveaux que votre ouvrage m'a donnés; tout ce que je peux vous dire, c'est que La Fontaine n'aurait jamais pu parler d'Ésope et de Phèdre aussi bien que vous parlez de lui.

A propos, monsieur, vous me reprochez, mais avec votre politesse et vos graces ordinaires, d'avoir dit que La Fontaine n'était pas assez peintre. Il me souvient, en effet, d'avoir dit autrefois qu'il n'était pas un peintre aussi fécond, aussi varié, aussi animé que l'Arioste, et c'était à propos de *Joconde;* j'avoue mon hérésie au plus aimable prêtre de notre église.

Vous me faites sentir plus que jamais combien La Fontaine est charmant dans ses bonnes fables; je dis dans les bonnes, car les mauvaises sont bien mauvaises; mais que l'Arioste est supérieur à lui et à tout ce qui m'a jamais charmé, par la fécondité de son génie inventif, par la profusion de ses images, par la profonde

connaissance du cœur humain, sans faire jamais le docteur; par ces railleries si naturelles dont il assaisonne les choses les plus terribles! J'y trouve toute la grande poésie d'Homère avec plus de variété, toute l'imagination des *Mille et une Nuits*, la sensibilité de Tibulle, les plaisanteries de Plaute, toujours le merveilleux et le simple. Les exordes de tous ses chants sont d'une morale si vraie et si enjouée! N'êtes-vous pas étonné qu'il ait pu faire un poëme de plus de quarante mille vers, dans lequel il n'y a pas un morceau ennuyeux, et pas une ligne qui pèche contre la langue, pas un tour forcé, pas un mot impropre? et encore ce poëme est tout en stances.

Je vous avoue que cet Arioste est mon homme, ou plutôt un dieu, comme disent messieurs de Florence, *il divin' Ariosto*. Pardonnez-moi ma folie. La Fontaine est un charmant enfant que j'aime de tout mon cœur; mais laissez-moi en extase devant messer *Lodovico*, qui d'ailleurs a fait des épîtres comparables à celles d'Horace. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei.* Il y a plusieurs places dans la maison de mon père. Vous occupez une de ces places. Continuez, monsieur; réhabilitez notre siècle; je le quitte sans regret. Ayez surtout grand soin de votre santé. Je sais ce que c'est que d'avoir été quatre-vingt et un ans malade.

Agréez, monsieur, l'estime sincère et les respects du vieux bon homme V.

Je suis toujours très fâché de mourir sans vous avoir vu.

XCV.

A M. D'ORNOI.

A Ferney, 20 novembre.

Vous êtes, mon cher ami, un très bon rapporteur, et vous seriez un excellent avocat général. Ce n'est pas une petite affaire de rédiger neuf édits qu'on a entendu lire rapidement. Je crois en général que les neuf édits seront très bien reçus du public et même de votre compagnie.

Vous voilà rendu aux vœux de tout Paris. Vous voilà dans votre place, et c'est le point principal. Vous serez toujours le boulevart de la France contre les entreprises de Rome. Vous donnerez la régence du royaume dans les occasions qui, Dieu merci, ne se présenteront de plus de cent ans. Enfin, vous n'avez d'autre contrainte que celle de ne point faire de mal dans quelques circonstances délicates où vous en pourriez faire. Il est si beau, à mon gré, de rendre la justice; c'est une fonction si noble, si difficile et si respectable par ses difficultés mêmes, que ce n'est point l'acheter trop cher par quelques légères privations.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre beau rapport; je ne vous importunerai pas encore de l'affaire de notre jeune homme pour laquelle vous vous intéressez. Il continue à nous plaire à tous : sa modestie et sa sagesse ne se démentent point.

M. Turgot, qui a couché huit ou dix jours aux Délices, il y a bien long-temps, voudra bien lui accorder sa protection. Nous en trouverons beaucoup à la cour; mais vous nous serez plus nécessaire que personne dans votre corps. Je voudrais pouvoir le mener moi-même

à Paris, et venir vous embrasser; mes quatre-vingts ans et mes maladies me retiennent. Je vois la mort de bien près; mais je vous avoue que je serais fâché de mourir sans avoir pu rendre à ce jeune infortuné les services que l'humanité lui doit. J'ai quelques pièces du procès, mais je ne les ai pas toutes. Je les demande, je les attends de sa famille. Réservez-moi votre appui et vos soins généreux, pour le temps où il faudra qu'il se présente. Son souverain a écrit pour le faire recommander par le ministre qu'il a en France. J'espère que la meilleure recommandation sera dans les pièces du procès. Alors il faudra, je crois, des lettres d'attribution au parlement pour le juger : sinon il faudrait des lettres de grace, ce que je n'aime point du tout, parce que grace constate crime.

Adieu, mon cher ami; vous allez juger, Paris va se réjouir, et je vais souffrir. Je vous embrasse très tendrement; votre paresseuse tante en fait autant.

XCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Mon cher ange, il faut premièrement que madame d'Argental affermisse sa santé contre la rigueur de l'hiver; pour moi, je ne sors de ma chambre de quatre mois. Tout ce que je crains, c'est de mourir avant que l'affaire du jeune homme si digne de vos bontés soit entamée. Il faut avoir toutes les pièces du procès, sans en excepter une, après quoi on prendra le parti que votre prudence et celle des autres sages jugeront le plus convenable.

J'écris à madame la duchesse d'Enville. Je vous prie

de lui demander à voir ma lettre, et de me dire si la vivacité de ma jeunesse ne m'a pas emporté un peu trop loin. Elle pardonnera sans doute à un cœur sensible, aussi pénétré de sa générosité que des abominables horreurs dont je lui parle.

Je vais écrire à madame du Deffand; j'écrirai aussi à M. de Goltz. M. de Condorcet dit qu'il aura les pièces à Paris. Je fais mille efforts pour les avoir d'Abbeville; ce que j'en ai n'est pas suffisant, et on ne peut rien hasarder sans ce préalable.

M. Turgot nous protégera, et certainement nous ne le compromettrons point. J'aimerais mieux mourir (et ce n'est pas coucher gros) que d'abuser de son nom et de ses bontés; il doit en être bien persuadé; et quand mon cher ange le verra, il le confirmera dans cette sécurité.

Si vous me demandez ce que je fais dans les intervalles que me laisse cette épineuse et exécrable affaire, vous le saurez bientôt, mon cher ange, et vous verrez ce que peut encore un jeune homme de quatre-vingt et un ans, quand il veut vous amuser et vous plaire.

Je ne sais si d'Ornoi, dans ces commencemens, aura le temps de prendre des mesures avec vous pour la résurrection de notre jeune homme. Rien ne presse encore; il faut attendre que la procédure arrive. Vous croyez bien que je ne paraîtrai pas m'en mêler; mes services secrets sont nécessaires, mais mon nom est à craindre.

Je voudrais bien que vous pussiez rencontrer M. le marquis de Condorcet, et causer avec lui sur cet événement infernal.

Quoi qu'il arrive, cette entreprise coûtera beaucoup et a déja coûté; mais on ne peut mieux employer son

argent. Vous m'avez mis, par votre attention charmante, en état de faire ce que l'humanité exige de moi. Plût à Dieu que M. le maréchal de Richelieu voulût en user comme vous! Il me doit beaucoup. Son intendant me mande que l'affaire de madame de Saint-Vincent l'empêche de me soulager. Cette affaire est bien désagréable; il valait mieux peut-être s'accommoder avec la famille pour quelque argent, ce qui eût été très facile, que de s'exposer, à soixante-dix-huit ans, aux discours de tout Paris et de l'Europe, et surtout de plusieurs gens de lettres très accrédités qui se plaignent de lui, et qui ne pardonnent point : cela me fâche. Le marquis de Vence l'appelle dans ses lettres l'antique Alcibiade; c'est un nom que je lui avais donné dans mes goguettes, quand il n'était point antique. Le sarcasme retombe un peu sur moi, et cela me fâche encore.

Les enquêtes de Paris sont fâchées aussi; mais la grand'chambre doit être bien aise. Le grand conseil me paraît demander de petites modifications nécessaires. Je me trouve entre mon neveu Mignot et mon neveu d'Ornoi. Je les aime tous deux, parce qu'ils ont tous deux l'ame très honnête. J'aime la besogne de M. de Maurepas dans cet arrangement difficile. Il a rempli les vœux du public, et, en rétablissant le parlement, il n'a donné aucune atteinte à l'autorité royale. Voilà certainement l'aurore d'un beau règne. M. de Maurepas commence mieux que le cardinal de Fleury; c'est qu'il a plus d'esprit, qu'il est plus gai, et qu'il n'est point prêtre.

On dit qu'Henri IV va paraître à la fois à la Comédie Italienne et à la Française, comme sur le Pont-Neuf. La nation sera toujours très drôle, et il est bon de lui laisser en cela ses coudées franches.

Adieu, mon très cher ange; le grand point est que

madame d'Argental se porte bien. Je fais mille vœux pour sa santé; mais à quoi les vœux d'un blaireau des Alpes peuvent-ils servir? Ceux de l'univers entier ne servent pas d'un clou à soufflet.

XCVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 novembre.

J'ai encore cette fois-ci, madame, un bon thème pour vous écrire. Ce thème n'est ni le parlement, ni le grand conseil, ni la conduite noble et sage du ministère dans cette affaire épineuse; ce thème n'est point *Orphée* ou *Azolan*, et les doubles croches de la musique nouvelle. Ce n'est point Henri IV qui va paraître, dit-on, à la Comédie Française et à l'Italienne, comme sur le Pont-Neuf, au milieu de son peuple. Je souhaite qu'il y paraisse avec beaucoup d'esprit, car il en avait; il fesait de ces reparties que la postérité n'oubliera jamais; et sans doute on ne fera pas dire à Henri IV des choses communes. Mon thème n'est pas le sacre du roi à Reims, car il est né tout sacré, et il n'a pas besoin d'être oint pour être très cher à toute la nation. Mon thème n'est point non plus mon départ pour Paris, pour venir vous voir et vous entendre, attendu que je ne puis sortir de mon lit avec mes quatre-vingt et un ans, douze pieds de neige, et perdant mes yeux et mes oreilles. Je voudrais vous demander si vous serez assez heureuse cet hiver pour jouir de la société de madame la duchesse de Choiseul.

Mais le principal sujet de ma lettre est de vous remercier du fond de mon cœur et de toutes mes forces (si j'ai des forces), de l'humanité et de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire dont M. d'Argental vous

a parlé. Il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de madame la duchesse d'Enville. Je sais qu'elle n'attend pas qu'on la prie quand il s'agit de faire du bien; c'est l'ame la plus généreuse et la plus noble qui soit au monde. Les éloges que vous donnez à sa belle action, madame, seront sa récompense; car il en faut pour la vertu.

L'affaire qu'elle protége ne peut être encore sur le tapis. Il y faut bien des préliminaires. Vous savez que dans ce monde-ci le mal arrive toujours à bride abattue; le bien marche à pied et est boiteux des deux jambes. Ce qu'on demande est assurément de la plus grande justice; mais cela ne suffit pas. Comme justice a besoin d'aide, je n'en connais point de plus puissante que celle de madame la duchesse d'Enville. L'affaire intéresse, ce me semble, toutes les familles. Il n'y a point de père ni de mère dont les fils ne puissent être exposés à la même aventure. Ces folies passagères, qu'on doit ignorer, arrivent tous les ans dans les régimens, dans toutes les garnisons. Vous savez de quoi il s'agit. Le jeune homme pour qui on s'emploie est entièrement innocent. Il est vrai que je suis un peu récusable, et que je passe pour être bien indulgent sur ces intérêts; mais qui ne l'est pas aujourd'hui? Ce siècle s'est un peu formé : on ne pense plus comme on pensait au douzième siècle, ou plutôt comme on ne pensait pas.

Au reste, vous croyez bien que je ne paraîtrai point dans cette affaire; il ne m'appartient pas de m'en mêler. Je ne vous écris, madame, que pour vous remercier clandestinement, et pour vous dire que, de près ou de loin, je vous serai dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

XCVIII.

A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

26 novembre.

Madame, j'ai appris par M. d'Argental l'action généreuse que vous daignez faire, et je n'en ai point été surpris : il n'est pas dans votre nature d'agir autrement. Vous rendez un service nouveau à l'innocence et à l'humanité entière. Pour moi, je dois me taire, me cacher et vous admirer.

J'attends les papiers nécessaires. J'en ai assez pour être convaincu de la frivolité et du ridicule des accusations. Le jugement atroce qui ne passa que de deux voix est mille fois pire que celui des Calas. Il n'y avait pas certainement de quoi fouetter un page. Il est bien vrai qu'on n'avait pas ôté de loin son chapeau à des capucins, qu'on avait récité devant une seule personne les litanies de Rabelais, dédiées à un cardinal et imprimées avec privilége du roi. Il est vrai qu'on avait chanté une mauvaise chanson de corps-de-garde, faite il y a cent ans : il est vrai encore qu'on avait récité l'*Ode à Priape* de Piron, que vous ne connaissez pas, madame, et pour laquelle le feu roi avait donné à Piron une pension de quinze cents livres sur sa cassette.

Il n'y avait pas là de quoi condamner deux jeunes gentilshommes, d'environ dix-sept ans, au plus épouvantable des supplices, de quoi leur faire subir la question ordinaire et extraordinaire, de quoi leur couper la main qui n'avait pas ôté le chapeau devant des capucins pendant la pluie, de quoi leur arracher la langue avec des tenailles, de quoi jeter leurs corps, tout vivans, dans les flammes.

Un seul homme détermina les juges à être assassins et cannibales, afin de passer pour chrétiens [1].

Je ne doute pas, madame, que vous ne fassiez entendre enfin la pitié, la raison, l'humanité, la justice; tout cela est digne de vous, tout sera votre ouvrage.

Je suis persuadé que vous toucherez M. le comte de Maurepas. Il a l'ame noble et grande, comme vous; il saura bien faire réussir une si juste entreprise, sans se compromettre. On n'abusera point de vos bontés; on ne fera aucune démarche avant d'avoir toutes les pièces nécessaires.

Je me jette à vos pieds au nom de l'humanité.

XCIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 2 décembre.

Vous me donnez, madame, une rude commission. Tout le monde fait aisément des Noels malins, parce que tout le monde les aime; mais on n'a jamais fait de Noels galans à la louange de personne, pas même à celle de la sainte Famille, dont tous les chrétiens sont convenus de se moquer à la fin de décembre. Cependant, pour satisfaire à votre étrange empressement, j'ai invoqué l'ombre de l'abbé Pellegrin; tenez, voilà des couplets qu'elle vous envoie. Elle vous recommande de taire l'auteur, non pas, hélas! *par les yeux de votre tête,* mais par toute l'amitié, par le tendre attachement que le vieux Pellegrin a pour vous.

[1] M. Pasquier.

NOELS POUR UN SOUPER.

Jésus dans sa cabane
Voyant venir Choiseul,
Malgré le bœuf et l'âne,
Lui fesant grand accueil,
Dit : « Je fais avec toi
Un pacte de famille ;
Tu sais garder ta foi,
Et moi,
Je ne quitterai pas
Tes pas,
Pour chercher une fille. »

Quand madame sa femme
Vint baiser le bambin,
Marie au fond de l'ame
Eut un peu de chagrin ;
Cette bonne lui dit :
« J'ai quelque jalousie.
Lorsque le Saint-Esprit
Me prit,
Vous n'étiez donc pas là,
Là, là ;
Il vous aurait choisie. »

L'enfant dans l'écurie,
D'un œil peu satisfait
Voyait Marthe et Marie,
Et sainte Élisabeth,
Et ses parens sans nom,
Et Joseph le beau-père ;
Mais en voyant Grammont,
Poupon,
Tu criais : « Celle-là ;
Papa,
Est ma sœur ou ma mère. »

Quand on aura chanté ces trois plats couplets, on

pourra chanter en cœur celui-ci qui n'est pas moins plat :

Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas.
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château
Est grand et beau,
Mais à Paris
Toujours chéris,
Faut-il ailleurs
Gagner des cœurs ?
Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas, etc.

C.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 décembre.

L'ombre de l'abbé Pellegrin m'est encore apparue cette nuit, et m'a donné les deux couplets suivans, sur l'air : *Or, dites-nous, Maria.*

Trois rois dans la cuisine
Vinrent de l'Orient ;
Une étoile divine
Marchait toujours devant.
Cette étoile nouvelle
Les fit très mal loger ;
Joseph et sa pucelle
N'avaient rien à manger.

Hélas ! mes pauvres sires,
Pourquoi voyagez-vous ?
Restez dans vos empires,
Ou soupez avec nous.
Si la cour vous ennuie,
Voyez-nous quelquefois ;
La bonne compagnie
Doit toujours plaire aux rois.

Mon cher abbé, lui ai-je dit, je reconnais bien, à votre style, l'auteur de ces fameux Noels :

Lisez la loi et les prophètes,
Profitez de ce qu'ils ont dit,
Quand on a perdu Jésus-Christ,
Adieu panier, vendanges sont faites.

Mais après tout, vos couplets pour le souper de Saint-Joseph peuvent passer, parce que la bonne compagnie dont vous me parlez, et que vous ne connaissez guère, est indulgente. S'il y a quelque allusion dans les couplets de vos Noels, cette allusion ne peut être qu'agréable pour les intéressés, et ne peut choquer personne, pas même la sainte Vierge et son mari, qui ne se sont jamais piqués d'avoir à Bethléem le cuisinier du président Hénault. Mais surtout ne montrez pas vos Noels à l'ingénieux Fréron, qui a les petites entrées chez madame la marquise du Deffand, et qui ne manquerait pas de dire beaucoup de mal de son cuisinier et de son feseur de Noels, quoiqu'il ne se connaisse ni en bonne chère ni en bons vers.

CI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

8 décembre.

NOELS SUR L'AIR : *Or, dites-nous, Marie.*

Il devait venir boire
Un jour à Saint-Joseph ;
Mais au bord de la Loire
Il prit sa route en bref :
Tous les cœurs le suivirent,
Car il les avait tous ;
En soupirant ils dirent :
Nous partons avec vous.

On pleurait en silence,
Quand femme et sœur partit;
Plus de chant, plus de danse,
Et surtout plus d'esprit:
Les voilà qui reviennent,
Tout change en un moment;
Que tous nos maux obtiennent
Un pareil changement.

AIR : *Joseph est bien marié.*

Rions tous en ce séjour,
On ne rit guère à la cour.
Goutons le bon temps si rare
Que cette cour nous prépare:
On dit qu'il revient ce temps
Où tous les cœurs sont contens.

Aurore des jours heureux,
Répandez de nouveaux feux.
Le bonheur qui nous enchante
Se flétrit s'il ne s'augmente.
Il faut toujours ajouter
Aux biens qu'on a pu goûter.

On pourrait chanter ensuite:

Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château, etc.

Quand on commande un pet-en-l'air à sa couturière, on lui dit bien intelligiblement comment on veut qu'il soit fait. Il fallait faire qu'on ne voulait dans des Noels ni crèche, ni Jésus, ni Marie, quoique tout cela soit essentiel. On doit savoir qu'en chansons, *hors de l'Église point de salut.* Personne ne pouvait deviner ce qu'on demandait. Les femmes sont despotiques, mais elles devraient au moins expliquer leurs volontés. Ces couplets-

ci ne valent pas les premiers, il s'en faut bien. Cela ressemble à une fête de Vaux, mais cela est assez bon pour un piano-forte, qui est un instrument de chaudronnier en comparaison du clavecin. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que tous les sujets soient propres pour ces petits airs, ni qu'on puisse deviner à cent lieues l'apropos du moment, surtout quand on a sur les bras l'affaire la plus cruelle, auprès de laquelle toutes les tracasseries de cour sont des roses.

CII.

A M. LE BARON DE GOLTZ,

MINISTRE DU ROI DE PRUSSE, A PARIS.

7 décembre.

Monsieur, j'ai reçu de sa majesté le roi de Prusse une lettre pleine de bontés pour le sieur de Morival, un de ses officiers. Il joint à cette lettre celle que vous lui avez écrite le 6 de novembre. Je vois avec quelle générosité vous voulez bien protéger ce jeune gentilhomme. Il est assurément bien digne de ce que vous daignez faire pour lui; il est plein de courage, de prudence et de vertu. Son unique ambition est de vivre et de mourir dans votre service.

Vous savez, monsieur, son horrible aventure; c'est un assassinat juridique, pire que celui des Calas. Plus ce jugement est atroce, plus on cache les pièces du procès. On nous fait espérer pourtant qu'enfin nous les obtiendrons. Alors nous nous jetterons entre vos bras; et je me flatte que le nom du roi votre maître suffira, avec vos bons offices, pour obtenir la justice qu'on demande. S'il nous était possible de retirer du greffe ces malheureux parchemins, nous pourrions alors vous conjurer

d'engager M. le comte de Vergennes à demander la communication de ces pièces à monsieur le garde des sceaux, et nous saurions enfin précisément ce que nous devons demander. Heureusement rien ne presse encore. Le jeune homme s'occupe à mériter les bonnes graces du roi, en apprenant les fortifications et l'art du génie. Il y fait des progrès étonnans; il a levé des cartes de tout un pays avec une facilité surprenante. Je les envoie au roi par cet ordinaire.

J'ose ajouter, monsieur, que si ce jeune homme est assez heureux pour vous être présenté, vous trouverez qu'il mérite les obligations qu'il vous a. Je joins mon extrême reconnaissance à la sienne.

CIII.

A M. LE COMTE DE MEDINI,

AUTEUR D'UNE TRADUCTION DE *LA HENRIADE*, EN VERS ITALIENS.

9 décembre.

Monsieur, je n'ose pas vous remercier dans votre belle langue, à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes. D'ailleurs, ayant presque perdu la vue à l'âge de quatre-vingt et un ans, je ne puis que dicter dans ma langue française qui est une des filles de la vôtre. Nous n'avons commencé à parler et à écrire qu'après le siècle immortel que vous appelez le *cinquecento* : je crois être dans ce *cinquecento*, en lisant l'ouvrage dont vous m'avez honoré. Votre poëme n'est pas une traduction, dont il n'a ni la raideur ni la faiblesse : il est écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'au génie. Je suis persuadé qu'en lisant votre *Henriade* et la mienne on croira que je suis le traducteur.

Un mérite qui m'étonne encore plus, et dont je crois

notre langue peu capable, c'est que tout votre poëme est composé en stances pareilles à celles de l'inimitable Ariosto, et du grand Tasso, son digne disciple. Je voudrais que ma langue française pût avoir cette flexibilité et cette fécondité. Elle y parviendra peut-être un jour, puisqu'elle est devenue assez maniable pour rendre les beautés de Virgile sous la plume de M. Delille; mais nous n'avons pas les mêmes secours que vous. Il vous est permis de raccourcir ou d'allonger les mots selon le besoin : les inversions sont chez vous d'un grand usage. Votre poésie est une danse libre dans laquelle toutes les attitudes sont agréables, et nous dansons avec des fers aux pieds et aux mains : voilà pourquoi plusieurs de nos écrivains ont essayé de faire des poëmes en prose : c'est avouer sa faiblesse, et non pas vaincre la difficulté.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie, monsieur, de m'avoir embelli en me surpassant. Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est que vous puissiez passer par les climats que j'habite, lorsque vous irez revoir Mantoue, la patrie de Virgile, notre prédécesseur et notre maître. Ce serait une grande consolation pour moi d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, et de me féliciter avec vous que vous ayez éternisé en vers italiens un poëme français qui n'est fondé que sur la raison et sur l'horreur de la superstition et du fanatisme. Je n'ai pu m'aider de la fable, comme ont fait souvent l'Arioste et le Tasse. La sévérité et la sagesse de notre siècle ne le permettaient pas. Quiconque tentera parmi nous d'abuser de leur exemple, en mêlant les fables anciennes ou tirées des anciennes, à des vérités sérieuses et intéressantes, ne fera jamais qu'un monstre.

CIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 décembre.

Mon très cher ange, pourquoi ne suis-je pas auprès de vous? pourquoi suis-je dans mon lit, entre le mont Jura et les Alpes? Hélas! vous voyez tout tomber à vos côtés. Restez, vivez, jouissez d'une santé qui est le fruit de votre sagesse et de votre tempérance. M. de Thibouville a le bonheur de vous tenir compagnie, et moi je suis à plus de cent lieues de vous. Je n'ai jamais senti si cruellement le triste état où je suis réduit. Est-il possible qu'en étant près de perdre pour jamais ce que vous avez perdu, vous ayez pu penser au jeune homme qui est si digne de votre protection, et même à ma colonie?

Vous êtes si occupé de faire du bien, que vous ne pouviez vous empêcher de m'en parler dans le temps même où votre cœur était tout entier à vos douleurs et à vos regrets. Restez-vous dans votre belle maison? pourrai-je enfin vous y voir à la fin de mars? car il m'est absolument impossible de remuer de tout l'hiver. Mais vivrai-je jusqu'à la fin de mars? et qui peut compter sur un seul jour?

S'il y a des consolations pour moi, je m'en donne une; c'est de travailler à un ouvrage singulier, que je fais principalement pour mériter votre suffrage et pour amuser quelques uns de vos momens. Je vous l'enverrai dans six semaines. Je m'imagine que ce sera une petite diversion pour vous. Cette idée adoucit mes peines; madame Denis sent avec moi toutes les vôtres. Nous vous plaignons, nous parlons de vous sans cesse. M. de Florian entre vivement dans tous nos sentimens; M. et madame

Dupuits les partagent. Notre petit officier prussien, très français, très sensible, pénétré de ce que vous avez daigné faire pour lui, s'intéresse à vous comme s'il avait le bonheur de vous connaître : la reconnaissance est sa principale vertu. Non, mon cher ange, je n'ai jamais connu de jeune homme plus estimable de tout point; et des monstres ont osé... Cette image affreuse me persécute jour et nuit. Je l'écarte pour remplir mon cœur uniquement de vous, pour vous dire que vous êtes ma consolation, et que je suis désespéré de ne pouvoir dans ce moment venir contribuer à la vôtre. Vivez, mon cher ange.

CV.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 9 décembre.

Je plaindrais messieurs de Lyon, si le froid y était aussi violent qu'à Ferney. On dit que *la Bataille d'Ivry* n'a pas trop bien réussi aux Italiens. Je voudrais que *Henri IV*, aux Français, eût un peu plus d'esprit. On dit qu'il est fort plaisant chez Nicolet; mais j'aime encore mieux le cheval de bronze.

Je recommande à vos bontés les lettres ci-jointes et une petite boîte de la colonie pour Grenoble. J'ai reçu celle que vous avez bien voulu m'adresser.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

CVI.

A M. L'ÉPINE,

HORLOGER DU ROI.

9 décembre.

Je ne manquerai pas, monsieur, de vous rendre le petit service que vous me demandez, si je suis en vie quand je vous reverrai. La manière dont la chose se traitera dépendra un peu du triste état de ma santé, et des intérêts de ma famille que mon grand âge m'oblige d'avoir principalement en vue.

En attendant, il est très essentiel que vous demandiez une audience à M. de Fargès, maître des requêtes ou conseiller d'état, à qui monsieur le contrôleur-général a renvoyé la connaissance entière des affaires qui concernent la colonie de Ferney. C'est à M. de Fargès uniquement que vous devez vous adresser. Il faut le voir; vous lui donnerez un Mémoire s'il vous en demande un. Vous lui direz dans quel état florissant j'ai mis cette colonie. Il sentira bien de quelle utilité elle est au royaume, puisque vous y avez vous-même un comptoir. Il est certain que si on favorise cet établissement, on y pourra faire bientôt un commerce de plus d'un million par an. Mais tout est perdu si on nous abandonne. Je ne parle point de quatre cent mille francs qu'il m'en a coûté pour bâtir des maisons, et pour faire une ville très jolie d'un des plus malheureux hameaux qui fût en France. Je puis perdre quatre cent mille francs, mais il me restera la consolation d'avoir travaillé pendant quelques années pour l'avantage de ma patrie et de la vôtre.

Si vous voyez monsieur votre beau-frère, je vous prie de lui dire combien je me suis intéressé à lui, et à quel point je l'estime.

CVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Je suis honteux, mon cher ange, et je me reproche bien de vous parler d'autre chose que de votre situation, de votre douleur, et des tristes détails qui doivent vous occuper; mais peut-être que le Mémoire que je vous envoie, et que M. le marquis de Villevieille doit vous faire remettre, sera pour vous une diversion intéressante. Vous serez étonné, indigné et animé en le lisant. Vous encouragerez M. de Goltz à qui j'ai écrit. Vous pourrez lui faire lire ce Mémoire qui doit faire le même effet sur son esprit que sur le vôtre et sur le mien. J'en fais tenir une copie à mon neveu d'Ornoi, et une autre à M. le marquis de Condorcet. Nous avons le temps de prendre nos mesures. J'ose être sûr du succès, quand vous aurez le temps de recommander cette affaire si digne de vos bontés, et si intéressante pour l'humanité entière. Je crains de vous presser, et que vous ne pensiez que je vous presse. Je crains que vous ne quittiez vos propres affaires pour celle-ci. Gardez-vous-en bien; réservez-la pour un moment de loisir.

Je vous adore, mon cher ange.

CVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 12 décembre.

Mes neiges, monsieur, mes quatre-vingts ans, et mes douleurs continuelles, ne m'ont pas permis de vous parler plus tôt de vos plaisirs. Le récit que vous m'en faites

m'a bien consolé. Je vois que les talens se sont rassemblés chez vous. Jouissez long-temps d'une vie si dignement occupée. Vous êtes dans un beau climat, et je suis actuellement en Laponie. Le hameau que vous avez vu est devenu une jolie petite ville; mais il y fait froid comme à Archangel.

Il est bien triste, je vous l'ai dit plus d'une fois, que les gens qui pensent de même ne demeurent pas dans les mêmes lieux. Quelques maisons que j'ai bâties dans ma colonie sont habitées par des personnes dignes de vous connaître. Elles me font sentir tout ce que j'ai perdu par votre éloignement. Vous avez fait une plus grande perte, en n'ayant plus M. Turgot pour intendant; mais la France y a gagné. Vous avez la consolation de voir les commencemens d'un règne juste et heureux.

Messieurs vos enfans ont les plus belles espérances, et feront la consolation de votre vie. Je vais bientôt finir la mienne, mais ce sera en vous aimant.

CIX.

A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT,

A Ferney, 15 décembre.

Je vois que les plaisirs de Paris vous consolent un peu du malheur de la guerre que vous êtes obligé de faire. Vous n'entendez parler que de Henri IV, comme à Stockholm il n'était question que du grand Gustave; mais je suis sûr qu'on n'a point joué le grand Gustave aux marionnettes. Chaque peuple habille ses héros à la mode de son pays. Je me souviens que dans mon enfance Henri IV et le duc de Sulli étaient connus à peine. Il y a trois choses dont les Parisiens n'ont entendu parler que vers l'an 1730 : Henri IV, la gravitation

et l'inoculation. Nous venons un peu tard en tout genre; mais aujourd'hui nous n'avons rien à regretter dans l'aurore du règne le plus sage et le plus heureux. On dit surtout que nous avons un ministre des finances aussi sage que Sulli, et aussi éclairé que Colbert. Ces finances sont le fondement de tout, dans les empires comme dans les familles. C'est pour de l'argent que l'on fait la guerre et qu'on plaide. Nous avons une lettre de l'empereur Adrien, dans laquelle il dit qu'il est en peine de savoir qui aime plus l'argent, ou des prêtres de Sérapis, ou de ceux des Juifs, ou de ceux des chrétiens. Ceux qui vous font un procès paraissent l'aimer beaucoup. J'ai consumé tout le mien à établir à Ferney une assez grande colonie. J'ai changé le plus vilain des hameaux en une petite ville assez jolie où il y a déja cinq carrosses. Je voudrais avoir encore l'honneur de vous y recevoir lorsque vous retournerez dans vos terres.

Le vieux malade de Ferney.

CX.

A M. DE LALANDE.

19 décembre.

Je commence, monsieur, par vous remercier de tout mon cœur des volumes d'astronomie [1] que vous voulez bien me promettre. Il est vrai que je suis presque aveugle l'hiver, et que je ne suis pas fait pour les observations; mais je vous dirai avec Keill :

> Thus we from heaven remote to heaven shall move
> With strength of mind, and tread the abyss above.

J'ai Keill et Gregori; il ne me manque que vous. Je n'aurais pas abandonné ce genre d'étude si j'avais pu me

[1] *Astronomie*, en 3 vol. in-4°, par M. de Lalande.

flatter d'y réussir comme vous. A propos d'astronomie, vous m'avouerez que si on a admiré les orreris d'Angleterre [1] qui ne sont qu'une misérable petite copie du grand spectacle de la nature, on doit à plus forte raison admirer l'original; et que Platon n'était pas un sot lorsqu'en méprisant et en détestant toutes les superstitions des hommes il avouait qu'il existe un éternel géomètre.

Je ne m'étonne point que des fripons engraissés de notre sang se déclarent contre M. Turgot, qui veut le conserver dans nos veines, et que lorsqu'on nous saigne ce soit pour l'état et non pour des financiers. M. Turgot est d'ailleurs le protecteur de tous les arts, et il l'est en connaissance de cause. C'est un esprit supérieur et une très belle ame. Malheur à la France s'il quittait son poste!

S'il m'est permis à mon âge de m'intéresser aux affaires de ce monde, je dois être bien content que M. de Baquencourt soit notre intendant. C'est lui qui fut le rapporteur, aux requêtes de l'hôtel, de l'abominable procès des Calas; c'est lui qui entraîna toutes les voix, et qui vengea la nature humaine, autant qu'il le pouvait, de l'absurde barbarie des Pilates de Toulouse.

J'aime fort sainte Geneviève; mais je voudrais qu'on bâtît une belle salle pour saint Racine, saint Corneille et saint Molière.

A l'égard de saint Henri IV, qu'on voulut assassiner tant de fois; que Grégoire XIII déclara génération bâtarde et détestable, et à qui Clément VIII donna le fouet sur les fesses des cardinaux Duperron et d'Ossat; contre lequel les Frérons de ce temps-là écrivirent des volumes d'injures; qu'on tua enfin dans son carrosse au milieu

[1] Espèce de planétaire ou de machine qui représente les mouvemens des planètes.

de ses amis ; à l'égard, dis-je, de ce Henri IV, qu'on ne connaît bien que depuis une trentaine d'années, ce n'est pas aux marionnettes qu'il faudrait l'adorer [1], mais dans la cathédrale de Paris.

Adieu, monsieur ; les habitans de mon désert désirent passionnément d'avoir l'honneur de vous revoir quand vous reviendrez dans notre voisinage. Conservez vos bontés pour le vieux malade qui vous est tendrement attaché.

CXI.

A M. AUDIBERT. (A Marseille.)

A Ferney, 19 décembre.

Si vous avez, monsieur, connu le froid à Marseille au mois de novembre, vous devez actuellement avoir trop chaud : voilà comme la nature est faite. Il y a autant de variation dans les têtes de Paris que nous en éprouvons dans les saisons. Vous savez à présent, ou vous saurez bientôt, avec quelle reconnaissance le parlement fait des remontrances au roi contre l'édit qui l'a ressuscité.

J'apprends qu'il y a une forte cabale de quelques financiers contre M. Turgot ; cela seul ferait son éloge, et ne causera pas sa perte. La France serait trop à plaindre si un homme d'un mérite et d'une vertu si rare cessait d'être à la tête des affaires.

Vous avez eu la bonté, monsieur, de me faire toucher quelquefois un peu d'argent ; je vous demande aujourd'hui une autre grace ; elle est un peu plus considérable : c'est de me conserver la vie en m'envoyant un petit quartaut du meilleur vin de Frontignan. Ne le dites pas à ceux qui me payent des rentes viagères. Ce sera

[1] On jouait alors *Henri IV* sur plusieurs théâtres de Paris.

une petite extrême-onction que vous aurez la bonté de me donner. Je vous ferai tenir l'argent par Lyon ou par Genève, comme il vous plaira. Si vous me refusez, je suis homme à venir chercher moi-même du vin muscat à Marseille, car je ne puis plus tenir aux neiges du mont Jura.

Agréez, monsieur, les sincères remerciemens, etc.

CXII.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Ferney, 21 décembre.

Je commence, madame, par vous dire que M. de Sauvigni étant fait ministre d'état après avoir été fait premier président, sans avoir jamais sollicité aucune de ces dignités, me paraît comblé de gloire. Vous avez la vôtre à part, et vous savez combien je m'intéresse à l'une et à l'autre. Cette gloire est sans atteinte; mais j'ai peur que votre repos ne soit un peu troublé par la lettre de M. du Gard d'Esschichens, et par la conduite de monsieur votre frère.

Vous me demandez qui est M. du Gard : c'est le fils d'un gentilhomme qui se réfugia en Suisse avec tant d'autres à la révocation de l'édit de Nantes, et qui acheta la terre d'Esschichens dans le pays de Vaud. Il jouit d'une fortune honnête; il est père de famille, et n'est pas sans considération dans son pays. Il passe pour être un peu violent; il a un fils qui est, je crois, officier dans un régiment suisse.

M. Durey a été souvent très bien reçu dans le château d'Esschichens, et y a mené sa fille. Il a persuadé toute la maison de l'injustice avec laquelle il a été traité en

France : il y a excité une grande compassion pour lui, mais en a tiré peu de secours.

Je ne suis pas étonné que ses plaintes aient fait quelque impression sur cette famille, puisqu'elles en avaient fait une très grande chez moi avant que je fusse informé de la vérité.

Si vous répondez à M. d'Esschichens, madame, je me fie à votre circonspection et à la dignité de votre caractère. Vous ne vous compromettrez point. Si vous ne lui écrivez pas, ou si vous voulez attendre, on pourra lui faire dire que vous êtes malade. Je ne crois pas que M. Tronchin ait avec lui la moindre liaison. M. d'Esschichens m'a écrit quelquefois d'une manière très obligeante, et je suis entièrement à vos ordres.

Ma plus grande inquiétude est que M. Durey n'ait persuadé, dans le pays de Vaud, que sa fille ne s'était retirée à Lausanne que dans la crainte d'une lettre de cachet, que vous pourriez obtenir contre elle. Cette idée était d'autant plus injuste, que, dans ce temps-là même, vous aviez la générosité de faire une pension de cinq cents livres à cette personne.

Le voyage de cette fille à Lyon, son retour à Genève et à Lausanne, ont achevé de la perdre. L'éclat de sa grossesse et de ses couches a comblé son malheur. Elle s'était saisie des hardes de son père, et c'est en partie pour reprendre ses effets que M. Durey alla en dernier lieu à Lausanne. Il se raccommoda avec sa fille, qui ensuite se réfugia en Savoie, menant toujours son enfant avec elle. Cette pauvre créature est actuellement dans la misère : elle couche tantôt à Genève, tantôt à Ferney, chez une ancienne maîtresse de son père, mariée dans Ferney même. Je ne l'ai point vue, et je ne la verrai point. Je lui ai fait donner quatre louis d'or : je ne

puis me charger d'elle. Les dépenses énormes que l'établissement de ma colonie m'a coûté ne me permettent pas de faire davantage pour des personnes dont la conduite est si déplorable.

Je ne vous cèle point, madame, que je suis très affligé de toutes les faiblesses dont j'ai été témoin, et de tous les mensonges qu'on m'a faits pendant des années entières. Je vous plaindrais beaucoup si je ne connaissais la fermeté de votre caractère et la sagesse de votre conduite.

A l'égard de M. Durey, j'ignore s'il s'est en effet abaissé jusqu'à prendre des écoliers à Lausanne. Il s'était avili bien davantage en Hollande et en Angleterre. Il écrivait, il n'y a pas long-temps, qu'il avait quatre à cinq écoliers; mais on dit qu'il n'en a jamais eu aucun; et je pense, avec M. de Florian, qu'il n'a jamais eu besoin de cette indigne ressource, puisqu'il touche deux mille six ou sept cents livres par an, et qu'avec cette somme il pourrait s'entretenir modestement lui et sa fille, jusqu'à ce que ses affaires et sa tête fussent dans un meilleur état, supposé qu'elles puissent se rétablir.

Je vous épargne, madame, une infinité de petits détails. C'est un très grand malheur d'avoir un tel frère, qui a certainement besoin d'être toujours conduit, et qui quelquefois ne veut pas l'être.

M. de Florian a dû vous donner quelques autres petits éclaircissemens. Je jouis de sa société et de celle de madame sa femme, autant que ma malheureuse santé peut me le permettre. L'état de madame de Florian est très singulier et très inégal; heureusement elle est bien conformée; elle est grande et forte; elle soutient ses maux avec courage. Vous connaissez le chirurgien Cabanis, qui a une très grande expérience, et qui joint la

connaissance de la médecine à l'art de la chirurgie. Il paraît peu inquiet de l'état étonnant de madame de Florian.

Ayez grand soin de votre santé, madame : jouissez de ce bien que je n'ai jamais connu, et conservez-moi vos bontés dont je connais assurément tout le prix. Je vous suis attaché avec l'estime la plus respectueuse, et permettez-moi de dire la plus tendre, etc.

CXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Mon cher ange, vous passez bien rapidement par de tristes épreuves. Votre lettre, que la douleur a écrite, pénètre mon cœur. Je savais bien que M. de Félino était un homme d'un rare mérite; mais j'ignorais que vous fussiez lié avec lui d'une amitié si tendre. La mort vous a donc tout enlevé, frère, femme, amis. Je vous vois presque seul; je ne suis pas fait assurément pour remplir ce vide effroyable. Je partirais sur-le-champ si j'avais la force de me traîner. Que je volerais vite vers vous! que je partagerais tous vos sentimens! Je ne voudrais exister dans un coin de Paris que pour être uniquement à vos ordres. Mon cher ange, vous êtes malheureux par votre cœur. Votre douleur même porte avec elle la plus flatteuse des consolations, le secret témoignage de ne souffrir que parce que vous avez une belle ame. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture par ma situation, par le combat continuel entre le désir de venir me jeter entre vos bras, et l'impuissance actuelle de m'y rendre.

Occupez-vous beaucoup, mon cher ange; je ne connais que ce remède dans l'état où vous êtes; je suis malade dans mon lit, à quatre-vingts ans passés, au milieu des neiges; je m'occupe, et cela seul me fait vivre.

Je vous enverrai, au mois de janvier, un petit résultat d'une partie de mes occupations. J'ose penser qu'il vous amusera, vous et M. de Thibouville qui vous tient, je crois, compagnie. Mais vous avez des soins plus importans qui font diversion à vos chagrins; votre place même est pour vous une nécessité de vous distraire. Vous avez M. le duc de Praslin qui a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui, et à qui je vous prie de présenter mon respectueux et tendre attachement. D'ailleurs y a-t-il quelqu'un dans la bonne compagnie de Paris qui n'ambitionne le bonheur de vivre avec vous?

J'ose compter, parmi les objets qui pourront occuper votre ame noble et sensible, l'affaire du jeune homme pour qui vous prenez un si juste intérêt. J'ignore si vous voyez quelquefois madame la duchesse d'Enville. Je suis pénétré de ses bontés. Elle me parle d'une grace, c'était en effet à quoi se bornait d'abord le très estimable infortuné qu'elle daigne protéger; mais je ne veux point de grace, je veux absolument justice et une justice complète. Je n'ai qu'un seul coaccusé à craindre et à diriger; mais c'est un imbécille timide, qui d'ailleurs est à cent cinquante lieues de moi. Ce pauvre garçon est le seul obstacle qui m'arrête. J'entrerai avec vous dans tous ces détails quand vous serez un peu plus en état de vous y prêter, et quand il sera temps de purger la contumace : ce sera alors l'affaire la plus simple, la plus aisée et la plus prompte comme la plus juste. C'est au par-

lement même qu'elle doit être jugée, et mon neveu d'Ornoi peut y servir plus que tous les ministres et que toute la cour. Tout cela demande un peu de temps; je crois même que le parlement a maintenant des affaires plus pressées. Nous verrons bientôt si ses remontrances plairont fort à la cour : nous verrons si on sera content que le premier effet des graces infinies du roi ait été de s'en plaindre.

Mon très cher ange, je mets toutes vos douleurs avec les miennes dans mon cœur. Ce cœur est en pièces, les pièces sont à vous. Je vous embrasse de mes très faibles bras.

CXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Ah! mon cher ange, mon cher ange! il faut que je vous gronde. M. de Thibouville, M. de Chabanon, madame du Deffand, m'apprennent que je viens vous voir au printemps. Oui, j'y veux venir, mais...

Je n'y vais que pour vous, cher ange que vous êtes; je ne puis me montrer à d'autres qu'à vous. Je suis sourd et aveugle, ou à peu près. Je passe les trois quarts de la journée dans mon lit, et le reste au coin du feu. Il faut que j'aie toujours sur la tête un gros bonnet, sans quoi ma cervelle est percée à jour. Je prends médecine environ trois fois par semaine; j'articule très difficilement, n'ayant pas, Dieu merci, plus de dents que je n'ai d'yeux et d'oreilles.

Jugez, après ce beau portrait qui est très fidèle, si je suis en état d'aller à Paris *in fiocchi*. Je ne pourrais me dispenser d'aller à l'Académie, et je mourrais de froid à la première séance.

Pourrais-je fermer ma porte, n'ayant point de portier, à toute la racaille des polissons soi-disant gens de lettres, qui auraient la sotte curiosité de venir voir mon squelette? et puis, si je m'avisais, à l'âge de quatre-vingt et un ans, de mourir dans votre ville de Paris, figurez-vous quel embarras, quelles scènes et quel ridicule! Je suis un rat de campagne qui ne peut subsister à Paris que dans quelque trou bien inconnu; je n'en sortirais pas dans le peu de séjour que j'y ferais. Je n'y verrais que deux ou trois de vos amis, après qu'ils auraient prêté serment de ne point déceler le rat de campagne aux chats de Paris. J'arriverais sous le nom d'une de mes masures, appelée terre; de sorte qu'on ne pourrait m'accuser d'avoir menti, si j'avais le malheur insupportable d'être reconnu.

Gardez-vous donc bien, mon cher ange, d'autoriser ce bruit affreux que je viens vous voir au printemps. Dites qu'il n'en est rien, et je vais mander bien expressément qu'il n'en est rien.

Cependant, consolez-vous de vos pertes, jouissez de vos nouveaux amis, de votre considération, de votre fortune, de votre santé, de tout ce qui peut rendre la vie supportable. Vous êtes bien heureux de pouvoir aller au spectacle; c'est une consolation que tous vos vieux magistrats se refusent, je ne sais pourquoi : c'était celle de Cicéron et de Démosthène. Notre parterre de la Comédie n'est rempli que de clercs de procureurs et de garçons perruquiers; nos loges sont parées de femmes qui ne savent jamais de quoi il s'agit, à moins qu'on ne parle d'amour. Les pièces ne valent pas grand'chose; mais je n'en connais pas de bonnes depuis Racine; et, avant lui, il n'y a qu'une quinzaine de belles scènes tout au plus; mais je ne veux pas ici faire une dissertation.

Mon jeune homme m'occupe beaucoup. Si je puis parvenir seulement à écarter un témoin imbécille et très dangereux, je suis sûr qu'il gagnera son procès tout d'une voix. Il faudrait un avocat au conseil bien philosophe, bien généreux, bien discret, qui prît la chose à cœur, et qui signât une requête au garde des sceaux pour obtenir la liberté de se mettre en prison, et de se faire pendre si le cas y échoit. Ces lettres du sceau, après les cinq ans de contumace, ne se refusent jamais. Laissons passer les fadeurs du jour de l'an et le tumulte du carnaval, après quoi nous verrons à qui appartiendra la tête de cet officier. Son maître commence à prendre la chose fort à cœur, mais non pas si chaudement que moi. Je regarde son procès comme la chose la plus importante, et qui peut avoir les suites les plus heureuses; mais il faut que d'Ornoi m'aide. Ce sera à lui de disposer les choses de façon que rien ne traîne, et que ce ne soit qu'une affaire de forme. Je vais travailler de mon côté à écarter ce sot témoin, seul obstacle qui m'embarrasse; si je ne réussis pas dans cette entreprise très sérieuse, je parviendrai du moins à procurer quelque fortune à cet officier auprès de son maître. Les Fréron et les Sabotier ne m'empêcheront pas de faire du bien tant que je vivrai.

Adieu, mon cher ange; amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, aimez toujours un peu le plus vieux, sans contredit, de tous vos serviteurs, qui vous aimera tendrement tant qu'il aura un souffle de vie.

CXV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

31 décembre.

Je passe, madame, des Noels[1] aux jérémiades; c'est le sort de la plupart des hommes, et tel a toujours été le mien.

C'est l'affaire dont vous avez parlé à madame la duchesse de La Rochefoucauld qui occupe actuellement ma vieille tête et mon jeune cœur. Il est difficile d'en venir à bout quand on est dans son lit au milieu des neiges, à cent lieues des endroits où l'on devrait être.

Je suis déchiré en ayant continuellement sous mes yeux un jeune homme plein de sagesse et de talens, condamné à une multitude de supplices tels qu'on ne les inflige pas aux parricides, le tout pour avoir chanté dans son enfance une chanson du Pont-Neuf.

Quand je songe que cette abominable aventure, pire mille fois que celle des Calas, n'a été que l'effet d'une tracasserie entre madame de B...., abbesse dans Abbeville, et un cuistre de juge subalterne, j'ai assurément raison d'être Jérémie. Il me semble que la retraite rend les passions plus vives et plus profondes. La ville de Paris éparpille toutes les idées; on oublie tout, on s'amuse un moment de tout dans cette grande lanterne magique, où toutes les figures passent rapidement comme des ombres; mais dans la solitude, on s'acharne sur ses sentimens.

Savez-vous bien que Pythagore, qui n'était pas un sot, et qui a mis toute sa philosophie en logogriphes, dit dans un de ses préceptes : *Ne mangez pas votre cœur.*

[1] *Voy.* ci-dessus, pag. 147 et suiv., les Noels pour madame de Choiseul.

C'est un grand mot : pour moi, je voudrais manger le cœur des assassins juridiques du chevalier de La Barre; mais j'adore le cœur de madame la duchesse de La Rochefauld : je ne l'appelle point madame d'Enville. Ce nom de La Rochefoucauld m'est cher depuis qu'un de ses ancêtres fut égorgé à la Saint-Barthélemi; à cette Saint-Barthélemi, madame, après laquelle Catherine de Médicis donna un beau bal à toute la cour.

Je ne sais ce que c'est que la brochure de soixante-trois pages : sur quoi roule-t-elle? il faut qu'elle soit bien bonne, puisque vous dites que vous consentiriez à en être soupçonnée.

Il n'y a pas d'apparence que j'aille à Paris au printemps. Songez-vous bien qu'il y a quatre grands mois d'ici à la fin d'avril? Je ne compte plus que sur quelques heures. Si vous aviez des yeux, vous ririez bien de ma figure de quatre-vingt et un ans; elle n'est assurément ni transportable ni montrable.

Je vous aime de tout mon cœur : mais à quoi cela sert-il? Prenez, je vous en prie, le peu d'ame qui me reste, et quand vous l'aurez mise à vos pieds, ayez la bonté de la mettre aux pieds de l'ame de madame la duchesse de La Rochefoucauld. J'ai l'honneur de voir quelquefois son fils; il m'a paru digne de son nom.

CXVI.

A M. DE CHABANON.

31 décembre.

Bonsoir, mon bon ami, mon frère en Apollon;
Vous savez si mon cœur vous estime et vous aime.

Je vous parodie mal, mon frère; mais je vous dis bonsoir, parce qu'en effet je me sens sur la fin de la journée de la vie. Je vous remercie du petit élixir que

vous m'avez envoyé : il me ranime un peu; mais ce n'est que pour un moment, et je vais retomber. J'ai passé des jours charmans avec vous; j'avais espéré qu'au printemps je pourrais avoir le bonheur de vous revoir encore : je me flattais trop. Tout m'avertit que les hôtels garnis de Paris sont pour moi des châteaux en Espagne. J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours; cela m'a valu des ennemis, mais aussi cela m'a valu votre amitié : ainsi je n'ai point à me plaindre. Vous êtes occupé à consoler M. d'Argental de ses pertes; je le tiens moins à plaindre puisqu'il a un ami tel que vous. Buvez tous deux à ma santé, portez-vous bien, amusez-vous avec la poésie et la musique. Soyez aussi heureux que la pauvre espèce humaine le comporte. Mes complimens à messieurs vos frères. Madame Denis vous fait les siens. Je vous donne ma bénédiction le plus tendrement du monde.

CXVII.

A M. CHRISTIN,

AVOCAT A SAINT-CLAUDE.

Le 9 de janvier 1775.

Celui qui a l'impertinence de vivre encore dans Ferney, accablé de maladies, celui qui ne cessera jamais de vous aimer tant qu'il respirera, celui qui s'intéresse plus que jamais aux esclaves que vous allez rendre libres, celui qui espère faire encore ses pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embrasse très tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille.

Vous savez sans doute que quelqu'un ayant dit devant le roi que M. Turgot n'allait jamais à la messe, M. de Maurepas a répliqué qu'en récompense M. l'abbé Terrai y allait tous les jours.

CXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de janvier.

Mon cher ange, je sens la grandeur de vos pertes, et je sens aussi que, dans mon misérable état, je ne peux être au nombre de ceux qui, par leur présence, par leur assiduité et par leur zèle, sont à portée de verser quelque consolation dans votre belle ame. Il est certain que si je puis avoir au printemps un peu de force, et si je suis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous seul, avant que je meure? Si, par exemple, M. le duc de Praslin allait à Praslin au printemps; si vous y alliez passer une quinzaine de jours; s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité si long-temps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des siennes, sans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie, qui demande mes soins continuels du soir au matin: vous seriez ma consolation, beaucoup plus que je ne serais la vôtre; car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triste individu, accablé par la vieillesse, et n'ayant que la mort en perspective, je vous enverrai du moins trois ou quatre petits enfans que j'ai faits en dernier lieu pour vous amuser. J'ai grand'peur qu'ils ne me survivent pas; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me disais toujours: Cela pourra-t-il plaire à

M. d'Argental? Il faut savoir à présent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de Thibouville, quelque ami contresignant? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de Praslin? J'attends sur cela vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correspondance. Par exemple, M. de Thibouville m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier Tourton pour une chaîne de montre, et il se trouve aujourd'hui que c'est chez le banquier Germani. Pourvu qu'on sorte de chez soi à l'heure des spectacles, il semble que toutes les affaires du monde soient faites.

Je demande pardon à M. de Thibouville de cette observation.

Ce qui regarde mon jeune Prussien est plus sérieux. Le roi de Prusse commence à sentir tout son mérite; et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du dessin sont étonnans. J'ai senti tous les inconvéniens de purger sa contumace. J'ai prié, il y a long-temps, M. d'Ornoi d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre les mains. Il faudrait commencer par prouver démonstrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre madame de Brou, abbesse de Willencourt; il faudrait prouver que des témoins ont été subornés : un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiserait les bourses des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais de décrépitude avant qu'on obtînt quelque arrêt qui mît au moins les choses en règle.

La révision des Calas a duré trois années; celle des Sirven en a duré sept, et je serai mort probablement dans six mois.

Nous nous bornons pour le présent à demander un

sauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du sauf-conduit à madame la duchesse d'Enville et à M. l'ambassadeur de Prusse; ce modèle doit être présenté et réformé. C'est, ce me semble, M. le comte de Vergennes qui doit le signer, puisqu'il est adressé à un étranger qui est réputé être actuellement de service à Vesel. J'ai joint à ce modèle réformable de sauf-conduit un petit bout de requête aussi réformable. On pourra mettre aisément le tout dans la forme usitée au bureau des affaires étrangères.

Je vous supplie donc, mon très cher ange, de voir ces papiers chez madame la duchesse d'Enville, et de nous aider de vos conseils et de vos bons offices. Il me semble que ce sauf-conduit, motivé par le dessein apparent de venir purger sa contumace, ne peut être refusé, et que c'est presque une chose de droit. Je me flatte que M. le comte de Maurepas, persuadé par les justes raisons de madame la duchesse d'Enville, engagera M. le comte de Vergennes à donner le sauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme assurément mérite mieux que cette petite grace; mais enfin c'est toujours beaucoup si nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de présenter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, si cette requête est assez intéressante et assez bien faite pour aller à la postérité, et pour effrayer les fanatiques à venir.

Cette affaire, mon cher ange, est après vous ma grande passion. C'est en me dévouant pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux.

CXIX.

A M. DIONIS DU SÉJOUR,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, QUI LUI AVAIT ENVOYÉ SON *ESSAI SUR LES COMÈTES*.

A Ferney, 18 janvier.

Monsieur, je vous remercie, avec beaucoup de sensibilité et un peu de honte, de l'utile et beau présent que vous daignez me faire. Je ressemble assez à ce vieux animal de basse-cour à qui on donna un diamant; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, monsieur, j'aurais pu suivre vos calculs; mais à quatre-vingt et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos résultats. Je les trouve si probables, que je ne compte pas après vous. Je suis très persuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès; vous donnez un arrêt par lequel le genre humain conservera long-temps son héritage; reste à savoir si l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas, non plus, que nous acquérions jamais un nouveau satellite qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si long-temps.

Pour les Arcadiens, qui se croyaient plus anciens que la lune, il me semble qu'ils ressemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitulaient *cousins du soleil*. Je veux croire que ces messieurs d'Arcadie avaient inventé la musique, *soli cantare periti Arcades;* mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il est dit qu'ils se nourrirent d'herbe pendant des siècles.

Vous en savez, Newton et vous, un peu plus que ces Arcades, et que toute l'antiquité ensemble.

Je souhaite que Newton ait raison, quand il soupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le soleil pour le nourrir, comme on jette des bûches dans un feu qui pourrait s'éteindre. Newton croyait aux causes finales, j'ose y croire comme lui; car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique. Vous la voyez tout entière avec les yeux de l'esprit; et moi qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime que je vous dois, et avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

CXX.

A M. DE LACROIX,

AVOCAT, QUI LUI AVAIT ENVOYÉ PLUSIEURS DE SES MÉMOIRES.

A Ferney, 21 janvier.

Il semble, monsieur, qu'en adoucissant les maux de ma vieillesse, et en consolant ma solitude par la lecture de vos agréables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaisir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre adresse. Il y a plusieurs personnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je hasarde mes remerciemens chez votre libraire. Il a imprimé peu de Mémoires aussi bien faits. Ceux pour la Rosière sont les premiers, je crois, qui aient introduit les graces dans l'éloquence du barreau. Celui de Delpech me semble disputer les probabilités avec beaucoup de vraisemblance; car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'est guère

faite pour eux, et voilà pourquoi j'ai toujours pensé que notre code criminel est aussi absurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugemens affreux et iniques, pour avoir mal raisonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 janvier.

Mon cher ange, quand vous m'aurez donné une adresse, je vous enverrai quelque chose pour vous amuser ou pour vous ennuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à M. de Vergennes. Nous ne voulons aucune autre grace pour le présent. Nous vous supplions, avec la plus vive instance, de nous appuyer auprès de madame la duchesse d'Enville. Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ses bontés. Nous n'attendons rien que de la générosité de son cœur; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au ministre du roi de Prusse, parce qu'il a un ordre exprès du roi son maître de solliciter en faveur de notre infortuné jeune homme. Mais c'est sur madame d'Enville que nous fondons toutes nos espérances; et c'est vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie du salut. Consommez votre ouvrage; tâchez de nous faire avoir un sauf-conduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très estimable infortuné qui est sans doute actuel-

lement à Vesel, comme saint François-Xavier était en deux lieux à la fois, et comme cela est très commun parmi nous. Après cela nous verrons à loisir s'il est permis à un juge de village de solliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre des jeunes gens de seize à dix-sept ans, parce qu'ils étaient parens de madame de Brou, abbesse de Willencourt, et que cette abbesse n'avait pas voulu donner une pensionnaire de son couvent, très riche, au fils de ce vilain juge, en mariage.

Nous verrons s'il est permis à ce détestable juge de choisir pour assesseur un marchand de bois, reconnu pour fripon, condamné comme tel par des sentences des consuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Nous verrons s'il est loyal à trois misérables de cette espèce de faire à trois enfans un procès criminel de six mille pages, et de finir par donner la question ordinaire et extraordinaire à ces enfans, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing sur un poteau, par les jeter tout vivans dans un bûcher composé de deux voies de bois de compte et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons si Pasquier, petit-fils d'un crieur du Châtelet, s'est immortalisé en rapportant au parlement ce procès de six mille pages, pendant que le premier président dormait.

Nous verrons si le *bien-jugé*, qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal-jugé.

Nous aurons, je l'espère, des preuves évidentes de tout ce que je vous dis, et nous les mettrons sous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre sauf-conduit. Je ne puis rien, je ne veux rien,

j'abandonne tout sans ce préalable; je veux finir par là ma carrière. Ne croyez, ne consultez aucun bavard d'avocat, qui vous cite Papon et Loysel, comme si Papon et Loysel avaient été des rois législateurs. Ne consultez, mon cher ange, que votre raison et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de Condorcet, tout ce qui est dans ma lettre.

C'est pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

CXXII.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 22 janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien sensiblement M. de Florianet; il l'embrasse de tout son cœur; il lui écrit sur ce petit papier imperceptible pour épargner à un jeune officier, très médiocrement payé, un port de lettre considérable.

M. de Florianet a eu bien des tantes, mais il n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui. Il verra, quand il sera à Ferney, une sœur de sa nouvelle tante, âgée d'environ seize ans, et qui serait très digne de commettre un inceste avec M. de Florianet, si elle n'était pas retenue par son extrême pudeur. Il est vrai que cette pudibonde demoiselle va rarement à la messe, parce qu'elle s'y ennuie, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle mademoiselle Dupuits qui vous aimait si tendrement et si violemment. Le nez de mademoiselle Dupuits ne se réforme point encore, mais ses doigts acquièrent une souplesse merveilleuse au clavecin.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre fa-

mille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantum possum et in quantum indiges.*

CXXIII.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

25 janvier.

Le moribond de quatre-vingt et un ans est dans son lit, monsieur, tout comme vous l'avez vu; mais avant de mourir, il vous enverra ce *Don Pèdre* qui est d'un jeune homme : vous vous en apercevrez bien à son style, qui n'est pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit monsieur votre fils. Il me paraît plus formé que l'auteur de *Don Pèdre;* il est très aimable et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin pour en avoir brisé un autre; rien n'est plus juste. Vous me donnez envie de connaître M. le bailli de Rue [1]. On y va un peu plus vertement chez les Welches; on inflige la peine des parricides. C'est une autre espèce de justice qui est toute divine : car un crucifix de bois étant Dieu, et Dieu étant notre père, il est clair que celui qui a cassé la tête au crucifix a cassé la tête à son père; donc le supplice des parricides lui est dû très légitimement.

Je mourrai en admirant cette jurisprudence, mais en vous aimant.

[1] M. d'Alt.

CXXIV.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Ferney, 25 janvier.

Vous ne sauriez croire, madame, quel plaisir vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le Mémoire de M. Gerbier. Je m'intéresse à sa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il est sage et vigoureux; il ne court point après l'esprit; il ne court qu'après la vérité; il la saisit avec la vraie éloquence qui n'est pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aise de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme *l'Intimé*.

Je viens de recevoir, madame, une lettre de M. le maréchal de Richelieu; il n'est pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits payemens que ma situation très embarrassante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement pressé, que j'avais osé vous importuner de mes misérables affaires; j'en suis bien honteux : mais je me voyais noyé, et je m'adressais à sainte Geneviève. Je suis actuellement dans mon lit, pendant que monsieur et madame de Florian dînent chez votre ami M. Tronchin.

Madame de Florian est plus aimable que jamais. Elle soutient son état avec esprit, avec dignité et avec grace. Cabanis la dirige; il est au fait des maladies des dames plus que personne. Elle s'est accoutumée à notre solitude philosophique et à notre vilain climat; rien n'a paru la dégoûter : cela est d'un bien bon esprit. On voit bien par qui elle a été élevée. Elle a une sœur de quinze à seize ans, dont je voudrais bien être le précepteur;

mais elle n'en a pas besoin, et on n'élève pas les filles quand on a quatre-vingt et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du *Conclave :* il n'y a ni gaieté ni esprit; mais c'est toujours beaucoup qu'on se moque du conclave à Rome.

Agréez toujours, madame, le tendre respect du vieux malade de Ferney.

CXXV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 25 janvier.

Pardon, madame, pour Gluck ou pour le chevalier Gluck. Je croyais vous avoir mandé qu'une dame qui est assez belle, et qui a une voix approchante de celle de mademoiselle Lemaure, m'avait chanté un récitatif mesuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très grand plaisir, quoique je sois aussi sourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaisir, et d'en avoir eu par un Gluck. Il se peut que j'aie eu tort; il se peut aussi que les autres morceaux de ce Gluck ne soient pas de la même beauté. De plus, je sens bien qu'il entre un peu de fantaisie dans ce qu'on appelle goût en fait de musique. J'aime encore les beaux morceaux de Lulli, malgré tous les Gluck du monde.

Mais venons, je vous en prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me suis mis aux pieds de madame la duchesse d'Enville; je ne compte que sur elle; je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un sauf-conduit, et rien autre chose; mais comme ces sauf-conduits se donnent par M. de Vergennes aux affaires

étrangères, il a fallu absolument commencer par avoir un congé du roi de Prusse, et en donner part à son ambassadeur, d'autant plus que le roi de Prusse lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce ministre.

Nous attendons de la protection de madame la duchesse d'Enville que nous obtiendrons, en termes honorables, ce sauf-conduit si nécessaire; le temps fera le reste. Ce sera peut-être une chose aussi curieuse qu'affreuse de voir comment un petit juge de province, voulant perdre madame de Brou, abbesse de Willencourt, suborna des faux témoins, et nomma, pour juger avec lui, un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux consuls pour des friponneries.

C'est ce cabaretier qui condamna, lui troisième, deux enfans innocens au supplice des parricides. On ne le croirait pas; vous ne m'en croirez pas vous-même, en vous fesant lire ma lettre; cependant rien n'est plus vrai.

Cette étrange sentence fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait six mille pages de procédures à lire: il fallait ce jour-là écrire aux *classes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas songer à tout. On se dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé;* et ces deux mots suffirent pour briser les os de ces deux enfans, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu composé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un subit ce martyre en personne, l'autre en effigie; mais le temps vient où le sang innocent crie vengeance.

Cet exécrable assassinat est plus horrible que celui des Calas, car les juges des Calas s'étaient trompés sur

les apparences, et avaient été coupables de bonne foi ; mais ceux d'Abbeville ne se trompèrent pas; ils virent leur crime, et ils le commirent. Je crois vous avoir déja dit, madame, à peu près ce que je vous dis aujourd'hui ; mais je suis si plein que je répète.

Mon grand malheur est que je désespère de vivre assez long-temps pour venir à bout de mon entreprise ; mais je l'aurai du moins mise en bon train. Les parties intéressées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon qui vous ennuiera peut-être. Il est dédié à un homme que vous n'aimez point, à ce qu'on dit; c'est M. d'Alembert : mais vous pardonnerez sans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'académie sous le nom de son secrétaire. Si vous ne l'aimez pas, vous l'estimez; et il vous le rend au centuple.

Moi je vous estime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon ame.

CXXVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 janvier.

Pardonnez-moi, je vous en supplie, de vous avoir importuné si indiscrètement; mais en vérité, monseigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec madame de Saint-Vincent vous coûteraient quarante mille livres ? La justice, dit-on, devait se rendre gratis avant la renaissance des anciens parlemens. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parce qu'on a voulu vous voler !

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais re-

cours à vos bontés, ayant mis presque tout mon bien sur M. le duc de Virtemberg, sur M. le duc de Bouillon et sur le roi, et n'étant payé de personne; ayant eu l'impertinence de bâtir une espèce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut soutenir. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au désespoir, lequel désespoir était encore augmenté par la mort du notaire Laleu qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me rassure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la musique de Gluck, et malgré les comédies que donne Henri IV au Théâtre Français, au Théâtre Italien et aux Marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis long-temps aux changemens de scènes; mais la véritable gloire, les grands services rendus, et un peu de philosophie, sont une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui se dispensent de la résidence pour venir plaider à Paris. Je suis persuadé que, si au lieu de dépenser quarante mille francs, et peut-être quatre-vingt mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'est plus temps, il faut poursuivre cette détestable affaire qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoi, les fourches de Closter-Séven, Minorque et Gênes; ce sont là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amuser ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque chose

dans peu de jours; ce serait la lie de mon vin. Il vous paraîtrait peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect, en quelque temps que ce puisse être.

CXXVII.

A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

Madame, je me jette à vos pieds cette fois-ci bien sérieusement, et je vous conjure d'achever, par votre protection, de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus sage, au plus modeste et plus malheureux gentilhomme de France.

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un sauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il lui faudra en effet une année entière, au moins, pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure; et le roi son maître voudra bien me le confier encore, supposé que je vive.

Ce n'est point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le service de France, ou s'il restera à celui du roi de Prusse. Tout ce que je sais, c'est qu'il est un très bon officier et un bon ingénieur. Il est supposé résider à Vesel, et il ne peut se montrer en France qu'avec un sauf-conduit. Nous en demandons un qui soit à peu près suivant le modèle que nous présentons.

Cette petite grace, qui ne tire à aucune conséquence, dépend entièrement du ministre des affaires étrangères; et je suis bien sûr que ce ministre fera tout ce que M. le comte de Maurepas voudra.

Daignez donc, madame, en parler à M. de Maurepas quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liste de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liste soit un peu longue.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, etc.

CXXVIII.

A M. LE BARON DE GOLTZ.

Janvier.

Monsieur, le roi de Prusse continue à honorer de sa protection M. d'Étallonde, et nous comptons sur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un sauf-conduit à peu près tel que nous osons en présenter le modèle. Une grace si légère ne peut se refuser, et M. d'Étallonde en a un besoin essentiel pour aller lui-même dans sa ville rechercher les pièces essentielles qui lui manquent. Elles démontreront son innocence et les manœuvres infernales dont on s'est servi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes, pleins de mérite, à des supplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides.

Nous avons déja six mille pages de la procédure, et cela ne suffit pas, à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le sauf-conduit dépend de M. le comte de Vergennes. M. le comte de Maurepas a trop de grandeur d'ame et trop de bonté pour s'y opposer. Vous aurez, monsieur, la satisfaction d'avoir conservé la vie, l'honneur et la fortune à un jeune gentilhomme digne de servir sous vous.

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, de votre excellence, etc.

CXXIX.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Janvier.

Monseigneur, je vous conjure, sans préambule, de vous joindre à madame la duchesse votre mère pour une très bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'est question que de rendre l'honneur, la fortune et la vie, par cinq ou six mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La chose dépend de M. de Vergennes, qui ne refusera rien à M. le comte de Maurepas, et M. de Maurepas vous refusera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de La Barre vous a fait frémir d'horreur, la protection que vous et madame la duchesse d'Enville donnerez à son ami infortuné nous fera verser des larmes de joie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, etc.

CXXX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er février.

C'est bien vous, madame, qui êtes ma patrone et ma véritable protectrice. Ma dernière volonté est de me jeter à vos pieds; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval; et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage de ma vieillesse, et je vous supplie de ne le pas lire; car, vivant ou mou-

rant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne pense plus guère; mais mes dernières pensées seront pour vous avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance. *Le vieux malade et radoteur de Ferney.*

CXXXI.

A M. DE LALANDE.

A Ferney, 6 février.

« En tibi norma poli et divæ libramina molis;
« Computus en Jovis, etc. »

Voilà, monsieur, ce que Halley disait à Newton, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau présent qu'on m'ait jamais fait. J'ai passé tout un jour et presque toute une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le second.

C'est, je crois, la première fois qu'on a lu tout de suite un livre d'astronomie. Vous avez trouvé le secret de rendre la vérité aussi intéressante qu'un roman.

Je vous demanderais pourtant grace pour Alexandre, à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipse de lune, avant la bataille d'Arbelles. Plutarque ne lui impute pas tant de faiblesse et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit, au contraire, que l'armée (qui n'était pas composée de philosophes) fut prête à se soulever contre Alexandre, *jam pro seditione res erat.* Le roi fit rassurer ses soldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipse.

Comment, en effet, le disciple d'Aristote aurait-il ignoré la cause de ce phénomène si ordinaire, et comment Alexandre aurait-il connu la terreur?

Après avoir demandé grace pour ce prince, je ne vous

la demanderai pas pour les pères de l'église, qui ont nié les antipodes; je ne la demanderai pas pour l'ami Pluche, qui va toujours chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne savait pas) les raisons des choses qui n'ont jamais existé.

J'aimerai surtout bien mieux me confirmer avec vous dans le système démontré par Newton, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils soient, des connaissances astronomiques dont ils n'ont jamais eu que des soupçons très vagues.

Enfin, monsieur, je trouve dans votre livre de quoi m'instruire et me plaire à tout moment. J'ai presque oublié, en le lisant, tous les maux dont je suis accablé. Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel qui est actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau sans doute sur les bords du Nil et sur ceux de l'Euphrate, que dans le voisinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je suis dans mon lit; et sans vous je n'aurais renouvelé connaissance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Ferney d'un obélisque et d'une méridienne. Je ne crois pas vivre assez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai cette année à bâtir des granges de ce que vous appelez *pizay* [1] (si je ne me trompe).

Si vous aviez un moment à vous, je vous supplierais de me dire à qui je dois m'adresser pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne sais pas comment j'ose vous parler des choses terrestres après tout ce que je viens de lire.

[1] Le pizay (pisé) est une terre argileuse, battue entre des planches, et dont on fait des maisons dans la Bresse.

Agréez, je vous prie, monsieur, la reconnaissance et la respectueuse estime de votre, etc.

Le vieux malade de Ferney.

Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur et à madame de Maron.

CXXXII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 février.

J'ai été très mal, madame, depuis près d'un mois. Je le suis encore, et je ne sais pas trop comment je suis en vie. Je crois qu'il est arrivé la même chose à *Don Pèdre* qu'à moi; cependant je vous en envoie une seconde édition, parce que j'apprends dans mon lit qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève. Tout est allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle par M. d'Ogni.

Je vous conseille de ne jamais vous faire lire de vers; car, outre qu'on en est fort las, ils sont trop difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la prose. Je vous prie même de lire une note qui se trouve à la fin de *la Tactique* dans le même recueil. Elle est assez intéressante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre humain pour de l'argent.

Le nombre infini de maladies qui nous tuent est assez grand, et notre vie est assez courte pour qu'on puisse se passer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Étendez la vôtre, madame, aussi loin que vous le pourrez; jouissez de tous les plaisirs que votre triste état vous permet. Le mot de plaisir est bien fort; j'aurais dû dire

consolations, et même consolations passagères; car il n'en reste rien, lorsqu'au sortir d'un grand souper on se trouve avec soi-même, et qu'on passe la nuit à se rappeler en vain ses premiers beaux jours. Tout est vanité, disait l'autre. Eh! plût à Dieu que tout ne fût que vanité; mais la plupart du temps tout est souffrance. J'en suis bien fâché, mais rien n'est plus vrai.

Ma lettre est un peu de Jérémie; j'aimerais mieux être Anacréon. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bon homme Jérémie, au milieu de ses montagnes, vous est aussi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours.

Le vieux malade de Ferney.

CXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mars.

Pardon, mon cher ange; ce n'est pas ma faute si j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, selon ma louable coutume. J'ai été bien sot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'espérance qui est toujours au fond de ma boîte de Pandore.

J'avais fait relier une nouvelle édition de *Don Pèdre* et compagnie pour M. de Thibouville; je ne sais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a long-temps qu'elle est toute prête. Est-il possible qu'il n'ait pas un contre-seing de quelque intendant des postes à son service? Ces pauvres Parisiens ne s'avisent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Lekain a mandé qu'il avait une vieille *Ériphyle* de

moi; c'est une esquisse assez mauvaise de la *Sémiramis*. Il serait ridicule que ce croquis parût, et il n'est pas moins à craindre qu'il ne paraisse.

Je me flatte que mon cher ange me sauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaisseau dans l'Inde avec quelques associés; le tonnerre est tombé sur notre vaisseau et a tout fracassé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre à Ferney dans mon jardin. Vous savez que cela s'appelle un conducteur; avec cette précaution on n'a rien à craindre sur terre. C'en serait trop d'avoir à la fois affaire au tonnerre sur la mer des Indes et dans mon parterre : les dévots se moqueraient trop de moi.

Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses *Factums*, si son *Barbier* ne réussit pas.

Adieu, mon cher ange; je n'en peux plus : permettez que je vous embrasse bien tendrement avec le peu de force qui me reste.

CXXXIV.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

10 mars.

J'apprends, monsieur, que vous faites à M. de Châteaubrun l'honneur de lui succéder. S'il ne s'était pas pressé de vous céder sa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été si malade depuis près de deux mois, que j'ai cru que je le gagnerais de vitesse, et alors je me serais recommandé à vos bontés. L'académie me devient plus chère que jamais.

Je ne sais si vous avez reçu, monsieur, une petite édition de cette esquisse de *Don Pèdre*, qu'un Genevois

devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remise, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage que mon état très douloureux m'empêche de vous présenter moi-même ? Pardonnez à ma terre épuisée si elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne serait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception et de partager l'honneur que vous nous faites.

S'il est vrai que *la Raison* ait passé par Paris dans ses petits voyages, elle doit y rester pour vivre avec l'auteur de *la Félicité publique*. Ce n'est pas une médiocre consolation pour moi de voir mon opinion sur cet ouvrage si bien confirmée. M. de Malesherbes a dit que ce livre était digne de votre grand-père, et moi j'ai l'insolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensai ainsi, lorsque j'ignorais que *la Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

La Raison et *la Vérité* sa fille se recommandent à vos bontés; et moi chétif, qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds.

Le vieux malade de Ferney.

CXXXV.

A M. BOURGELAT.

A Ferney, 18 mars.

Mes maladies continuelles, monsieur, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du Mémoire utile et digne de vous que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y

a quatre-vingt et un ans que je souffre et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs Hippocrates que des maréchaux ferrans. Les vrais secours manquent dans les pays le plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, surtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais et les moines de Franche-Comté traitent leurs paysans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de remèdes différens, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques uns qui réussiraient.

Il y a dans le moment présent une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté, et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des pré-

cautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des paysans est d'être imbécilles, et un autre malheur est d'être trop négligés : on ne songe à eux que quand la peste les dévaste, eux et leurs troupeaux; mais pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien. Je vous serai très obligé, monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés, quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

CXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mars.

Mon cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition arrivé depuis long-temps par la diligence, ou par la poste, à l'adresse de M. de Thibouville. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je suis bien vieux, je l'avoue, mais j'ai plus tôt fait une tragédie que des arrangemens pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers passablement faits, et que l'univers entier n'est pas uniquement asservi aux doubles croches.

Le rôle de Léonore plaît à toutes les dames de province; mais ces dames ne disposent pas des suffrages de

Paris. Linguet, dans une de ses feuilles, a eu la témérité de comparer la scène de don Pèdre et de Guesclin à celle de Sertorius et de Pompée, mais on ferait très mal de jouer cette pièce au tripot de Paris, qu'on appelait autrefois le Théâtre Français. Il faudrait un Baron et une Lecouvreur avec Lekain. Ce n'est pas là une pièce de spectacle et d'attitude; et vous n'avez précisément que Lekain dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je suis très content de la manière dont le roi son maître en use. J'ai découvert des choses affreuses, infames, exécrables, qui feront dresser les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des Calas est une légère injustice et une petite méprise pardonnable, en comparaison des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la discrétion la plus convenable, et une simplicité qui n'offensera aucun magistrat, mais qui touchera tous les cœurs, et surtout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui est une des plus sages têtes que j'aie jamais connues, fera son mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquens qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raisons *victorieuses*, qui parlent de l'ordre moral et politique, et de l'*ordre des avocats*, et qui l'emportent de beaucoup sur maître Petit-Jean; mais il convaincra tous les esprits par le récit simple de la vérité, qui a été jusqu'ici entièrement ignorée.

Adieu, mon cher ange; mon triste état m'empêche de relire ma lettre.

CXXXVII.

A M. DEVAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

A Ferney, par Lyon, 18 mars.

Vous me faites, monsieur, un présent qui m'est bien cher. J'avais déja le portrait de M. Turgot; mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cause des vers de M. de La Harpe. Non seulement ces vers sont bons, mais ils sont vrais, ce qui arrive fort rarement à messieurs les contrôleurs généraux. J'ai placé cette estampe vis-à-vis celle de Jean Causeur. Ce n'est pas que Jean Causeur vaille M. Turgot; mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans. Quoique je me sois confiné au pied des Alpes, entre la Savoie et la Suisse, j'aime encore assez la France pour souhaiter que M. Turgot vive autant que Jean Causeur.

Je vous sais bien bon gré, monsieur, de cultiver les belles lettres, qui sont d'ordinaire l'opposé de votre administration. L'agriculture, dont je fais profession, n'y est pas si contraire; mais l'aridité des calculs est presque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les esprits bien faits qui touchent à la fois à ces deux bouts!

Je vous remercie de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

CXXXVIII.

A M. DE THIBOUVILLE.

20 mars.

Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, de ce jeune homme, en quinze jours; mais Dieu me préserve qu'il y eût une seule représentation! Je vous répète que si le seul Lekain peut jouer le rôle de Guesclin, il n'y a jamais eu que mademoiselle Lecouvreur qui pût faire valoir Léonore, et que le seul Baron était fait pour don Pèdre. Vous n'avez au Théâtre Français que des marionnettes, et dans Paris que des cabales. Mes anges! mes pauvres anges! le bon temps est passé : vous avez quarante journaux et pas un bon ouvrage; la barbarie est venue à force d'esprit. Que Dieu ait pitié des Welches! mais aimez toujours le vieux malade qui vous aime, et plaignez un siècle où l'Opéra-Comique l'emporte sur *Armide* et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne.

Pour le vieux malade, il ne boit plus que de la tisane.

CXXXIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

25 mars.

Vous êtes pair du royaume, monseigneur le maréchal; et quoique vous ayez fait le métier de Mars plus que celui de Barthole, vous devez savoir les lois mieux

que moi, supposé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne soit pas livré à la chicane et à la fantaisie du moment.

Je conviens que votre affaire est désagréable et importune, mais elle n'est que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allègue. Il est vrai qu'il faut trop de contention d'esprit pour démêler ces preuves. La clarté dans les affaires est le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puisse être.

Au reste, quelque avocat que vous eussiez choisi, il me paraît impossible qu'on rende jamais votre affaire douteuse. Il est démontré qu'on vous a volé, et que pour vous voler on a été faussaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un seul petit désagrément, c'est la bonté dont madame de Saint-Vincent se vante que vous l'avez honorée en passant, quoiqu'elle ne soit ni assez jeune ni assez jolie pour mériter tant de politesse; mais cette condescendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une chanson, et des faussaires voleurs méritent un peu mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins de peine que votre situation présente; mais vous avez de la sagesse et de la fermeté, vous connaissez les hommes, vous avez de grandes dignités, de très beaux établissemens, et surtout de la gloire que rien ne pourra vous ôter.

Je suis forcé de m'occuper à présent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuse, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parce qu'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang aussi élevé que vous; mais elle est par elle-même ce que je connais de plus flétrissant pour la France, et de plus abominable après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-

Barthélemi. Il y a des horreurs qui sont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de mensonges, de calomnies, de tracasseries et d'opéras comiques; tout le reste est étranger aux Parisiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle, et on arrangerait un souper.

Vous savez très bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur suffrage; cependant on a la faiblesse de le désirer ce suffrage qui n'est que du vent. L'essentiel est d'être bien avec soi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous lèchent.

Je vous écris toute cette vaine morale de mon lit où je suis confiné depuis long-temps. Jouissez du bonheur inestimable d'avoir conservé votre santé à soixante-dix-huit ans. Songez à tout ce que vous avez vu mourir autour de vous; vous êtes en tout sens supérieur aux autres hommes.

Conservez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'est-à-dire à souffrir.

CXL.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

25 mars.

Vous m'avez écrit, monsieur, des choses bien plaisantes. Je reçois souvent de gros paquets de livres nouveaux; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me consoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il est, c'est-à-dire en ridicule. Je suis bien malade; mais si vous voulez que je meure gaiement, faites-moi la grace de m'écrire lorsque vous

trouverez le genre humain bien impertinent, et que vous aurez du loisir pour vous en moquer.

J'ai été sur le point d'aller trouver mes deux confrères Dupré de Saint-Maur et Châteaubrun. Les préparatifs de ce voyage, qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup d'obligation à monsieur l'abbé qui porte votre nom d'avoir dit :

Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier.

Il semble par ce vers que je sois le fermier de M. le duc de Choiseul. Plût à Dieu que je le fusse ! je lui rendrais bon compte ; je ne le tromperais pas comme quelques uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de son fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier général. Vous avez un sort bien supérieur à ces deux fermes : vous êtes son ami, et vous méritez de l'être.

Je vous remercie bien, monsieur, de m'avoir envoyé le dernier Mémoire de M. le comte de Guines. Il semble que les Mémoires signés *Tort* soient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que Dieu m'avait fait pour être avocat. Je vois que dans toutes les affaires il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'est sur ce principe que j'osai me mêler des procès criminels, affreux et absurdes, intentés contre les Calas, les Sirven, Montbailli, contre M. de Morangiés.

Je tiens la cause de M. le maréchal de Richelieu pour infaillible par le même principe. Je crois même qu'il est impossible à ses ennemis de penser autrement. Je suis

persuadé que, si les juges se trompent si souvent, c'est que les formes ne leur permettent guère de peser les probabilités. Ils opposent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait opposer raison à raison, et vraisemblance à vraisemblance. Tout procès est un problème : il faut avoir l'esprit un peu géométrique pour le résoudre.

La mort est un problème aussi, je le résoudrai bientôt; mais il m'est démontré qu'en attendant je vous serai attaché, monsieur, avec la plus vive reconnaissance.

Vous m'en avez écrit de bonnes; mais vous qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker[1]? et si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant?

CXLI.

A M. LE PRINCE DE BELOWSELKY.

A Ferney, 27 mars.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt et un ans, accablé de maladies cruelles, a senti quelques adoucissemens à ses maux en recevant la lettre charmante en prose et en vers, dont vous l'avez honoré, dans une langue qui n'est point la vôtre, et dans laquelle vous écrivez mieux que tous les jeunes gens de notre cour. Je viendrais vous en remercier à Genève si mes souffrances me le permettaient, et si elles ne me privaient pas de toute société.

J'ai dit tout bas, en lisant vos vers :

Dans des climats glacés Ovide vit un jour
Une fille du tendre Orphée;
D'un beau feu leur ame échauffée
Fit des chansons, des vers, et surtout fit l'amour.

[1] Contre la liberté du commerce des blés.

Les dieux bénirent leur tendresse,
Il en naquit un fils orné de leurs talens;
Vous en êtes issu; connaissez vos parens
Et tous vos titres de noblesse.

Agréez, monsieur le prince, le respect du vieillard de Ferney.

CXLII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 mars.

J'ai pu vous dire, madame : *J'ai été très mal, je le suis encore :*

1° Parce que la chose est vraie;

2° Parce que l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment je suis très mal encore; ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler; c'est comme quand on vous dit : Êtes-vous enrhumées, mesdames? Elles doivent répondre, Nous le sommes, ou, Nous ne le sommes pas. Il serait ridicule qu'elles répondissent, Nous les sommes, ou, Nous ne les sommes pas.

Ce *le* est neutre en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande, Êtes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*, dans la première loge? Vous devez répondre alors : Nous les sommes; parce que vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle.

Êtes-vous chrétienne? je le suis. Êtes-vous la Juive qui fut menée hier à l'inquisition? Je la suis. La raison en est évidente. Êtes-vous chrétienne? Je suis cela. Êtes-vous la Juive d'hier, etc.? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, madame; mais vous me l'avez demandé : et vous ferez de moi tout ce que vous

voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut se cacher au monde quand on a perdu la moitié de son corps et de son ame, et laisser la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très joliment des vers; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et surtout de la prose des avocats qui parlent presque tous comme maître Petit-Jean. Les factums contre M. de Guines et contre M. de Richelieu m'ont paru le comble de l'absurdité. Celui de M. de Richelieu était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raisonnable.

J'espère que quand mon jeune homme sera obligé d'en faire un, il pourra être assez intéressant; mais probablement cette pièce de théâtre ne se jouera pas sitôt.

Adieu, madame; dissipez-vous, soupez, mais surtout digérez, dormez, vivez avec le monde dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié, cela console à cent lieues.

CXLIII.

A M. DE LA HARPE.

31 mars.

Je ne croyais pas, mon cher successeur, que De Belloi fût mourant lorsque je l'ai presque associé avec vous;

mais je crois avoir bien fait sentir la prodigieuse différence que je mets entre vous et lui. C'est l'impératrice de Russie qui me mandait que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez presque le seul qu'elle entendît couramment, et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre, et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la canaille des Fréron, des Clément et des Sabatier. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à Tibulle :

« Gratia, fama, valetudo contingit abunde,
« Et mundus victus, non deficiente crumena. »
(Hor., l. I, *ep.* IV.)

Connaissez-vous M. Devaines, premier commis ou chef des bureaux de celui qui pense et qui permet qu'on pense? Pourriez-vous m'envoyer par lui *Menzicof*, afin que je ne meure pas sans avoir eu cette consolation? Je vous avertis que mon heure arrive, et que, quand même je serais à l'agonie, je sentirai le mérite de la pièce tout aussi bien que la famille royale. Soyez très sûr que vous ne risquez rien, qu'on vous la renverra sans tarder et sans abuser de la confidence. C'est une bonne action que vous devez faire; il faut avoir pitié des mourans.

Je sais bien qu'il n'y a d'acteurs à la Comédie que Lekain; mais je sais bien aussi que, si vous faites des vers comme Racine, vous déclamez comme lui. Je me souviendrai toujours du *le voici*, et de la façon dont vous récitâtes tout le reste.

Pour Corneille, il récitait ses vers comme il les fesait : tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices; c'est un point important pour le parterre : cela subjugue.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé *Don Pèdre*, n'a jamais été fait pour être joué. Il était fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout, et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup si on n'avait pas été obligé, à quatre-vingt et un ans, de sacrifier à cette sotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

« Macte animo, generose puer; sic itur ad astra. »

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez.

CXLIV.

A M. PARMENTIER.

A Ferney, 1er avril.

J'ai reçu, monsieur, les deux excellens Mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les pommes de terre, désiré du gouvernement; l'autre sur les végétaux nourrissans, couronné par l'académie de Besançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre dont j'ai fait du pain très savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de disette, avec le plus grand succès. Mes quatre-vingt et un ans surchargés de maladies ne me permettent pas d'être bien exact à répondre; je n'en suis pas moins sen-

sible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches et au plaisir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, monsieur, etc.

CXLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de madame de Luchet, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres que je ne pourrais faire.

Vous verrez ensuite comme la calomnie me poursuit jusqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens assez barbares pour avoir dit que je me porte bien! Je suis à peu près comme cette madame de Moncu, qui écrivait : *Moncu est un assez vilain trou, mais on se divertit quelquefois dans le voisinage.*

Il est vrai que M. de Florian, qui a une charmante petite maison dans Ferney, donna il y a quelque temps un grand souper à madame de Luchet, où elle joua une ou deux scènes de proverbes; mais assurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec personne; je ne sors de ma chambre que quand il y a un rayon de soleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme Épictète, l'Être des êtres de m'avoir fait jouir pendant quatre-vingt et un ans du beau spectacle de la nature. J'ai abandonné totalement *Don Pèdre* et *du Guesclin*. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais seulement pour y fourrer soixante ou quatre-vingts vers que j'ai ensuite très prudemment retranchés. Il me suf-

fit que ce petit ouvrage ne soit pas méprisé par les gens qui pensent.

A l'égard de notre jeune homme pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais seulement que vous pussiez aller lire, chez M. de Beaumont, la consultation que M. d'Ornoi a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture. Vous y verrez des horreurs et des bêtises des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier sur table; toutes pires que les abominations du jugement des Calas et des Sirven, et dont on s'est bien donné de garde de laisser échapper un mot dans la procédure, qui non seulement est nulle, mais qui est très punissable. Nous ne voulons sur cela que le sentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des jurisconsultes de l'Europe, depuis Moscou jusqu'à Milan : cela nous suffira. Nous ne voulons ni ester à droit, ni demander grace. Nous avons obtenu la dignité d'aide de camp d'un roi qui est le premier général de l'Europe, et le poste de son ingénieur. Il ne convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y pense. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la consultation des avocats nous est absolument nécessaire.

Échauffez sur cela, je vous en prie, M. d'Ornoi et M. de Beaumont; qu'ils écrivent seulement au bas de notre Mémoire que, les choses supposées comme nous les avançons, la procédure est nulle, et que nous sommes en droit de demander la révision. Je vais écrire à mon petit gros neveu.

Je vous embrasse, mon cher ange, avec l'amitié la plus respectueuse, la plus tendre et la plus vieille.

CXLVI.

A M. LAUS DE BOISSY,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ UNE SECONDE ÉDITION DE SA *CRITIQUE DES TROIS SIÈCLES.*

A Ferney, 14 avril.

Je vous dois, monsieur, des éloges et des remerciemens, et je me serais acquitté de ces deux devoirs plus tôt que je ne fais, si une maladie très dangereuse que ma nièce a essuyée pendant un mois entier dans notre ermitage n'avait pas demandé tous mes soins et tout mon temps. Je sens vivement tout ce que je vous dois. La vieillesse peut ôter les talens, mais elle laisse au cœur la sensibilité.

Je crois que vous avez rendu service à tous les honnêtes gens en fesant connaître un malhonnête homme qui s'est fait secrétaire d'une cabale infame d'hypocrites, et qui, après avoir commenté Spinosa, est devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage est celui de la vertu qui écrase la friponnerie.

CXLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 avril.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. Madame de Luchet n'est plus que garde-malade : vous l'avez vue marquise très plaisante et très amusante ; mais les mines de son mari ont un peu alongé la sienne. Ce mari est, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de... ; mais il a bien plus mal fait ses affaires que... Il est actuellement à Chambéry, et ni lui ni sa femme ne m'ont pleinement instruit de leur dés-

astre. Il y a dans toutes les confessions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru long-temps que la maladie de madame Denis n'était qu'un rhume ordinaire; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très sérieuse et très inquiétante jusqu'au 16. Je ne commence à être un peu rassuré que d'aujourd'hui; nous avons été dans des transes continuelles. Malheureusement je ne suis bon à rien avec avec mes quatre-vingt et un ans et ma constitution déplorable; je ne suis qu'un vieux malade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal de cette fonction. Jugez si je suis en état de courir après une soixantaine de vers épars dans une vieille copie mise dès long-temps au rebut et à moitié brûlée : *altri tempi, altre cure.* La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme; il est plus sage que moi; il est tranquille sur son sort, et moi je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre son Mémoire et l'extrait de M. d'Ornoi. Je lui mande qu'il peut aisément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume; mais nous ne fondons point du tout notre consultation sur des interrogatoires faits par des scélérats à des enfans intimidés. Nous la fondons principalement sur l'illégalité punissable avec laquelle un procureur, marchand de cochons, soi-disant avocat, et déclaré non admissible en cette qualité par un acte juridique de tous les avocats du siége, a osé se porter pour juge dans une affaire criminelle, et verser le sang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties quand il s'agit d'un objet aussi important?

Ce fait ne se trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'Ornoi a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à M. le garde des sceaux; mais il ne lui a point parlé du seul objet principal dont il s'agit, et voilà ce qui arrive dans presque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un Mémoire fait en 1766 pour trois coaccusés dans cet infame procès criminel, Mémoire qui ne fut malheureusement imprimé avec la consultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du parlement. La consultation est signée par huit avocats, Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timberg, Benoît, Turpin, Linguet.

Les moyens de nullité sont très bien discutés dans le Mémoire et dans la Consultation. C'est dans ce Mémoire, pages 16 et 17, qu'il est dit expressément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'est opposée, par un acte juridique, à la réception* de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs.

C'est là qu'il est dit que des sentences des consuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur marchand, à ce juge aussi infame que barbare, de produire ses livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monstrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de son garde des sceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injustice la plus horrible, et d'un assassinat plus prémédité? Pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de Miromesnil? hélas! c'était la seule chose qu'il lui fallait dire. N'est-il pas palpable que ce misérable marchand de bestiaux n'avait été choisi pour assassiner juridiquement d'Étallonde et La Barre, que par la vengeance du conseiller nommé Saucourt, qui voulait perdre, à quel-

que prix que ce fût, des enfans innocens, et se venger sur eux de trois procès que les pères de ces enfans et madame Feydeau de Brou lui avaient fait perdre?

Ce sang innocent crie, mon cher ange; et moi je crie aussi, et je crierai jusqu'à ma mort. Je crie à vous; je vous dis, Vous êtes ami de MM. Target et de Beaumont; parlez-leur, je vous en conjure. Je suis outré, je suis désespéré. Quoi! le sage et brave d'Étallonde ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfans, accusés des mêmes choses que lui en ont trouvé huit en 1766? Cela est affreux, cela est incompréhensible. Il n'y a donc plus ni raison ni humanité dans le monde!

Au nom de cette humanité qui est dans votre cœur, parlez à M. Target, dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grace; que grace, de quelque manière qu'elle soit tournée, suppose crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grace exige qu'on la fasse entériner à genoux, et c'est ce que nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre de la justice, ni de la pitié, ni de la raison, dans tout ce qu'on m'a écrit sur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que dans l'effervescence où est l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à présent de l'édition *in*-4° du *Corneille?* Il y a sans doute beaucoup de choses nouvelles dans les notes; mais ces choses-là, vous les savez mieux que moi. Vous savez combien les froids raisonnemens alambiqués, écrits en style bourgeois, sont impertinens dans une tragédie; que le boursouflé est encore plus condamnable; que l'impropriété continuelle des expressions est ridicule, etc. J'ai fait sentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire; j'ai dû n'avoir aucune condescendance pour le mauvais goût

et pour la mauvaise foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injustes. J'ai dit enfin la vérité dans toute son étendue, comme elle doit toujours être dite. De Tournes et Panckoucke, qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un seul exemplaire; si j'en avais deux, il y a long-temps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre sans vous dire un mot sur l'homme dont j'avais pris le parti [1], et dont vous me parlez. M. de Malesherbes, qui est assurément une belle âme, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait déterminé l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur; que sans lui les voix auraient été partagées. Je me tais, et je me tairai sur cet homme; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler.

Je me jette entre vos bras.

CXLVIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 avril.

Vous me donnez donc, madame, une charge de médecin consultant dans votre maison. J'en suis bien indigne : je ne suis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui est intitulé, *Questions sur l'Encyclopédie*, je vous prierais de vous faire lire l'article *Médecine* qui est assez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je suis de l'avis d'un médecin anglais qui disait à la duchesse de Marlborough : Madame, ou soyez bien sobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez sou-

[1] M. Pasquier.

vent de petites purges domestiques, ou vous serez bien malade.

J'ai suivi les principes de ce médecin, et je ne m'en suis pas mieux porté; cependant, vous et moi, nous avons vécu assez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de casse. Je fais monder la mienne, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet lorsqu'elle n'est pas cuite, et qu'elle est fraîchement mondée. Ma dose est d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café; et on peut en prendre deux fois par semaine sans trop accoutumer son estomac à cette purge domestique.

Quelquefois aussi je fais des infidélités à la casse en faveur de la rhubarbe : car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous sommes redevables aux Arabes de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous savez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos souverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domestique, tantôt casse, tantôt rhubarbe; et je dis hardiment que ce sont des fruits dont la terre n'est pas couverte en vain, qu'ils servent à la fois de nourriture et de remèdes, et qu'il faut bénir Dieu de nous avoir donné ces secours dans le plus détestable des mondes possibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu constipés, que c'est ce qui m'a fait vivre quatre-vingt et un ans, et que c'est ce qui vous fera vivre beaucoup plus long-temps. On souffre un peu quelquefois, je l'avoue; mais en général, c'est notre loi de souffrir de manière ou d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir; et tout résigné que je suis, je me

donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que madame Denis est dans le sien, depuis quarante jours, avec la fièvre et une fluxion de poitrine. Je suis prêt d'ailleurs à vous signer tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladie.

Il y a long-temps que j'ai eu le bonheur de passer quinze jours avec M. Turgot. Je ne sais ce qu'on lui permettra de faire; mais je sais que je fais plus de cas de son esprit que de celui de Jean-Baptiste Colbert et de Maximilien de Rosni. Je ne crains pour lui que deux choses : les financiers et la goutte. Ce sont deux terribles sortes d'ennemis; il n'y a que les moines qui soient plus dangereux.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, madame, et conservez-moi vos bontés.

A propos, madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un prétendu chevalier de Morton à M. le comte de Tressan, qu'il a eu la faiblesse de faire imprimer avec sa réponse, le tout orné de notes instructives? Ce Morton dit que les hommes

> . . . . . Sont d'étranges machines,
> Quand, fiers des feux follets d'un instinct perverti,
> Ils vont persécutant l'écrivain sans parti,
> Qui veut de leur raison réparer les ruines.

Ensuite il dit que M. de Tressan rendait plus piquans les soupers d'Épicure Stanislas, père de la feue reine; Stanislas serait certainement bien étonné de s'entendre nommer Épicure, lui qui ne donna jamais à souper. Presque tous les vers de cette belle épître sont dans ce goût. Et voilà ce que M. de Tressan, de plusieurs aca-

démies, a cru être de moi; voilà à quoi il a répondu par une épître en vers; voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. d'A..., C... et M...

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de Morton était un détestable poëte, il n'en démord point. Il me dit que je suis trop modeste. Il fait courir dans Paris cet imprimé, d'ailleurs très dangereux, dans lequel on met sur la même ligne Numa et le roi de Prusse, Montaigne et Vanini, Socrate et l'Arétin.

Il y a quelques vers heureux, jetés au hasard dans ce mauvais ouvrage fait aux Petites-Maisons, et surtout des vers très hardis, qui passent à la faveur de leur témérité. M. de Tressan distribue à ses amis la demande et la réponse. Que voulez-vous que je dise? La rage d'imprimer ses vers est une étrange chose, mais ce n'est pas à moi de la condamner. J'ai passé ma vie à tomber dans cette faute, et je suis puni par où je suis coupable.

Mais, bon Dieu! que le bon goût est rare!

CXLIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 avril.

Quoique depuis long-temps, monseigneur, je n'aie pas pris la liberté de vous demander des nouvelles de votre étonnant procès, je ne m'y suis pas moins intéressé. Madame Denis, qui a été entre la vie et la mort pendant plus d'un mois, a occupé tous mes soins : c'était un moribond qui en gardait un autre.

Pendant que j'étais dans cette triste situation, vous savez quelle a été l'étrange méprise de M. le comte de Tressan. Il m'a mandé qu'il vous en avait parlé, et qu'il

était un peu honteux de m'avoir pris pour le chevalier de Morton. Je lui pardonne de m'avoir attribué d'assez mauvais vers; mais je ne sais si on lui pardonnera les choses très hardies et très indiscrètes qu'il a mises dans sa réponse. Je ne sais point comme on pense actuellement. J'ignore si on penche vers la sévérité ou vers l'indulgence; mais je m'imagine que jamais un lieutenant général ne sera fait maréchal de France pour m'avoir écrit des vers contre les prêtres. Si M. de Tressan avait su de quelles affaires je suis chargé aujourd'hui, il se serait bien donné de garde de faire imprimer toutes ces fariboles dangereuses qu'il dit vous avoir fait lire.

Je vous avais déja dit, et je vous redis encore que j'étais obligé, par une fatalité singulière, de conduire un procès plus cruel que le vôtre, un procès aussi affreux que celui des Calas et des Sirven, et dans lequel j'échouerai peut-être; mais il n'y a pas moyen d'abandonner des personnes très estimables, très innocentes et très infortunées : c'est mon destin depuis long-temps de combattre contre l'injustice, et je remplis encore ce devoir dans les derniers jours de ma vie.

Dès qu'il y aura quelque chose d'entamé sur la douloureuse affaire dont on m'a chargé, je ne manquerai pas de la soumettre à votre jugement. Vous devez connaître actuellement plus que personne de quoi la méchanceté humaine est capable, et vous en serez plus disposé à compatir aux malheureux.

Si j'osais vous supplier de daigner m'instruire à présent de l'état où est votre affaire, et si vous vouliez bien me faire parvenir la dernière requête des coupables, ce serait une faveur que mon tendre et ancien attachement mérite. Ce procès tiendra une place bien distinguée dans le *Recueil des Causes célèbres*. Il me semble que

ce serait une occasion bien naturelle de vous rendre toute la justice qui vous est due, et de n'oublier aucun des services signalés que vous avez rendus à l'état ; cela serait assurément plus honnête et plus à sa place que le commerce de M. de Tressan avec son prétendu chevalier de Morton, qui est un très mauvais poëte, quoiqu'il y ait dans son Épître quelques vers insolens assez bien frappés.

Le pauvre vieillard malade vous est attaché en vers et en prose avec le plus tendre respect.

CL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Mon cher ange, vous avez raison, et vous êtes très aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contra sic argumentor.*

Madame Denis est aussi sensible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle se porte mieux; mais la convalescence sera difficile et longue : ce n'est pas un grand malheur, quand on a été si dangereusement malade.

Madame de Luchet ne peut rien vous écrire touchant ses affaires et les vôtres, par la raison qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais songé et ne songera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire, comme le veut sa femme, ou s'enrichir dans des mines, comme le croit le mari, c'est la pierre philosophale, et cela ne se trouve point.

Il me paraît aussi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de Luchet. Personne ne s'entend, personne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est

que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, sans les ordres précis de son maître. Il nous paraît qu'on veut nous servir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître; vous connaissez ma position, et vous sentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de celui qui peut seul bien réparer les malheurs de notre jeune homme, et qui devrait déja l'avoir fait, quand ce ne serait que pour couvrir d'opprobre les scélérats sur lesquels il pense comme vous et moi. Enfin je ne vous dis rien sur cette affaire, parce que j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très désagréable, qui seule suffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philosophes, excessivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne soit pas son métier, s'avise d'écrire à M. de Tressan une Épître sous le nom du chevalier de Morton, et me fait parler dans cette Épître comme si c'était moi qui l'écrivais. Il me fait dire les choses les plus hardies, les plus déplacées et les plus dangereuses. M. de Tressan a la simplicité de me croire l'auteur de cette rapsodie, dans laquelle il est très ridiculement loué. Il me répond du même style; il fait imprimer ces sottises. C'est une étrange conduite pour un lieutenant-général des armées, âgé de soixante-douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de Morton est certainement le plus coupable. C'est un homme très bien intentionné pour la bonne cause; mais il la sert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore si cette sottise a fait quelque bruit à Paris. M. de Tressan, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a

mandé qu'il en a fait parler à monsieur le garde des sceaux; mais en fesant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne sais plus que faire ni que dire à tout cela; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris; mais ni l'état de madame Denis, ni le mien, ni mes forces, ni mes chagrins ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé?

CLI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 mai.

Racle arrive, madame; c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades. Si vous aviez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle qui a été excitée sous main par les ennemis de M. Turgot.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à madame Denis et à moi. Elle est encore bien malade; mais pour moi, je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrance et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital; père Adam dans son grenier, uniquement occupé de son déjeuner, de son dîner et de son souper; ce brave jeune homme pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son malheur avec une patience héroïque; madame de Luchet, qui était venue ici pour deux jours, et qui est établie intendante de l'hôpital de-

puis deux mois ; son mari, qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Ferney qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maison est un lazaret. Il n'y a que vous qui puissiez la rendre supportable; mais nous n'osons nous flatter que vous veniez embellir le séjour de la souffrance et de la tristesse. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec personne, ni même parler. Si vous me ressuscitiez, ce serait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changemens dans votre capitale; ils se sont étendus jusqu'à nos déserts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques uns de ces changemens que de la friponnerie insolente et absurde d'une Provençale. Elle aurait mieux fait de contrefaire le style de sa bisaïeule, madame de Sévigné, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours son cousin. Je ne connais ni la Provençale ni la Bordelaise. On dit que cette Bordelaise est despotique. Vous aimez à l'être, mesdames; et ce n'est pas pour rien que le conte de *Ce qui plaît aux dames* a fourni un opéra comique. Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui ; mais puisque Hercule a été subjugué, pourquoi les gens délicats ne le seraient-ils point? Il y a peu de personnes qui sachent se procurer une vieillesse heureuse et respectée. On se traîne comme on peut au bout de sa carrière : tout cela est bien triste. Il n'y a que vous, madame, dont les bontés adoucissent un peu les chagrins dont je suis environné. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaissance que je vous dois.

CLII.

A M. DEVAINES.

8 mai.

Il est digne des Welches de s'opposer aux grands desseins de M. Turgot; et vous, monsieur, qui êtes un vrai Français, vous êtes aussi indigné que moi de la sottise du peuple. Les Parisiens ressemblent aux Dijonnais qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents setiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonnais ont écrit que le style du Bourguignon Crébillon était plus coulant que celui de Racine, et qu'Alexis Piron était au dessus de Molière : tout cela est digne du siècle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras du Genevois Necker, contre le meilleur ministre que la France ait jamais eu. Necker se donnera bien de garde de m'envoyer sa petite drôlerie. Il sait assez que je ne suis pas de son avis. Il y a dix-sept ans que j'eus le bonheur de posséder, pendant quelques jours, M. Turgot dans ma caverne. J'aimais son cœur, et j'admirais son esprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes espérances. L'édit du 13 de septembre me paraît un chef-d'œuvre de la véritable sagesse et de la véritable éloquence. Si Necker pense mieux et écrit mieux, je crois dès ce moment Necker le premier homme du monde; mais jusqu'à présent je pense comme vous.

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur, et de votre manière de penser, de sentir et de vous exprimer.

CLIII.

A M. CHRISTIN.

14 mai.

Mon cher ami, c'est dommage que vous ne soyez point à Ferney; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convalescence de madame Denis. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts en plein air; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté quand vous aurez brisé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. Necker, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juste dans le temps de la sédition ambulante qui est allée de Pontoise à Paris et à Versailles, jetant dans la rivière tout ce qu'elle trouvait de blé et de farine pour avoir de quoi manger.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Cicéron du mont Jura.

CLIV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 17 mai.

Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort, madame, puisque les confitures du roi de Maroc vous font du bien; car sachez que l'on sert de la casse sur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groseille. Soyez sûre que les tempéramens chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt, et à qui la casse fait un bon effet,

durent d'ordinaire plus long-temps que les corps frais et dodus : cela est si vrai, que je vis encore après avoir souffert quatre-vingt et un ans presque sans relâche.

Donnez la préférence à la casse, puisque Molière a décidé que *de bonne casse est bonne;* mais, en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas absolument mépriser la rhubarbe.

Tous les médecins de la Faculté, mes confrères, s'ils sont un peu philosophes, conviendront que les mêmes principes agissent dans la casse et dans la rhubarbe. Ce sont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue, car il faut être juste, que la casse, outre ses sels volatils, a quelque chose d'onctueux dont la rhubarbe est privée, et c'est en quoi cette casse mérite la préférence; mais le sublime de la médecine domestique est, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois consacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin pour vous parler des *Filles de Minée**. Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à personne. C'est une indiscrétion de Cramer dont je suis très fâché. J'en essuie bien d'autres; c'est ma destinée.

J'envoie pour vous cette mauvaise plaisanterie de feu La Visclède à M. Delisle. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu; elle ne le vaut pas.

Je voudrais savoir si vous avez lu le livre de M. Necker sur les blés. Bien des gens disent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaissances pour lui répondre.

Il paraît un écrit sur l'agriculture qui est beaucoup plus court et quelquefois plus plaisant : il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quel-

* Le conte des *Trois Manières.*

ques jours. Je tâche de vous amuser de loin, ne pouvant m'approcher de vous. Ma colonie demande continuellement ma présence réelle. C'est un fardeau qu'il faut porter; il est pénible. Ne soyez jamais fondatrice, si vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, madame, avalons la lie de nos derniers jours aussi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philosophie. La patience et la casse! voilà donc nos seules ressources! j'en suis fâché.

Madame Denis vous remercie de vos bontés : elle l'a échappé belle.

CLV.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

A Ferney, juin.

Je ne vous enverrai point, monsieur l'abbé, les pièces de vers faites en mon honneur et gloire. Soyez très persuadé, monsieur, qu'on aimera mieux une épigramme contre moi, bonne ou mauvaise, que cent éloges. La louange endort, la satire réveille, et le monde est si rassasié de vers, que la satire même a cessé d'être amusante. On a trop de tout dans le siècle où nous sommes, et trop peu de personnes qui pensent comme vous.

Je ne manquerai pas de présenter ma requête aux souverains du théâtre de la Comédie Française *. Je ne connais que Lekain; mais je tenterai tout auprès des autres, supposé qu'ils jouent un ouvrage nouveau dont je leur ai fait présent, et supposé surtout que cet ouvrage ** dont ils n'ont pas grande opinion, ne soit pas sifflé du public, comme on me le fait craindre; car il

* Pour obtenir les entrées gratuites de la Comédie à M. Duvernet.

** *Les Lois de Minos.*

n'y a pas moyen d'imposer une taxe, quelque légère qu'elle soit, sur ses propres troupes, quand elles ont été battues.

Soyez bien persuadé, monsieur le philosophe, de tous les sentimens dont est pénétré pour vous le vieux malade.

CLVI.

A MADAME SUARD

QUI, LORS DE SON DÉPART DE FERNEY, AVAIT ADRESSÉ UNE LETTRE A M. DE VOLTAIRE.

Juin.

Madame, j'ai écrit à monsieur votre mari que j'étais amoureux de vous. Ma passion a bien augmenté à la lecture de votre lettre. Vous m'oublierez au milieu de Paris; et moi, dans mon désert, où l'on va jouer *Orphée*, je vous regretterai comme il regrettait Eurydice; avec cette différence que c'est moi le premier qui descendrai dans les enfers, et que vous ne viendrez point m'y chercher. Parlez de moi avec vos amis, conservez-moi vos bontés. Ce cœur est trop touché pour vous dire qu'il est votre très humble serviteur.

CLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er juillet.

Quoi, mon cher ange! je ne vous avais point envoyé de *Diatribe!* pardonnez à un malade octogénaire qui ne sait plus ce qu'il fait. M. de Chabanon me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de

votre bonheur; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette Diatribe n'est qu'une plaisanterie; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des lettres de M. Turgot sur le même sujet. Ah! mon cher ange, ce monsieur Turgot-là est un homme bien supérieur; et s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ces lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent que M. de Luchet vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. Turgot, et je plaindrais un royaume s'il était gouverné par un Luchet; sa femme même ne pourrait lui servir de premier ministre. La folie de l'une est gaie, la folie de l'autre est sérieuse. Leurs créanciers ne tireront pas un sou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Ferney. Je suis actuellement entre Chabanon et l'abbé Morellet, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons Legros qui vient jouer *Orphée* dans notre tripot auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra; mais je ne regretterai jamais *Orphée* autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous dise un petit mot sur la grace que vous prétendez que je dois absolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non, jamais je ne souffrirai qu'on fasse grace à qui n'est point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'on fasse grace aux juges.

Que je voudrais vous embrasser, vous parler de tout cela, vous consulter, vous contredire! mais je ne puis que vous aimer avec une passion malheureuse qui ne finira qu'avec ma vie.

CLVIII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 3 juillet.

J'étais dans un bien triste état, monseigneur, lorsque j'ai reçu vos deux jeunes gentilshommes suédois; mais j'ai oublié tous mes maux en les entendant parler de vous.

Ils disent que votre éminence
Au pays des processions
Fait à toutes les nations
Aimer et respecter la France:
Ils disent que votre entretien,
Cher aux beaux esprits comme aux belles,
Enchante le Norvégien
Et le voisin des Dardanelles,
Tout autant que l'Italien;
Comme en sa première harangue
Le chef du collége chrétien
Plaisait à chacun dans sa langue.

Voilà comme vous étiez à Paris, et en Languedoc et partout. Vous n'avez point changé au milieu des changemens qui sont arrivés en France. Je suis extasié, en mon particulier, des bontés que vous conservez pour moi; elles me consolent et m'encouragent, *per l'estreme giornate di mia vita*, comme dit Pétrarque, l'un de vos prédécesseurs en talens et en graces. Hélas! vous êtes aujourd'hui le seul Pétrarque qui soit à Rome. Nous avons du moins des opéras comiques et même encore de la gaieté; mais on prétend qu'il n'y a plus dans la patrie de

Cicéron et d'Horace que des cérémonies. Je me trouve, depuis plus de vingt ans, à moitié chemin de Rome et de Paris, sans avoir succombé à la tentation de voir l'une ou l'autre. Si, à mon âge, je pouvais avoir une passion, ce serait de pouvoir vous faire ma cour dans votre gloire; mais

« Vejanius, armis
« Herculis ad postem fixis, latet abditus agro. »
(Hor., l. 1, *ep.* 1.)

Il vient un temps où il ne faut plus se montrer. Il me reste encore le goût et le sentiment; mais qu'est-ce que cela? et comment s'aller mêler dans un beau concert quand on ne peut plus chanter sa partie? Les bontés que votre éminence me témoigne font ma consolation et mes regrets. Daignez conserver ces bontés pour un cœur aussi sensible que celui du vieux malade de Ferney, qui vous sera attaché avec le respect le plus tendre jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le 7 de ce mois, des lettres que j'avais adressées à M. de La Reynière pour vous et pour M. le maréchal de Duras. Je vous ai dit, et je vous redis, combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous soient pas parvenues.

Je vous ai, de plus, envoyé des *Filles de Minée* par le même monsieur de La Reynière, et je vous adresse aujourd'hui par la même voie un Mémoire assez intéressant qui m'est tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

Vous saurez que le roi de Prusse appelle l'auteur de ce Mémoire auprès de sa personne, qu'il le nomme son ingénieur, le fait capitaine et assure sa fortune. Il a accompagné ces graces singulières d'une lettre également tendre et philosophique, dans laquelle il se propose de réparer, par l'humanité, toutes les horreurs du fanatisme.

Il faut vous dire qu'il répare aussi tous les jours, par de petites attentions flatteuses, le moment de mauvaise humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs sa justification et son bien-être. Sa requête est la première qu'on ait jamais présentée pour ne rien demander du tout. Elle n'est faite que pour inspirer l'horreur de la persécution, et pour fortifier les bons sentimens des esprits raisonnables.

J'ai vu des gens qu'on croyait peu sensibles s'attendrir à cette lecture,

> Et dans le même instant, par un effet contraire,
> Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère.

L'homme en question n'envoie qu'à M. Turgot une de ces requêtes. Il ne sait s'il en doit faire présenter à M. le comte de Maurepas et à M. de Miromesnil. Ne montrez la vôtre à personne, surtout si vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puissent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience.

Je vous embrasse de mes faibles bras, mon cher ange, avec plus de tendresse et plus de confiance en vos bontés que jamais.

CLX.

A M. DODIN,

AVOCAT, A PARIS.

A Ferney, 12 juillet.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, du Mémoire intéressant et plein d'une éloquence solide que vous avez bien voulu m'envoyer. Je présume que M. Mazière, à la seule lecture de votre Mémoire, s'empressera de donner généreusement un dédommagement convenable à votre client.

M. de Servan, avocat général de Grenoble, a démontré, dans une grande cause, que *la loi naturelle crie dans tous les cœurs : Tu es homme, répare le mal que tu as fait à un homme.* L'erreur ne dispense point de cette loi. Parce qu'un homme s'est trompé, un autre en doit-il souffrir ?

M. Mazière doit payer votre client, et l'embrasser.

Je crois d'ailleurs, monsieur, que vous rendez un vrai service à la nation en vous élevant contre le secret des procédures. Vous savez que tous les procès s'instruisaient publiquement chez les Romains, nos premiers législateurs : cette noble jurisprudence est en usage en Angleterre.

Le secret en matière criminelle n'a été reçu en France que par une méprise. On s'imagina, en lisant le Code, à l'article *de Testibus*, que *testes intrare judici secretum* signifiait *les témoins doivent déposer secrètement ;* il signifie *les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge.* Un solécisme a établi cette cruelle partie de notre jurisprudence, dans laquelle il y a tant de choses à réformer.

Je me flatte que vous serez un jour la gloire du bar-

reau, et que vous contribuerez plus que personne à cette réforme tant désirée.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous inspirez, monsieur, votre, etc.

CLXI.

A M. COLLINI.

A Ferney, 31 juillet.

Je n'ai pu encore vous remercier, mon cher ami, de votre lettre du 30 juin. Mes quatre-vingt-deux ans et toutes les misères qui en sont la suite me laissent rarement la force de faire tout ce que mon cœur me dicte.

J'ai été vivement touché de la maladie de S. A. É.; je prendrais la liberté de lui écrire s'il n'était pas trop tard. Ce n'est pas assez de faire son devoir, il faut le faire à temps.

Votre médecin du diable, qui a exorcisé les malades d'Allemagne, ne me paraît guère plus charlatan que les autres médecins qui se vantent de connaître la nature et de la guérir. Il est triste que dans notre siècle il y ait encore des malades qui se croient possédés du diable. Mais la philosophie ne sera jamais faite pour le peuple : la canaille d'aujourd'hui ressemble en tout à la canaille qui végétait il y a quatre mille ans.

Je suis un peu accablé des soins que me donne ma colonie de Ferney qui s'est beaucoup augmentée; mais quelque chose qui m'arrive, soyez sûr que je ne vous oublierai jamais.

CLXII.

A M. DE CHABANON.

3 auguste.

Mon très aimable ami, votre ouvrage contre l'esprit de parti est, encore une fois, un très bon ouvrage; mais il n'est pas étonnant que les malades de la rage se fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie dès ce moment d'avoir voulu me guérir de ma passion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à cette passion que mon âge et mes maux m'ont rendue nécessaire. Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la salle du bal? Vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, et vous me proposez de quitter mes déserts pour le fracas de Paris! cela n'est pas conséquent, mon cher ami : d'ailleurs vous sentez bien qu'il ne faut pas laisser soupçonner à personne que je puisse avoir besoin de la moindre faveur pour venir danser dans votre tripot avec mes béquilles : rien ne m'empêcherait de faire cette sottise si j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'exclusion formelle. J'ai toujours conservé ma charge avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permission, ce serait faire croire que je ne l'ai pas.

> Que les dieux ne m'ôtent rien,
> C'est tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas, sans doute, de venir dans leur Olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique désir est d'être oublié dans ma solitude, non pas oublié de tout le monde, car je désire

bien vivement que vous et M. d'Argental vous vous souveniez toujours de moi; je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de Malesherbes, qui est révéré dans mon hôpital comme à Paris.

Ma vieille voix chevrotante ne sera pas entendue au milieu des concerts de ses louanges. Je dis pour lui *vivat* avant de mourir; c'est tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous dis surtout *vive felix*, car *vivere* tout sec est peu de chose.

Sachez qu'on vous regrette à Ferney tout autant qu'à Saconnai.

CLXIII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

4 auguste.

Je viens de baigner dans ce moment les ailes de Papillon-philosophe [1] dans de petits bains fort jolis. Elle n'est point du tout papillon en amitié, et je puis dire sans aucune finesse qu'on doit être très sûr qu'elle n'avait aucun tort quand elle ne reçut pas une certaine visite. Il y avait deux carrosses dans sa cour depuis quelques heures. La personne qui l'accuse de légèreté, sur les apparences, arriva chez elle un moment avant qu'on donnât l'ordre de laisser entrer. C'est cette méprise qui a occasionné un soupçon assez vraisemblable. Il arrive souvent qu'on cherche finesse où il n'y en a point du tout. Je réponds sur ma vie de l'innocence du papillon; je réponds de la sincère amitié qu'elle a pour le héros; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire

[1] Madame de Saint-Julien.

du héros. Elle pense que l'on fera naître autant d'incidens que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à lasser la patience d'un homme qui doit être déja très las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire si simple.

Le résultat de nos conversations est que les quatre canons de Fontenoi, Gênes, Closter-Seven et Port-Mahon, ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y est bien attendu, et que madame Pernelle avait raison quand elle disait que l'envie ne mourait jamais.

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconstance en amitié. Pour moi, hibou que je suis, je dois rester et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros; et je suis bien persuadé que ce bonheur ne sera point traversé par les lignes qu'une Provençale a écrites sur une vitre.

CLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Il est certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de La Reynière, et qu'il n'a point reçu les paquets. C'est un mystère sacré qu'il n'est pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon-philosophe est actuellement sur les fleurs de Ferney, et bat les ailes. Papillon a instruit le hibou de bien des choses que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets, en écrivant en droiture à M. le maréchal de Duras, et en lui demandant bien pardon d'une méprise dont je n'ai pas été coupable.

S'il est vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour

Cicéron, pour Catilina et pour César dans les fêtes qu'on prépare pour les princesses des pays subjugués autrefois par ce César, je compterais sur vos bontés auprès de monsieur le maréchal dont vous êtes l'ami. Votre suffrage seul suffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation d'être compté dans Versailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand besoin qu'on me regardât comme un homme qui s'est appliqué à travailler dans l'école de Corneille, et non pas comme un écrivain de livres suspects.

Papillon-philosophe m'a appris que la petite cabale du *bon sens* m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

> Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater
> La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.

J'ai toujours regardé les athées comme des sophistes impudens ; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenni** ne peut pas être soupçonné de penser comme Épicure. Spinosa lui-même admet dans la nature une Intelligence suprême. Cette Intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées qui veulent me mettre de leur parti me semblent aussi ridicules que ceux qui ont voulu faire passer saint Augustin pour un moliniste.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaise opinion de moi dans le ciel et sur la terre. Je ne sais plus où me sauver ; je suis pourtant à l'ombre de vos ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là ; vous lui direz *vade retro.*

Le neveu du pape Rezzonico est venu me voir, malgré ma mauvaise réputation ; je compte plus sur vous à la

* *Jenni, ou le Sage et l'Athée.*

cour de France que sur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez si bien imaginé. Rien n'est plus aisé, et ces bagatelles réussissent quelquefois. Cela peut contribuer à me laisser finir tranquillement ma vie : mais vous, mon cher ange, songez que votre amitié me la fait passer heureusement; songez que vous êtes toujours ma première consolation, soit de près, soit de loin. Je vous embrasse plus tendrement que jamais, mon cher ange; madame Denis se joint à moi. Papillon-philosophe paraît vous aimer autant que nous vous aimons; et moi, qui me crois plus philosophe que papillon, je me vante de l'emporter sur elle en sentimens pour vous.

Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

CLXV.

A M. DEVAINES.

7 auguste.

Je suis enchanté que mon jeune homme vous ait paru sage. On me dit que M. Turgot a été aussi content que vous; ces deux suffrages, appuyés de celui de M. de Condorcet, doivent suffire. Il n'y a plus rien à demander à personne; j'ai toujours pensé que c'était assez que la vérité fût connue des philosophes tels que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux assassins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous sommes à celui de M. Colbert ont évidemment raison dans un point essentiel; c'est qu'il n'y avait pas, sous ce ministre, un homme en votre place qui eût votre goût et votre philosophie.

Je vais faire chercher à Lausanne toutes les petites ba-

gatelles dont vous vous êtes amusé, et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas grossir les paquets, et je vous supplierai de me mander seulement : J'ai reçu le numéro 1, le numéro 2, etc. Les paquets seront sous l'enveloppe de M. Turgot.

M. de Condorcet m'a envoyé la *Lettre d'un fermier de Picardie;* ce fermier est un homme de très grand sens et de très bonne compagnie : je voudrais bien souper avec lui.

Conservez, monsieur, vos bontés pour le pauvre malade.

CLXVI.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

9 auguste.

Je suis enchanté, monsieur, de vos lettres et de vos reproches ; mais pour ces reproches si aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce serait assurément à Fantaisie que je donnerais la préférence, quand le seigneur de Fantaisie serait dans son château ; mais mon triste état ne me permet pas de pareilles courses. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en Caton, n'ayant pas vécu comme lui. Au reste, je ne suis point surpris que votre homme se soit ennuyé à la lecture du livre de Formey contre le suicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme qui s'est donné tant de coups

de canif, c'est assurément un mauvais raisonneur; car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une?

En général je ne blâme personne, et je trouve très bon qu'on sorte de sa maison quand elle déplaît; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours; car personne n'est sûr de penser de la même façon huit jours de suite sur ces choses-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement suisse. On veut ménager le peuple; on le délivre des corvées : tout le monde crie *hosanna!* Pour moi, je suis comme Gilles le niais qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je sois très sûr de mourir à la peine.

Je vous embrasse, je vous regrette, et je vous prie de me conserver votre amitié.

CLXVII.

A M. CHRISTIN.

12 auguste.

Vos quinze pages, mon cher ami, disent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros Mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de si bien fait que votre nouvel écrit. La seule chose qui me fasse un peu de peine, c'est ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684; j'ai toujours peur que cette pièce ne serve de prétexte contre vos excellentes raisons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les seigneurs, et surtout des moines. J'espère tout des bonnes raisons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adversaires.

Madame de Saint-Julien est ici. Elle écrit à madame de Grosbois. Si vous perdez, elle vous soutiendra au conseil. Enfin on pourra obtenir du ministère l'abolition d'un usage qui déshonore la France. Le conseil est composé d'hommes justes et vraiment philosophes. Celui qui vient de supprimer les corvées pourrait bien supprimer l'esclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami; je lève les mains au ciel.

CLXVIII.

A M. L'ABBÉ BAUDEAU,

AUTEUR DES *ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN.*

Le....

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Éphémérides.* Les vérités utiles y sont si clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque chose, quoiqu'à mon âge on soit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y est traitée comme elle doit l'être; et cet avantage inestimable serait encore plus grand, si l'état avait pu dépenser en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres, dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeste. S'il y a jamais eu quelque chose de prouvé, c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux services essentiels que M. Turgot veut rendre à la France; et en cela son administration sera très supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet habile ministre de Louis XIV, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous savez que son plan était d'écarter pour jamais les traitans. La

guerre plus brillante que sage de 1672 détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV, au lieu de servir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'imposer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième.

Que la France soit administrée comme l'a été la province de Limoges, et alors cette France, sortant de ses ruines, sera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je suis bien content, monsieur, de tout ce que vous dites sur les entraves des artistes, sur les maîtrises, sur les jurandes. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aspect de l'Europe après Constantinople, mais dans le sol le plus ingrat et le plus malsain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés; il défricha; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et surtout des horlogers qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonage, mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

M. d'Ogni les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. Turgot voyant en eux des étrangers devenus Français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique, par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujétis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, etc.

CLXIX.

A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Malgré votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaisir que vous me faites en m'apprenant que vous avez les deux prix; vous faites de vos ennemis *scabellum pedum tuorum*. Vous marchez au temple de la gloire sur le dos et sur le ventre des Fréron et des Clément. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui sont à Ferney attendent vos Épîtres en vers, et votre Éloge en prose du maréchal de Catinat.

Savez-vous bien que je suis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première représentation de *Menzicof*? Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendresse à chacun de vos succès. Vous devez être à présent dans le fracas des triomphes, des complimens et des nouveaux amis. Les récompenses de la cour seront pour Fontainebleau. Fréron en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigestion au cabaret : ce sera Apollon qui aura tué le serpent Python.

Il est vrai que Ferney devient une ville singulière et assez jolie; mais je désespère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris, vous y serez nécessaire. Il semble que le nouveau ministère soit exprès pour vous. Vous avez dans M. Devaines un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé le *Cri du sang innocent*, et cette *Diatribe* dont vous me parlez. Tout cela est un peu de la moutarde après dîner.

Le jeune homme qui fesait crier le sang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi son maître vient de réparer la barbarie juridique de *messieurs;* il l'appelle auprès de sa personne, il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur, et une pension. Cela vaut mieux qu'une révision de procès, dont l'événement est toujours douteux, ou qu'une grace honteuse qui exige des cérémonies infames.

Si M. Devaines ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres.

Je vous embrasse dans la joie de mon cœur.

CLXX.

A M. DE FABRY.

31 auguste.

J'apprends, monsieur, que plusieurs personnes à Gex sont effarouchées des bienfaits dont le ministère veut nous combler. C'est probablement faute de savoir encore jusqu'où ces bontés s'étendent; vous pourrez leur apprendre que M. de Trudaine, dans la lettre dont il m'honore, dit expressément que nous pourrons convenir d'un prix avec messieurs les fermiers généraux pour le sel.

Le grand point, le bienfait très signalé et très inattendu, est que nous soyons débarrassés de cette foule

d'employés qui vexent la province, qui remplissent les prisons et qui interdisent tout commerce.

Dès que nous serons délivrés d'un fléau si funeste, nous profiterons dans l'instant de notre liberté pour faire proposer aux fermiers généraux, de nous livrer du sel au même prix qu'ils le vendent à Genève; en attendant que nous soyons d'accord avec eux, nous pourrons en acheter à Coppet, et l'avoir à un prix très modique. Nous ne le payerons que 13 liv. le quintal. Il est très probable que la protection de M. Turgot et de M. de Trudaine engagera les fermiers généraux à traiter avec nous comme avec Genève. Alors il vous sera très aisé de prendre sur la vente de ce même sel une somme assez considérable pour payer les dettes de la province, pour donner une indemnité à la ferme, et pour subvenir à la confection des chemins.

La liberté qu'on daigne nous offrir, et l'abolissement des corvées, sont des bienfaits inestimables pour les villes et pour les campagnes. Nous n'avons que des graces à rendre; personne ne le sent plus que vous, et ne le fera mieux sentir. Je m'en rapporte entièrement à votre sagesse et à votre esprit patriotique.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

CLXXI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 auguste.

Mon cher philosophe, je vous dirai d'abord que je suis pénétré de reconnaissance et de joie. M. de Trudaine daigne accorder à notre petite province plus de graces que je n'avais osé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les mal-

heurs et les besoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié, et ont souscrit leur soumission à ses ordres. Ils attendent avec impatience l'effet de ses bontés, et la déclaration du roi, afin que son exécution commence au premier d'octobre prochain, qui est la fin de la première année du bail actuel des fermes.

J'use, mon cher ami, de la permission que vous m'avez donnée. Je m'adresse à vous avec nos états, et je vous supplie d'obtenir de M. de Trudaine qu'il daigne nous faire sentir l'effet de ses bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrons nous pourvoir commodément de sel, de tabac et d'autres denrées nécessaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de Trudaine en nous prouvant par les faits que qui oblige vite oblige deux fois.

Les commis des fermes, ayant déja entendu parler des bienfaits qu'on nous fait espérer, nous font les plus horribles avanies. Ils jouent de leur reste, et je ne serais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du sang répandu.

On n'en répandra pas pour la *Diatribe;* mais il me semble que les démarches qu'on a faites sont une insulte à M. Turgot de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent, il y a quelques mois, pour ameuter la populace. C'est l'esprit de la Ligue qui voudrait persécuter le duc de Sulli. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. Turgot sur le nez de La Harpe [1].

Madame Denis vous fait les plus sincères complimens. Nous passons les jours à vous regretter.

Adieu, protecteur de Ferney, du commerce, de la liberté et de la raison.

[1] Le parlement avait sévi contre M. de La Harpe, à l'occasion d'un extrait de la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, inséré dans *le Mercure*.

CLXXII.

A M. DEVAINES.

31 auguste.

M. de Trudaine, monsieur, a répondu au Mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer il y a quelques mois, et que M. le contrôleur général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont sur-le-champ fait leur soumission et leurs remerciemens. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, subdélégué de l'intendance, et l'un des syndics de nos états.

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Ferney nous donnèrent, ces jours passés, une fête qui ne sentait point son village de province. Des princes et des princesses de l'empire y assistèrent, nos Fernésiens tirèrent à l'arquebuse pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Ferney, portant d'un côté le buste de M. Turgot, et de l'autre ces mots, enfermés dans une couronne d'olivier, *regni tutamen*. Madame de Saint-Julien, héroïne de son métier, sœur de M. le marquis de Gouvernet, commandant de Bourgogne, laquelle est en possession de tuer toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuse, et porte à son cou la médaille de M. Turgot.

Je vous remercie tendrement, monsieur, de vos lettres du 21 et 25 d'auguste, que les Welches ont appelé août. Il y a encore parmi ces Welches des barbares bien sots en bien ridicules : puissent de dignes Français comme vous corriger cette détestable engeance!

CLXXIII.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ L'ÉLOGE DU MARÉCHAL DE CATINAT, FAIT PAR M. L'ABBÉ D'ESPAGNAC, SON FILS.

A Ferney, 3 septembre.

Le jeune homme, monsieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de Catinat que celle d'un père de l'église. Il a trop d'esprit et d'imagination pour s'en tenir seulement à la Sorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer son ouvrage. On croirait que l'auteur a fait plusieurs campagnes, et qu'il a passé plus d'un quartier d'hiver à la cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illustre bachelier. Quand je songe que les maréchaux de Catinat et de Saxe ont été immortalisés dans la même maison, et que c'est à elle que je dois une lecture si intéressante, je me sens pénétré de reconnaissance autant que de plaisir.

J'ai l'honneur d'être avec respect, du maréchal de camp et du bachelier, monsieur, le très humble et très obéissant serviteur. *Le vieux malade.*

CLXXIV.

A M. DE LA HARPE.

5 septembre.

Mon cher et illustre ami, je vous avoue que, lorsque je lus l'*Éloge de Fénelon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au delà. L'*Éloge de Catinat* m'apprend que je me suis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne

ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occasion.

J'en dis à peu près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami, au premier rang; et remarquez, je vous prie, que les hommes de Dieu vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de Joseph, contrôleur général des finances d'un Pharaon, pris pour saint Joseph, le digne époux de Marie, est une des bonnes scènes d'Arlequin qui aient jamais été jouées. Des gens bien instruits m'assurent que cette énorme bêtise est le fruit de la cabale, qui cherche à mordre les talons de M. Turgot, lorsqu'elle est écrasée par ses vertus. Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. de Malesherbes! les méchans et les sots ne seront plus à craindre.

Bonsoir, mon digne ami; que votre bonheur soit égal à votre gloire. Buvez à ma santé avec M. Devaines, je m'en porterai mieux.

CLXXV.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 septembre.

Philosophe bienfesant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. Turgot et de M. de Trudaine.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de Trudaine. Il avait déja entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté, mais les fermiers généraux, guidés par leur intérêt, qu'ils aimaient et qu'ils ne con-

naissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes.

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je suis bien étonné que votre Sorbonne n'ait pas fulminé un petit décret contre une certaine *Diatribe;* mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du parlement qui a pris Joseph, le contrôleur général de Pharaon, pour saint Joseph le père putatif de notre Seigneur Jésus-Christ?

Je vous salue en icelui; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance.

CLXXVI.

A M. DUPONT.

10 septembre.

Monsieur, le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur-le-champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. Turgot devaient faire au royaume. Tout petits que nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des masures antiques que je change en une petite ville assez agréable, les

bienfaits du ministère. Ma colonie a donné des prix de l'arquebuse dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or représentant M. Turgot gravé au burin. Madame de Saint-Julien, sœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes générales, projet ancien que M. de Trudaine avait déja formé, et qui est aussi utile au roi qu'à notre province.

M. Turgot a renvoyé notre Mémoire à M. de Trudaine, lequel en conséquence nous a fait ses propositions. Nous les avons acceptées sans délai et sans y changer un seul mot, et nous les avons tous signées avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Voilà l'état où nous sommes. Les états m'ont chargé de supplier M. Turgot de vouloir bien, s'il est possible, nous donner, pour le premier d'octobre, ses ordres positifs, suivant lesquels nous prendrons nos arrangemens, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme générale l'indemnité à elle accordée pour subvenir à la confection des chemins sans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous payerons tout avec allégresse, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, monsieur, que tout cela me paraît plus intéressant que le gouvernement du patriarche Joseph, contrôleur général de Pharaon, qui vendait au roi son maître les marmites et les personnes de ses sujets.

J'apprends que vous êtes assez heureux, M. Turgot et vous, pour loger sous le même toit. Je m'adresse à vous pour vous prier de l'instruire de nos intentions, de notre soumission et de notre reconnaissance. Ayez la bonté de faire un mot de réponse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CLXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Mon cher ange, Dieu me devait madame de Saint-Julien. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, si mon Ferney, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire*, avait été plus près de Paris. Je ne sais si vous auriez gagné le prix de l'arquebuse que madame de Saint-Julien a remporté; cela vaut bien un prix de l'Académie française: c'était une médaille d'or représentant M. Turgot gravé au burin par un de nos meilleurs artistes. Nous attendons à tout moment une pancarte de ce monsieur de Sulli-Turgot, pour tirer notre petit pays des griffes de messieurs les fermiers généraux, et pour nous rendre libres; après quoi je mourrai content: mais je vous avoue que mon bonheur a été furieusement écorné par la ridicule et absurde équipée de ceux qui ont demandé la proscription d'une certaine *Diatribe* uniquement faite à l'honneur du roi et de son ministre.

Je suis encore plus étonné de la faiblesse qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a semblé que cette condescendance du gouvernement n'était ni sage ni honnête, et qu'il ne fallait pas donner gain de cause à nos ennemis dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me consolera quand je partirai de ce monde, c'est que j'y laisserai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et se fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à se taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore.

Il nous est venu de Chambéry un des grands officiers

de Monsieur, M. le marquis de Montesquiou, qui fait des chansons charmantes : j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inspirer le goût des lettres à son maître; et de la littérature à la philosophie, il n'y a pas bien loin : cela donne de grandes espérances. Il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monstres ecclésiastiques subsisteront puisqu'ils sont rentés ; mais petit à petit on limera leurs dents et on rognera leurs ongles. Je laisse à mes contemporains des limes et des ciseaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de Duras fesait jouer à Fontainebleau quelques unes de mes profanes tragédies. Si cela est vrai, il faudra que j'aie l'honneur de l'en remercier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurai un sensible plaisir à le remercier de ses bontés. Je vous supplie de vouloir bien me dire si la chose est vraie. Vous aurez le plaisir de revoir Lekain ; je ne sais pas comment le roi de Prusse l'a traité. Les uns disent qu'il lui a fait présent de vingt mille francs ; les autres prétendent qu'il ne lui a donné que des louanges, et il y a des gens qui vont jusqu'à dire que Lekain n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il est difficile d'écrire l'histoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville à Potsdam ; j'ose toujours me flatter qu'il y réussira dans son métier autant que Lekain dans le sien, et qu'on lui fera un sort heureux, quand ce ne serait que pour faire honte et dépit aux Welches.

J'espère que si son horrible aventure peut passer à la postérité, l'Europe aura le plaisir de nous voir couverts d'opprobre; c'est une consolation quand on ne peut pas se venger.

Ma véritable consolation, mon cher ange, est dans votre amitié, dans celle de Papillon-philosophe, qui est beaucoup plus philosophe que papillon; dans votre bonne santé, qui me fait supporter mes maladies continuelles; dans votre âge, qui est encore bien loin du du mien; dans votre sagesse, qui vous promet une longue vie.

Adieu; je vous embrasse le plus tendrement du monde, et malheureusement de cent quarante lieues ou environ.

CLXXVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG,

MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, ETC.

A Ferney, 15 septembre.

Monsieur, j'ai été un peu piqué que M. Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Éloge* de M. le maréchal de Catinat. J'ai été si charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et sublimes; des morceaux d'éloquence très touchans, une fierté courageuse, et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros; ce sentiment perce à chaque page.

Le discours de M. de La Harpe est digne d'un académicien plein d'esprit, d'éloquence et de goût; l'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de Saxe. J'avoue que nos discours pour l'Académie, du temps de Louis XIV, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui; c'est l'effet de la vraie philosophie : elle a donné plus de force et de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, monsieur, que vous dire ce que vous savez mieux

que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits est le plus ressemblant; vous êtes du métier de ce grand homme. Ce n'est pas à moi d'en parler avant vous; je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous demander la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect.

CLXXIX.

A M. COLLINI.

Ferney, 18 septembre.

Faites votre agréable voyage de Florence, mon cher ami; pour moi je me dispose toujours à faire celui de l'autre monde. Je suis bien fâché que Genève ne soit pas sur votre route, et plus fâché encore que ma détestable santé m'ait toujours empêché de vous aller voir à Manheim, et d'y faire ma cour à S. A. É. J'aurais été enchanté de vous revoir dans le pays où vous êtes marié, de saluer votre femme et d'embrasser vos enfans. Vous savez combien je vous aime; une si longue absence m'est bien douloureuse. Ma destinée m'arrête dans une espèce de petite ville que j'ai bâtie au milieu des colons que j'ai rassemblés; mais mon cœur m'appelle vers vous.

CLXXX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 septembre.

Ce n'est plus à mon Papillon-philosophe que j'écris, c'est à ma philosophe bienfesante, c'est à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons [1], notre corps d'artillerie [2], sont dans les regrets autant que madame

[1] M. Dupuits, capitaine de dragons. — [2] M. Racle, ingénieur.

Denis et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous, celle de craindre une injustice pour l'ami Racle, et de n'être point du tout rassuré sur le sort de la colonie. J'eus hier une occasion d'écrire à l'intendant, et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce Racle. Il me renverra, sans doute, à M. de Trudaine, et c'est heureusement nous renvoyer à vous.

Le sort de notre colonie entière, celui de Racle, le bâtiment de la maison dauphine, tout est entre les mains de notre protectrice. Ce sera elle qui obtiendra qu'on rende justice à Racle, et que le conseil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promise, et sans laquelle nous ne pouvons exister.

L'abbé Morellet m'avait promis de m'instruire exactement de nos affaires; mais je n'ai pas reçu un mot de lui sur la demande de nos états : peut-être est-il à la campagne; peut-être aussi M. Turgot ne veut-il pas se compromettre avec ses fermiers généraux, dans un temps où il voit des factions se former contre lui.

M. Devaines, votre voisin, n'est que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit : si elle était de son département, j'ose présumer qu'elle serait faite. Nous n'avons d'espérance qu'en ma consolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ses bons offices, au talent singulier qu'elle a d'animer la tiédeur des ministres, et de les intéresser à faire du bien.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris

à son retour à Paris; mais j'ai cru flatter votre grande passion en vous parlant de faire du bien. J'ai satisfait à la mienne en interrogeant Racle sur votre santé, sur vos fatigues, sur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie; nous la trouvons déserte; nous sommes tout étonnés de ne vous plus voir en trois ou quatre lieux à la fois, courir, monter, descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau, ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis; et si je suis en vie au printemps, ce sera à vous que j'en aurai l'obligation.

P. S. A propos, madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme Thésée quitta Ariane; mais c'est ici Ariane qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'ermitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

CLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 septembre.

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de Montesquiou était déja retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de son cœur et par les graces naturelles de son esprit.

Papillon-philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon

cœur dans un petit billet. Moi je vous envoie cette rapsodie que je tiens de M. Laffichard lui-même.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'Aufresne soit au dessus de Lekain, mais qu'il aurait pu le surpasser s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conseil; mais je tiens M. Turgot supérieur à Colbert et à Sulli, s'il continue.

Faut-il donc mourir sans vous embrasser? cela est dur.

CLXXXII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er octobre.

Vous avez dû, madame, recevoir une grande lettre de moi, le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la colonie. Madame Denis, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de Fargès vous a dit nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de messieurs les fermiers généraux, et leurs braves officiers, débitaient que les bontés de M. Turgot pour nous avaient été vivement censurées par le conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avons été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à M. Turgot une longue lettre de doléance, lorsque j'ai reçu votre billet de consolation.

Je sais bien qu'il se pourrait faire que M. de Fargès vous eût dit une nouvelle vraie, et que deux jours après cette nouvelle se fût trouvée fausse. Les choses changent souvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé Morellet même, qui m'a écrit en même temps que vous,

ne me dit rien de positif; cependant vous me rassurez, car c'est sur vous que je fonde le bonheur du reste de ma vie.

Vous êtes comme les déesses et les saintes du temps passé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit désagrément qu'on a fait essuyer à M. de La Harpe ait pu déranger les projets de M. Turgot et de M. de Trudaine sur la colonie que vous protégez. Il me semble qu'au contraire ces deux belles ames doivent être affermies dans leur dessein de rendre une province heureuse, en attendant qu'ils puissent en faire autant du reste du royaume.

Nous travaillons toujours à force; nous bâtissons réellement une ville, dans l'espoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre présence. M. Racle ne s'est point découragé par les difficultés qu'il essuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maisons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont se planter; on prétend que tout sera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au devant de vous sur la frontière. J'espère bien les accompagner, quoique je n'aie pas trop bon air sous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons : *Mont-Joye et La Tour du Pin.*

Daignez toujours agréer, madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Ferney.

CLXXXIII.

A M. CHRISTIN.

1er octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos cliens. Je pense comme M. Campi ; mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que si vous en appeliez au conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire : Nous avons jugé sur ces titres mêmes ; on nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables ; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés ? Les juges paraîtraient avoir décidé très équitablement, et avoir accompli les ordres du conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces signatures, et ce serait un nouvel abyme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briser : voilà ce que je crains.

Je suis très persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de Malesherbes sera animé par l'exemple de son grand-oncle, le président de Lamoignon ; M. Turgot le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son âme ; Louis XVI se fera un devoir d'imiter saint Louis : c'est ce que j'espère, et

c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très vivement, et nous aurons pour nous tout Paris sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre au deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur-le-champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM. Turgot et de Malesherbes, et avec un roi équitable tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une espèce d'instance au conseil, au nom des mainmortables condamnés au parlement de Besançon. Cette instance, qui ne sera point suivie, servira seulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui, et ne sont point esclaves des moines. En un mot, tout nous est favorable; l'exemple de la Sardaigne, à qui la France vient de s'unir par trois mariages, les sentimens de M. de Malesherbes et de M. Turgot, l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puissions jamais être dans des circonstances plus heureuses.

Consolons-nous, mon cher ami, et espérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiselle votre sœur et madame Morel. Nous nous flattons que madame Morel viendra au printemps habiter la ville de Ferney, si elle est libre. C'est une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embrasse très tendrement, mon cher ami.

P. S. Vous souvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé Martin, qu'on s'avisa de rouer sur quelques indices qui sont souvent trompeurs, lequel Martin fut quelques jours après reconnu innocent? Vous souviendriez-vous du bailliage lorrain où se fit cette exécution, et de la date de cette affaire? Savez-vous où est actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conseiller au parlement de Paris, que vous connaissez et qui vous aime, parce qu'il aime la vérité et la justice; il veut s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre Martin, et rendre, s'il se peut, service à cette malheureuse famille. Ne négligeons pas cette occasion, en attendant que nous puissions servir nos mainmortes.

CLXXXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1er octobre.

Papillon-philosophe ne passera point l'hiver à Ferney; elle est à Paris où elle s'occupe de rendre des services essentiels à la patrie que j'ai choisie, et à la petite colonie que j'ai eu l'insolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, monseigneur, qu'elle vous est très attachée, et que ce papillon est d'ailleurs un très honnête homme, tirant, à la vérité, des coups de fusil merveilleusement, mais essentiel dans la société.

Je n'ai jamais vu tant de simplicité à la fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour ressembler à madame du Châtelet. Je n'ose encore me flatter que vous fassiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naissante de votre présence. Je n'aurais plus rien à désirer dans ce monde que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaisanteries.

Je vous avouerai que je suis un peu scandalisé du nom de barbouilleur que vous donnez si libéralement aux deux peintres du maréchal de Catinat; mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie dont parlait madame de Maintenon, et que vous démêlez si bien.

Je suis surtout de votre opinion sur ce ton décisif avec lequel l'un des deux peintres rabaisse Louis XIV et le maréchal de Villars. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre académie s'est exprimé plus modestement. Si jamais vous pouviez vous résoudre à lire les anciens discours composés pour les prix de cette académie, vous seriez étonné de la prodigieuse différence qui se trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'est en cela surtout que notre siècle est supérieur au siècle passé.

J'aurais voulu que M. de Guibert n'eût point immolé le maréchal de Villars au *père la pensée*. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. Folard qui, dans ses *Commentaires sur Polybe*, dit : *Le maréchal de Villars, après avoir donné le change aux ennemis, attaqua le corps qui était dans Denain, le fit tout entier prisonnier de guerre, s'empara de Marchiennes, et prit cinq villes en deux mois; je n'aurais rien fait de tout cela.*

Vous connaissez parfaitement les hommes; mais per-

mettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile sur notre académie dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartenait qu'à vous d'être le soutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très affligé, et je le suis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres qui pensent et qui parlent, qui même ont une grande influence sur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je succombe aujourd'hui à la tentation. Je voudrais qu'ils pussent revenir à vous, et se réunir autour de leur chef; cela ne serait pas difficile.

Pardonnez-moi ma sincérité, en faveur de mon tendre et respectueux attachement. Je pense que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand-oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le siècle de Louis XIV, moins de vrai talent, moins de grace et de politesse; mais on a beaucoup plus de connaissances : notre philosophie n'est pas à mépriser.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être; jouissez de votre gloire qui ne sera jamais affaiblie par les chicanes odieuses d'un procès auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que personne n'aurait jamais pu prévoir.

Conservez vos bontés pour le plus ancien de vos serviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous respectant.

CLXXXV.

A M. FAVART.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me pardonnerez, monsieur, de vous remercier si tard. Un radoteur de quatre-vingt-deux ans qui, des vingt-quatre heures de la journée, en passe vingt-trois à souffrir, n'est pas le maître des momens qu'il voudrait donner à ses devoirs et à ses plaisirs.

Vous avez fait un ouvrage charmant, plein de graces et de délicatesse, sur un canevas dont la toile était un peu grossière *. Vous embellissez tout ce que vous touchez. C'est vous qui, le premier, formâtes un spectacle régulier et ingénieux, d'un théâtre qui, avant vous, n'était pas fait pour la bonne compagnie. Il est devenu, grace à vos soins, le charme de tous les honnêtes gens. Je vous avoue que je suis fort fâché de mourir sans avoir joui des plaisirs que vous donnez à tous ceux qui sont dignes d'en avoir.

Agréez, monsieur, tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

CLXXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 octobre.

Mon papillon est un aigle, mon papillon est un phénix, mon papillon a volé à tire-d'aile pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de septembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaissance, d'attendrissement. Nous sommes

* *La Belle Arsène.*

à vos pieds, madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. Turgot pour le petit pays de Gex avaient été grièvement censurées au conseil du roi. Je venais d'écrire à M. Turgot, et de lui exposer mes plaintes, lorsque votre lettre m'a rassuré. Les commis jouent de leur reste. Ils ont en dernier lieu usé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorsqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres passans dont vous aviez pitié. Il n'y a pas long-temps qu'une femme de mon voisinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé son enfant, les employés des fermes, sous la conduite d'un nommé Moreau, saisirent ces langes sous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait avec des cris et des larmes d'exposer à la mort son enfant tout nu.

Il n'y a guère de jour qui ne soit marqué par des vexations affreuses sur cette frontière, et on craint encore de se plaindre.

M. de Chabanon, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre présence, fut témoin des insultes que firent ces employés de Saconnay à la supérieure des hospitalières de Saint-Claude, et à trois de ses religieuses, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès suffiraient assurément pour déterminer le ministère à délivrer de ces brigands subalternes le petit pays que vous protégez. La ferme générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout est pour les commis; ils sont autorisés à voler, et ils usent de leur droit dans toute son étendue. Il n'y a qu'un homme

comme M. Turgot qui puisse mettre fin à ces pillages continuels : il n'y a que vous d'assez noble et d'assez courageuse pour lui en représenter toute l'horreur, et pour seconder ses vertus patriotiques. Vous pouvez mettre sous ses yeux, et sous ceux de M. de Trudaine, le tableau fidèle de tout ce que je viens de vous exposer. Vous accélérerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maison de M. Turgot un chevalier Dupont, en qui ce digne ministre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce serait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie est la vôtre.

Les supérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il y avait trois provinces qui demandaient la même grace que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parce que les conséquences en seraient trop dangereuses. Je ne sais quelles sont ces provinces : je n'en connais point qui soit comme la nôtre entourée de trois états étrangers et séparés de la France par des montagnes presque inaccessibles.

J'oserais encore vous supplier, madame, d'avoir une conversation avec M. Devaines. Cette affaire, il est vrai, n'est pas de son département; mais tout est de son ressort quand il s'agit de faire des choses justes. Je lui écris pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire est si importante, que nous n'avons aucun moyen à négliger ni aucun instant à perdre. Toutes les autres, dont votre universalité a daigné se charger, doivent laisser passer notre colonie la première, sans préjudicier pourtant à celle de M. Racle, car celle-là

tient au public; et quand M. Racle sera payé par le roi, votre colonie sera bien plus florissante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte sur l'effet de vos promesses, comme sur son évangile; car vous savez que ce mot évangile signifie bonne nouvelle.

Agréez, madame, mon tendre respect.

CLXXXVII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 octobre.

Protégez bien Ferney, madame; car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé, que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichemens, et jusqu'au grand chemin de Meyrin; que toutes les troupes étaient sous les armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très beau feu d'artifice; et la journée finit, comme toutes les journées, par un grand souper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre: c'était, ne vous déplaise, pour M. saint François d'Assise. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint? c'est qu'il est mon patron, et que ce n'était pas ce jour-là la fête de M. saint Julien, car on en aurait fait davantage pour lui. Saint François se met toujours aux pieds de saint Julien.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point; que le conseil n'est point de l'avis de M. Turgot, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de Trudaine a déja voulu une fois tenter ce chan-

gement, et n'a pu réussir; et moi je suis sûr qu'il réussira, quand vous lui aurez parlé.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux graces que pénétré de reconnaissance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remerciemens à lui faire.

Agréez, madame, les respects de votre ville, et surtout les miens.

CLXXXVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 octobre.

Notre protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime. L'ami Wagnière est témoin qu'il en a écrit trois.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à M. le contrôleur général et à M. de Trudaine. J'écris à M. l'abbé Morellet. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite, conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance positive que nous ne demandons rien au delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

La seule difficulté qui reste, mais qui est très grande, est la somme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province, très pauvre et très surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme

annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. Turgot ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes n'ont pu produire sept mille francs aux fermiers généraux. Une armée de pandoures n'oserait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que M. le contrôleur général avait pitié de notre petite province redouble les persécutions des commis; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. M. le contrôleur général est juste et ferme; notre protectrice est animée et persévérante; nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de Trudaine est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déja, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondemens d'un grand commerce; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux, qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager monsieur son frère à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. Turgot et à M. de Trudaine? ne serait-il pas digne de lui montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui est sous ses ordres?

Vous sentez, madame, combien il est doux de tenir tout de vos bontés et de votre persévérance.

Je suis à vos pieds plus que jamais.

CLXXXIX.

A M. DE LA HARPE.

10 octobre.

Oui, par les envieux un génie excité,
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.

Voilà votre situation, mon cher ami; voilà ce que doivent penser tous vos amis de l'académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, jusqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureusement votre courage est égal à votre génie. M. d'Alembert a passé par les mêmes épreuves. Je ne sais quel polisson de Saint-Médard l'a appelé *Rabsacès* et *bête puante;* et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'Aubignac, prédicateur ordinaire du roi, a traité Pierre Corneille. Vous m'avouerez que ces exemples sont consolans. Avouez encore que les noms de M. de Malesherbes et de M. Turgot ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos agréables orgies, avec un homme tel que M. Devaines, avec MM. d'Alembert, Suard, Saurin, etc. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battemens de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante-dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le théâtre français tombé dans une triste décadence. Il

me semble qu'il se forme un nouveau siècle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

« Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis. »
(VIRG., *ecl.* V.)

Ne pouvant voir la première représentation de *Menzicof*, j'y enverrai un jeune homme qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très instamment de me succéder, et de dire nettement à l'Académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très humblement d'être mon exécutrice testamentaire.

CXC.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 octobre.

Celle-ci est la cinquième, madame; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. de Saint-Julien devait acheter pour vous, et sur le testament de feu M. de Gouvernet, ne changeront rien au palais La Tour du Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangemens ont été pris avec M. Racle, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissemens et les ameublemens dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence et d'une sage économie. Nous nous flattons

de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre papillon-philosophe, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre, que j'écrivais à M. le contrôleur général, à M. de Trudaine, à M. l'abbé Morellet et à M. Dupont. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés; qu'ils ne demandent rien au delà de ce que le ministère leur accorde; qu'ils prient seulement M. Turgot et M. de Trudaine de considérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs demandée par la ferme générale serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. Jai fait voir, par un Mémoire, que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au delà de sept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice, je le répète, parce que cela me paraît très nécessaire.

J'écarte surtout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. Turgot et de M. de Trudaine, qui veulent que la terre paye toutes les dépenses, parce que tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de Trudaine, et nous soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser très humblement, et avec respect, les ailes brillantes du papillon-philosophe. Qu'il ne dédaigne pas les sentimens du vieux hibou qui sera à ses pieds tant qu'il respirera.

CXCI.

A M. DUPONT.

10 octobre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des graces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'état sans passer par les mains de cent employés des fermes générales. Ce sera sur nous que M. de Sulli-Turgot fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états; mais je m'y suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de monsieur le contrôleur général.

Tout ce que M. de Trudaine a bien voulu nous proposer de concert avec lui a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province payera aux fermes générales pour leur indemnité.

Il est prouvé, par le relevé de dix années des bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quel-

quefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit.

Messieurs les fermiers généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des Parisiens pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! Il leur est très indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons, ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monsieur le contrôleur général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos sentimens et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs Genevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève et retirés à Versoy, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme Bérenger, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une Histoire de Genève, dont le conseil de la république a été très irrité.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans ce commerce. Ce marchand, étant

banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève sous peine de mort, surprit il y a quelque temps un passeport de monsieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passeport. Monsieur le commandant l'ayant su ordonna à M. Fabry, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait surpris : le Genevois refusa d'obéir. M. Fabry envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passeport.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Genevois sont dignes de votre sagesse.

J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex que M. Turgot soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre, etc.

CXCII.

A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

12 octobre.

Monsieur, je suis aussi touché qu'honoré de votre souvenir. Il est vrai que les libraires de Genève, qui sont les maîtres chez eux dans leur petit pays démocratique, viennent tout récemment d'imprimer une nouvelle édition immense d'ouvrages qu'on m'impute.

Je ne me souviens point du tout de cette petite inscription que j'avais faite, il y a si long-temps, pour l'île de Malte, chez M. le bailli de Froulay*; mais, tout

* M. de Voltaire la fit en examinant le plan des fortifications de cette île chez l'ambassadeur de la religion ; la voici :

Ce rocher sourcilleux, que défend la vaillance,
Est le rempart de Rome et l'écueil de Byzance.

vieux que je suis, je n'ai point perdu la mémoire des bons ouvrages que vous avez faits pour l'académie des sciences.

Il est très vrai que jamais Louis XIV ne tint ni ne put tenir le propos si déplacé que le président Hénault lui impute, dans une audience donnée au comte de Stairs*. Le président Hénault m'avoua lui-même que cette anecdote était très fausse, mais que l'ayant imprimée, il n'aurait pas le courage de se rétracter. J'aurais eu ce courage à sa place. Pourquoi ne pas avouer qu'on s'est trompé?

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, etc.

CXCIII.

A M. DOIGNY DUPONCEAU.

A Ferney, 12 octobre.

La ville du Mans, monsieur, n'avait point passé jusqu'ici pour être la ville des bons vers. Vous allez lui donner un éclat auquel elle ne s'attendait pas; vous faites parler un Nègre** comme j'aurais voulu faire parler Zamore. Vous m'adressez des vers charmans, et l'Académie a dû être très contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les habitans de la Pensylvanie, après avoir long-temps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes en levant des troupes contre leur mère-patrie; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée

* Voici ce propos : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître « chez moi et quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. »

** Il est auteur du *Discours d'un Nègre à un Européen*, pièce qui a concouru pour le prix de poésie de l'Académie française, en 1775.

contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des Nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

Agréez, monsieur, tous les sentimens d'estime, etc.

CXCIV.

A M. BÉQUILLET. (A Dijon *.)

Ferney, le 14 octobre.

Quoique je sois plus près, monsieur, d'avoir besoin des menuisiers qui font des bières que des charpentiers qui font des moulins, je vous suis pourtant très obligé du *Manuel du menuisier et du charpentier* que vous m'apprenez avoir fait imprimer par ordre du ministère, et avoir présenté au roi, et dont vous avez la bonté de m'envoyer un exemplaire. Je vois que vous êtes un citoyen zélé et instruit, et que le bien public est votre passion. Le public, il est vrai, ne récompense pas toujours ceux qui le servent; mais votre courage égale vos bonnes intentions, et vous m'intéressez à vos succès. Je ne suis pas en état de faire usage de vos instructions : la situation du petit coin de terre que j'habite ne me permet pas d'y bâtir des moulins. Je n'en suis pas moins sensible à l'attention dont vous m'avez honoré.

Je vous prie d'être persuadé de toute l'estime et de toute la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, *Le vieux malade de Ferney.*

* Avocat et notaire des états de Bourgogne.

CXCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Mon cher ange, j'ai été long-temps sans vous écrire; mais c'est que je n'étais pas en vie. Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie quand on est aussi maigre que je le suis : cependant j'ai eu ce ridicule. Je trouve que cela est pis que les Fréron et que les Clément.

Madame de Saint-Julien ne tombe ni en apoplexie ni en paralysie quand il s'agit de faire du bien. Si vous êtes mon ange gardien, elle est un ange qui a des ailes. Mon petit pays et ma colonie lui devront leur salut, et moi la consolation du reste de mes jours : mon cœur est partagé entre vous deux.

Mon d'Étallonde est actuellement auprès du roi de Prusse, qui a fort goûté sa sagesse et sa circonspection. Il peut faire une grande fortune, si on en fait dans ce pays-là. Lekain se plaint de ne l'avoir pas faite; mais c'est qu'il n'a pas récité les vers du roi, et d'Étallonde sera un de ses bons acteurs dans les pièces que le roi de Prusse peut encore jouer.

Savez-vous qu'un ministre d'état qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe a été sept ans jésuite dans mon voisinage, et qu'il a régenté depuis la septième jusqu'à la seconde*? On ne perd jamais entièrement le goût des belles lettres; il en reste toujours un doux souvenir. M. Turgot a fait sa licence en Sorbonne. Il n'est pas mal qu'un ministre ait tâté de tout.

* Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre.

On dit que nous allons avoir l'âge d'or. Vous êtes fait pour cet âge.

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul va faire à Vienne le mariage de l'empereur avec madame Élisabeth, après avoir fait celui du roi? Si la chose est vraie, c'est une fonction digne de lui.

Adieu, mon cher ange : soyez toujours heureux et conservez-moi vos bontés.

CXCVI.

A M. DE MALESHERBES,

MINISTRE D'ÉTAT.

A Ferney, 12 novembre.

Vous ne vous contentez pas, monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissemens que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de Rosambo a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de Télémaque. J'ai vu chez moi deux familles de grands hommes; et quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint à cet avantage que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus sincères et les plus tendres remerciemens. Madame de Rosambo est comme vous, monseigneur; elle porte la consolation partout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des momens que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous

ai, et de la bonté généreuse avec laquelle vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus profond respect, monseigneur, votre, etc.

CXCVII.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 13 novembre.

J'ai une étrange prière à vous faire : il y a dans Lyon un ex-jésuite nommé Fessi, dont le père (qui s'appelait originairement M. Fesse, banquier dans votre ville) changea son nom en Fessi dès que son fils fut jésuite.

Ce monsieur Fessi, homme d'environ soixante-dix ans, demeure à Lyon, chez sa sœur, qui s'appelle mademoiselle Meinard.

Il s'agit de savoir de ce Fessi s'il est vrai que cet ex-jésuite ait eu autrefois l'avantage d'être le camarade de ce brave officier, M. de Saint-Germain, devenu aujourd'hui ministre de la guerre avec l'applaudissement de toute la France.

Père Adam soutient qu'en effet M. de Saint-Germain, dans sa grande jeunesse, se fit jésuite et régenta les basses classes avec père Fessi, à Dôle, en Franche-Comté.

Je vous demande en grace d'employer le vert et le sec, et toute votre industrie, pour vous informer de la vérité ou de la fausseté de cette anecdote. Vous trouverez aisément dans Lyon l'ex-jésuite Fessi. Je vous demande bien pardon; mais la chose mérite assurément votre curiosité.

Adieu, mon cher ami : je suis toujours dans un triste état.

CXCVIII.

A M. LEKAIN.

A Ferney, 14 novembre.

Une petite apoplexie, mon cher ami, laquelle m'a dérangé le corps et l'ame, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre de Fontainebleau, du 29 octobre. Je suis persuadé que vous aurez pour vos étrennes des nouvelles du héros dont vous me parlez, et ce n'est pas sans vraisemblance que je conçois cet espoir. Comptez que des talens comme les vôtres ne sont jamais oubliés par ceux qui sont capables de les sentir.

Vous n'avez point fait l'ambassade de Sosie : vous avez été fêté, admiré, et même noblement récompensé par le prince Henri. Vous avez dû, à votre retour, briller à Fontainebleau; et Paris sera toujours le théâtre de votre gloire. Je n'en serai pas le témoin; je sens bien que je ne vous verrai plus. Je m'intéresserai à vous jusqu'à mon dernier moment; l'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage; je vous embrasse de mes très faibles mains.

CXCIX.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 novembre.

Ils disent, mon cher philosophe sorbonique, que je suis tombé en apoplexie; cela pourrait bien être. C'est pauvre chose que l'homme, et il est ridicule à un homme aussi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en soit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon testament un Mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de servir

ma petite province : elle fera sans doute tout ce que le ministre ordonnera, et le fera avec joie et reconnaissance; mais il me semble que ce Mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme générale est un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de représentations; mais c'est cinq cents livres pour la poche de chacun de messieurs les soixante fermiers généraux. Ce n'est rien pour eux, et c'est un fardeau immense pour nous.

Au reste, ce n'est pas moi qui parle, c'est le pays; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage suivi d'un déluge a détruit deux de mes maisons; et, ce qui est bien pis, a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, qui daignait passer par Ferney pour s'aller promener en Suisse.

Pour la maison que mon ame habite, elle sera bientôt en cannelle; mais tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. Madame Denis vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur.

CC.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. Crassy, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à madame Denis et à moi. Vous souvenez-vous, madame, des lettres de M. le chevalier de Boufflers à madame sa mère, et celle où il lui conte sa conversation avec M. de Sarobert? « La cavalerie du roi, « mort-dieu, battait partout les ennemis du roi; ils nous « avaient enveloppés, jarni-dieu; mais nous sommes en« trés dedans comme dans du beurre, sacre-dieu. »

Mais, madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maison, ni de votre procès dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

J'écrirai à votre très aimable et respectable duc, puisqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre sera bien reçue. Cette lettre sera mon testament que mon cœur dictera.

Mon cher Wagnière, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur est sensible, mais que ma tête n'est pas trop bonne. Le petit accident qui m'est arrivé laisse toujours des bourdonnemens dans le cerveau et dans l'esprit, qui font une peine extrême à l'ame immortelle.

J'envoie pourtant un Mémoire à M. de Trudaine, qui est un peu raisonné, dans lequel même il y a de l'arithmétique; et si vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées quand le soleil n'est pas couché.

L'abbé Morellet m'a mandé que M. le contrôleur général était résolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme générale. Je sais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je représente humblement que, si on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuse. Cependant, nous en passerons sans doute par tout ce que M. Turgot et M. de Trudaine ordonneront.

Les maisons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes allant en Suisse par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maisons, du grenier à

la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous espérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

Père Adam soutient toujours que ce brave général, qui est à présent ministre de la guerre, a commencé par être jésuite; et il le dit si positivement, que j'en doute; mais si la chose est vraie, cela fait voir qu'on peut se méprendre dans la jeunesse sur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mousquetaires.

Ce jeune Morival, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney, a commencé, comme vous savez, sa carrière d'une manière plus funeste. Il est actuellement très bien auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées dans son enfance de la part de certains monstres. Ferney lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit.

CCI.

A M. DE THIBOUVILLE.

19 novembre.

Vous croyez donc, monsieur le galactophage, qu'il n'y a de gens sobres dans le monde que ceux qui vivent de lait comme vous, et vous pensez que les autres hommes ne peuvent être malades que d'indigestion. Je vous jure que ma petite apoplexie n'a été chez moi que l'effet de ma faiblesse. Ne me calomniez point; mais daignez quelquefois continuer à converser un peu avec moi quand vous voudrez bien m'écrire.

Vous ne me dites point si vous avez vu *Menzicof* à Fontainebleau, et si ce garçon pâtissier, devenu prince et maître d'un grand empire, et pauvre esclave en Sibérie, a réussi à la cour autant que je le souhaite. La Harpe avait besoin d'un très grand succès pour fermer la bouche à ses ennemis. Lekain, sans doute, aura paru dans cette pièce. Il ne me paraît pas aussi content de son voyage de Prusse qu'il s'attendait à l'être. Cependant le prince Henri lui a fait un présent très magnifique, et je crois que le roi de Prusse lui enverra des étrennes.

Est-il vrai qu'on joue à l'Opéra-Comique ou à la Foire *la Reddition de Paris à Henri IV?* Sédaine ne devait-il pas donner cette tragédie en prose à la Comédie Française, et le premier acte n'était-il pas composé de bouchers et de rôtisseurs? Voilà comme les beaux arts se perfectionnent en France, et ce qui arrive après les grands siècles. Je vais bientôt sortir du mien; mais je suis un peu fâché de partir avant d'avoir achevé la petite ville que je bâtissais. Je suis encore plus affligé de m'en aller sans avoir pris congé de vous, et sans vous avoir embrassé. Je me flatte qu'au moins je laisserai mes deux heureux habitans de ce quai des Théatins en bonne santé. J'espère encore que madame de Saint-Julien, M. Turgot et M. de Trudaine protégeront mon petit pays.

Madame Denis ne vous écrira pas plus qu'à son ordinaire; sa santé est toujours languissante, et sa paresse toujours la même; mais elle vous conservera une amitié inaltérable : c'est ainsi que j'en use vif ou mort.

CCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mon cher ange, je suis calomnié par M. de Thibouville, qui nie tout net ma petite apoplexie, et je suis abandonné par vous, qui vous en moquez. Non seulement vous ne me dites rien des plaisirs que vous avez eus à Fontainebleau, mais vous ne me parlez ni de Lekain ni du *Menzicof*. Je ne sais point ce que fait la protectrice de Ferney, madame de Saint-Julien. J'ignore les dernières résolutions du ministère sur ma petite et très froide patrie de Gex : on y gèle à présent plus qu'en Laponie. Je suis à la glace dans mes limbes, et vous ne daignez pas me réchauffer.

Dites-moi donc si on joue *Menzicof* à Paris. Notre petit tripot philosophique a besoin que La Harpe ait un grand succès. Il faut opposer quelques victoires au triomphe des dévots. Pour moi, physiquement parlant, j'ai besoin de vos consolations; car, en vérité, quoi que madame de Saint-Julien et M. de Thibouville en disent, je ne suis point du tout dans une santé brillante.

Je voudrais savoir si madame la princesse de Bareith, mademoiselle Clairon, est à Paris; si elle est venue vous voir. En un mot, je gémis de ne point recevoir de vos nouvelles. Peut-être au moment que je me plains y a-t-il en chemin une lettre de vous : en ce cas, je suis heureux; mais s'il n'y en a point, que deviendrai-je dans ma misère? Vous savez qu'il n'y a que vos lettres qui me consolent de l'éternel malheur d'être à cent lieues de vous.

Portez-vous bien, mon cher ange; jouissez de l'agré-

ment de vivre au milieu d'une famille qui vous chérit; jouissez de vos amis, de votre considération, de tous les fruits de votre sagesse, et n'oubliez pas votre vieux malade de Ferney.

CCIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 novembre.

Notre respectable et charmante protectrice ne cesse de veiller sur la petite province qui est dans son département; elle ressemble à ces déesses de l'antiquité qui avaient chacune leur ville à gouverner. Minerve était chargée d'Athènes, Diane de Lemnos; Papillon-philosophe règne sur Gex, dont le nom n'est pas si doux à l'oreille. Non seulement elle protége ce petit terrain, mais elle y met la paix dans les familles. Je ne suis point entré dans les querelles de MM. de Dyvonne et de Crassy; et d'ailleurs, ne sortant point de mon lit depuis quinze jours, je n'ai pu me trouver ni auprès des combattans, ni entre eux.

Je ne sais pas non plus de nouvelles touchant la ferme générale. L'abbé Morellet doit avoir montré à notre protectrice un Mémoire que je lui adressai il y a quelques jours, sous l'enveloppe de M. de Trudaine, pour sauver les frais d'un port trop considérable. Ce Mémoire, comme je vous l'ai mandé, madame, n'a d'autre objet que de diminuer le fardeau immense de trente mille livres dont messieurs les fermiers généraux veulent nous accabler.

Mais cet unique objet est mêlé de tant d'observations et de tant de chiffres que j'en suis honteux, et que je vous en demande pardon; c'est une vraie besogne de commis des aides et gabelles.

Ni mes chiffres, ni ma petite apoplexie, ni mes quatre-vingt-deux ans, ni mes deux maisons tombées par l'orage, ni toutes mes misères, ne me font oublier vos affaires et vos plaisirs. J'ignore où vous en êtes de votre procès de famille, autant que j'ignore l'état de celui de M. de Richelieu.

Je ne sais point si vous avez vu jouer *Menzicof* et s'il a réussi, je ne dis pas auprès du public, je dis auprès de vous, en qui j'ai plus de foi qu'en ce public.

C'est aujourd'hui vendredi, 24 du mois; je compte demain samedi faire partir une montre que vous avez commandée à Panrier; je l'adresserai à M. d'Ogny. La poste part; je me mets dans mon lit, au pied du vôtre.

CCIV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 novembre.

Puisque vous dites, madame, à M. d'Argental :

Atys comblé d'honneurs n'aime plus Sangaride;

je vous dirai :

Églé ne m'aime plus, et n'a rien à me dire.

Car j'aime autant Quinault que vous : je ne suis pas de ces pédans qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorsqu'il en devait parler. Je le regarde comme le second de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité et la précision.

Il est très vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puisque vous ne m'écrivez point; mais il n'est pas vrai que je sois comblé d'honneurs; je ne le suis que de ridicules, et c'est toujours par ses amis qu'on est maltraité.

M. d'Argental s'obstine à me croire tombé dans une espèce d'apoplexie pour avoir été gourmand; et le fait est que mon accident me prit après avoir été un jour sans manger. Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers généraux, pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs.

Voulez-vous, madame, que je vous parle vrai? mon département est l'abyme du néant éternel où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philosophiques de Cicéron sur ce sujet plus usé qu'aisé, et je ne vous conseille pas de les lire; car, quoique ce grand homme soit très éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de Chaulieu avait précisément mon âge quand il est mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les suites de mon accident m'ont paru si sérieuses, que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appeliez votre grand'maman *. Comme il faut se réconcilier dans ces momens-là, j'avais sur le cœur l'injustice de son mari qui me croyait un petit ingrat. J'étais assurément bien éloigné de l'être; mais je n'ai pas mieux réussi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagemens : elle se moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez si dans cet état j'ai eu des choses bien amusantes à vous dire : je ne savais aucune nouvelle ni de l'Opéra-Comique ni de l'assemblée du clergé.

Mais vous, madame, qui vivez dans le centre des plaisirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre solitaire ose vous écrire du fond de ses

* Madame la duchesse de Choiseul.

déserts et de ses neiges, privé de toute société et de presque tous ses sens, lorsque vous en avez encore quatre excellens? C'est à vous à réveiller les gens qui s'endorment auprès de leur tombeau; mais ce n'est pas à eux de vous importuner de leurs rêveries; il faut qu'ils soient discrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom Calmet qui viennent lutiner les vivans.

Soyez très sûre que si j'ai perdu tout ce qui fait vivre, passions, amusemens, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reste sérieusement attaché, et que je le serai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la personne de mon siècle qui est le plus selon mon cœur et selon mon goût, supposé que j'aie encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes consolations, et je dirai : C'est auprès d'elle que j'aurais voulu passer ma vie.

CCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 novembre.

Il faut donc que je vous dise, mon cher ange, que si madame du Deffand se plaint de moi par un vers de Quinault, je me suis plaint d'elle par un vers de Quinault aussi. Je crois qu'actuellement nous sommes les seuls en France qui citions aujourd'hui ce Quinault qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne sais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuser de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures lorsque mon acci-

dent m'arriva. Cette petite aventure a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de *Menzicof*, qu'on le jouait déja à la Comédie Française. Je n'ai point osé importuner M. le duc de Duras en faveur de *Cicéron* et de *Catilina;* j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dans l'état où je suis, de disputer une place dans le tripot comique: cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle qui est assez intéressante selon ma façon de penser, c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé Raynal. On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jansénistes et les pharisiens se sont réunis, *et fuerunt amici ex illa hora.* Il n'y aura donc plus moyen chez les Welches de penser honnêtement, sans être exposé à la fureur des barbares! Cette idée me trouble jusque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé Raynal trouvera des amis. Dieu veuille qu'on ne soit pas forcé à lui chercher des vengeurs qu'on ne trouverait pas!

Adieu, mon cher ange; aimez toujours un peu celui qui est à vous depuis environ soixante-dix ans.

CCVI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 décembre.

Monsieur, nos petits états s'assembleront lundi 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'assujétissement de payer trente mille francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'Évangile, je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, monsieur, il faut que je vous envoie une lettre que je viens de recevoir de M. Fabry, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat, mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers généraux qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays de Gex, à vingt-trois mille six cents livres; et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à soixante mille livres : *positis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligé continuellement, vous, monsieur, et monsieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité

humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être aussi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des soixante colonnes de l'état, qui sont des colonnes d'or. Nous ne sommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a semé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Évangile le disait, mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs, *qui euntes ibant, et flebant mittentes semina sua.*

Enfin, monsieur, cette opération est la vôtre; c'est celle de M. Turgot. Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues signera son remerciement; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? On la doit aux pauvres, c'est par là qu'on rachète ses péchés. Certainement les fermiers généraux en ont fait; et quand ils nous donneront cinq ou six mille francs par an sur les trente mille livres pour entrer dans le royaume des cieux, ils feront un très bon marché. Je propose cette bonne œuvre à monsieur le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela est très aisé; et messieurs des fermes ne pousseront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pousserons de joie.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation solennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, etc.

A M. TURGOT,

MINISTRE D'ÉTAT, CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES.

Décembre.

Monseigneur le contrôleur général est supplié de daigner jeter un coup d'œil sur les demandes des états du pays de Gex. Ces demandes consistent :

I.

Dans la permission de faire venir toutes les marchandises de Marseille avec la même exemption de droits dont Genève jouit, attendu que cette exemption seule a réduit le pays de Gex à n'avoir jamais aucun marchand français, et à la nécessité de se pourvoir à Genève de toutes les choses nécessaires à la vie. Cette différence prodigieuse entre une ville étrangère et un pays appartenant au roi a mis les Genevois en état de se faire plus de sept millions de rente sur les finances de sa majesté, et d'être en possession, avec le sieur Geoffrin, de la manufacture des glaces de Saint-Gobin et de Paris.

II.

Monseigneur le contrôleur général verra que ce petit pays paye à sa majesté environ cent trente mille livres par année, sans qu'aucune communauté ait pu faire le moindre profit, excepté la colonie établie à Ferney.

III.

Il verra que ce pays très pauvre a été obligé d'emprunter cent trente-quatre mille livres pour réparer les pertes occasionnées par les corvées.

IV.

Il verra ce que coûte à la ferme générale la foule d'employés inutiles établis dans le pays de Gex.

V.

Il verra le bénéfice que ce pays propose à la ferme générale, et ce qu'il demande au sujet du sel et du tabac.

Les états de Gex attendront très respectueusement les ordres de monseigneur.

CCVII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 décembre.

Notre protectrice sait sans doute qu'il n'est plus question de ce Mémoire que l'abbé Morellet devait lui communiquer. L'affaire est faite; l'édit est entre les mains de nos chétifs états. Nous nous assemblons le 11 du mois pour accepter la bulle *Unigenitus* purement et simplement, et même en remerciant.

Il est vrai, madame, que je demande une petite explication, et cette explication est une aumône de cinq mille livres, somme excessivement petite, par laquelle je propose aux soixante publicains, maîtres du royaume, de racheter leurs péchés. Je fais les derniers efforts auprès de M. Turgot, pour obtenir de lui cette bonne œuvre. Mais soit qu'il se rende, soit qu'il persiste dans l'impénitence finale, je ferai le diable à quatre dans nos états pour faire accepter sa pancarte, même par le clergé.

Je profite des bontés de M. le marquis de La Tour du Pin, que vous m'avez procurées. Je lui demande un ordre pour me chauffer, quoique les fermiers généraux nous réduisent à n'avoir pas de quoi acheter du bois.

Je me suis avisé de faire l'épitaphe de l'abbé de Voisenon*:

Ici gît, ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu;
Car je m'en vais au même lieu,
Comme un cadet de la famille.

* L'abbé de Voisenon venait de mourir le 22 novembre 1775.

Il ne faut pas prendre cela tout-à-fait au pied de la lettre. Il est bien vrai que l'abbé de Voisenon frétille : mais je ne veux point l'aller voir si tôt. Je veux vivre encore pour vous dire combien je suis sensible à vos bontés, combien j'adore votre caractère, votre esprit lumineux et votre personne. Vous parlez d'affaires comme un vieux conseiller d'état; vous êtes active à rendre mille bons offices, comme si vous n'aviez rien à faire; vous jugez tous les ouvrages mieux que si vous étiez de l'académie. Je me flatte bien que monsieur votre frère et vous, vous gagnerez votre procès. La chicane qu'on vous fait me paraît absurde, et ce n'est pas là le cas où les choses absurdes réussissent.

Adieu, madame; je ne sors point du coin de mon feu, tandis que vous tuez des perdrix en plein air. Je ne sortirai que pour la bulle de M. Turgot, et je ne respirerai que pour vous être attaché avec le plus tendre respect.

CCVIII.

A M. DE THIBOUVILLE.

11 décembre.

Mon cher marquis, le vieux malade est charmé de votre conversion. Vos lettres étaient auparavant comme celles de Cicéron *ad familiares suos*. Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte bien : adieu. Vous êtes actuellement plus communicatif; vous entrez dans les détails. Ce que vous me mandez me fait craindre que le succès de *Menzicof* ne soit encore plus balancé à Paris qu'à Versailles.

Mon ami La Harpe pourrait bien, de cette affaire-ci, voir reculer son entrée dans le temple de nos Quarante. Il a eu beau frapper plusieurs fois à la porte avec ses

branches de laurier, il va trouver des épines qui lui boucheront cette porte. Ce n'est pas chez nous comme dans le ministère, où les places ont été données au mérite, sans cabale et sans bruit.

Je suis fâché de la mort de ce pauvre abbé de Voisenon. Avant d'aller le trouver, je m'occupe, dans mon petit antre de Gex, d'une grande affaire dont sûrement personne ne se soucie à Paris; c'est de faire un essai de liberté dans les provinces, et d'arracher le plus petit pays de France aux griffes affreuses des suppôts de la ferme générale. Il y a soixante rois en France, et je me flatte qu'un jour il n'y en aura plus qu'un, grâce à la probité éclairée et aux travaux immenses d'un goutteux *. J'ignore encore si je réussirai dans ma tentative : cela sera décidé demain. Je vous écris donc la veille de la bataille : priez Dieu pour moi.

Dites à M. d'Argental, mon ange, qu'il secoue bien ses ailes. Je suis entre le *Te Deum* et le *De profundis*. Je voulais lui écrire, mais le temps me presse. Il faut, tout malade que je suis, aller à nos états faire valoir les bienfaits dont M. de Sulli-Turgot veut nous combler, et dont on ne sent pas encore tout l'avantage. Dites, je vous prie, à mon ange que, selon ses ordres charmans, j'ai écrit à M. le maréchal de Duras ce matin au sujet de *Rome sauvée*, quoique les *Catilinaires* de Cicéron n'intéressent point du tout la cour de Versailles.

Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez la bonté de m'écrire, mandez-moi tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit : ces fariboles amusent l'écrivain et le lecteur.

Adieu, mon cher marquis : si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte mal.

* M. Turgot.

CCIX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon ame commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *Unigenitus* de M. Turgot, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitans du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur salut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province; on mit des cocardes à nos chevaux : on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra partout à votre santé, à celle de M. Turgot et de M. de Trudaine. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, madame, vous écrire tout cela le mardi; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération; il fallut envoyer des paquets à Paris; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois; et vous verrez, par cette lettre, qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde; car pendant que nous passions

doucement notre temps à remercier M. Turgot, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres secrets de nous saccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maisons, y fesaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les paysans à se racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a pas sonné le tocsin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il est bien étrange que la ferme générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir ses troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner des excès si punissables. Les honnêtes gens ont été très sages, et ont contenu le peuple, qui voulait se jeter sur ces brigands comme sur des loups enragés.

Puisse M. Turgot nous délivrer de ces monstres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis!

Le palais Dauphin est bien loin d'être couvert. M. Racle nous avait flattés qu'il le serait au premier de novembre; mais tout s'est borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maison de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands magasins et des appartemens commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure; mais je ne bâtis pas comme Amphion, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer; mais j'aurai au moins achevé à peu près mon ouvrage,

et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé V., qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

CCX.

A M. BAILLY,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

A Ferney, 15 décembre.

J'ai bien des graces à vous rendre, monsieur, car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre [1], lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier; j'ai déja lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre *Histoire du ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé Pluche qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze signes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs; que Rebecca était le signe de la vierge, avant qu'elle eût épousé Isaac; que le belier était celui qu'Abraham avait sacrifié sur la montagne Moria; que les gémeaux étaient Jacob et Ésaü, etc.

Je vois dans votre livre, monsieur, une profonde connaissance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorsque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empressement que celui de le relire: mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaisir. Je suis déja entièrement de votre avis sur ce que vous dites qu'il n'est pas possible que différens peuples se soient accor-

[1] *Histoire de l'Astronomie ancienne.*

dés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaissances, les mêmes fables et les mêmes superstitions, si tout cela n'a pas été puisé chez une nation primitive qui a enseigné et égaré le reste de la terre. Or, il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynastie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaissez les livres de M. Holwell et de M. Dow; vous citez surtout ce bon homme Holwell.

Vous devez avoir été bien étonné, monsieur, des fragmens de l'ancien Shastabad, écrit il y a environ cinq mille ans. C'est le seul monument un peu antique qui reste sur la terre; il a fallu l'opiniâtreté anglaise pour le chercher et pour l'entendre. Je soupçonnais ce gouverneur de Calcutta d'avoir un peu aidé à la lettre; je m'en suis informé au gouverneur de la compagnie anglaise des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui est un des hommes les plus instruits de l'Europe. Il m'a dit que M. Holwell était la vérité et la simplicité même : il ne pouvait assez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue sacrée des brachmanes, qui n'est connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès.

Enfin, monsieur, je suis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, astronomie, astrologie, métempsycose, etc.

Je ne puis assez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, monsieur, l'estime la plus sincère et la plus respectueuse, etc. *Le vieux malade.*

CCXI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 décembre.

Il se pourrait faire, notre respectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de La Tour du Pin, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des siennes, et pour obtenir une permission authentique de me chauffer dans son gouvernement. Vous connaissez le fort l'Écluse; ce n'est pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle est pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laisse pas passer une bûche sans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monsieur le commandant aime trop madame sa sœur pour souffrir que son protégé, qui n'a que la peau sur les os, meure de froid aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, madame, que nos postes sont tellement arrangées dans votre colonie qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courrier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courrier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'est pas trop bien entendu; mais cela est au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, madame, à neuf heures du matin, le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aie la consolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très beaux magasins dans lesquels il y a de

très belle faïence. Nous avons réparé tous les désastres que les ouragans et les inondations avaient causés; mais pour Château-Dauphin, il a été entièrement négligé; je crois vous l'avoir déja mandé : ainsi je conseille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer sa colonie de sa présence, de ne point descendre à Château-Dauphin où elle ne trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les unes sur les autres; mais il y a bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de Varicour, qui est un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de Crassy; elle aura arrangé celles de dix ou douze familles; elle aura rapatrié M. de Richelieu avec madame de Saint-Vincent, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandoures de messieurs les fermiers généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire :

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis ;

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

CCXII.

A M. TURGOT.

22 décembre.

Monseigneur, vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex, ainsi je serai court.

Quand je vous ai proposé de sauver les ames de soixante fermiers généraux pour une aumône d'environ

cinq mille livres, c'était bon marché; et c'était même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très innocent, et de plus très fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierre de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de Sulli-Turgot.

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si, par exemple, je n'avais que soixante-dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

CCXIII.

A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

SOUS-PRINCIPAL DU COLLÉGE DE LIMOGES, DES ACADÉMIES DE MONTAUBAN, CLERMONT-FERRAND, LA ROCHELLE, ETC.

A Ferney, 23 décembre.

Je vous dois des remerciemens, monsieur, pour les deux pièces d'éloquence que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est très beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'Éloge de l'ancien Dorat vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. Dorat d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme dont Limoges se souviendra un jour avec une tendre reconnaissance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une observation sur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous supposez, après tant d'autres, que Charles IX est l'auteur de ces beaux vers à Ronsard :

> Tous deux également nous portons des couronnes, etc.

Il n'est guère possible que ces vers soient de la même main qui écrivait à Ronsard :

> Si tu ne viens demain me trouver à Pontoise,
> Adviendra entre nous une bien grande noise.

On peut croire que ces derniers vers étaient de Charles IX, et que les autres étaient d'Amyot, son précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthélemi n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il est triste que vous citiez dans vos notes un aussi vil coquin que le Sabatier de Castres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CCXIV.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 décembre.

Monsieur, depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte soumission à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choses dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous souvient qu'autrefois, lorsque vous étiez près de faire à notre pays la même grace, on suscita je ne sais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex, pour s'y opposer. On se sert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'assure même qu'on a signé des noms de gens qui n'existent pas.

Je ne fais nulle réflexion sur cette manœuvre; je la soumets à votre jugement et à vos ordres, ainsi qu'à ceux de monsieur le contrôleur général.

Un nommé Lagros sort de chez moi dans le moment. Il propose, conjointement avec le sieur Sédillot, receveur du sel de la province pour les fermiers généraux, et avec le sieur Lachaux, receveur du domaine, de fournir de sel le pays de Gex, au prix qui nous conviendra, et se charge de payer pour nous les trente mille livres à la ferme générale.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à présent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monsieur le contrôleur général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. Fabry, il m'a répondu que oui; que M. Fabry a reçu ses offres avec transport, et qu'il n'attend que la consommation de l'affaire des franchises pour transiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de se pourvoir de sel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de signé entre cette compagnie et M. Fabry, subdélégué de monsieur l'intendant.

Je me borne, monsieur, à vous dire simplement les faits, et à vous renouveler les justes sentimens de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

CCXV.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 décembre.

Il faut, monsieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les savez, et que vous avez contribué plus que personne à nous délivrer d'esclavage.

Vous ne pensez pas sans doute que les hommes soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises, *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de M. Turgot la permission de payer trente mille francs d'impôts à messieurs les fermiers généraux. Il a fallu que j'écrivisse

lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme; de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire agir contre ma conscience.

Cependant, quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de monsieur le contrôleur général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vais jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres : *Nous acceptons unanimement, avec la reconnaissance la plus respectueuse.*

Je vous avertis que j'ai borné là ma mission; je ne veux aller ni sur les droits, ni sur les prétentions de personne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je suis assez content, pourvu que nous soyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puisse commercer, comme Genève, avec les provinces méridionales du royaume.

Je suis persuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déja à valoir beaucoup plus qu'on ne les estimait auparavant. Ce seul mot de liberté du commerce réveille toute industrie, anime l'espérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit essai de monsieur le contrôleur général comme *experimentum in anima vili;* mais assurément cette *anima vilis,* du moins la mienne, est pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. Turgot. C'est le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuisé et malade lui devra bientôt une santé brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, sans quoi je serai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en son nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de Tru-

daine; je le sens plus que personne. Je sens surtout combien il est doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne sais rien de l'Académie; on dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert; plût à Dieu! Mais vous, est-ce que vous ne serez pas un jour de la bande?

Je vous embrasse bien tendrement.

Le vieux malade.

CCXVI.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accusé la réception de deux paquets de graine pour sa majesté. Vous ne m'avez rien écrit au sujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin*. Je vous ai mandé que j'avais instruit sa majesté de cette affaire. Je dois vous dire, de plus, que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens coaccusés, est le seul qui soit pleinement instruit des malversations horribles qui furent commises dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces mystères d'iniquité dans un Mémoire qui servira beaucoup à la réforme de la jurisprudence.

Le présent ministère sous lequel nous avons le bonheur de vivre a fort à cœur cette réforme nécessaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne sera pas oubliée.

C'est tout ce que peut vous mander pour le présent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous est très attaché.

CCXVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 décembre.

Je commence, monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que messieurs les fermiers généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte, mais que nous sommes très heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grace aux bontés de monsieur le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en sera autant du reste du royaume. L'abolition des corvées est surtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la mainmorte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête : ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beaucoup plus esclaves que s'ils étaient tombés entre les mains de messieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'état et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très utiles et très nombreux soient esclaves d'un petit nombre

de faquins inutiles? Cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois, qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des Francs?

Nous avons un projet d'édit sous Louis XIV, minuté par le bisaïeul de M. de Malesherbes, pour détruire la mainmorte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de Malesherbes et M. Turgot veulent la faire réussir?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez,

« Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici. »
(Hor., *de Arte poet.*)

Un monsieur l'abbé de Lubersac, vicaire général de Narbonne, etc., vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monumens faits et à faire, et surtout un grand arc de triomphe à la gloire de Louis XVI. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un sujet de conversation avec M. Turgot. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande aussi en grace de vous souvenir de moi auprès de M. de Trudaine; je suis pénétré de ses bontés.

Avez-vous vu madame de Saint-Julien? Je vous avais envoyé, il y a long-temps, un Mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos Mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris : je ne sais pas même qui succédera dans l'Académie au frétillant abbé de Voisenon.

CCXVIII.

A M. DE LA HARPE.

Mon cher ami, j'étais bien en peine; M. Devaines m'annonçait, par sa lettre que je reçus le 17, votre *Menzicof* qui devait arriver par le même courrier; mais *Menzicof* s'est arrêté en chemin, je ne l'ai reçu que le 19. Je l'ai lu sur-le-champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidèle.

Madame Denis n'a pas pu le lire; elle est très malade dans sa Sibérie depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment écrite. En vérité, c'est l'ouvrage d'un esprit supérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur-le-champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur, c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoie en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de

jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend Lekain et Clairon. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait sans vous dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de Monsieur comme il y en avait une du temps de Louis XIV? Cette troupe pourrait être sous vos ordres; vous auriez là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'Académie, et où vous ramènerez les Welches au bon goût dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais Français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime *Menzicof*.

CCXIX.

A M. DE FABRY,

SYNDIC DES ÉTATS DU PAYS DE GEX.

4 janvier 1776.

Je puis vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais entendu parler du Mémoire des douze notables dont vous faites mention dans votre lettre d'hier. Vous savez que je passe ma vie dans la plus grande solitude; je ne sors de ma chambre que pour aller manger un morceau avec madame Denis : je lui ai demandé en général si jamais elle avait entendu parler d'un mémoire signé par

douze personnes à Gex : elle n'en a pas eu la moindre connaissance.

Je reçus hier, monsieur, une lettre de M. de Fargès, intendant des blés du royaume, de la part de M. Turgot. Il me mande, comme M. de Trudaine, que la déclaration du roi doit être actuellement entre les mains du parlement de Dijon. Je crois qu'il ne sera pas difficile à monsieur l'intendant et à vous, monsieur, de faire contribuer tous les habitans du pays de Gex, puisque tous les habitans profiteront de la liberté qu'on leur donne : un tel arrangement est si juste, que je ne vois pas comment on pourrait s'y refuser; j'en dirais un petit mot en qualité de commissionnaire des états.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. J'apprends, monsieur, que malgré les ordres précis donnés par M. le contrôleur général à la ferme, de retirer sans délai leurs employés du pays de Gex, ils ont pourtant encore l'insolence de saisir et de conduire en prison tous ceux qu'ils rencontrent avec des marchandises permises : cette abominable tyrannie n'est pas concevable. Nous payons trente mille francs à la ferme du premier janvier, donc nous sommes libres du premier janvier; donc on ne doit regarder que comme des assassins les scélérats qui, à la faveur d'une ancienne bandoulière, viennent voler sur les grands chemins et dans les maisons les sujets du roi. Il me semble qu'il faut faire sortir de prison ceux qu'on y a si injustement conduits hier, et y mettre à leur place les coquins qui ont osé les arrêter.

CCXX.

A M. TURGOT.

A Ferney, 8 janvier.

Monseigneur, un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inouï; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé Rouph, pourvu anciennement de l'office du contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfans.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup d'œil sur le Mémoire ci-joint, seulement pour vous amuser, supposé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce Mémoire, de vous deviner; mais je ne suis capable que de sentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement.

Le vieux malade de Ferney.

MÉMOIRE A M. TURGOT.

Le petit pays de Gex n'a que dix lieues de surface. La terre n'y rend que trois pour un, et le tiers du pays est en marécages.

Cependant, sans compter environ soixante-deux mille livres qu'il paye au roi par année, en taille, capitation, vingtième, etc., il donne à la ferme générale, à commencer du 1er janvier 1776, trente mille

francs. Les registres des droits du domaine se montent, année commune, à plus de vingt mille livres.

Ainsi ce pays aride et presque incultivable, de dix lieues carrées, n'ayant aucun commerce et n'étant point soumis au droit des aides, fournit à la ferme générale cinquante mille francs par an.

Si la France, dont l'étendue est d'environ quarante mille lieues carrées, était aussi stérile que le pays de Gex, aussi privée de commerce, si elle ne payait point d'aide, et si chaque terrain de même étendue que le pays de Gex payait à la ferme cinquante mille francs, il est clair que la ferme aurait de ce seul article deux cents millions de revenu : elle en rend au roi environ cent trente; ses frais et son profit iraient à soixante-huit millions.

Mais le royaume étant environ trois fois plus riche, trois fois mieux cultivé, trois fois plus commerçant que le petit pays de Gex, doit probablement fournir à la ferme trois fois davantage à proportion.

Quand la ferme ne tirerait du royaume entier qu'une fois plus à proportion qu'elle tire du pays de Gex, il paraît qu'elle tirerait de la France quatre cents millions.

Réduisons ces quatre cents millions à trois cents : voilà donc une somme énorme de trois cents millions que la ferme recueillerait en renonçant à la gabelle et au tabac, comme elle y a renoncé avec nous.

Il paraît donc que le roi ne retire pas de la France ce qu'il en pourrait tirer, quoique les peuples soient surchargés d'impôts.

On a donc lieu de présumer que l'intention du ministère est d'enrichir le roi et l'état, en simplifiant la recette et en soulageant le peuple.

En voici un exemple et une preuve. Nos dix lieues carrées payent à présent trente mille francs à la ferme, et se pourvoient de sel où elles peuvent.

Je suppose que sa majesté nous permettra de prendre du sel à Peccais en Languedoc; nous en ferons venir cinq mille minots, tant pour notre consommation que pour la santé de nos bestiaux et pour l'engrais de nos terres, lesquelles étant d'une nature de terre à pot, seraient fertilisées par le sel même, malgré l'ancien préjugé qui a fait du sel le symbole de la stérilité.

Si le roi nous laissait prendre cinq mille minots à Peccais, nous l'achèterions du roi dix sous le quintal, comme les fermiers généraux. Ainsi un pays de dix lieues de surface fournirait au roi, pour le seul achat du sel, deux mille cinq cents livres; et la France entière, quatre mille fois plus étendue que le pays de Gex, en achèterait pour dix millions; et ce seul objet rendrait à la culture de la terre une armée immense de commis.

On ose croire que le ministère agit dans cette vue, et prépare toutes ses opérations suivant son grand principe de rendre la recette moins onéreuse, et de faire passer dans les coffres du roi les contributions des sujets avec les moindres frais possibles.

Ceux qui ne peuvent entrevoir que de loin une faible partie de ces projets les bénissent et les admirent; que feront ceux qui en sont les témoins!

CCXXI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 janvier.

Lorsque vous viendrez souper, monsieur, à Saconnay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes générales, fouillant des religieuses et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Genevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. Turgot, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitans, en attendant qu'il le soit de vingt millions de Français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son côté, des arrangemens aussi utiles. L'âge d'or commence; c'est à vous de le chanter, je n'ai plus de voix: *Vox quoque Mœrim deficit.* Mes sentimens pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude.

Madame Denis, qui est presque aussi malade que moi, vous fait mille complimens.

CCXXII.

A M. DEVAINES.

11 janvier.

Il faut, monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. Turgot, à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événemens. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public; qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé et le roi plus riche; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déja confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. Turgot.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très humble et très obéissant serviteur.

Le vieux malade.

CCXXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 Janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole, madame Denis et moi. Vous seriez bien attrapée si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les complimens que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. Turgot changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infame qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis, ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événemens pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal de Richelieu. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrace pour lui avoir écrit en faveur de quelques uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois, qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités.

Je crois M. le duc de Choiseul plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentimens de mon cœur; mais c'est de vous surtout, madame, que j'attends mes plus chères consolations. C'est sur les ailes brillantes de mon papillon-philosophe que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? Ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe, en attendant, avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans, avec une santé détestable; mais au moins avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux.

CCXXIV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 janvier.

Mon cher marquis, je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur, dans ma solitude, de ne connaître ni *le Paysan perverti*, ni *le Célibataire;* mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame Denis ce que vous avez la complaisance de m'écrire. Messieurs les Parisiens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais-Royal ; et qu'au sortir de l'Opéra les Suisses content les nouvelles du jour avant de souper

avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon d'être. Ma solitude n'est interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitans qui bénissent M. Turgot.

Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandoures des fermes générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un seul paysan perverti, et il n'y a peut-être que moi qui sache si l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon.*

Les déserteurs qui reviennent en foule, et qui passent par notre pays, chantent les louanges de M. de Saint-Germain, comme nous chantons celles de M. Turgot. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts; nous savons que les sangsues ne chantent point; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade intitulée *Entretien du père Adam et du père Saint-Germain.* Je ne connais pas plus cette sottise que *le Paysan perverti.*

Madame Denis est fort languissante. L'hiver me tue, et ne la corrigera point de sa paresse.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous sont tendrement attachés.

CCXXV.

A M. TURGOT.

13 janvier.

Pardonnez à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changemens, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéressés et d'autres gens très ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fondée sur le caractère du roi et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte, mais vous ne sauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère, mais je m'en soucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire, autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, monseigneur, de vous présenter, sur un papier séparé, des prières et des questions sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés par M. Dupont.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, monseigneur, des fripons et de la goutte; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs : vous ne vous embarrassez guère de son profond respect.

Le vieux malade de Ferney.

I.

Les détachemens de l'armée des fermiers généraux, ayant eu ordre de décamper le 1er de janvier 1776, ont parcouru tout le pays de Gex, du 1er de janvier au 6 du mois, sont entrés à force ouverte dans les maisons des habitans, les ont attaqués sur les grands chemins, en ont conduit plusieurs en prison, les fers aux mains, et les ont rançonnés comme en pays ennemi. On demande si, ces vexations étant attestées par les curés de chaque paroisse, et les procès-verbaux étant présentés, monseigneur le contrôleur général permettra que l'argent extorqué par les commis de la ferme soit rendu par les états aux parties lésées, et retenu sur les trente mille livres qui doivent être payées à la ferme.

II.

La république de Genève est prête à fournir mille minots de sel au pays de Gex, en cas que monseigneur le contrôleur général veuille bien signer que le roi ne désapprouve point ce secours passager que Genève consent de nous donner.

III.

Les états du pays de Gex demandent à acheter deux mille minots par année des fermiers généraux, au même prix que le Valais achète son sel. La ferme ne peut craindre que ces deux mille minots soient reversés en fraude dans les pays voisins sujets à la gabelle, puisqu'il nous en faut environ quatre ou cinq mille minots, tant pour la consommation journalière des ménages, que pour la salaison des fromages et des porcs, pour donner à tous les bestiaux, et même pour améliorer nos terres trop glaiseuses.

IV.

Monseigneur le contrôleur général aimerait-il mieux nous permettre de faire acheter du sel à Peccais, au même prix que la ferme l'achète du roi, et de le faire venir nous-mêmes à nos frais?

V.

Dans la répartition que nous ferons pour l'imposition de l'indem-

nité des trente mille livres à la ferme générale, et pour l'heureuse abolition des corvées, sera-t-il permis d'y comprendre les locataires, cabaretiers, qui sont en assez grand nombre, et les autres locataires qui font commerce de bijouteries et de montres, quoiqu'ils n'aient pas de fonds territoriaux?

VI.

La ferme générale ne retirant plus à Versoy, frontière de France, le petit droit de transit pour les marchandises venant de Genève, de Suisse et d'Allemagne, et n'allant point en France, sera-t-il permis au pays de Gex de percevoir, à son profit, ce petit droit qui n'est payé que par des étrangers?

VII.

La tannerie étant presque entièrement tombée en France, et le pays de Gex ne possédant plus que trois tanneurs, Henri IV ayant exempté ce pays de l'impôt sur la marque des cuirs, monseigneur le contrôleur général aura-t-il la bonté de maintenir cette exemption?

VIII.

La liberté du commerce des blés étant établie dans tout le royaume, les commis du pays de Gex, retirés tous sur la frontière de cette petite province, par-delà le fort de l'Écluse, se sont avisés d'arrêter tous les blés qui venaient du Bugey et de la Franche-Comté à Gex. Le maire et subdélégué de Gex leur a écrit que l'intention du ministère était que tous les grains passassent librement. Monseigneur le contrôleur général est supplié de vouloir bien nous faire donner un ordre par écrit, pour laisser passer au fort de l'Écluse, et par toutes nos autres frontières, notre blé, notre bois et notre comestible, attendu que le 11 du mois ils ont rançonné tous les paysans qui apportaient du beurre, des œufs et du bois. Le pays se flatte que monseigneur voudra bien lui faire justice.

CCXXVI.

A M. TURGOT.

Les habitans de la vallée de Chézery et de Lellex au mont Jura, frontière du royaume, représentent très humblement qu'ils sont serfs des moines bernardins établis à Chézery;

Que leur pays appartenait à la Savoie avant l'échange de 1760;

Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, abolit la servitude en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines, que parce qu'ils sont devenus Français.

Ils informent monseigneur que, tandis qu'il abolit les corvées en France, le couvent des bernardins de Chézery leur ordonne de travailler par corvées aux embellissemens de cette seigneurie, et leur impose des travaux qui surpassent leurs forces et qui ruinent leur santé.

Ils se jettent aux pieds du père du peuple.

CCXXVII.

A M. BAILLY.

A Ferney, 19 janvier.

J'ose toujours, monsieur, vous demander grace pour les brachmanes. Ces Gangarides, qui habitaient un si beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me semble, avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, espagnols, hollandais, et même français, qui sont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les sciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Grèce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des sciences.

Je n'ai pas de peine à croire que nos soldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que Zoroastre et Pythagore venaient consulter. Mais enfin

nous n'avons point encore brûlé Bénarès, les Espagnols n'y ont point établi l'inquisition comme à Goa; et l'on m'assure que dans cette ville, qui est peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais savans.

Les Tartares vinrent plus d'une fois subjuguer ce beau pays; mais ils respectaient Bénarès, et il y a encore un grand pays voisin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'est conservé.

Il ne nous est jamais venu de la Scythie européane et asiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu astronomes quand ils ont été de loisir, après avoir saccagé tout le nord de l'Inde; mais est-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts-de-cercle et des astrolabes? Rien n'est plus ingénieux et plus vraisemblable, monsieur, que ce que vous dites des premières observations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour est de seize heures et le plus court de huit; mais il me semble que les Indiens septentrionaux, qui demeuraient à Cachemire, vers le trente-sixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'est cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur. Ce sont les voyages étonnans, entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'instruire chez eux. A-t-on jamais vu un philosophe grec aller chercher la science dans les pays de Gog et de Magog?

Il est vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour ne sont que des copistes qui travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études; mais songez, je vous en prie, qu'il

n'y a plus de Platon dans Athènes, ni de Cicéron dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre à beaucoup près; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être, avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, etc.

Le vieux malade.

CCXXVIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à monsieur le contrôleur général un petit Mémoire de nos requêtes pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et vos ordres.

Permettez-moi, monsieur, de joindre à ce Mémoire de nouvelles supplications que je vous présente au nom de ma province.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds sous neige, juste au bout du chemin de la Faucille, un abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans le pays de Gex, et que M. l'abbé Terrai en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur sel à Gex. M. Fabry, notre subdélégué,

les fesait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé Terrai les a déclarés, en 1771, habitans de la banlieue de Belley, qui est à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé Terrai a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient : Rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous présenter un petit croquis topographique qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé Terrai n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cause de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, monsieur, jusqu'à ce que les nouveaux arrangemens qu'on projette vous laissent le temps de jeter les yeux sur notre petit coin de terre.

J'ose encore vous supplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première nécessité ne payeraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces trente mille livres que nous donnons tous les ans prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère; et nos tanneurs croient surtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par Henri IV. Ils prétendent, monsieur, que les volontés de Henri IV doivent vous être chères, à vous et à M. Turgot, plus qu'à personne.

J'aurais encore, si je l'osais, d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes et de la

taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui dans notre affaire avec les fermiers généraux a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier?

Voilà, monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parce que la chose me paraît juste.

Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

CCXXIX.

A M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ÉTAT.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissans je serais aussi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le ministère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitans qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur sel à Gex : ils étaient du pays de Gex quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé Terrai de les déclarer ressortis-

sans de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une.

Il me semble que M. Turgot a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé Terrai en a eu de les en ôter.

Je joins, monsieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidèle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. Fabry, chevalier de l'ordre du roi et subdélégué de Gex, donné à ces malheureux en 1774. J'y joins aussi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider sur ces pièces quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, monsieur, sont aussi sous vos lois, permettez-moi de vous demander si vous voulez que ces manufactures payent des droits. N'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons notre petite province serait délivrée de tous ces impôts? N'est-ce pas l'intention de monsieur le contrôleur général?

Je lui ai envoyé un Mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureusement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfesant ministre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends aussi que ses ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils sont comme les diables dont on dit que les tourmens redoublent quand Dieu veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, monsieur, que, sans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre décision, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

P. S. Je vous supplie de pardonner à mes yeux de

quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, monsieur, de me donner vos ordres par un secrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregistrer nos franchises, en se réservant de faire des remontrances au roi.

On me dit que M. Turgot est très mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

CCXXX.

A M. DE FARGÈS.

9 février.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le 7 de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier, au nom de douze mille hommes, de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, monsieur, de vouloir bien seulement montrer à monsieur le contrôleur général, dans un moment de loisir, ce petit article-ci par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'est-il pas juste qu'il contribue un peu à soulager le pays qui le protége? Tout vient de la terre, sans doute; elle produit les métaux comme les blés; mais cet horloger n'emploie pas pour trente sous de cuivre

et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il le tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte est formée, et les diamans dont elle est souvent ornée, on sait assez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous proposons, monsieur, de ne recevoir jamais au delà de six francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous secourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuse abolition des corvées.

Quant à la nécessité absolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey, ou de mourir de faim, si quelques paysans abusent de cette permission, il sera aisé à monsieur le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries, j'ai cru, monsieur, sur la foi de l'*Almanach royal*, qu'elles étaient sous vos ordres. Je me contente de représenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de Sulli, prédécesseur immédiat de M. Turgot.

A l'égard des pauvres habitans de l'abyme nommé Lellex, cinq cents pieds sous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendans de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédécesseur M. l'abbé Terrai, je me jette encore aux pieds de monsieur le contrôleur général en faveur de ces malheureux, qui travaillèrent encore l'an passé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur sel à Gex. Les gardes viennent de les saisir chargés de quelques livres de sel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès verbal à monsieur le contrôleur général.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me proposer, monsieur, de publier un écrit sur cet objet. J'y travaillerais sans doute dès ce moment, si j'avais vos connaissances, votre style et votre précision. Je suis si ignorant sur cette matière, que je ne sais pas même comment M. Turgot s'y est pris pour détruire ce cruel abus dans sa province. Si je recevais de vos bontés quelques instructions, je pourrais hasarder de me faire de loin votre secrétaire, comme je le suis de nos états.

Pourriez-vous, monsieur, pousser votre extrême condescendance jusqu'à me favoriser d'un mot de réponse et d'éclaircissement sur les articles de cette trop longue lettre?

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, votre, etc.

CCXXXI.

A M. BAILLI.

A Ferney, 9 février.

Vous faites, monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans les pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre Indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les autres vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités long-temps cachées, vous voulez encore que je croie à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; vous m'avez ébranlé et presque converti.

D'abord je suis frappé de votre conjecture très ingénieuse, et même plausible, que l'astronomie avait dû

naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit; mais ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de Pythagore, m'a un peu retenu.

J'avais lu Bernier il y a long-temps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde, comme un Indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers, au lieu de s'instruire avec des hommes comme vous. Bernier fit un petit voyage à Bénarès; d'accord : mais avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du Shasta? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcutta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y a quelques années, que les véritables savans brames ne se communiquaient presque jamais aux étrangers; et M. Legentil, qui en sait plus qu'eux, avoue que les petits savans de province, qui demeurent dans le voisinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais.

Si un Bernier indou était venu à Paris ou à Rome entendre un professeur de la Propagande ou du collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbécilles?

Cependant, monsieur, il me paraît très surprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutissement que Bernier et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment dans la même ville a-t-on pu inventer la géométrie, l'astronomie, et croire que la lune est cinquante mille lieues au delà du soleil? Ce contraste me fesait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ses

juges m'en fesait davantage; et je me disais comme Arlequin, *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Ensuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très instruite, très industrieuse, très respectable, et être aujourd'hui très ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être assez méprisable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, monsieur, proposer au sacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'Auguste. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'aussi grands changemens dans l'Inde, que les deux clefs de saint Pierre en ont opéré à Rome.

Il faut vous faire ma confession entière. Je remarquais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je fesais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précisément vers le cinquantième degré.

Enfin, monsieur, pardonnez-moi surtout si la faiblesse de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'astronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neige et de frimas, comme le leur, pendant six mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours et jamais de belles nuits. J'ai eu long-temps chez moi un Tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Russie; il m'a dit que le mont Caucase n'est pas plus agréable que le mont Jura, et je me suis imaginé qu'on n'était guère tenté d'observer assidûment les étoiles sous un ciel si triste, sur-

tout lorsqu'on manquait de tous les secours nécessaires.

Il est vrai que l'abbé Chappe a observé le passage de Vénus sur le soleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, sur le terrain le plus froid, et sous le ciel le plus nébuleux; mais il était muni de toute la science de l'Europe, des meilleurs instrumens, de la santé la plus robuste, encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours persuadé que le pays des belles nuits était le seul où l'astronomie avait pu naître. L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'est, et qu'il s'était refroidi par degrés, me fesait peu d'impression. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de Mairan, et depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégéthon, il me semblait que le feu central n'avait pas grand crédit.

La fable du phénix ne me paraissait pas inventée par les habitans du Caucase; mais enfin, monsieur, votre système me paraît soutenu d'une si vaste érudition, et appuyé de si grandes probabilités, que je sacrifierais sans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne suis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez si bien; mais je vous supplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

CCXXXII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 février.

Je ne sais pas bien de quoi il s'agit, monsieur; mais je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les

hommes. La petite aventure qu'essuya l'année passée le pauvre La Harpe me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez si l'homme qui se plaignit à vous d'une épître qu'on lui imputait avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter.

Je vous prie très instamment de vouloir bien me dire quel est l'infortuné qui m'a écrit de chez vous; quel est le scélérat qui le poursuit; pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom; quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne. Est-il décrété de prise de corps? est-il poursuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenseurs et des protecteurs? il faut, dans ces affaires, en agir comme en temps de peste, *Cito, longe, tarde:* Fuyez vite, allez loin, revenez tard.

Pythagore a dit : *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela signifie, à mon avis, si on vous persécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville; les échos de ma retraite saluent très humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grace de m'instruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'instruire.

Agréez mes respects et mon tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie.

P. S. à M. Delisle de Sales.

Le philosophe qui adore actuellement l'écho de Franconville, pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire, *hodie tibi, cras mihi.* Il peut, en attendant, me donner ses ordres en sûreté.

CCXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 février.

Votre lettre, mon cher ange, est venue consoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura.

Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouïs dont M. Turgot a comblé notre petit coin de terre; mais il ne commande pas aux élémens qui nous persécutent. Le buste que vous avez daigné placer chez vous n'en sent rien. L'original reprend toute sa sensibilité, en apprenant que son image est chez vous; et d'ailleurs il est content de n'y être pas tout nu. De quoi s'est avisé Pigalle de me sculpter en Vénus? Quoi qu'il en soit, je suis sûr que mon buste vous a dit cent fois qu'il vous aimera jusqu'à mon dernier soupir. Il ne vous le dira pas en vers; car assurément il n'en pourrait faire qui approchassent de ceux de M. l'abbé Arnaud, tout prodigieusement exagérés qu'ils sont.

Je ne suis point étonné de ce que vous me dites sur Lekain. Il est le seul acteur qui ait été véritablement tragique. Baron n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais su peindre les grands mouvemens de l'ame.

Vous me parlez d'un plus grand acteur, qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement voudrait bien siffler, mais auquel il sera forcé d'applaudir tout comme moi.

Je vous supplie, mon cher ange, de me dire si vous savez que ce parlement, occupé de ses grandes pièces, a remis à son substitut, le Châtelet, le soin de persécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'est qu'un M. Delisle de Sales que le Châtelet poursuit à toute rigueur, pour je ne sais quel livre imprimé et ignoré il y a environ six ans, intitulé *la Philosophie de la nature?* Il y a tant de livres sur cette pauvre nature, qu'il faut que le Châtelet soit bien désœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi se mêle le Châtelet? a-t-il l'inspection de la librairie? se sert-on de cette juridiction subalterne pour étouffer toutes les connaissances humaines? y a-t-il un dessein formé contre la liberté de penser et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles jusqu'à la presse? Un de mes amis m'écrit très tragiquement sur cette aventure. Je vous demande en grace de me dire ce que vous en savez et ce que vous en pensez. Cette *Philosophie* prétendue *de la nature* est sans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce Delisle de Sales? cela m'intéresse comme ami de la tolérance.

J'aime fort les réformes de M. Turgot et de M. de Saint-Germain; mais je n'aime point qu'on fasse des procès criminels aux gens pour avoir raisonné ou déraisonné en métaphysique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. Delisle de Sales, dont probablement vous ne vous souciez guère; mais par bonté pour moi, tâchez de vous en soucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon qui grelotte à présent sans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma solitude, conservez-moi votre amitié, qui fait la consolation de ma vie.

CCXXXIV.

A M. DE LA HARPE.

12 février.

Prenez toujours votre place à l'Académie, mon cher ami, en attendant qu'on joue *Menzicof* et *les Barmécides*. N'allez pas manquer cette place. Notre tripot, à ce qu'il me semble, s'est fait une espèce de loi de remplacer de simples ducs et pairs de la cour par des ducs et pairs de la littérature. Nous avons besoin de vous; il faut absolument que cette fois-ci vous remplissiez le quarantième fauteuil.

Auriez-vous entendu parler d'un monsieur Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *la Philosophie de la nature*, en trois petits volumes? Est-il vrai qu'on s'est avisé de persécuter le livre et l'auteur, qu'on ait déchaîné le Châtelet contre lui, et qu'on l'ait décrété de prise de corps? Cela me paraît également horrible et absurde. J'ai bien peur qu'en voulant réformer les finances et le ministère on n'ait prétendu aussi réformer la philosophie : elle n'est pourtant pas onéreuse à l'état. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous aurez pu apprendre de l'aventure dont je vous parle. Ce monsieur Delisle de Sales appartient à des personnes qui me sont chères. Ne regardez point ma prière comme une simple curiosité de provincial qui veut savoir des nouvelles de Paris.

Savez-vous bien que nous sommes libres à présent à Ferney comme on l'est à Genève? J'ai eu le bonheur d'obtenir de M. Turgot qu'il nous délivrât de l'armée des aides et gabelles. Il est le bienfaiteur des peuples, et il doit avoir contre lui les talons rouges et les bonnets carrés.

Adieu, mon cher ami, et bientôt mon cher confrère.

CCXXXV.

A M. DUPONT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 février.

Je suis pénétré, monsieur, de tous les sentimens que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Versailles, premier de février; amour du bien public, par conséquent zèle ardent pour M. de Sulli-Turgot; et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oserais-je m'adresser à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux sur les corvées? Mon vieux sang bouillonne dans mes vieilles veines quand j'entends dire que les escarpins de Versailles et de Paris s'opposent à l'extirpation de cette barbare servitude destructive des campagnes.

Nous autres Suisses de Gex nous soupirons après l'édit des corvées, comme nous avons soupiré après la retraite des armées de la ferme générale, et nous payerons tous avec allégresse ce qui sera ordonné.

Nous ne fesons de représentations que sur un seul point. Nous insistons sur le droit qu'ont tous les pays d'états d'asseoir l'imposition. Notre imposition par les états de Gex n'est autre chose qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, six louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur nécessaire, et nous n'acceptons d'eux que six écus de six francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non possessionné. Monsieur le contrôleur général ne permettra-t-il pas que

nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution, qui est fort au dessous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricans étrangers offrent de nous soulager; le ministère s'y opposera-t-il?

En général, la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente sous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui, avec cent écus d'or venus du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de soixante louis, n'est-il pas plus en état de payer un petit impôt qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai rassemblé plus d'horlogers que tous les possesseurs des terres n'en ont autour de Genève : mais je vous imite, monsieur, je préfère le bien public à mon amour-propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert sur M. Fabry. Il est vrai qu'il réunit plusieurs offices qui semblaient peu compatibles. Il est comme le chien de La Fontaine :

> Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas
> Qu'il avait aussi triple gueule
> Quand les chiens livraient des combats.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à monsieur le contrôleur général, en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte!

CCXXXVI.

A M. TURGOT.

18 février.

Il n'y a point, monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuie de mon lit, autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends par mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel dès la fin de décembre dernier; on nous en a vendu deux mille minots, soit à Nyon dans la Suisse même, soit à Genève. J'en ai acheté, pour ma part, huit quintaux; *car, si le sel s'évanouissait, avec quoi salerait-on?*

J'ose vous représenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieusement à tous nos bestiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parce que je compte en semer sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui fesait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel, au contraire, versé sur les terres glaiseuses est un des meilleurs engrais possibles : c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grace, monseigneur, de n'être point fâché contre nos états, qui n'ont ni proposé, ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je vous réponds sur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance.

Le vieux malade.

CCXXXVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 février.

Mon cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre Académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme, et homme aussi aimable dans la société qu'utile dans les belles lettres et dans les affaires.

On me mande que M. Turgot ne veut point être des nôtres, et que M. de La Harpe ne peut en être. Il me semble que nous avons un besoin extrême de vous et de M. de Condorcet. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis dans leurs nécessités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex : j'en ferai chanter un dans ma paroisse quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous savez de l'aventure de M. Delisle de Sales, affublé d'un décret de prise de corps rendu au Châtelet contre lui, à la réquisition d'un avocat du roi. Le libraire Saillant est impliqué dans cette affaire. Delisle est en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permission du lieutenant de police; ce livre est intitulé *la Philosophie de la nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le Parlement et le Châtelet à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les ministres, dit-on, ne veulent se mêler en aucune façon de pareilles affaires; ils les abandonnent toutes à ce qu'on appelle chez vous la justice; et vous savez comment cette justice est faite. On m'assure que dans sa dernière séance l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maison de Dieu les dévore.

Vous devez être instruit de toutes ces facéties en qualité de *socius sorbonicus*. Écrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je suis assurément votre ami, et rempli pour vous du plus sincère attachement. *Le vieux malade.*

CCXXXVIII.

A M. DUPONT.

A Ferney, 23 février.

Je sais bien, monsieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne ministre a autre chose à faire qu'à répondre aux hurlemens de quelques bipèdes ensevelis sous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'est le cas où M. Turgot dira : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.*

Premièrement, je le supplie très instamment de m'envoyer par vous ses réponses décisives en marge du dernier Mémoire que je lui ai adressé, signé de nos états.

Secondement, voici un tableau très fidèle de la situation et du bonheur des bipèdes dont il faut absolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir.

Au milieu des rochers et des abymes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valserine, est une habitation d'environ douze cents spectres qui appartenaient à la Savoie, et qui sont réputés Français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne en 1760.

Les bernardins sont seigneurs de ce terrain, et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs, par excès d'humilité et de désintéressement.

Tous les habitans sont esclaves de l'abbaye, et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toise de

terrain dans la censive de monseigneur l'abbé, je deviendrais serf de monseigneur, et tout mon bien lui appartiendrait sans difficulté, fût-il situé à Pondichéri.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chasse mes parens de la maison.

Les habitans de ce pays les plus favorisés sèment un peu d'orge et d'avoine dont ils se nourrissent; ils payent la dîme, sur le pied de la sixième gerbe, à monseigneur l'abbé; et on a excommunié ceux qui ont eu l'insolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 de janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ses états cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimer.

Ainsi, monsieur, il est arrivé que les cultivateurs dont je vous parle auraient été libres s'ils étaient restés Savoyards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont Français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chézery. Monsieur le contrôleur général peut s'attendre que, si Dieu me prête vie, je viendrai me jeter à ses pieds avec tous les habitans de Chézery, et lui dire : *Domine, perimus, salva nos.* Mais, ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'est que la France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans le cas de Chézery, et par conséquent immédiatement au dessous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de Sulli-Turgot verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra aussi que tous les cœurs des vrais Français sont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les

ordres de monsieur le contrôleur général en marge de mon Mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très humble et très obéissant serviteur, du fond de mon cœur. *Le vieux malade.*

Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos petits états d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne, pour saler notre pot.

CCXXXIX.

A M. DELISLE DE SALES.

25 février.

Étant entré, monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthélemi de philosophes:

« Heu! fuge crudeles terras, fuge littus iniquum! »
(VIRG., *Æn.*, II.)

Le sang des La Barre fume encore : notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité.

Si je puis, avant ma mort, avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne, et de respect pour votre malheur.

CCXL.

A M. DE FARGÈS.

Ferney, 25 février.

Monsieur, puisque vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo, domine*, souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monsieur le contrôleur général, et voici comme je radoterais au nom de nos états :

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois : *Vivent le roi et M. Turgot!* Nous payerons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois, parce que nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soixante-dix-huit coquins qui nous fesaient mourir de rage.

Nous pensons, comme vous, qu'auprès de Paris, de Milan et de Naples, la terre peut supporter tous les impôts, parce que la terre est bonne; mais chez nous il n'en est pas de même; elle rend trois pour un dans les meilleures années, souvent deux, et quelquefois rien, et il faut six bœufs pour la labourer. Les mêmes grains ne produisent qu'une fois en dix ans.

Vous me demanderez de quoi nous subsistons : je réponds de pain noir et de pommes de terre, et surtout de la vente des bois que nos paysans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette ressource va leur manquer incessamment, car tous les bois sont dé-

vastés ici beaucoup plus que dans le reste du royaume.

J'ajoute, en passant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on est allé acheter du bois de chauffage en Prusse.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous fesons quelques fromages sur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet et auguste.

Notre principal avantage est au bout de nos doigts. Nos paysans, n'ayant pas de quoi se nourrir, ont eu l'industrie de travailler en horlogerie pour les Genevois, lesquels Genevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'est avisé de s'établir entre la Suisse et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres qui payent très bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, si elles sont protégées par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'industrie. Or je demande si le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du sel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce sel?

Je demande si les gros cabaretiers, qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui consomment plus de sel, ne doivent pas aider aussi les pauvres possesseurs d'un détestable terrain?

Les gros manufacturiers, les hôtelliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont si bien connu l'état misérable du pays, et les bontés du ministère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la somme exorbitante de trente mille livres que les soixante sous-rois exigent de nous.

Voilà un des sous-rois nommé Boisemont, qui vient de mourir, riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il besoin que nous fussions écorchés pour que notre peau lui valût cinq cents livres?

Voilà, monsieur, une très petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monsieur le contrôleur général; mais je ne dis mot : je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raisons, vous daignerez les représenter; si elles vous paraissent mauvaises, vous les sifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raison en vous disant que je suis pénétré de la plus grande estime pour vos lumières, de reconnaissance pour vos bontés, et du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CCXLI.

A M. DESESSARTS,

AVOCAT, QUI LUI AVAIT ENVOYÉ UN MÉMOIRE POUR DEUX NÈGRES QUI RÉCLAMAIENT LEUR LIBERTÉ CONTRE UN JUIF.

A Ferney, 26 février.

Je ne sais pas, monsieur, si le Code noir permet d'écrire le nom d'une négresse sur un de ses tétons, et celui d'un nègre sur une de ses fesses. Tout ce que je sais, c'est que, si j'étais juge, j'écrirais sur le front du Juif, *homme à pendre*. Il est à croire du moins que, si les allégations de vos cliens sont prouvées, ils seront déclarés libres.

Au reste, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'esclaves chez elle. Il y a

dans une province de France qui touche à la Suisse, et dont je ne suis séparé que par une montagne, quinze ou seize mille esclaves beaucoup plus malheureux que les Nègres qui sont protégés par vous; car si vos esclaves appartiennent à un Juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de Louis-le-Gros, de Louis-Hutin et d'Henri II. C'est dans la Comté, nommée *Franche*, que le peuple est réduit à cet esclavage. Il faut espérer qu'on détruira un jour cet opprobre infame. En attendant, je me flatte, monsieur, que vous rendrez la liberté à Pampy et à Aminthe [1]; car il se peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu sociale et quelque humanité dans la nation qui s'est rendue coupable de la Saint-Barthélemi, etc.

Vos principes serviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été si souvent frivole, et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

CCXLII.

A M. FABRY.

27 février.

La pièce d'éloquence, monsieur, dont vous voulez bien me donner communication, ne doit point vous décourager. Je pense qu'il faudrait nous assembler à dîner quelqu'un de ces jours chez le vieux malade, et que chacun eût le temps de réfléchir un peu sur les choses qu'il aurait à proposer.

Le troisième dimanche de carême, 10 du mois de mars, où nous allons entrer, vous conviendrait-il? et pourriez-vous avoir la bonté de nous faire voir, avant

[1] M. Desessarts a en effet procuré la liberté aux deux Nègres qu'il défendait.

ou après le dîné, un petit relevé des vingtièmes? car il est bon de s'arranger plus tôt que plus tard, pour être en état de payer cinq cents francs à chacun des soixante sous-rois de France. Il vient d'en mourir un, nommé Boisemont, qui a laissé dix-huit millions de bien, le tout dans son portefeuille. Il ne contribuait pas d'une obole aux charges de l'état : il est juste d'assister de pareilles gens.

A l'égard de notre sel bernois, je n'ai pas encore bien compris les sens profonds de la sublime lettre qu'on vous a écrite en style d'apocalypse; mais je dis, et je dirai toujours en style très simple, que vous nous avez rendu un très grand service, que la province vous doit de la reconnaissance, que votre entrepreneur en use très honnêtement en nous donnant douze mille francs et en payant ainsi lui seul plus du tiers de notre indemnité.

J'ai vu l'édit de la suppression de la caisse de Poissy : il m'a paru très bien fait, très sage, très noble, très bienfesant; messieurs ne pourront y mordre. L'édit des corvées ne sera pas si bien reçu, et pourra bien nous embarrasser un peu dans notre fourmilière.

Adieu, monsieur; comptez sur la tendre et respectueuse amitié du vieux malade de Ferney.

CCLXIII.

A M. AUDIBERT. (A Marseille.)

A Ferney, 28 février.

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?

Quoi, monsieur, c'est au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de songer à Ferney, à mon huile, à cette petite rente sur

M. le marquis de Saint-Tropez, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous seul! Si les princes et les ducs et pairs étaient aussi généreux et aussi bienfesans que vous, je ne serais pas dans la triste situation où je me trouve. Il est triste d'avoir affaire à des débiteurs grands seigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs catins et leurs usuriers disposent de tout leur argent : il ne leur en reste plus pour payer leurs dettes. Je suis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je suis menacé de mourir misérable, parce que de grands seigneurs vivent à mes dépens. Vous êtes plus sage que moi; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes *.

Vous savez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que sa majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant à payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : « J'ai l'honneur « d'être gentilhomme aussi; je payerai dans mes do- « maines la confection des chemins, et je ne me crois « point dégradé pour cela. »

Vous savez peut-être aussi que ce parlement, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son grand escalier, un excellent livre ** en faveur du peuple, composé par M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, sa majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procu-

* C'est encore un trait de votre sagesse de passer l'hiver dans un climat doux et chaud, lorsque nous sommes cent pieds sous neige vers le mont Jura. Le *Pastor fido* a bien raison de dire : *Lieto nido, esca dolce, aura cortese... bramano i cigni.* (Ces quatre lignes ne sont pas dans les autres éditions.)

** *Les Inconvéniens des droits féodaux.*

reur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres [1].

Voilà des jugemens de Titus et de Marc-Aurèle; mais *messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. Turgot, il a tout l'air d'un ancien Romain.

CCXLIV.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Ferney, février.

Ceux qui vous ont dit, monsieur l'abbé, qu'en 1744 et 1745 je fus courtisan, ont avancé une triste vérité. Je le fus; je m'en corrigeai en 1746, et je m'en repentis en 1747. De tout le temps que j'ai perdu en ma vie, c'est sans doute celui-là que je regrette le plus. Ce ne fut pas le temps de ma gloire, si j'en eus jamais. J'élevai pourtant, dans le cours de l'année 1745, un *Temple à la Gloire*. C'était un ouvrage de commande, comme M. le maréchal de Richelieu et M. le duc de La Vallière peuvent le dire. Le public ne trouva point agréable l'architecture de ce temple; je ne la trouvai pas moi-même trop bonne. Piron y logea des rats; j'aurais pu le loger lui-même dans la caverne de l'Envie, que j'avais placée à l'entrée du temple de la Gloire. Mes amis m'ont toujours assuré que, dans la seule bonne pièce que nous ayons de lui, il m'avait fait jouer un rôle fort ridicule. J'aurais bien pu le lui rendre; j'étais aussi malin que lui, mais j'étais plus occupé. Il a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées, et à ne rien faire de bien utile. Le temps et les talens, quand on en a,

[1] Cette nouvelle n'est pas exacte. Il est très vrai seulement que le parlement fit brûler ce livre, mais la protection du ministère se borna à empêcher de poursuivre l'auteur. Plusieurs ministres fomentaient dès lors sous main ces entreprises du parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. Turgot de sauver la nation.

doivent, ce me semble, être mieux employés. On en meurt plus content.

CCXLV.

A M. DE LA HARPE.

1er mars.

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné que vous me succéderiez; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps et parmi d'étonnans contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la Gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthélemi; un contrôleur général qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraser; une guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans tous les tripots... *Sauve qui peut.* Pour moi je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grace de m'en instruire sous l'enveloppe de M. Devaines qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

CCXLVI.

A M. DEVAINES.

1er mars.

Le vieux malade, monsieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'École militaire. Il l'a lu dans un journal; mais sa grande passion est pour les corvées et pour les maîtrises.

Il vient de lire le factum de maître Lacroix, de l'ordre des avocats. Voilà donc M. Turgot qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au sujet des

Remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges [1]! Tous deux doivent être charmés de la reconnaissance qu'on leur témoigne.

Ce factum de maître Lacroix paraît très insidieux; il écarte toujours avec adresse le fond de la question, et le principal objet de M. Turgot, qui est le soulagement du peuple. Il est bien clair que toutes ces maîtrises et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitans, et pour écraser la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *messieurs*.

C'est le Mémoire de M. Bigot, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce monsieur Bigot que ce maître Lacroix présente requête au parlement. Heureusement M. Bigot, qui était président de je ne sais où, est mort; mais le corps du délit subsiste.

J'ose vous supplier, monsieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je suis curieux de voir comment on a eu l'insolence de soutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des souliers ou recoudre des culottes, sans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, monsieur, j'implore vos bontés pour être instruit de tout ce qui se passe dans ce procès de *messieurs* contre le roi et son peuple; mais je ne veux pas abuser de votre temps, il est trop précieux. Je vous demande simplement d'ordonner qu'on m'envoie tout. Il faut avoir pitié d'un vieux solitaire.

J'apprends que les prêtres se joignent à *messieurs*: Dieu soit béni!

[1] M. Turgot n'a eu aucune part à ce rétablissement.

Vous ne sauriez croire combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous.

CCXLVII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 3 mars.

L'apôtre prétendu de la tolérance pourrait bien en être le martyr. Il sait très bien que la cabale du fanatisme est plus animée et plus dangereuse que la cabale contre M. Turgot.

Le vieil apôtre est obligé, dans le moment présent, d'aller faire un petit voyage en Allemagne pour des affaires indispensables; mais en quelque endroit qu'il soit, il prendra un intérêt bien vif à M. Delisle, auquel il conseille de ne jamais exposer sa personne. L'effervescence est trop violente; on n'est que trop bien informé des résolutions prises par des assassins en robe noire, les uns tondus, les autres en bonnet carré. Tout cela est affreux, mais très digne d'une nation qui n'a encore assassiné que trois de ses rois, qui n'a fait qu'une grande Saint-Barthélemi, mais qui en a fait mille petites en détail. Les ministres, tout sages et tout éclairés qu'ils sont, ne pourraient s'opposer aux barbaries que les persécuteurs méditent.

On embrasse tendrement le seigneur de Franconville.

CCXLVIII.

A M. CHRISTIN.

5 mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaissez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen sage et savant, ce code plein d'humanité,

intitulé *les Inconvéniens des droits féodaux* [1]. Nous le regardions, vous et moi, comme un préliminaire de la justice que le roi pouvait rendre à ses sujets les plus utiles. Nous attendions en conséquence le moment de présenter un mémoire à M. Turgot et à M. de Malesherbes. Je vous attendais à Pâques pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler par son bourreau, au pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des *Inconvéniens des droits féodaux*. Les princes du sang ont donné leur voix pour le proscrire. Je suis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut absolument que nous mangions l'agneau pascal ensemble; il faut que vous veniez le plus tôt qu'il vous sera possible, et que la dernière action de ma vie soit de m'unir à vous pour secourir des opprimés.

N. B. Le clergé réuni avec le parlement a laissé, par sa dernière assemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *messieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

CCXLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 mars.

Mon cher ange, je n'ai envoyé *Sésostris* qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaissez le mieux la cour d'Égypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de

[1] Par M. de Boncerf.

portée de la faire parvenir à M. de Maurepas, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et, entre nous, je ne serais pas fâché que Sésostris eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin, que les mêmes barbares qui persécutent si violemment l'ex-oratorien Delisle de Sales ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite, non seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève par Gabriel Cramer, et par un nommé Bardin, ne donne que trop beau jeu aux persécuteurs. J'apprends que Panckoucke s'est chargé de cette édition très criminelle, en quarante volumes. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève; mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un Genevois. Je sais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce Cramer a gagné plus de quatre cent mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de Spinosa et de Vanini, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que personne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprise à une lieue de chez moi, sans que je m'en sois mêlé. Cramer n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage, et

à peine a-t-il vendu cette édition à Panckoucke, qu'il a quitté sur-le-champ la librairie, et vit dans une très belle maison de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne sais pas encore quel parti je prendrai; mais il est clair que je n'en puis prendre un que fort triste. Pour la faction des Clément et des Pasquier, je sais bien quel parti elle prendra. Il y a soixante ans que je vis dans l'oppression; il faut mourir comme on a vécu : mais aussi je mourrai en adorant mon cher ange.

Il y a trois mois que madame de Saint-Julien ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de Sartine le rogaton dont je vous ai parlé; il s'en amusera peut-être, d'autant plus qu'il y est un peu question de la Compagnie des Indes, dont il s'est mêlé avant qu'il fût ministre. Mon idée est donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de Saint-Julien si occupée de son procès, qu'elle ne se souciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reste, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaisir depuis qu'elle est imprimée. Toutes les éditions me sont odieuses depuis l'aventure de Cramer.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. Turgot et le parlement. Je vous avoue que je suis entièrement pour M. Turgot, parce que ses vues sont humaines et patriotiques. Il est réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce ministre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite; il sera bien douloureux de la quitter.

CCL.

A M. DE BONCERF,

AUTEUR DU LIVRE INTITULÉ *LES INCONVÉNIENS DES DROITS FÉODAUX.*

8 mars.

J'avais lu, monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus persuadé qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la franchise du sel, du tabac et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant une somme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum;* enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. Turgot.

Vous m'apprenez, monsieur, que je me suis trompé; que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. Turgot et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre.

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire plein d'estime et de reconnaissance pour vous; je pourrai même mourir martyr de votre hé-

résie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidèles.

CCLI.

A M DE MARMONTEL.

8 mars.

Mon très cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'Académie. Quand nos Frérons, nos Cléments, nos Sabatiers s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentimens tant que vous vivrez. Je suis si bien mort, que je ne savais pas que mademoiselle Clairon fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés : vous êtes faits l'un pour l'autre; son mérite est encore au dessus de ses talens. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts et qui s'éloignent du tumulte !

Il faut espérer que *Sésostris* dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage Égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très grand nombre sur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils, qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame Denis a eu une maladie de six mois, et n'est

pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne où mademoiselle Clairon règne est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite comme à vous des jours heureux. Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très humblement la figure vivante de mademoiselle Clairon.

CCLII.

A M. L'ABBÉ SPALLANZANI.

Le... mars.

Ringrazio vostra S. illustrissima per il bel regalo del quale io sono veramente indegno. Ma main, que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire; et mes yeux, qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez. Vous donnez le dernier coup, monsieur, aux anguilles du jésuite Needham. Elles ont beau frétiller, elles sont mortes, et M. Bonnet ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie.* Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre long-temps. Ce sera votre livre qui vivra, parce qu'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers, *che si fanno eguali a Dio e creano un mondo colla parola.*

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais

avoir coupé des têtes à quelques uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues : des gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages dont la peau seule avait été reproduite : c'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. Taliacotius ne reproduisait que des nez. Je m'en rapporte à vous, monsieur, sur tous les animaux grands et petits, sur toute la nature et sur les systèmes.

CCLIII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 14 mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de Crassi, mon voisin et mon ami, a mandé, monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que depuis le mois que les Welches appellent *aoust* je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même dans sa quatre-vingt-troisième année n'être pas fort exact à écrire quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout-à-fait de votre avis sur les préfaces des édits [1]. Je peux me tromper; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses

[1] M. Delisle était attaché à M. de Choiseul, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. Turgot.

résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur.

S'il est vrai que l'auteur du *Portier des chartreux* ait fait le discours du premier président [1], il ne s'est pas souvenu de la règle de saint Bruno, qui ordonne aux chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice en lisant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier* et de l'avocat général *des bord*... Je ne sais ce qui en est, car dans ma solitude je ne sais rien, sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

CCLIV.

A M. VASSELIER. (A Lyon.)

Ferney, 15 mars.

Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice, *le lit de bienfesance;* il faut encore le nommer *le lit de l'éloquence* digne d'un bon roi. Lorsque maître Séguier lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaisir des corvées, et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le

[1] M. d'Aligre prononça au lit de justice, pour l'abolissement des corvées, un discours composé, disait-on, par un avocat nommé Gervaise.

roi se mit à sourire, mais d'un sourire très dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

CCLV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 mars.

Mon respectable philosophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. Delisle, aussitôt que je l'aurais voulu. Je savais bien que M. d'Argental ne serait pas inutile à M. de Sales; il a été autrefois conseiller au parlement, il y a des amis, il déteste la persécution et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute, dans le moment présent, que M. Turgot. Celui-là se tirera d'affaire fort aisément; il a du génie et de la vertu; son maître paraît digne d'avoir un tel ministre; et je ne crois pas que *messieurs* veuillent faire la guerre de la Fronde pour des corvées. Je dois à ce digne ministre la suppression de toutes les gabelles et de tous les commis qui désolaient mon petit pays, moitié français, moitié suisse. J'en souhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoise, mais ils sont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un essai; c'est *experimentum in anima vili :* mais l'expérience est belle, et est de la vraie philosophie.

Celles que vous faites sur l'électricité m'instruiront beaucoup. Je me suis mêlé d'électriser le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui est la source de la vie. Je me flatte qu'il n'en sera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation que j'ai si vainement attendu. Continuez, philosophez dans votre retraite : votre printemps a été orné

de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouissance pour moi, qui suis dans l'extrême vieillesse; mais vous me consolerez, vous me donnerez des idées, si je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. Bailly sur l'ancienne astronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plausibles; je souhaite que tout soit aussi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieusement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en passant, que le petit peuple juif qui parut si tard est le seul qui ait parlé d'Adam et de sa famille, absolument inconnu dans le reste du monde entier.

Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Sales à qui je fais les plus sincères et les plus tendres complimens.

CCLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Mon cher ange, vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla Déchauffour au lieu de l'abbé Desfontaines, le feu prit le même jour au collége des jésuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorsque Déchauffour on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola.

Ne soyez donc pas surpris si un certain homme a songé à se mettre à l'abri, lorsqu'on poursuivait ce monsieur Delisle de Sales, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce monsieur de Boncerf si estimable, et M. de Condorcet si éloquent et si intrépide, etc. etc.

Voici donc *Sésostris* auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans son lit, un peu accablé des intérêts de sa petite province, ne peut pas songer à tout.

Puisque vous me répondez de M. de Sartine, je vais donc lui adresser les insolentes *Lettres chinoises, indiennes et tartares.*

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises quand je serai majeur.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de Saint-Julien. Mon papillon-philosophe n'est plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge.

CCLVII.

A M. DUPONT.

A Ferney, 20 mars.

Ayant vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt et surtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux extrêmement difficile; que, pendant ces délais, le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine.

On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma con-

tribution; tout le monde a travaillé avec allégresse, et en six jours le chemin a été solidement réparé.

J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières qu'ils emploieraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très peu de dépense.

Que les habitans de la ville de Gex, qui, au lieu de cultiver la terre, dévastent les forêts, et conduisent, trois fois par semaine, les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés, ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le reste du temps au cabaret. Il faut que le dernier paysan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'ame la plus brute un rayon de justice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroisse, en travaillant séparément, et en payant un peu sous les ordres de monsieur l'intendant, rendra le fardeau insensible.

CCLVIII.

A M. L'ABBÉ DE LACHAU.

21 mars.

Monsieur, après avoir lu votre *Vénus*, j'ai dit entre mes dents :

« Intermissa, Venus, diu
« Tandem bella moves ; incipe, dulcium
« Mater grata Cupidinum,
« Circa centum hiemes flectere mollibus,
« Heu, durum imperiis ! * »

Je vous rends mille actions de graces, monsieur, de m'avoir fait l'honneur de m'envoyer votre Dissertation. Votre *accessit*, selon moi, signifie *accessit ad Deæ templum*.

Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de culte contre les mœurs, c'est-à-dire contre la décence établie chez une nation. Le *phallus* et le *kteis* n'étaient point indécens dans les pays où l'on regardait la propagation comme un devoir très sérieux. Je sais bien que partout, les fêtes, les processions nocturnes dégénérèrent en parties de plaisir. On voit dans Plaute un amant qui avoue avoir fait un enfant, dans la célébration des mystères, à la fille de son ami, comme chez vous on fait l'amour à la messe et à vêpres. Mais, dans l'origine, les fêtes n'étaient que sacrées : les prêtresses de Bacchus fesaient vœu de

* « Intermissa, Venus, diu,
« Rursus bella moves ? Parce, precor, precor.
« Non sum qualis eram bonæ
« Sub regno Cinaræ. Desine, dulcium
« Mater sæva Cupidinum,
« Circa lustra decem flectere mollibus
« Jam durum imperiis. »
(Hor., l. IV, *od.* I.)

chasteté. Si les jeunes filles dans Rome se montraient toutes nues devant la statue de Vénus, dans une petite chapelle, c'était pour la prier de cacher les défauts de leur corps aux maris qu'elles allaient prendre.

Il est ridicule que de prétendus savans aient regardé des b..... tolérés, comme des lois religieuses, et qu'ils n'aient pas su distinguer les filles de l'Opéra de Babylone d'avec les femmes et les filles des satrapes.

Votre ouvrage, monsieur, est utile et agréable. Je vous sais bon gré de l'avoir orné de monumens très instructifs. Votre Vénus émergente est admirable; et pour votre *callipyge :*

En voyant cette belle estampe,
Tout lecteur est bien convaincu,
Lorsque Vénus montre son cu,
Que ce n'est pas un cu-de-lampe.

Vos recherches, à l'occasion du temple d'Érycine, sont aussi intéressantes que savantes. Enfin, je vous crois interprète de la déesse autant que de M. le duc d'Orléans.

Agréez, monsieur, les sincères remerciemens, la respectueuse estime et la reconnaissance d'un vieillard très indigne de votre beau présent, mais qui en sent tout le prix.

CCLIX.

A M. DUPONT.

23 mars.

Oui, monsieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux sur les corvées, c'est l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public est la plus éloquente de toutes les passions; mais j'aime bien autant la préface des maîtrises. Béni soit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries!

Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitens bleus, blancs et gris, le bon homme Calas n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point.

Dites-moi donc, je vous prie, monsieur, si ce beau siècle sera pour nous le siècle du sel, et s'il est vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais.

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne souffrira pas long-temps que des moines aient des sujets du roi pour esclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il sera temps de présenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter si on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, monsieur; votre, etc.

CCLX.

A M. DEVAINES.

30 mars.

Vous me demandez, monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme *de justice et de bienfesance*, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau; je m'affermis dans mon goût pour les édits par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque Newton, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques uns de nos mathématiciens

voulurent faire ses expériences et les manquèrent; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé Newton, *artifex quidam nomine Newton*, s'était trompé; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit *fiat lux, et facta est lux.*

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement : il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'état.

J'oserais croire que, quand on a cité Henri IV qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de Sulli. Il fallait, comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, Gondi, qui se croyait un grand financier parce qu'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépensait guère. M. de Sulli eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'administration; il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de Sulli réussit dans tout ce qu'il s'était réservé; et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi sa moitié de surintendance, et le supplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter.

Je vous avoue pourtant, monsieur, que l'ancienne proposition renouvelée par M. Séguier, de faire travailler les troupes aux grands chemins, m'a fait beaucoup d'impression. La mère du grand Condé dit, dans une requête au parlement, que son fils avait obtenu de ses soldats qu'ils travaillassent sans salaire à aplanir des chemins qui les conduisirent à des victoires.

M. Séguier veut qu'on double leur paye. Je ne m'y

connais point, et ce n'est pas à moi de juger le grand Condé. Je vous dirai seulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il est juste que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes y contribuent. Il est encore plus juste que ceux qui les gâtent les raccommodent. Je vois trois fois par semaine des chariots chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juste au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payassent au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays où l'on a établi des barrières auxquelles les voitures payent le droit de gâter la route; mais je suis Gros-Jean qui remontre à son curé. J'aime bien mieux lui demander sa bénédiction; et je vous remercie tendrement, monsieur, de m'avoir envoyé son prône.

CCLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 mars.

Mon cher ange, vous devez avoir reçu les très inutiles rogatons envoyés à M. de Sartines; ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère, mais enfin quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles.

Je ne crois pas que les remontrances d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées et des

maîtrises. Je vous avoue cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à Sésostris et à Sésostra. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. Séguier.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les plébiscites qui font les lois.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans *le lit de bienfesance.*

Quelqu'un m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très ignobles* *. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le parlement, qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très nobles et très paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui le condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de Séguier qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble : c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paye pour ces travaux. Le grand Condé les y avait accoutumées, et même sans paye; mais aussi c'était le grand Condé.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu bénisse le gouvernement! et Dieu bénisse un contrôleur général des

* Le chevalier Delisle. *Voyez*, page 366, la lettre du 14 mars.

finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public!

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de Catherin Fréron, et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve? Elle me propose de prendre chez moi la fille à Fréron et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite-nièce de Corneille. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid*, *Cinna* et *Polyeucte*, je marierai sa fille incontestablement.

Adieu, mon très cher ange; je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de Sainte-Palaye est tout comme moi?

CCLXII.

A M. DUPONT.

A Ferney, 3 avril.

Je crois bien, monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitans de Chézery, et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingt mille esclaves de moines; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesans et si infames, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, monsieur, mes remerciemens du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que, le roi ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait régner que par l'équité, on lui ait répondu sur-le-champ : *Sire, la puis-*

sance royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de se donner.

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli.* C'était un grand ministre pour l'économie; mais il était bien vain, bien brusque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ses bonnes qualités sans avoir ses défauts.

Si ce n'était pas une indiscrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monsieur le contrôleur général a daigné faire. La ferme générale y a déja gagné plus que nous, puisque la recette de son bureau nommé Longerey, sur la frontière, a triplé.

Si nous avons les deux mille huit cents minots de sel Peccais, qu'on dit nous être promis, nous serons aussi contens que la ferme générale doit l'être. Je crois que c'est dans l'opéra d'*Atys* qu'on chantait :

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs seront contens !

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accomplissement de la prophétie.

Il est de tout son cœur, monsieur, et avec bien de la reconnaissance, etc.

CCLXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Mon cher ange, ce vieux bon homme vous fatigue de vers et de prose. J'ai toujours un petit malheur, c'est que

les choses les plus innocentes que j'écris sont presque toujours défigurées, falsifiées, et deviennent de petits poignards dont on veut me percer. Je vous soumets la véritable lettre que j'ai écrite au roi de Prusse en dernier lieu, et dont malheureusement il a couru des copies très informes. S'il vous prend fantaisie de mettre cette copie véritable dans des mains sûres qui puissent en faire un usage agréable, je vous serai très obligé. On connaîtra deux choses, la manière dont je suis avec ce singulier monarque, et la manière dont je pense sur le temps présent. Qui sait si ces deux choses bien connues ne pourraient pas m'enhardir à faire quelque jour un petit tour à l'ombre des ailes de mon cher ange? Il serait fort plaisant, à mon gré, que je vinsse dans ma quatre-vingt-troisième année vous embrasser en poste à la barbe des Pasquier et des Séguier. Il me semble que le maréchal de Richelieu n'a pas été traité bien favorablement dans la cour des pairs. J'ai bien peur que les neveux de madame de Saint-Vincent, et le major et les autres qui ont été emprisonnés à sa réquisition et à ses risques, périls et fortune, ne demandent de gros dommages et de grandes réparations. Voilà une triste aventure. Le vainqueur de Mahon et de tant de belles femmes finit désagréablement sa carrière. Heureux qui sait rester en paix chez soi!

Serait-il bien vrai, mon cher ange, que l'auteur du *Portier des Chartreux* * fût l'auteur du discours qu'a prononcé M. d'Aligre? Ce portier n'aurait-il pas mieux fait de s'en tenir à la règle de saint Bruno, qui ordonne le silence?

* Jean-Charles Gervaise de Latouche, avocat.

CCLXIV.

A M. DIONIS DU SÉJOUR,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

6 avril.

Monsieur, l'honneur que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne* [1] me fait sentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je suis de ce beau présent, il me fait faire bien des réflexions.

Nous avons connu si tard les lunes et l'anneau de Saturne, très inutilement appelés *les astres de Louis;* les philosophes de notre chétif globe ont été tant de siècles sans deviner ce qui se passe autour de cette dernière planète, qu'il est clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais en même temps il est bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes si étonnans, à trois cent trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on songe que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros Saturne est précisément la même; que la gravitation agit sur ses cinq lunes comme sur la nôtre; que nous pesons sur le soleil aussi bien que Saturne; que ses cinq lunes et son anneau semblent absolument nécessaires pour l'éclairer un peu, on est ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On est obligé d'admettre, avec Platon, un éternel Géomètre.

Ceux qui comme vous, monsieur, entrent dans ce vaste et profond sanctuaire, me paraissent des êtres bien au dessus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de

[1] *Essai sur les phénomènes relatifs aux disparitions périodiques de l'anneau de Saturne.*

l'univers entier peut descendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Je suis avec le plus sincère respect, etc.

CCLXV.

A M. DE POMARET. (A Ganges.)

8 avril.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois une réponse. Pardonnez à mon état très languissant, si je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin sans goûter la consolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave Zuingle, qui pensait que les Numa, les Socrate et l'*autre* étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli* soient de lui. Le monde est plein de sorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait assuré que de très sages ministres d'état s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature, qui veut qu'un enfant appartienne légitimement à son père et à sa mère, soit que le mariage soit une chose incompréhensible nommée *sacrement*, soit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine; mais tout cela est renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé se marient comme ils peuvent. La société n'en est point troublée dans ma colonie. C'est aujourd'hui le jour de Pâques : les uns chantent chez moi *O filii et filiæ !* les autres ne chantent point, et chacun est content, sans savoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut vivre en paix,

et que je suis rempli d'estime pour vous, monsieur, comme de reconnaissance pour les sentimens que vous avez la bonté de témoigner à votre, etc.

CCLXVI.

A M. DE CHABANON.

12 avril.

Mon cher Grec, il y a grande apparence que vous succéderez à quelque académicien français ou suisse, soit au vieillard de Ferney, soit à Sainte-Palaye. Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raison qu'elle est pleine de choses qui n'ont aucun rapport à Théocrite, et que sans doute vous ne voulez pas que je divulgue les secrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre succession que la mienne, et si j'avais assez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, soyez sûr que je ferais le voyage; mais il est très probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout est plein de cabales et de sottises. Votre Paris est partagé en dix mille petites factions dont Versailles ne sait jamais rien. Paris est une grande basse-cour composée de coqs-d'Inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles sans les entendre. On leur envoie de Versailles leur pâture ; ils font bien du bruit, et Versailles les laisse crier.

Les provinces sont plus tranquilles et plus sages ; elles rendent justice à M. Turgot, et il est déja regardé comme un grand homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux solitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reste de vie.

CCLXVII.

A M. DEVAINES.

13 avril.

S'il y a, monsieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des soi-disant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contresigné; car, dans l'état où je suis, je n'ai plus de consolation que celle de lire.

J'ignore si M. de Condorcet est à la campagne ou à Paris; j'ignore tout ce qui se passe.

On nous parle d'une caisse d'escompte dont plusieurs banquiers disent des merveilles : peut-être ce qui est bon pour des banquiers n'est pas si bon pour le public.

J'ai quelques petites discussions avec messieurs les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre soixante souverains. Je me garde bien d'interrompre M. Turgot, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces messieurs. Je frémis quand je songe au prodigieux fardeau dont ce ministre est chargé; mais je frémis bien davantage en voyant l'obstination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ses ennemis, et qui abjurent leurs propres sentimens pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conservez vos bontés pour votre, etc.

Le vieux malade de Ferney.

CCLXVIII.

A M. DELISLE DE SALES.

15 avril.

Il faut enfin espérer, monsieur, que le parlement vous rendra la justice que vous n'avez pas obtenue au Châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? N'est-ce pas la cause publique que vous défendez? Laissez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicatesse.

Madame la comtesse de Vidampierre, qui prend tant d'intérêt à votre sort, pourrait vous servir dans une entreprise si honorable. Ma souscription doit être prête; elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. Dailli, notaire, rue de la Tixeranderie [1]. Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empressent à vous donner les marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impossibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, etc.

CCLXIX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 avril.

Enfin, madame, M. de Crassi m'apporte des consolations et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres, qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles graces, parce qu'il ne s'agissait plus que de petits détails

[1] Cette souscription était de cinq cents livres. M. Delisle n'a jamais voulu consentir à l'accepter, et M. de Voltaire n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ses héritiers.

qui ne concernaient que nos prétendus états, et dont nous n'avons pas fatigué le ministre. Vous êtes bien persuadée que si j'avais eu quelque chose à solliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit, à la vérité, à M. de Fargès, mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il est intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties qui sont de son département, tout indignes qu'elles sont de l'occuper.

Quand il s'est agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug insupportable, nous ne nous sommes jamais adressés qu'à madame de Saint-Julien, et c'est en son nom que toutes les paroisses sont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne suis pas tout-à-fait disgracié dans votre cœur. Vous me faites même espérer que nos dragons et notre artillerie seront encore assez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand besoin de renaître, car ma santé est affreuse. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'Argental; mais cette illusion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma misère.

M. de Boncerf n'a pas eu autant de circonspection que de philosophie et de vertu. Il ne devait pas faire courir ma lettre; mais après tout, que pourra-t-on y avoir vu de si dangereux? J'ai pensé précisément comme le roi; il n'y a pas là de quoi se désespérer. J'ose me flatter même que j'ai pensé comme vous, madame; car, quoique vous soyez née de l'ancienne chevalerie, vous

ne voulez pas que le reste du monde soit esclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la supériorité de votre esprit. Ce sont là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le reste de ma vie, malgré les maux que la nature s'obstine à me faire.

Ne laissez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney.

CCLXX.

A M. DE LA HARPE.

19 avril.

Mon cher ami, je suis si peu de ce monde que j'ignorais la nomination de Colardeau et sa mort, aussi bien que ses ouvrages. Tout ce que je sais, c'est que je souhaitais depuis long-temps de vous avoir pour confrère, vous et M. de Condorcet; car il faut absolument réhabiliter l'Académie.

Je n'avais jamais entendu parler de Rigoley de Juvigny. Je vous serai très obligé de m'apprendre s'il est parent de M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes. C'est sans doute un grand génie, et digne du siècle.

A l'égard de Gilles Piron, qui à mon avis n'a jamais travaillé que pour la Foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois dans ma vie. Je ne connais pas du tout ses Œuvres posthumes ou mortes; mais je puis jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de Piron, ni de Fréron, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de Gilles Piron. Voici ma réponse que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercure* [1].

[1] Vous m'apprenez, monsieur, qu'on vient d'imprimer les Œuvres posthumes de feu M. Piron, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend,

Je vais hasarder de vous envoyer les *Lettres chinoises* sous l'enveloppe de M. Devaines. Vous permettrez que d'abord je lui envoie un exemplaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous la poste d'après : mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'Argental, qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, quoi qu'on dise; il y a environ quatre-vingts ans que je suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. Voilà à peu près le sort des gens de lettres.

Portez-vous bien, mon cher ami, écrasez l'envie; combattez, triomphez, et aimez-moi.

CCLXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 avril.

Mon cher ange, le gros abbé Mignot m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent toujours du baume sur mes blessures;

dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable, plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis : « Fi donc! c'est un « homme sans mœurs. »

Je vous conseille, monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre sa majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de Piron, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu Piron trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages; mais je suis accoutumé depuis long-temps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment et oublier pour toujours.

mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du Pont-Neuf qui dit dans la chanson:

O les fichus pères, ô gai!
O les fichus pères!

Mais tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de La Barre et du comte de Lally? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre leur parti? se sont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient poursuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'est pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins semblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui pensent à s'éloigner de leur ressort? ont-ils moins poursuivi M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ne le poursuivent-ils pas encore sans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de justice? S'ils sont rois de France, il faut donc quitter la France et se préparer ailleurs un asile. Personne n'est sûr de sa vie. Ils se vengeront, sur le premier venu, de la disgrace qu'ils se sont attirée sous Louis XV; et ils embarrasseront Louis XVI autant qu'ils le pourront. Le roi se défendra bien; mais les sujets ne peuvent se défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoisonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous dise qu'un Ri-

goley de Juvigni, éditeur des Œuvres de Piron, a inséré dans son édition, que j'avais empêché ce Gilles Piron d'être présenté au roi de Prusse, et que j'avais dit à ce monarque : « Fi donc? sire, Piron est un homme « sans mœurs. » Ce mensonge imprimé serait bien aisé à réfuter. Le roi de Prusse peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de Piron, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors absolument inconnu.

Je ne sais qui est ce Rigoley de Juvigni. Je me flatte qu'il n'est pas parent de M. Rigoley d'Ogny, à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé sous l'enveloppe de M. de Sartines. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à présent, à moins qu'il ne vous l'ait adressé dans quelque port de mer.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je serai moins triste.

CCLXXII.

A M. DE CHABANON.

22 avril.

Mon cher ami, vous sentez bien que dans ma solitude je ne suis pas trop instruit de l'esprit qui règne parmi mes confrères, des prétentions, des aspirans, des manœuvres qu'on emploie et des brigues qui se forment. On ne me mande rien de positif : on craint de se commettre. Je ne connais point M. Millot, qui a, dit-on, un très grand parti. J'ignore si M. de La Harpe fait valoir ses droits acquis par tant de prix remportés à l'Académie. Je ne suis informé que de votre mérite.

J'avais écrit, il y a quelque temps, à M. Gaillard. Je

n'avais pas nui autrefois à sa nomination ; il ne m'a pas répondu. Je commence à être plus négligé et plus ignoré qu'on ne le serait à la Martinique ou à Saint-Domingue ; et depuis que je suis retiré du monde, on ne s'y est guère souvenu de moi que pour me persécuter. Croyez-moi, il n'y a rien de si aisé que d'être oublié. Vous ne le serez pas ; vous réussirez toujours dans les belles lettres et dans la bonne compagnie ; vous serez de l'Académie, soit cette année, soit à la première place vacante, et quand vous en serez, vous vous en dégoûterez ; mais ne vous dégoûtez jamais de l'amitié que vous m'avez témoignée.

CCLXXIII.

A M. DEVAINES.

26 avril.

Eh bien, monsieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. Turgot en faveur de la nation. C'est celui des forêts qui sont auprès des salines de Franche-Comté. Ce ministre fera tant de bien, qu'à la fin on conspirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiscrétion ; mais, en qualité de commissionnaire et de scribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes Mémoires, *pays de Gex*. Je le prie seulement qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser. Cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche surtout d'être extrêmement court dans mes demandes ; car il m'a paru que les présenteurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insup-

portable, et s'imaginent qu'un ministre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'est peut-être cet ennui qui dégoûte M. de Malesherbes de sa place; mais il est bien triste qu'il songe à se retirer, lorsqu'il peut faire du bien. Il me semble qu'en se joignant à M. Turgot pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiselle d'Espinasse, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je serais très affligé de sa perte. Voici un petit mot pour M. d'Alembert, que je mets sous la protection de votre contre-seing.

Je ne peux, monsieur, vous envoyer que des balivernes, lorsque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chaçun donne ce qu'il a.

Conservez-moi, monsieur, vos bontés, qui font le charme de ma solitude et de ma vieillesse.

CCLXXIV.

A M. TURGOT.

A Ferney, 3 mai.

Monsieur de Trudaine, votre digne ami, monseigneur, m'a fait voir un édit sur les vins, qui vaut bien celui du 14 de septembre sur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puisque la raison et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à se joindre à l'édit de la caisse de Poissy, et la France est sûre de faire bonne chère. Les aloyaux, que les Anglais appellent *rost beef*, valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux sera un peu fâché, mais le parlement de Toulouse sera fort aise.

M. de Trudaine est témoin des transports de joie que vous avez causés dans tous les pays qui nous environ-

nent. Nous voyons naître le siècle d'or; mais il est bien ridicule qu'il y ait tant de gens du siècle de fer dans Paris. On m'assure, pour ma consolation, que vous pouvez compter sur la fermeté de Sésostris; c'était là mon plus grand souci.

Je n'ose vous supplier de me confirmer cette heureuse anecdote, dont dépend la destinée de toute une nation; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands hommes dont Horace a dit (*Ép.* II, l. I):

« Diram qui contudit hydram,
« Comperit invidiam supremo fine domari. »

Quant à notre sel, monseigneur, je ne vous en importunerai plus, puisque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame Lobreau, il est clair que son argent est tout aussi bon que celui des épiciers qui veulent donner la comédie sans avoir d'acteurs.

« Quisque suam exerceat artem. »

Pour votre art, il est

« Cum tot sustineas et tanta negotia solus. »

Vous voyez que je passe ma vie entre vos ouvrages et ceux d'Horace; je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame Denis est pénétrée de l'honneur de votre souvenir, et nous le sommes de vos extrêmes bontés.

CCLXXV.

A M. LE BARON DE FAUGÈRES,

OFFICIER DE MARINE,

SUR UN MONUMENT QU'IL PROPOSE D'ÉRIGER AUX GRANDS HOMMES DU SIÈCLE DE LOUIS XIV, DANS LA PLACE DE MONTPELLIER.

3 mai.

Vous proposez, monsieur, qu'autour de la statue élevée à Montpellier *à Louis XIV après sa mort*, on dresse des monumens aux grands hommes qui ont illustré son siècle en tout genre. Ce projet est d'autant plus beau, que depuis quelques années il semble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaisser tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'est lassé des chefs-d'œuvre du siècle passé. On s'efforce de rendre Louis XIV petit, et on lui reproche surtout d'avoir voulu être grand. La nation en général donne la préférence à Henri IV, et l'exclusion à tous les autres rois. Je n'examine pas si c'est justice ou inconstance, si notre raison perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois; je remarque seulement que, du temps d'Henri IV, elle ne connaissait point du tout le mérite : elle ne le sentait point.

On ne me connaît pas, disait ce bon prince au duc de Sulli; on me regrettera. En effet, monsieur, ne dissimulons rien : il était haï et peu respecté. Le fanatisme, qui le persécuta dès son berceau, conspira cent fois contre sa vie, et la lui arracha enfin au milieu de ses grands officiers par la main d'un ancien moine feuillant, devenu fou, enragé de la rage de la Ligue. Nous lui fesons aujourd'hui amende honorable; nous le préférons à tous les rois, quoique nous conservions encore, et pour

long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'assassinat de ce héros.

Mais si Henri IV fut grand, son siècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la superstition et la discorde souillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éterniser la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la fesait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un seul homme qui laissa la réputation d'un général habile, pas un que la postérité ait mis à côté d'un prince de Parme, d'un prince d'Orange. Pour la marine, monsieur, vous qui vous y êtes distingué, vous savez qu'elle n'existait pas alors. Les arts de la paix, qui font le charme de la société, qui embellissent les villes, qui éclairent l'esprit, qui adoucissent les mœurs, tout cela nous fut étranger, tout cela n'est né que dans l'âge qui vit naître et mourir Louis XIV.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on poursuit aujourd'hui la mémoire du grand Colbert qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et surtout la marine, qui est un des principaux objets de votre grand dessein. Vous savez, monsieur, qu'il créa cette marine si long-temps formidable. La France, deux ans avant sa mort, avait cent quatre-vingts vaisseaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut son ouvrage. On peut lui être supérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipser.

Il en sera de même dans les arts de l'esprit; comme en éloquence, en poésie, en philosophie et dans les arts où l'esprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en sculpture, en mécanique. Les

hommes qui embellirent le siècle de Louis XIV par tous ces talens ne seront jamais oubliés, quel que soit le mérite de leurs successeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière restent toujours à la tête des autres dans la postérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit Newton dans sa querelle avec Leibnitz, et il avait raison. Il faut regarder comme inventeur un Pascal, qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau; un Pellisson, qui défendit Fouquet du même style dont Cicéron avait défendu le roi Déjotarus devant César; un Corneille, qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant *le Cid* espagnol; un Molière, qui inventa réellement et perfectionna la comédie; et si Descartes ne s'était pas écarté dans ses inventions de son guide, la géométrie; si Malebranche avait su s'arrêter dans son vol, quels hommes ils auraient été!

Tout le monde convient que ce grand siècle passé fut celui du génie; mais après les hommes qu'on regarde comme inventeurs viennent souvent, je ne dis pas des disciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui serait louable, mais des singes qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainsi, après que Newton a découvert la nature de la lumière, arrive un Castel qui veut enchérir, et qui propose un clavecin oculaire.

A peine a-t-on découvert avec le microscope un nouveau monde en petit, que voilà un Needham qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lesquelles accouchent sur-le-champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux sont produits sans germe, et, pour comble de ridicule, cela est appelé le sublime de l'histoire naturelle.

Sitôt que de vrais philosophes eurent calculé l'action du soleil et de la lune sur le flux et le reflux des mers, des romanciers au dessous de Cyrano de Bergerac écrivent l'histoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucase, et où l'univers n'était habité que par des poissons. Ils nous découvrent ensuite la grande époque dans laquelle les marsouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue se changea en cuisses et en jambes. C'est là le grand service que Telliamed a rendu depuis peu au genre humain. Ainsi, monsieur, dans tous les arts, dans toutes les professions, les charlatans succèdent aux bons maîtres; et fasse le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funestes!

Puisse votre projet être exécuté; puissent tous les génies qui ont décoré le siècle de Louis XIV reparaître dans la place de Montpellier, autour de la statue de ce roi, et inspirer aux siècles à venir une émulation éternelle! etc.

CCLXXVI.

A M. DEVAINES.

3 mai.

Puisque vous daignez, monsieur, admettre dans votre bibliothèque des facéties chinoises, indiennes et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'est un édit sur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de septembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule, *car tel est notre bon plaisir;* mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent

des vérités qu'on leur démontre. Il me semble que je vois les médecins du temps de Molière soutenir des thèses contre la circulation du sang. Il est impossible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière se soutienne long-temps. Toutes les nouvelles vérités sont d'abord mal reçues chez nous. On est fâché d'être obligé de retourner à l'école quand on se croit docteur, *et quæ imberbes didicere senes perdenda fateri.*

Enfin, monsieur, ces vins me paraissent avoir une sève et une force toute nouvelle. Je conseille à *messieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. Turgot sont capables de me ranimer. Mon malheur est de n'avoir pas long-temps à en boire.

CCLXXVII.

A M. LAUS DE BOISSY,

SUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DES ARCADES DE ROME.

A Ferney, 6 mai.

Si j'ai l'honneur, monsieur, d'être votre confrère à Rome, je ne serais pas moins flatté de l'être à Paris: j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami; vos lettres m'en ont inspiré le désir autant que vos ouvrages ont de droit à mon estime; il est vrai que mon âge, mes maladies et ma retraite ne me permettent guère de cultiver une liaison si flatteuse; mais souffrez que je cherche, dans l'expression de mes sentimens pour vous, une consolation qui m'est nécessaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez quel est le charme de votre société. J'ai reçu un peu tard le présent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un Anacréon qui pût mériter une telle galanterie : il aurait chanté vos

couplets, je puis à peine les lire, et je n'ai d'Anacréon que la vieillesse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentimens que je vous dois, votre, etc.

CCLXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 11 mai.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 2 mai; elle est bien consolante; tout ce qui part de vous porte ce caractère; mais je suis bien ébaubi que vous n'ayez pas reçu un paquet qui vous a certainement été envoyé par M. de Sartines. Je ne sais que répondre à M. de Thibouville, qui m'a demandé un paquet semblable. Vous ne sauriez croire à combien de difficultés tout cela est sujet. Il y a quelque génie malin qui persécute les absens et qui intercepte leur correspondance. Je suis bien fâché d'apprendre que M. d'Ogny, le protecteur de notre colonie, soit le proche parent de M. de Juvigny, que je n'ai jamais vu, et qui s'acharne contre moi d'une manière si bizarre. M. de La Harpe m'avait averti en dernier lieu de l'imposture dont vous avez la bonté de me parler. Je lui ai envoyé un billet signé de ma main, dans lequel j'atteste le roi de Prusse lui-même sur la fausseté de cette imputation. J'ignore si M. de La Harpe aura pu faire insérer cette protestation dans les papiers publics; car il me semble que, depuis quelque temps, il est permis de calomnier dans les gazettes, et qu'il n'est pas permis de se justifier. Je vois surtout que les absens ont tort, et que les battus payent toujours l'amende.

Après les tentatives discrètes, mais assez fortes, auprès du roi de Prusse en faveur de Lekain, il n'y a pas

moyen de faire de nouveaux efforts. Il ne m'a rien répondu sur cet article; il se fâche quand on lui propose, pour la seconde fois, des choses qui ne sont pas de son goût. Il faut prendre les rois comme ils sont. Ce qu'il y a de pis pour Lekain, c'est qu'il prétend avoir sujet de se plaindre de ses camarades encore plus que des rois.

On dit que mademoiselle Dumesnil s'est enfin retirée; mais qui pourra la remplacer? *Se vo, chi sta? Se sto, chi va?*

Il faut, mon cher ange, que je vous parle d'autre chose. On me mande que le roi a rayé lui-même le chevalier de Boufflers du nombre des colonels : je ne puis le croire. Quel fondement y aurait-il à cette historiette? On fait mille contes dans Paris, et je ne crois que ce que vous me dites.

Le gros abbé et sa sœur [1] sont infiniment sensibles à votre souvenir; et moi, je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes. Je suis désespéré d'en être si loin.

CCLXXIX.

A MADAME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 mai.

Madame, j'ai peur d'avoir perdu votre adresse, mais je ne perdrai jamais le souvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles sentimens que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne suis point inquiet de l'affaire de M. Delisle, puisque vous le protégez. Vous êtes d'un sang à qui les belles lettres et la philosophie auront une obligation éternelle... Il paraît que le temps des Anytus est passé.

[1] L'abbé Mignot et madame Denis.

Vous contribuerez plus que personne, madame, à faire régner la raison; car on me dit que vous l'ornez de toutes les graces qui assurent son triomphe. Les hommes ne sont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. C'est par leurs charmes et par la force de leur esprit que le public est dirigé, sans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il suffit de trois ou quatre dames comme vous pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je sens combien votre lettre aurait de pouvoir sur moi, si on pouvait se réformer à mon âge.

Je suis avec un profond respect, etc.

CCLXXX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 mai.

Voici, madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. L'hôtel La Tour du Pin est tombé tout entier à Ferney. Racle s'était avisé de faire une cave en sous-œuvre, prétendant soutenir la maison avec des étais : il s'est trompé; la maison s'est écroulée en un moment, il a démoli le peu qui restait, et il n'y a pas actuellement le moindre vestige de maison. Si j'étais superstitieux, je prendrais cet accident pour un avertissement du ciel. Ce serait un signe évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ses masures; ce malheur ne me serait pas arrivé, si vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maison est tombée comme moi dans votre disgrace. Je suis malheureux de toutes les façons; tout est en décadence chez moi. L'horreur d'une vieillesse accablée de maladies est bien pire que la chute d'une maison; mais tout

cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, constitue l'état le plus misérable où un pauvre homme puisse se trouver.

Je n'ai rien su de la perte de cette maison, qui est très considérable, qu'après le départ de M. de Trudaine. Il a passé à Ferney quelques jours avec madame de Trudaine et madame d'Invau. Il ne sait pas encore que cette grande maison est tombée, et que le reste est dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres; il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscrétion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse. Je souhaite au héros de Chanteloup plus de bonheur dans ses palais. Son ame sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours *à bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru coupable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révéré, et j'ose dire aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris : j'ignore surtout quelles sont vos marches; si vous allez en Bourgogne voir monsieur votre frère cette année, si vous daignerez vous souvenir de Ferney, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château La Tour du Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que

je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidèle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrace. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes.

Le triste hibou de Ferney.

CCLXXXI.

A M. DEVAINES.

17 mai.

Ah! mon Dieu, monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends[1]! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? restez-vous en place? auriez-vous le temps de me rassurer par un mot? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet? Je suis atterré et désespéré.

CCLXXXII.

A M. DE LA HARPE.

22 mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même: tant vaut l'homme, tant vaut l'Académie. Les deux bras de votre fauteuil seront ornés de *Menzicof* et des *Barmécides*. Vous avez enterré Fréron, vous étoufferez les autres insectes dans leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des Quarante. Votre prose est aussi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les

[1] La retraite de M. Turgot du ministère.

feuilles que vous avez daigné insérer dans le *Mercure*, et je jette tout le reste au feu. C'est ainsi que je traite tous les journaux; sans cela on aurait une bibliothèque immense de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Lausanne un recueil de tout ce qu'on a pu rassembler de vos ouvrages. Ce sera un livre qui me sera cher, et que je lirai bien souvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce Gilles nommé Piron : on ne peut à mon âge souffrir les plaisanteries de la Foire. Je vous sais bon gré de n'être jamais descendu à la plaisanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant; c'est votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions besoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la canaille des petits auteurs; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. Devaines, je vous supplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéresse à lui, et à quel point je suis affligé. Que dit M. d'Alembert? où est M. de Condorcet? aurez-vous le temps de répondre à ces questions? Vous allez travailler à votre discours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher confrère, et ce n'est pas pour long-temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs : *Supremum quod te alloquor hoc est.*

CCLXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 mai.

Mon cher ange, je suis pénétré de la bonté que vous avez eue de m'écrire dans les tristes circonstances où je me trouve. Je ne serai jamais bien consolé; mais votre amitié me rend ma douleur plus supportable.

Il m'est impossible de songer actuellement à ces petits changemens que vous me proposez : cela demande une tête libre, et la mienne est bien loin de l'être. Je suis menacé de voir détruire tout ce que j'avais créé; et pour comble, en perdant le fruit de toutes mes peines, j'ai encore le ridicule d'avoir paru jouir d'un triomphe passager. Deux beaux colosses, à l'ombre desquels je me croyais en sûreté, tombent et m'écrasent par leur chute. Tous mes chagrins sont augmentés par l'impossibilité où je suis de vous ouvrir mon cœur de si loin. Je peux seulement vous dire que je ne suis pas tout-à-fait à plaindre, puisque vous m'aimez toujours.

Mon gros neveu et sa sœur ne voient qu'une très petite partie de mes tribulations, et ils goûtent en paix la consolation d'être dans votre souvenir.

J'ai mandé à M. de Thibouville que je n'avais pas pu trouver dans toute la Suisse un seul de ces chiffons qu'il voulait avoir. Il y en avait fort peu, et ce peu est tout dissipé. Je ne savais point qu'il eût une sœur. Il faut que je sois bien provincial ou bien étranger, et malheureusement l'un et l'autre à la fois. Si vous avez la bonté de m'écrire, mettez-moi au fait. Il m'appartient d'écrire aux cœurs affligés. Je me trouve avec eux dans mon élément.

Mais, mon cher ange, je crains de vous excéder par ma douloureuse lettre. J'apprends que La Harpe est encore plus maltraité que moi par l'éditeur de Piron. J'ai reçu une lettre bien singulière d'un homme qui signe le marquis de Morsans, et qui éclate en menaces contre La Harpe. J'ai tout lieu de soupçonner que cette lettre est de ce monsieur de Juvigni. Le moindre mal qu'on puisse faire, quand on reçoit de telles lettres, est de n'en faire aucun usage. Il semble que les épines que j'ai trouvées toujours dans ma carrière piquent à présent La Harpe : c'est le sort de quiconque a des talens. Pardon, mon cher ange, de vous entretenir de tant de misères; une autre fois je vous parlerai d'un joli théâtre qu'on bâtit dans ma colonie, et où Lekain ne jouera pas devant le roi de Prusse. On me fait espérer que mademoiselle Sainval sera de la troupe.

Conservez-moi votre amitié, mon cher ange : c'est la seule chose que j'attende de Paris.

CCLXXXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 mai.

J'ose me servir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être ressouvenu de son hibou. Vous êtes vraiment, madame, papillon-philosophe. Je vous rends votre titre que vous méritez si bien. Ce n'est pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déserts, et reposer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou sera toujours bien respectueusement, bien tendrement, bien tristement attaché à son brillant papillon; mais je péris dans mon corps et dans mon ame.

La retraite des deux aigles qui me protégeaient est un coup qui m'accable.

C'est pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à Racle. Je crois vous avoir mandé que la maison était tombée, parce que Racle avait oublié de la soutenir par des étais, lorsqu'il y creusait une cave en sous-œuvre. Il rebâtit à présent cette maison pour un négociant. Elle n'est plus faite pour loger les graces et l'esprit. De plus, elle était offusquée par deux bâtimens voisins qu'on vient de construire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre présence? Pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il est? Songez-vous bien qu'il aurait fallu attendre deux ans avant que votre maison fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingt mille francs avant que vous eussiez pu y coucher?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami Wagnière; car ma faiblesse devient de jour en jour et d'heure en heure si insupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le désastre qui nous est arrivé, en nous ôtant les deux appuis sur lesquels nous nous reposions, nous a frappés au milieu des plaisirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. Saint-Géran bâtissait une salle de théâtre et ses appartenances tout auprès de la place que vous aviez choisie. M. de Trudaine venait de prendre des arrangemens pour qu'on pavât notre hameau devenu ville. Madame d'Invau et M. de Trudaine ne songeaient qu'à se réjouir. M. Delille nous récitait de beaux morceaux de sa traduction de *l'Énéide*, lorsque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'est ainsi que les espérances sont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de Fargès était intendant du commerce. J'en croyais *l'Almanach royal*, le seul livre, dit-on, qui contienne des vérités; mais si *l'Almanach royal* m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reste, je ne pense pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendans du commerce, ni les intendans des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des rogations n'étaient bonnes à rien quand l'année était mauvaise. Le meilleur parti est de souffrir sans se plaindre. A quoi servirait-il d'avoir vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner? C'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation, pour les esprits bien faits, dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler.

CCLXXXV.

A M. CHRISTIN.

30 mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer et moi dans l'autre. J'avais déja parlé à M. de Trudaine de cette mainmorte gothe, visigothe et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courrier extraordi-

naire lui apporta la fatale nouvelle[1]. Il revint sur-le-champ à la petite maison où il avait laissé madame sa femme, entre Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laissa dans le désespoir. Le reste de ma vie, mon cher ami, ne sera plus que de l'amertume; et s'il est pour moi quelque consolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

CCLXXXVI.

A M. L'ABBÉ SPALLANZANI.

A Ferney, 6 juin.

Votre lettre du 31 de mai ranime mes anciens goûts et mes anciennes espérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modestie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me souvenais pourtant très bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturalistes avaient bien rabattu ma vanité, en me persuadant que je n'étais qu'un maladroit, et que je n'avais coupé que des visages dont la peau revient aisément. Mais puisque vous m'assurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles sont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis longtemps, ressuscités par vous, est assurément un plus grand miracle. Vous passez pour le meilleur observateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire.

[1] La retraite de M. Turgot.

Je ne sais ce que c'est que le *cotifero* et le *tardi grado*, ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques; vous les faites réellement mourir en les mettant à sec, et vous les faites revivre long-temps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les ames du *cotifero* et du *tardi grado;* que devient leur ame? est-elle immatérielle? renaît-elle? en reprennent-ils une autre?

Je suis en peine, monsieur, de toute ame et de la mienne; mais il y a long-temps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'Auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître, et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation, est une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *cotifero* et le *tardi grado*, morts et pourris, reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'est pas plus incompréhensible que l'autre. J'avoue que je serais curieux de savoir pourquoi le grand Être, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de ressusciter qu'au *cotifero* et au *tardi grado*. Les baleines doivent être bien jalouses de ces petits poissons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, monsieur, d'expliquer ce mystère, c'est vous. Il est bon aussi de savoir si ces petits animaux, qui ressuscitent plusieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et sur combien de résurrections ils peuvent compter.

C'est apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la résurrection d'Atalide, de Pélops, d'Hippolyte, d'Alceste, de Pirithoüs. C'est dommage que le secret en soit perdu. Je crois que c'est M. Bonnet, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterions avec notre devant, mais sans derrière. C'est là le fin du fin, etc.

CCLXXXVII.

A MADAME LA COMTESSE DE TURPIN,

ÉDITEUR DES OEUVRES DE L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 6 juin.

Madame, vous et moi avons perdu un ami : je le suivrai bientôt; l'état où je suis m'en avertit à chaque moment; vous rendez un grand service à sa mémoire, et en même temps au public, en fesant connaître ses ouvrages et en joignant votre esprit au sien. Pour moi, accablé d'années, de maladies cruelles et d'ennemis plus cruels encore, j'aurais voulu, du fond de ma retraite et du bord de mon tombeau, épargner à jamais au public tous mes écrits aussi malheureux que moi, et toutes les correspondances des personnes qui valaient mieux que moi en tous genres. La véritable gloire appartient au petit nombre d'hommes qui ont ressemblé à monsieur votre père *; ceux qui ne ressemblent qu'à moi doivent être ignorés.

Parmi ceux qui se sont dévoués aux lettres, votre

* M. le maréchal de Lowendal.

ami s'était distingué par un mérite personnel qui le mettait à l'abri de toutes les horreurs dont j'ai été la victime. Je me suis cru obligé, dans ma dernière maladie, de brûler la plus grande partie de toutes mes correspondances, et d'arracher au moins quelque pâture à la haine et à la malignité. Si j'ai été assez heureux pour conserver quelques uns de ces légers écrits de M. l'abbé de Voisenon, qui fesaient le charme de la société, je ne manquerai pas de vous les restituer, madame; tout ce qui est du domaine des graces vous appartient; c'est une grande consolation pour moi de pouvoir obéir à quelques uns de vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

CCLXXXVIII.

A M. DE LA HARPE.

10 juin.

Mon très cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loisir, je vous prierai de m'apprendre si, dans la victoire que vous avez remportée, M. Gaillard a été pour vous. Je vous prierai surtout de me dire où est l'intrépide philosophe M. de Condorcet. Est-il à Paris? N'est-il pas occupé à consoler M. d'Alembert? Ni eux ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. Turgot nous préparait.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui, vraiment, M. de Trudaine nous fesait l'honneur

d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courrier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de Trudaine et madame d'Invau avaient amené notre Virgile; et je ne dirai pas *Virgilium vidi tantum*, car je l'ai entendu, et avec très grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'Académie qui se fortifie. Il faut que M. de Condorcet y entre, et vous serez bien plus forts. Il faudra que les Clément aillent se cacher.

Je vous serre entre mes deux faibles bras.

CCLXXXIX.

A M. LAUJON.

A Ferney, 11 juin.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, monsieur, reçut ces jours passés, presque en même temps, un amusement charmant dont il est fort indigne, et des reproches de M. le comte de La Touraille, d'avoir tardé trop long-temps à vous remercier. Je suis obligé de vous dire que le ballot dans lequel ce joli présent était enfermé n'arriva dans ma retraite qu'avant-hier. C'est un malheur qui arrive souvent aux pauvres gens qui vivent loin de la capitale. Mon malheur est d'autant plus grand que je suis éloigné de vous pour jamais, et c'est ce qui redouble les obligations que je vous ai d'avoir bien voulu songer à moi, au milieu des plaisirs et de tous les agrémens dont vous jouissez. Quoique je sois plus près des *De profundis* que de l'*allegro*, je sens cependant tout le prix de la grace que vous me faites. Je suis aussi sensible à de jolies chansons que si je pouvais les chanter. Dans quelque genre que vous exerciez, monsieur, vos talens aimables, vous êtes toujours sûr de plaire. Je suis très fâché du retardement qui m'a privé si long-

temps de vos bontés, et qui m'a empêché de vous en remercier.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens, toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc. *Le vieux malade de Ferney.*

CCXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, secoué par des dissipations qui sont de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses.

Un directeur de troupe, nommé Saint-Géran, fort protégé par madame de Saint-Julien et par M. le marquis de Gouvernet son frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande Lekain pour consacrer cette église immédiatement après le jubilé. Il se flatte que Lekain viendra passer chez nous tout le mois de juillet, si M. le maréchal de Duras lui en donne la permission. C'est une grace, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez si vous pouvez vous en charger.

On m'assure que le plaisir d'entendre Lekain pourra diminuer les souffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma santé, car je ne puis espérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma

vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me sera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons disent qu'il suffit d'eux pour remplir le spectacle, mais ils se trompent : il me faut Genève, et il n'y a que Lekain qui puisse l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Prusse. J'arrangerai volontiers avec Lekain ce que vous m'avez proposé pour *Sémiramis* et pour *Tancrède*.

Ce que je vous ai mandé des *Lettres chinoises* est très vrai. On ne sait, au bout de quinze jours, ce que deviennent toutes ces petites brochures; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise, *qui bene latuit, bene vixit;* mais on ne peut se soustraire à sa destinée.

Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont Panckoucke a eu l'imprudence de se charger *. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais bien vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philosophes. Mon ame n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de Richelieu : elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire; mais si ce résumé est fait par le même avocat qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de

* L'édition des OEuvres de Voltaire en 40 volumes in-8°, faite à Genève, connue sous le nom d'*édition encadrée*.

l'idée qui était venue à M. de Thibouville, de faire jouer *Olympie*. Peut-être que les deux demoiselles Sainval pourraient représenter la mère et la fille; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau; car je ne voudrais pas perdre mon Lekain pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez; vous êtes ma consolation dans tous les temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir quand je songe que vous daignez m'aimer.

CCXCI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 juin.

Notre belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village; c'est bien vous qui êtes la vraie patrone de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je présume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre autre protégé, Saint-Géran, est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours. Saint-Géran même se flattait de faire venir Lekain et mademoiselle Sainval. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'Argental, pour faire venir de Paris ces deux personnes qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

Pendant que nous bâtissons un cirque comme les an-

ciens Romains, nous relevons le palais Dauphin qui était tombé, comme vous savez, et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de Gouvernet votre frère; ce sont de gros négocians de Mâcon.

Tout cela est un peu romanesque. Il y avait à Lausanne une voyageuse qui passait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz assassiné par son père Pierre Ier, héros du Nord et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comtesse au lieu d'être impératrice; ensuite on l'a intitulée présidente; à la fin, elle est venue chez nous simple conseillère : elle est veuve d'un conseiller de Rouen, nommé Fauvelles d'Hacqueville, et l'ami Racle lui bâtit une maison presque à côté du château. A peine a-t-elle conclu son marché qu'elle est partie pour l'Angleterre ou pour la Russie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maison serait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtimens commencés; cela ressemble aux *Mille et une Nuits;* et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'est que le vieillard qui s'est épuisé dans toutes ces facéties n'a pas demandé le moindre secours au gouvernement pour l'établissement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou six cent mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré seulement les bontés de M. de Trudaine pour faire paver dans Ferney deux grandes routes dont la colonie est traversée. M. de Trudaine nous a déja accordé une partie de cette grace, et a donné ses ordres pour le reste. Vous savez qu'il était à Ferney lorsque la fatale nouvelle arriva.

Il y a eu de grands changemens dans ce monde depuis que je suis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je

porte toujours dans mon cœur le vers rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand Barmécide. Je ne me console point de l'injustice que ce grand homme m'a faite en me croyant ingrat : c'est un crime affreux dont je suis incapable. J'ai toujours pensé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales; je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais : cela n'a rien de commun avec la générosité de Barmécide. Je ne pouvais certainement deviner, dans mes cavernes, que le nouveau chef d'un aréopage de passade avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais discontinué de brûler mon encens au temple de Barmécide le bienfesant. Vous savez quelle a été ma douleur lorsque j'ai su qu'il me soupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame Barmécide pour me justifier, et si j'étais près de mourir j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cesserai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grace de bien faire voir quelle est mon innocence. Je vous importune souvent sur cet objet; mais les passions malheureuses sont plaintives, et je vous conjure de dire à cet homme sublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à écrire, mais je me tais.

CCXCII.

A M. LEGENTIL.

A Ferney, 14 juin.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur. Le Mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer est si instructif que je vous prie de m'instruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes : elle ressemble à la

période julienne de Scaliger, qu'on aurait prise au pied de la lettre, et dont un philosophe découvrirait la composition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent six cent mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en se servant de votre méthode, on pourrait découvrir le mystère de ces siècles. La période serait curieuse : elle servirait à faire soupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des observations de plus de quatre mille siècles.

Il est certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la précession des équinoxes. Ils ne se trompèrent que de deux secondes par année. Ne se pourrait-il pas qu'ils eussent calculé une période de six cent mille ans sur la révolution résultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée sur cette précession des équinoxes?

M. Holwell et M. Dow prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces secrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de leurs antiquités; mais vous avouez, monsieur, qu'ils sont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille sur le Gange pour les interroger. Pour moi, monsieur, c'est à vous seul que je prends le liberté de faire des questions. Trouvez bon que je vous demande si les noms des signes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes; et s'il serait vrai que les Grecs qui voyagèrent autrefois dans l'Inde y eussent établi peu à peu les noms et les signes que nous avons reçus d'eux. C'est un savant jésuite, nommé Pons, qui le dit dans sa lettre au père Duhalde, tome XXVIe des *Lettres curieuses*.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui

étaient si jaloux de leur science, auraient reçu de quelques Grecs un zodiaque étranger, qui n'était nullement convenable à leur climat; car, s'il est vrai que les Grecs eussent désigné leur première dodécatémorie par le belier, parce que les agneaux naissaient d'ordinaire en Grèce au mois de mars; si leur second signe avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril; si une fille tenant en ses mains des épis de blé avait été le symbole du sixième mois, comment des Indiens qui ne connaissaient pas le blé auraient-ils pu adopter ces signes?

Mais supposé que les Indiens regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre humain, et chez qui ces Grecs mêmes n'avaient d'abord voyagé que pour s'instruire, eussent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils substitué la constellation du chien à la constellation grecque du belier? Je vous demanderais encore s'il n'est pas vrai que la mythologie indienne soit l'origine de toutes les mythologies de notre hémisphère, et si on ne doit pas en être convaincu après avoir lu M. Holwell et M. Dow? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année passée, m'assura que tout ce que ces deux Anglais avaient écrit était très vrai. Je vous demande pardon, monsieur, de vous faire des questions si frivoles; mais votre bonté m'a encouragé.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

CCXCIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 juin.

Eh bien, madame! tandis que vous nous abandonnez, voilà Saint-Géran qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une salle de spectacle très ornée, très bien entendue et très commode. Deux choses me privent de ces plaisirs, ma déplorable vieillesse et votre absence. Je me console un peu en vous écrivant de cette main qui est bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grace à vous demander, et voici ce que c'est.

Vous vous souvenez du procès de M. de Morangiés. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé Gilbert, qui déposa effrontément contre le comte de Morangiés, et qui le fit condamner au bailliage du Palais par un polisson nommé Pigeon, et par quelques gens de cette espèce. La cabale mettait le cocher Gilbert au rang des grands hommes qui se sont immortalisés par la seule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce Caton-Gilbert a été pris volant dans la poche, et qu'il est convaincu d'être plus faussaire que madame de Saint-Vincent n'est accusée de l'être, et qu'il est dans les cachots du Châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me suis un peu mêlé de l'affaire de M. de Morangiés, je m'intéresse à celle du cocher Gilbert, et je vous supplie instamment, madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il est très utile de connaître les gens qui se sont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du ministère. Je

ne sais si M. Turgot est à la campagne chez madame la duchesse d'Enville. J'attendrai tristement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous serez toujours la divinité de nos cantons, soit qu'on nous favorise, soit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie et nos cœurs seront toujours à vos pieds.

CCXCIV.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 juillet.

Le jour de votre réception, mon très cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure, avec la vie active et glorieuse, ne songent pas qu'il ne faut point comparer Atticus avec César.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup *la Pharsale* vous en tirerez un très bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour Philippe III : *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

On m'a dit que vous aviez encore embelli *Menzicof*

et *les Barmécides*. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je n'aurais pas deviné autrefois que du fond de la mer Baltique on enverrait un jour de belles médailles à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

CCXCV.

A M. DE POMARET.

4 juillet.

J'avais de justes sujets d'espérance, monsieur; je voyais deux vrais philosophes dans le ministère. La tolérance était le premier de leurs principes; tous deux se sont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux en si peu de temps.

« Nimium vobis, o galla propago
« Visa potens, superi, propria hæc si dona fuissent! »

M. Turgot surtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes générales. Ce qui vous surprendra, monsieur, c'est que M. Turgot avait été bachelier de Sorbonne, et M. de Saint-Germain a été six ans jésuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens partout.

Je ne suis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de Sorbonne, qui ne pense pas en tout comme un philosophe des Cévennes. *Quot capita, tot sensus.* Moi-même, monsieur, qui suis si d'accord avec vous dans la morale, j'ai le malheur d'être très éloigné des sentimens que vous êtes obligé de professer; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être très attaché, et d'être de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

CCXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juillet.

Mon cher ange, j'apprends que madame de Saint-Julien arrive dans mon désert avec Lekain. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du tripot, contre un nommé Tourneur, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie? Il l'appelle *le dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à Cérès. Il ne daigne pas même nommer Corneille et Racine; ces deux grands hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déja deux tomes imprimés de ce Shakespeare, qu'on prendrait pour des pièces de la Foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine et toute la famille royale à souscrire à son ouvrage.

Avez-vous lu son abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécille? souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et M. de Thibouville, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bonnets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin. Le sang petille dans mes vieilles veines en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis

en colère, je vous tiens pour un homme impassible. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France; et pour comble de calamité et d'horreur, c'est moi qui autrefois parlai le premier de ce Shakespeare; c'est moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans son énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je servirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de Racine et de Corneille, pour en orner le front d'un histrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être aussi en colère que moi, sans quoi je me sens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à Lekain. On dit qu'il jouera six pièces pour les Genevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué *Olympie* à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle lorsqu'il n'écrase pas tous les autres.

Je ne sais si M. de Richelieu fait paraître le précis de son procès, qui sera son dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point assez dit combien il est important pour lui de ne point ennuyer son monde. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant. Il y a beaucoup de ces messieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui sache écrire.

Quant à mon ami, M. le cocher Gilbert, je souhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue.*

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

CCXCVII.

A M. DESMEUNIERS.

24 juillet.

Pardonnez, monsieur, si quatre-vingt-deux ans, et presque autant de maladies, ne m'ont pas permis de

vous remercier plus tôt du très agréable présent que M. Panckoucke m'a fait de votre part [1]. Je suis bien étonné qu'étant si jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde physique; il est bien plus intéressant : car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les Pline anciens et modernes ont tant parlé, mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, sur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, monsieur, mes remerciemens, etc.

CCXCVIII.

A M. L'ABBÉ PEZZANA.

A Ferney, le 30 juillet.

Ecco il dotto Pezzana...
« ... Che gran speme
« Mi da che ancor del mio nativo nido
« Udir farà da Calpe agli Indi il grido. »

C'est à peu près, monsieur, ce que dit *questo divino Ariosto nel Canto* 46, *stanza* 18. Vous me comblez d'honneurs et de plaisirs en me promettant un *Arioste* entier commenté par vous. *L'Orphelin de la Chine* ne méritait pas vos bontés; mais l'*Arioste* mérite tous vos soins. Il

[1] *L'Esprit des usages des différens peuples.*

a certainement besoin de vos commentaires en France, et vous rendez un très grand service à la littérature. Vous ferez connaître tous les personnages de la maison d'Est dont il parle, et tous les grands hommes de son temps qui ne sont que désignés au commencement du dernier Chant. Ce dernier Chant surtout est peu connu à Florence même, à ce que m'ont dit des gens de lettres toscans qui en gémissaient.

Je n'ose vous remercier dans votre belle langue, et je n'ai point d'expressions dans la mienne pour vous exprimer l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

CCXCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

Mon cher ange, l'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur. Lekain, aussi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que presque toute la jeunesse de Paris est pour Letourneur; que les échafauds et les b....ls anglais l'emportent sur le théâtre de Racine et sur les belles scènes de Corneille; qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les Gilles de Londres, et qu'enfin on va donner une tragédie en prose, où il y a une assemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raison et du goût. Je vais mourir en laissant la France barbare; mais heureusement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laissera pas sa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des sauvages et à des monstres. Je me flatte que M. le maréchal de Duras ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'Académie pour nous voir mangés par des Hottentots. Je me suis quelquefois

plaint des Welches; mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'Académie un petit écrit dans lequel j'ai essayé d'étouffer ma juste douleur, pour ne laisser parler que ma raison. Ce Mémoire est entre les mains de M. d'Alembert; mais il me semble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'Académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'est pas malheureusement dans cet usage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de rassembler les feuilles éparses de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je sais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me saura gré de m'être sacrifié pour elle.

Secondez ma faiblesse, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes.

CCC.

A MADAME LA PRINCESSE D'HÉNIN.

Madame, madame de Saint-Julien m'a fait l'honneur de me mander que si je disputais Lekain à la reine, je devais demander votre protection. J'ai couru sur-le-champ au temple des Graces pour me jeter à vos pieds. Une de vos compagnes m'a dit :

> Imite-nous, tu feras bien.
> A cette reine si chérie
> Nous ne disputons jamais rien,
> Et nous l'avons toujours servie.

Madame, me voilà justement comme les Graces, je ne dispute rien à sa majesté; mais malheureusement je ne puis rien faire dans mon métier qui soit digne de ses regards ni des vôtres. Je vous prie seulement de par-

donner à un vieillard de quatre-ving-trois ans, qui vous importune, pour vous dire que s'il avait la force de venir crier *vive la reine*, de vous faire sa cour, de vous voir et de vous entendre avant de mourir, il mourrait heureux.

Je suis en attendant, avec un profond respect, madame, votre, etc.

CCCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 auguste.

Mon cher ange, vous avez veillé sur le printemps de ma vie, et vous veillez sur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère : on ne doit rien cacher à son ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux sur ma lettre à madame la princesse d'Hénin et sur mes petits versiculets à la reine, que j'étais un vieux fou qui ne respirait que le plaisir. Le fait est qu'au fond, si j'étais gai, j'étais encore plus triste; car je volais un moment à mes douleurs pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là.

Vous savez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé Saint-Géran, protégé par madame de Saint-Julien, s'étant aperçu que dans ma drôle de ville, à peine bâtie, il y avait un grand magasin dont on pouvait faire une salle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suisse, a vite établi son théâtre (à mes dépens), et a fait son marché avec Lekain pour venir enchanter les Treize Cantons. Pendant qu'il négociait avec Lekain, et que madame Denis regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai si vous pouviez obtenir un congé pour Lekain; mais je me gardai bien de le demander en mon nom :

cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réussi beaucoup plus que je n'aurais osé l'espérer. Lekain est venu et a rendu Ferney célèbre. Il a joué supérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, sur un autre théâtre appartenant encore au troubadour Saint-Géran. Les Treize Cantons ont accouru et ont été ravis. Pour moi, misérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je suis non seulement dans une crise d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui assiégent ma fin. J'ai manqué Lekain deux fois, par conséquent je suis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a disputé Lekain à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne suis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot. Je vois mon pauvre pays désolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitans dispersés, cent maisons que j'ai bâties et qui vont être désertes; tout cela tourne la cervelle et tue son homme, surtout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'*Olympie* ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olympie;* mais à présent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là.

Je vous lègue *Olympie*, mon cher ange, et à M. de Thibouville. Je me mets *sub umbra alarum tuarum.*

Le vieux malade.

CCCII.

A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 auguste.

N'ayant pas été assez heureux, monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Péters-

bourg, rien ne pouvait mieux m'en consoler que l'apparition de votre ami M. de Limon. Il est vrai que ma détestable vieillesse, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de Platons semblables auprès des Denis. La saine philosophie gagne du terrain depuis Archangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire dans toute l'Europe, aux honnêtes gens, que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le sang du chevalier de La Barre fume encore. Le roi de Prusse a donné, il est vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de La Barre, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt subsiste, et les juges sont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les philosophes ne sont point unis, et que les persécuteurs le seront toujours. Il y avait deux sages à la cour, on a trouvé le secret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre est la retraite; il y a vingt-cinq ans que je suis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des esprits dignes de vous connaître : c'est le seul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, monsieur, et puissiez-vous porter des coups mortels au monstre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Russie, daignez donc passer par mon tombeau.

CCCIII.

A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Courage, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire : *Pone inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Le *Journal littéraire*, dont Panckoucke a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je suis bien aise de vous dire que personne n'écrit mieux que vous en prose.

M. d'Alembert et vos autres amis font, ce me semble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire d'oser défendre en pleine académie Sophocle, Corneille, Euripide et Racine, contre Gilles Shakespeare et Pierrot Letourneur. Il faudra se laver les mains après cette bataille, car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abyme d'ordures où on l'a plongée : voilà l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très cher confrère, de donner à mon discours patriotique * la rondeur et la force dont il a besoin. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de Sedaine : il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle. C'est en bâtissant à la fois plus de maisons que n'en a le soleil, c'est au milieu de deux cents ouvriers, c'est avec une santé déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

Ma principale intention et le vrai but de mon travail sont que le public soit bien instruit de tout l'excès de la turpitude infame qu'on ose opposer à la majesté de

* *Lettre à l'Académie française sur Shakespeare.* Voy. *les Mélanges littéraire.*

notre théâtre. Il est clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduisant littéralement les gros mots du délicat Shakespeare. Il est vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le Louvre, ce qu'on prononce tous les jours si hardiment à Londres. M. d'Alembert ne s'abaissera pas jusqu'à faire sonner devant des dames, *la bête à deux dos, fils de putain, pisser, dépuceler, etc.;* mais M. d'Alembert peut s'arrêter à ces mots sacramentaux; il peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent Shakespeare dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'est à peu près ce que j'ai mandé à M. d'Alembert; et je vous prie d'obtenir de lui la grace que je lui demande; après quoi je pourrai, à tête reposée, faire un examen plus étendu du théâtre français et de la Foire de Londres. Je sais bien que Corneille a de grands défauts, je ne l'ai que trop dit; mais ce sont les défauts d'un grand homme, et Rimer a eu bien raison de dire que Shakespeare n'était qu'un vilain singe.

Adieu, mon cher ami; je finis, car je suis trop en colère.

CCCIV.

A M. ***,

SUR DES QUESTIONS MÉTAPHYSIQUES.

Le solitaire à qui vous avez écrit, monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'est pas assurément de ce genre; votre écrit respire la plus saine métaphysique; et si vous n'avez rien puisé dans les

livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très bon, ce qui est extrêmement rare, surtout dans cette matière.

La liberté, telle que plusieurs scolastiques l'entendent, est en effet une chimère absurde. Pour peu qu'on écoute la raison, et qu'on ne veuille point se payer de mots, il est clair que tout ce qui existe et tout ce qui se fait est nécessaire; car s'il n'était pas nécessaire, il serait inutile. La respectable secte des stoïciens pensait ainsi; et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette vérité se trouve en cent endroits dans Homère, qui soumet Jupiter au Destin.

Il existe quelque chose, donc il est un Être éternel; cela est démontré, sans quoi il y aurait un effet sans cause : aussi tous les anciens, sans en excepter un seul, ont cru la matière éternelle.

Il n'en est pas de même de l'immensité ni de la toute-puissance. Je ne vois pas pourquoi il est nécessaire que tout l'espace soit rempli; et je n'entends nullement ce raisonnement de Clarke, « ce qui existe nécessairement « en un lieu doit exister nécessairement en tout lieu. » On lui a fait sur cela, ce me semble, de très bonnes objections auxquelles il n'a fait que de très faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein; ce dessein me fait connaître un moteur; ce moteur est sans doute très puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point

que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte; mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule raison ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace; et si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphysique est le champ des doutes et le roman de l'ame. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude; nous avons très peu d'idées claires; et cela doit être, puisque nous ne sommes que des animaux hauts d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, monsieur, est le très humble serviteur du vôtre.

CCCV.

A M. DEBURE PÈRE,

LIBRAIRE, A PARIS.

A Ferney, 19 auguste.

A mon âge, monsieur, on n'est pas bon juge. Le ressort de l'ame est un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir senti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéisme; mais à présent tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans *Lucrèce*, et tout ce qu'on peut dire

sur la Divinité est dans *Cicéron*, qui n'était que le disciple de Platon.

Quant à la lettre du feu lord Bolingbrocke[1], qui dit qu'il n'y avait que lui, Pouilly et Pope qui fussent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie; et s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que disait à ses compagnes la plus fameuse catin de Londres : « Mes sœurs, Bolingbrocke est « déclaré aujourd'hui secrétaire d'état; sept mille gui- « nées de rente, mes sœurs, et tout pour nous! »

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, etc. *Le vieux malade.*

CCCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 auguste.

Que vous dirai-je, mon cher ange, sur votre lettre indulgente et aimable du 19 d'auguste? Je vous dirai que si j'étais un peu ingambe, si je n'avais pas tout-à-fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuse passion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais presque espéré qu'*Olympie* paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide nécessaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paisiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître *Olympie* m'a été refusé. Il faut avouer que Lekain n'aime pas les rôles dans lesquels il n'écrase pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier Bayard à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre succès que celui

[1] Dans la *Théorie des Sentimens agréables*, par Levesque de Pouilly.

de paraître sur son lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curiosité pour tout mérite. Lekain, pour m'achever, jouera *Scévole* à Fontainebleau. Je suis persuadé qu'une jeune reine qui a du goût ne sera pas trop contente de ce *Scévole*, qui n'est qu'une vieille déclamation digne du temps de Hardy.

Lekain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien : aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi : je n'en sais pas davantage.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur Letourneur aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de feseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des Welches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent Racine, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement d'esprit et d'une pareille turpitude. Les Gilles et les Pierrots de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des Cinna et des Polyeucte en comparaison des personnages de cet ivrogne de Shakespeare que M. Letourneur appelle *le dieu du théâtre*. Je suis si en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuse où va retomber

mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu sous M. Turgot. Me voilà complétement honni en vers et en prose. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais; il faut savoir souffrir; c'est un métier que je fais depuis longtemps : j'ai aujourd'hui ma maîtrise.

Je voudrais bien savoir comment M. de Thibouville prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'est pas assez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. Letourneur.

Je crois que vous aurez bientôt madame Denis, qui entreprend un voyage bien pénible pour aller consulter M. Tronchin; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle va le consulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable! Le gros abbé Mignot la conduira. Un gentilhomme notre voisin, qui est du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire; c'est qu'au fond je suis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous.

CCCVII.

A M. DEVAINES.

4 septembre.

Je ne sais, monsieur, si, après avoir déclaré la guerre à l'Angleterre, je pourrai faire ma paix avec elle. Je n'ai point de Canada à lui donner, ni de compagnie des Indes à lui sacrifier; mais je ne lui demanderai pas

pardon d'avoir soutenu les beautés de Corneille et de Racine contre Gilles et Pierrot, et je ne crois pas que l'ambassadeur d'Angleterre demande au roi de France la suppression de ma déclaration de guerre *.

Je n'ai pu encore trouver à Genève le petit *Commentaire historique* dont vous me parlez; il a été imprimé à Lausanne, et je crois que c'est Panckoucke qui en a toute l'édition. Je crois pourtant que j'en pourrai trouver incessamment.

Je suis actuellement bien malade, et je ne sors pas de mon lit.

Permettez-moi de mettre sous votre enveloppe un petit mot pour M. d'Alembert.

Je vous supplie aussi de vouloir bien faire parvenir ce paquet au sieur Moureau, libraire, quai de Gèvres.

CCCVIII.

A M. DEVAINES.

7 septembre.

Je ne suis, monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai combattu tout seul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera de braves Français qui se joindront à moi, s'il y a des Welches qui m'abandonnent. M. de La Harpe répondra mieux que moi à M. Letourneur, en donnant son *Menzicof* et ses *Barmécides*.

Je suis très content de son journal; il écrit aussi bien en prose qu'en vers, et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie,

* La *Lettre à l'Académie française sur Shakespeare*.

qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques souscriptions des Anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme qui n'est pas absolument fou ait pu, de sang froid, préférer un Gilles, tel que Shakespeare, à Corneille et à Racine. Cette infamie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que Garrick a pu faire illusion par son jeu qui est, dit-on, très pittoresque; il aura pu représenter très naturellement les passions que Shakespeare a défigurées en les outrant d'une manière ridicule; et quelques Anglais se seront imaginé que Shakespeare vaut mieux que Corneille, parce que Garrick est supérieur à Molé.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur sens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, monsieur, sur un grand homme qui, sans doute, est toujours aimé de vous, et à qui je vous supplie, quand vous le verrez, de présenter ma respectueuse et inaltérable admiration.

CCCIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 septembre.

Je suppose, monseigneur, que, dans ce temps de vacances, votre procès ne prend pas tous vos momens, et que vous aurez peut-être assez de loisir pour jeter les yeux sur cette brochure, qui fut lue à l'Académie le jour de la Saint-Louis. Je suis persuadé que notre fondateur, qui n'aimait pas les Anglais, aurait protégé ce petit ouvrage; et j'ose croire que notre doyen, qui les a

fait passer sous les Fourches-Caudines, ne prendra pas le parti de Shakespeare contre Corneille et Racine.

J'ignore si vous honorâtes l'Académie de votre présence le jour qu'on y lut ce petit ouvrage. On peut pardonner à des Anglais de vanter leurs Gilles et leurs Polichinelles; mais est-il permis à des gens de lettres français d'oser préférer des parades si basses, si dégoûtantes et si absurdes, aux chefs-d'œuvre de *Cinna* et d'*Athalie*? Il me paraît que tous les honnêtes gens de Paris (car il y en a encore) sont indignés de cette méprisable insolence. Le sieur Letourneur a osé mettre le nom du roi et de la reine à la tête de son édition, qui doit déshonorer la France dans toute l'Europe. C'est assurément au petit-neveu de notre fondateur à protéger la nation dans cette guerre; mais il faut que vous commenciez par vous faire rendre justice avant de nous la rendre. Votre procès est aussi extraordinaire que l'insolence du sieur Letourneur, et doit vous occuper bien davantage; je dois même vous demander pardon de vous parler d'autre chose que de ce qui vous intéresse de si près.

Madame de Saint-Julien m'a quitté pour aller aux eaux de Plombières, et j'ai bien peur qu'elle ne tombe sérieusement malade en chemin. Pour moi, je suis à peine en vie; mais je ne le serai pas encore long-temps. Je mourrai au moins comme j'ai vécu, en vous étant bien tendrement attaché.

CCCX.

A M. LE BARON DE TOTT. (A Paris.)

A Ferney, 22 septembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, monsieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la ré-

ponse que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Bosphore au pont des Tuileries, vous daignassiez vous souvenir de moi. Je fus votre voisin, il y a quelques années; ce n'était pas chez des Turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des sultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des disciples qui ne passent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre disciple plus docile et plus digne de vos instructions : c'est mon neveu l'abbé Mignot, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan de la cacade russe du Pruth. J'ai vu plusieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos musulmans plus heureusement que ceux de Pierre Ier; mais je n'en ai point vu qui pussent m'instruire comme vous.

Je suis très fâché que Ferney ne se soit pas trouvé sur la route de Constantinople à Versailles; c'eût été une grande consolation pour moi de vous entendre. C'est un bonheur que je ne puis espérer actuellement à mon âge.

Vous serez, monsieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai, en mourant, de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CCCXI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 27 septembre.

Monseigneur, votre éminence croit peut-être que je suis mort : en ce cas, elle ne se trompe guère; mais pour

le peu de vie qui me reste, j'ai la hardiesse de vous présenter un jeune huguenot mon ami, qui n'a nulle envie de se convertir, mais qui en a beaucoup de vous faire sa cour dans un des momens où vous daignez accueillir les étrangers. Il se nomme Labat; il est capable de sentir votre mérite, et il cherche à augmenter le sien, en voyant la *bella Italia*, et la *virtuosa e valente eminenza : e bacio il sacro lembo de sua purpura.*

Le vieux malade de Ferney.

CCCXII.

A M. DEVAINES.

2 octobre.

Je vous ai envoyé, monsieur, des exemplaires d'une certaine Lettre à l'Académie. J'en ai envoyé à plusieurs de vos amis, sous votre enveloppe, comme à M. de Condorcet, à M. d'Argental, à M. de La Harpe. Il faut que quelque espion des Anglais ait arrêté mes paquets en chemin, ou qu'il y ait en France quelque homme considérable qui préfère Shakespeare à Corneille et à Racine, et qui prenne parti contre moi. Mes lettres ne sont point parvenues. Cependant je reçois le *Camoens* de M. de La Harpe contre-signé *Cluny*. La poste est plus favorable aux Portugais qu'aux Anglais. Je crois que c'est à vos bontés que je dois ce *Camoens*, et je vous en remercie, quoique je ne le croie pas tout-à-fait digne d'avoir été traduit par M. de La Harpe.

Permettez-moi de vous adresser une lettre pour cet homme de génie, qui me paraît plus fait pour être traduit que pour traduire. Je me flatte que ma lettre, vous étant adressée, sera plus heureuse que les autres.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney, qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre

long-temps avec vous. Je ne sais rien des affaires de ce monde : aussi je ne vous en parle pas.

CCCXIII.

A M. DE BACQUENCOURT.

4 octobre.

Monsieur, si j'avais soupçonné que les colons de Ferney demandassent une justice en implorant les graces du roi, je n'aurais jamais sollicité votre protection pour eux. Je sais trop qu'il ne vous faut demander que des choses justes; je vous supplie de pardonner à la compassion qu'ils m'inspirent, si je vous ai présenté leur requête. Ce sont pour la plupart des Genevois, des Suisses, des Savoyards, qui travaillaient autrefois à Genève; ils y étaient sur le pied d'habitans. Ils se déclarèrent pour les lois que proposait monsieur l'ambassadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques uns. Plusieurs familles furent obligées de sortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques secours. Elles s'y établirent; le roi daigna les protéger et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragemens qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie grossit, et elle composait il y a trois mois une petite ville d'environ douze cents ames.

Vous savez, monsieur, que sur une frontière des artistes étrangers ne sont pas aisés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur industrie dès qu'ils craignent de n'être pas favorisés. J'ai perdu les deux dernières semaines près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'est dans ces tristes circonstances que j'ai eu recours à vos bontés; je ne demandais pour eux que

la confirmation de la grace dont ils ont joui pendant plusieurs années. Ils offraient même de payer à l'état, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt sous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Genevois payent au roi un écu; et si la colonie de Ferney était encouragée, il est clair que les vingt sous de Ferney produiraient à la longue une somme plus forte que les écus de Genève, puisque les Genevois ne payent que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney payeraient pour toutes les montres qu'ils fournissent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, monsieur, de demander non seulement une chose juste, mais utile. Si vous la jugez telle, en la considérant sous ce point de vue, j'ose encore vous supplier de la favoriser.

Je ne vous parle point des dépenses immenses que j'ai faites pour établir cette colonie, sans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des ames faites comme la vôtre. Pour peu que vous voulussiez favoriser d'un mot cet établissement naissant auprès de monsieur le contrôleur général, vous le sauveriez de la ruine dont il est menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays soumis à votre administration, et le bien de tout l'état; et par ce double bienfait vous satisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous supplie de me faire savoir si vous me permettez de vous adresser une autre requête conçue sur les idées que je viens de vous présenter.

CCCXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

15 octobre.

Vous me grondez toujours, monseigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes sottises. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu hasarder devant votre tribunal, non seulement parce que je les crois très indignes de vous être présentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très humble serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous fesant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma *Lettre à l'Académie*, c'est en vérité une chose très sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de Richelieu, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à Louis XIII un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules, mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur Gilles Shakespeare, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du Commentaire historique sur mes misérables OEuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses

mains. Cela ne ressemble pas aux *Lettres* du pape Ganganelli, composées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grace devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'Argenson la bête, ou plutôt de M. d'Argenson le philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoi est très fidèlement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez, en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de cette bataille de Fontenoi que le maréchal de Saxe croyait perdue. Laissez faire, laissez dire; ces vérités parviendront un jour à la postérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légèretés et malgré madame de Saint-Vincent. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impossible; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très possible, on n'ôtera rien à votre gloire.

Je crois que madame de Saint-Julien est encore à Plombières, et qu'elle va incessamment à Paris se partager entre vous et M. le duc de Choiseul.

M. de Lavie, qui m'est venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *des Erreurs et de la Vérité*, que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point; mais s'il est bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la seconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une assez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi se moquer de moi plus que jamais; car sûrement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, si jamais il y a une porte. M. de Trudaine avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naissante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le reste. Je n'implore point votre protection dans mes misères : je les

expose en soupirant. Conservez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau.

CCCXV.

A M. DEVAINES.

18 octobre.

Je vous admire, monsieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre, quand le bâtiment s'est écroulé; c'est que vous avez su plaire, et c'est assurément le premier de tous les talens. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens* du sieur Moncrif.

Je vous remercie du *Camoens;* je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien inspiré de Dieu, en n'envoyant point à M. de Cluny des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il ressemblait alors à M. Turgot par sa goutte, et même il l'emportait beaucoup sur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps; je laisserai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenses; je ne dirai point : *Urbem præclaram statui, mea mœnia vidi.* Ma consolation serait de vous voir dans votre maison, mais il n'y a plus moyen de transplanter un vieux arbre séché, qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoie une lettre pour un homme qui est aussi intrépide dans la philosophie qu'il est doux dans la société; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux! Je crois y être en vous écrivant.

CCCXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 octobre.

Mon cher ange, je soupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis Caraccioli, fort différent du prétendu marquis Caraccioli, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie* de madame de Pompadour, et imprimeur des prétendues *Lettres* de ce pauvre pape Ganganelli.

Je suppose qu'en qualité d'ambassadeur de famille vous avez été de la fête de Brunoy, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à Monsieur. Dites-moi, je vous prie, si on y a fait paraître le buste de la reine.

Cette idée de fêter le buste de la reine, tandis qu'on avait sa personne, n'était venue à MM. de Brunoy que quatre jours avant ce beau souper; le souper fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inscription ne fut informé de tout cela que le 10; ainsi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buste d'Antoinette. On récita quelques autres mauvais vers de lui, qui étaient venus auparavant à bon port [1].

On lui mande que ces petits versiculets, tout plats qu'ils sont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante Antoinette et de sa cour. Il en est fort aise, quoiqu'il ne soit pas courtisan. Il s'imagine qu'on pourrait aisément obtenir la protection de cette divine Antoinette en faveur d'*Olympie* la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occasions, certain vieux amateur de

[1] *L'Hôte et l'Hôtesse*, VIIIe vol. du Théâtre.

certaines vérités pourrait se mettre sous la sauvegarde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédans en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain solitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très sage, et de le confier à votre bon cœur. Un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïssez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inscriptions pour des bustes, ni à de petits quatrains sur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, si Dieu me donne vie. Je ne suis pas bien sûr de cette vie, c'est ce qui fait que je vais me dépêcher; mais en se dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je souffre comme un damné, ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac, à ma droite les montagnes du Jura, à ma gauche les glâces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps le diable. Je me recommande à mon bon ange gardien qui ne m'abandonnera jamais.

Je vous prie surtout de me mander comment je dois écrire à M. Pierre Zaguri, qui m'écrit de Venise, et que je crois être un *savio grande*. Il se renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des choses qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'est pas *grande savio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'instruire.

CCCXVII.

A M. DE LA SAUVAGÈRE.

Au château de Ferney, 25 octobre.

Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous envoyer par la voie de Paris le petit livre *des Singularités de la nature;* il y a des choses dans ce petit ouvrage qui sont assez analogues à ce qui se passe dans votre château : je m'en rapporte toujours à la nature, qui en sait plus que nous, et je me défie de tous les systèmes. Je ne vois que des gens qui se mettent sans façon à la place de Dieu, qui veulent créer un monde avec la parole.

Les prétendus lits de coquilles qui couvrent le continent, le corail formé par des insectes, les montagnes élevées par les mers, tout cela me paraît fait pour être imprimé à la suite des *Mille et une Nuits.*

Vous me paraissez bien sage, monsieur, de ne croire que ce que vous voyez; les autres croient le contraire de ce qu'ils voient, ou plutôt ils veulent en faire accroire. La moitié du monde a voulu toujours tromper l'autre. Heureux celui qui a d'aussi bons yeux et un aussi bon esprit que vous!

J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, etc.

CCCXVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 octobre.

Je vous crois à présent, madame, à Paris en bonne santé. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changemens arrivés dans le ministère ne

nous ont pas été favorables. Tout s'est déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers généraux ne nous font point de grace ; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre sang, selon l'usage. Nos colons désertent ; nos belles maisons ne seront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune ; c'est une ruine entière ; je me vois sans ressource et sans espérance. On dit qu'il faudrait que je vinsse à Paris pour montrer ma misère aux ministres, et faire entendre ma voix cassée ; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous savez comme on se moque, à la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander justice ou miséricorde.

L'intendant, de qui l'autorité a augmenté dans les changemens de ministère, nous abandonne à notre malheur. On est obligé de soutenir des mesures évidemment mal prises. L'ancien usage est de tout écraser, et c'est cet usage que l'on suit. J'avais espéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monseigneur le prince de Condé qu'il daignerait appuyer de sa protection une requête que nous sommes prêts à présenter. Cette requête devait être portée au conseil du roi ; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un Mémoire détaillé, et puissamment soutenue par M. de Fourqueux et par M. de Trudaine : nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de Boullogne, qui préférera toujours le droit fiscal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'est un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. Necker. Les intérêts de la colonie de Ferney passent pour être opposés aux intérêts de Genève que

M. Necker est obligé de soutenir par sa naissance et par sa place de résident.

Si vous aviez le temps, madame, de nous favoriser encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaisirs, de vos procès, comment pourrais-je faire? à qui m'adresserais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre espèce, dont vous avez déja vu un premier acte. Vous en fûtes assez contente; vous ne le serez pas du reste : je ne le suis pas non plus, et c'est ce qui fait que je ne vous l'envoie pas. J'ai bien peur que le sujet ne soit pas aussi favorable que nous l'avions pensé, et que la main-d'œuvre ne soit plus défectueuse encore que le fond de la chose. En vérité, cela est tout aussi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne suis plus comme Amphion qui les construisait au son du violon. Mon violon et ma truelle sont cassés. Je succombe d'ailleurs sous mes maux, sous mes ennemis, sous les factieux amis de Shakespeare, sous les dévots, sous tous les barbares, et sous les architectes des maisons qu'il faut payer.

Vous êtes ma consolation, madame; je me mets à vos pieds. *Le vieux malade.*

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente passion pour la reine; et comme les amans font quelquefois des vers pour leur maîtresse, j'en ai fait pour sa majesté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy. Il est vrai que je ne m'en souviens plus; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire usage, parce qu'ils sont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buste de la reine, porté par des filles qui représen-

taient les Graces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais proposé qu'on mît au dessous du buste :

Amours, Graces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent :
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer ;
Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les Vertus vous le permettent.

Ce dernier vers me paraissait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne sous sa sainte et digne garde ! et vous aussi, madame.

CCCXIX.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 1er novembre.

Quatre-vingt-deux ans, monsieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maisons bâties dans un cloaque, voisin d'une ville où je crois que vous êtes né; plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on est tenté de répondre, et auxquels il ne faut pas répondre; plus de quatre-vingt-deux petites affaires domestiques : tout cela, monsieur, a retardé la réponse que je vous dois depuis environ quinze jours :

« Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
« Ut liber animus sentiat vim carminis.
(PHÆDR.)

J'ai lu avec bien de l'attention votre *Coriolan :* c'est un ouvrage bien pensé et bien écrit d'un bout à l'autre. Il mérite l'estime de tous les honnêtes gens qui sentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il soit possible de tirer une tragédie

entière d'un sujet qui n'a qu'une scène, et d'y mieux réussir. Les gens de l'art surtout démêlent cet extrême mérite quand ils sont justes. *Bérénice*, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aisée à traiter, parce que l'amour est une source inépuisable, et parce que le spectacle est toujours rempli de quinze cents personnes qui aiment ou qui ont aimé, et que parmi ces quinze cents spectateurs, il n'y a pas un ancien Romain.

Vous avez, dans votre *Coriolan*, comme dans votre *Royaume en interdit*, bien des traits qui décèlent une philosophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philosophie dans votre *Essai sur les progrès des arts*. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtrises et les jurandes que M. Turgot : je ne crois pas qu'on doive faire viser son esprit par un censeur royal, et que les pensées aient besoin de cire jaune.

Ne doutez pas, monsieur, des sentimens, etc.

Le vieux malade de Ferney.

CCCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 novembre.

Mon cher ange, il est vrai que, dans ma quatre-vingt-troisième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au dessus de mes forces; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner et attendre que que je rajeunisse. Mon étrange destinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suisse, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville

d'un quart de lieue de long, me persécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écrase avec les pierres des maisons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a suscité des procès infiniment désagréables; le changement de ministère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie est devenu calamité. J'avais mis jusqu'à la dernière goutte de mon sang à cet établissement très utile, sans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon sang est perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique: voilà une de mes situations.

Une autre tout aussi consolante est une meute de jansénistes, qui aboie après moi depuis si long-temps, qui relaie les jésuites Nonnotte et Patouillet, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains messieurs. Ces chiens me déchirent à mes derniers momens, et je meurs dévoré par les dogues de Jansénius, après avoir été mordu par les renards de Loyola.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatissant, qu'il est difficile d'achever un ouvrage de poésie dans de pareilles circonstances.

Je vous prie donc de m'excuser auprès de M. de Thibouville, ainsi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être si vieux, si malheureux, si malade et si sot; peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embrasse bien tendrement de mes faibles bras.

CCCXXI.

A M. DEVAINES.

6 novembre.

Je suis plus fâché que vous, monsieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles osent-ils calomnier votre abdication généreuse? Je voudrais que vous demeurassiez, quand ce ne serait que pour les faire taire. La retraite n'est bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène; mais, vous qui avez de la santé, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez rester, ce me semble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse dans tout ce que vous faites; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires: je conclus que c'est à vous de rester dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de Condorcet, avant de recevoir votre lettre dont je suis très touché. Je lui ai demandé la permission d'aimer toujours une belle dame qui est née dans mon voisinage, qui a tant contribué à mettre mon squelette en marbre, et qui est très bonne et très estimable [1].

Je ne sais si un ancien Romain, sous le portrait duquel j'ai écrit, *ostendent terris hunc tantum fata*, est à Paris ou à La Roche-Guyon. Quelque part où il soit, je vous supplie de lui faire passer dans l'occasion tout ce que je pense et penserai de lui jusqu'au tombeau.

[1] Madame Necker.

Conservez-moi, monsieur, par justice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par générosité. *Le vieux malade.*

CCCXXII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 novembre.

Il ne faut pas s'étonner, monsieur, qu'un pauvre homme houspillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires désagréables, ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu suivre mon cœur. Je ne sais à présent où vous prendre; mais je présume que vous pouvez être encore chez vous, puisque vous n'avez point passé par votre hôtellerie de Ferney, qui est sur la route de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney absolument bâtie et pavée : elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. Turgot. Les orages de la cour sont un peu retombés sur nous; il a un peu grêlé sur notre persil. Nous aurions été trop heureux si nous avions été toujours ignorés. Notre désastre ne m'a pas empêché de m'intéresser à la fête que Monsieur a donnée à monsieur son frère et à sa belle sœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune Chamfort. Cela ne m'étonne point : ce jeune homme a du talent, de la sensibilité, de la grace, et fait des vers très heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'est pas; mais qui l'est, au bout du compte? On dit que c'est M. Necker : il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

Je vous souhaite bien sincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité suisse

ne me paraît pas suffisante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de Montbarey; il est, dit-on, secrétaire d'état de la guerre : je ne l'assure pas, car on me l'a dit. Si cela est, tout est double à Versailles, et il y a même bien des cœurs qui le sont. Le vôtre n'est pas de cette espèce; le mien est à vous pour ma vie, et ce n'est pas pour long-temps.

Madame Denis est bien sensible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

CCCXXIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 novembre.

Mon cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en est bien étonné. Il vous aimera tendrement jusqu'à son dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac sur son goupillon [1]. Cela est plus fort que l'aventure du révérend père Girard, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'est pas assez d'être excessivement fou, libertin et fanatique pour se faire une grande réputation, il faut encore venir à propos. Il faut être janséniste ou jésuite. Ils sont passés de mode. Les Gilles d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la Foire.

Jouissez, mon respectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureuse retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, est devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne sais comment cela s'est fait; je sais seulement que cela m'a ruiné; mais il

[1] Ce curé enseignait assez drôlement le catéchisme aux petites filles de sa paroisse.

plaisant qu'un homme aussi chétif que moi se soit donné le plaisir de bâtir une ville.

Je vous embrasse de mes faibles bras le plus tendrement du monde.

CCCXXIV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de Toulongeon. Il m'a donné, monsieur, la plus grande envie de jouir de sa charmante société; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne suis plus de ce monde. Je m'intéresserai tendrement à vous jusqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela sert-il? Je suis *prensans necquicquam umbras et multa volens dicere;* et je suis réduit à ne rien dire.

M. de Toulongeon m'a paru infiniment aimable et bien digne de votre amitié. Il a les graces, la politesse, les talens que je vous ai connus. Avec tout cela on n'est pas toujours heureux. Il y a, comme vous savez, une distance immense entre être heureux et être aimable. Je suis consolé en apprenant que vous passez votre vie avec M. de Saint-Lambert; mais j'ai peur que l'hiver ne vous sépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura qui passions notre vie à la campagne. Les beaux oiseaux de vos cantons doivent se retirer à la ville quand les feuilles sont tombées.

« Mihi jam non regia Roma,
« Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum. »
(Hor.)

Je suis très touché, monsieur, de votre souvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne sensibilité; elle ne finira qu'avec mes jours. *Posthume, Posthume,*

labuntur anni. J'aime à citer Horace à un homme de sa famille.

Mille tendres respects.

CCCXXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 novembre.

Nos malheurs, madame, commencèrent lorsque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons, persécutés et presque détruits, ont présenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monseigneur le prince de Condé. Cette requête n'est autre chose que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à monsieur le contrôleur-général, par M. de La Touraille, gentilhomme de sa chambre; mais si notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monsieur le contrôleur-général, ce serait, je crois, le moyen de nous sauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien d'ici à six mois. Monsieur le contrôleur-général peut bien aisément engager M. de Boullogne à ne nous point poursuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour construire cette ville qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie.

L'intendant de la province semble ne nous pas favoriser. Nous voudrions avoir un subdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'osons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre

moitié tremble et est prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état; mais, si vous me conservez vos bontés, je mourrai moins désespéré.

Quelle différence, bon Dieu! entre la situation où nous étions sous M. le duc de Choiseul, et le désastre que nous éprouvons aujourd'hui! Son extrême générosité et ses grandes vues s'étendirent sur nous, et nous l'avons attesté à la postérité dans l'inscription d'un obélisque que nous élevions à Ferney, et qui lui est dédié. Il me suffit qu'il soit instruit de notre reconnaissance. Je n'ai jamais osé lui écrire, parce qu'il m'avait expressément défendu, par M. de Laponce, de lui écrire dans sa retraite. Le comble de mes chagrins est de mourir sans savoir s'il dàigne encore se ressouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obélisque, je vous en conjure. Je suis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perspective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui se fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne sais pas plus de nouvelles de la cour sous ce règne que sous l'autre; mais, soit que M. le duc de Choiseul tienne sa cour à Chanteloup, soit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grace de me mettre à ses pieds. Je ne suis pas plus instruit du procès de M. de Richelieu que de celui de Beaumarchais. Je sais seulement, madame, que je vous suis très tendrement, très respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous demande la préférence sur cette madame d'Hacqueville, qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de Pierre-le-Grand. Si vous m'écrivez un petit mot, je serai consolé; si vous m'oubliez, je ne me consolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien.

CCCXXVI.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 18 novembre.

Monsieur, je reçois, le 16 novembre, la lettre dont vous m'avez honoré, datée du 7. Je réponds aujourd'hui, lundi 18, parce que la poste ne partait pas hier, jour du dimanche. Je réponds pour vous dire que je suis enchanté des ordres que vous me donnez. J'écris sur-le-champ à mes amis de l'Académie, et surtout à M. d'Alembert. Je ne doute pas que le héros malheureux qui mourut devant Tunis ne fît autant d'honneur à monsieur votre fils que lui en a fait le héros heureux mort à Saint-Gratien *.

S'il est vrai que l'Académie se soit engagée avec un autre pour l'année 1777, je retiens place pour l'année suivante; et si le délabrement de ma machine ne me permet pas de vivre jusqu'en 1778, je prie du moins qu'on ait égard à ma dernière volonté. Cette dernière volonté, monsieur, sera de vous témoigner autant que je le pourrai le respectueux attachement, l'estime et la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CCCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 novembre.

Votre lettre du 18 de novembre, mon cher marquis, me donne bien des consolations et bien des encouragemens. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et

* Catinat. L'abbé d'Espagnac, fils du baron d'Espagnac, qui avai concouru pour l'Éloge de Catinat, et obtenu le second *accessit*, désirait prononcer le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française. L'orateur était au choix de l'Académie.

ma tête pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province, sont venus augmenter le trouble où était ma pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaisent, je suis à vous; s'ils me noient, bonsoir, messieurs.

Voilà donc mademoiselle Sainval une actrice sublime, supérieure à mademoiselle Dumesnil. Le rôle qu'on lui préparait dans la pièce dont vous me parlez ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle; il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvemens du théâtre; et il y avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet si je n'avais que trente ans : jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais une nouveauté froide n'est pas ce qu'il vous faut : vous voudriez de grands intérêts, des passions violentes, et tout le grand attirail de Melpomène. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reste aucune de ces étoffes-là dans mon magasin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'Argental comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui; une demi-douzaine d'affaires très désagréables me tiraillent de tous côtés. Voilà ce que c'est d'avoir eu l'insolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous par hasard M. de Boullogne, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serais très obligé de lui dire ou de lui faire dire qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers, devenue très utile au royaume.

Vous devriez bien me mander pourquoi madame de Polignac, accompagnée de madame Thierry, est partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je suis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du tripot. Je n'en peux plus, et je suis pourtant à vos ordres.

CCCXXVIII.

A M. VASSELIER.

A Ferney, 2 décembre.

Le vieux malade soupçonne l'Italien dont M. Vasselier lui a parlé d'être un méchant cocu; il est bon d'apprendre à vivre à ces gens-là. Nous espérons que ce cocu sera roué avant qu'il soit peu. Vous saurez, pour faire la contre-partie, qu'un officier de la reine ayant le malheur d'être le plus laid qui fût à Fontainebleau, et la reine s'étant expliquée sur sa laideur, quitta la cour il y a environ quinze jours, et alla dans sa maison de Paris, rue des Blancs-Manteaux, se jeter dans son puits avec une grosse pierre au cou. Ce n'est pas là l'opéra comique de *la Belle et la Bête*.

Outre la petite boîte pour Bourg, je recommande à vos bontés les incluses et une boîte pour Marseille.

CCCXXIX.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 décembre.

J'ai toujours dit, monsieur, qu'il y a de vrais Français parmi les Welches. Ce sont ces Français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchisme de toute la jeunesse de France

qui voudra s'instruire à bien penser et à bien parler. Ce que cet ouvrage surtout a d'utile, c'est qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité, qui valent la peine d'être connus. Rollin ne peut servir qu'à former un petit janséniste enthousiaste, ignorant et phrasier : le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'état.

Je ne savais pas, monsieur, qu'on imprimât un supplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois, avec douleur, que ce supplément est soumis à la révision de quelques cuistres de la littérature, qui ne seraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris[1]. Faut-il qu'il y ait toujours en France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde et de plus méprisable !

Ce qu'on appelle le jansénisme serait une inondation de Barbares, si on le laissait faire. C'est une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours subsistant de soutenir les droits de la nation contre les anciennes usurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le sens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptistes de Munster n'ont jamais été si dangereux que ces marauds-là : ils sont et ils seront toujours soutenus par quelques pédans en robe, qui ne peuvent avoir un reste de crédit qu'en armant continuellement le fanatisme contre la raison.

Rien ne peut mieux soutenir cette pauvre raison qu'un

[1] M. de Chastellux avait fait, pour le *Supplément de l'Encyclopédie*, l'article *Bonheur public ;* il fut rayé à la censure par l'abbé Foucher, qui dit que cet article *était rempli de la philosophie moderne, et que le mot de* DIEU *ne s'y trouvait pas une fois.*

homme de votre nom et de votre génie. Les jansénistes ont trouvé, dans le siècle passé, des hommes de considération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaisir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble est venu. Vous êtes appelé à un beau ministère, celui de rendre sages et heureux les gens qui seront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatisme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penser. Comptez-moi, je vous en prie, monsieur, parmi les penseurs qui vous sont attachés avec le plus d'estime, de respect et d'amitié.

CCCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre consolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été et je suis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de Saint-Julien qui renonce à ses amis en hiver, et qui ne s'en souvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le jansénisme est passé de mode, et que personne ne se soucie si les cinq propositions sont dans le livre d'un ennuyeux Flamand; mais il y a des gens qui ont été autrefois jansénistes, qui ont aujourd'hui une petite place a Versailles *, et qui font imprimer des trois volumes contre les fidèles. Ils se déguisent en juifs pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale est dangereuse, et peut faire beau-

* L'abbé Guénée.

coup de mal. Vous savez que trois ou quatre vieux jansénistes du parlement ont persécuté, au commencement de cette année, une espèce de petit philosophe, nommé Delisle. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et ces morsures-là laissent toujours de profondes cicatrices.

Au lieu d'aller me baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuser à quelque chose qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais quand je vous montrerai ces facéties, vous me direz que je suis véritablement un enragé qui ai voulu manger sans avoir de dents, et danser sans avoir de jambes.

M. de Thibouville m'a mandé que mademoiselle Sainval n'avait point du tout réussi dans la Cléopâtre de *Rodogune*. Notre nation serait-elle devenue à la fin raisonnable? aurait-on senti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de Cléopâtre n'est point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit et tout ce qu'elle fait est contre le bon sens; que c'est elle qui est une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ses crimes faits et à faire à une demoiselle suivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus détestablement une dernière scène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blasphèmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois sentir qu'il est aussi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange!

CCCXXXI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 décembre.

Je reçois, madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur l'année; mais notre petite colonie et moi, nous attestons qu'au 22 de novembre 1776 vous nous avez comblés de bontés et de très bons raisonnemens.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de Boullogne, par MM. de Fourqueux et de Trudaine. Elle peut avoir été recommandée à monsieur le contrôleur général par M. le prince de Condé. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, surtout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement, messieurs les fermiers généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très attentifs à leurs trente mille francs; ce n'est que cinq cents francs par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très lourd et très inégal dont on la charge. Non seulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était d'obtenir du sel de messieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté. Au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce sel de Berne, nous allions payer

messieurs des fermes générales sans aucun frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je suis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là? on a suscité un homme inconnu, nommé Rose, ci-devant déserteur de la légion de Condé, aujourd'hui garde-magasin pour les intérêts du roi, dans les ateliers de Racle. Cet homme, employé secrètement, est allé à Berne solliciter, en son propre et privé nom, la concession de six mille quintaux de sel. Il n'avait pas un sou pour les payer, mais il était bien cautionné.

Messieurs des états se voyant ainsi supplantés par un homme sans aveu se sont plaints au subdélégué qui est, comme vous savez, syndic, maire, trésorier et fermier des terres du roi à Versoy, etc. etc. Messieurs, leur a-t-il dit, M. Rose est un galant homme; il lui est permis d'acheter du sel où il voudra, mais cela n'est pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puissance étrangère sans la permission du roi. — Quoi! monsieur, ce qui est permis à un déserteur ne le serait pas à une province? — Non, messieurs; croyez-moi, écrivez au ministre des finances et au ministre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient Rominagrobis; ils écrivent aux ministres. Les ministres tout étonnés consultent les fermiers généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du sel de Berne que pour le verser dans les provinces de France limitrophes, et qu'il faut prévenir ce crime de haute trahison. En conséquence, le ministère mande à l'ambassadeur du roi en Suisse, d'empêcher que messieurs de Berne ne donnent un litron de sel à la province de Gex. Ainsi les états ont été privés du secours sur lequel ils comptaient; ils se sont eux-mêmes coupé la gorge et la bourse

en croyant Rominagrobis, et en demandant au ministère de France une permission qu'ils auraient pu prendre en vertu de l'édit du roi, sans consulter personne. Rominagrobis actuellement se moque d'eux, établit son impôt, établit ses honoraires, met à part une somme considérable pour le receveur général de Berne, Bugey, Valromey et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec messieurs de la ferme.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.

Nous sommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra soixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques uns de nos étrangers qui ont acheté des maisons à Ferney vont les abandonner, et nous sommes menacés d'une destruction totale, nous et notre obélisque, et la belle inscription latine que nous voulions y graver pour l'amusement des savans qui vont à Gex.

Si vous voulez, madame, je vous conterai encore que, lorsque j'étais pétrifié de ces désastres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de Virtemberg qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut me payer un sou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a, dans ce procédé, je ne sais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France; et ce qu'il y a de bon, c'est que sûrement je serai mort de vieillesse et de misère; et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de grace 1778. M. Racle se tire d'affaire par son génie, indépendamment des rois et des princes; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui payent.

Il y a bien loin de tout cela, madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'esquisse. Je n'ose vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaisanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en suis plus fâché que de toutes les traverses que j'essuie. Je me réfugie sous les ailes de mon brillant papillon, et sous l'égide de ma philosophe, avec le plus tendre respect.

CCCXXXII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 décembre.

Je suis toujours fâché, monsieur, quand je vois que, dans le *Journal de politique et de littérature*, la politique tient tant de place et la littérature si peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence que toutes les nouvelles du Nord et du Midi, qui sont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

Il est vrai que cette partie qu'on nomme politique est écrite par un homme supérieur; mais permettez-moi de préférer les belles lettres, qui bercent ma vieillesse, aux intérêts des princes, auxquels je n'entends rien.

Les Dissertations de M. de La Harpe n'ont à mon gré qu'un seul défaut, c'est d'être trop courtes. Je trouve chez lui une chose bien rare; c'est qu'il a toujours raison, c'est qu'il a un goût sûr. Et pourquoi se connaît-il si bien en vers? c'est qu'il en a fait d'excellens.

Les gens instruits, et disant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien se consacrer au triste et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé Desfontaines n'était pas sans esprit et sans érudition; mais il avait

malheureusement traduit les psaumes en vers français. La destinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra son humeur et son goût qui devinrent aussi dépravés que ses mœurs. L'auteur de *Mélanie* n'est pas dans ce cas. Si Racine a laissé quelques héritiers de son style, il m'a paru qu'il avait partagé sa succession entre M. de La Harpe et M. de Chamfort.

Je n'ai point vu le *Moustapha* de ce dernier, et je suis fâché qu'on s'appelle Moustapha; mais je me souviens d'une jeune Indienne, qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne : car, voyez-vous, sans Racine point de salut. Il fut le premier, et long-temps le seul, qui alla au cœur par l'oreille. *Componit furtim subsequiturque decor.*

A propos, il faut que vous jugiez, entre le duc de La Rochefoucauld et Confucius, qui des deux a le mieux défini la gravité. Le seigneur français a dit : *La gravité est un mystère de corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit;* le seigneur chinois a dit : *La gravité n'est que l'écorce de la sagesse, mais elle la conserve.*

Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

CCCXXXIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 10 décembre.

Monsieur, il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuie par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de Fourqueux comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs

des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances; et dans ces remontrances on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux exposé le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie payerait le tiers de ce que payeraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme générale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes, effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva parmi ceux qui restèrent à Ferney qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaisir de la franchise. Il y avait des cabarets à l'enseigne de *la Franchise;* les femmes commençaient à porter des rubans *à la Franchise.*

Pour rendre notre franchise parfaite, un déserteur de la légion de Condé, nommé Rose, aujourd'hui votre garde-magasin à Versoy, s'associa, il y a deux mois, avec un Brémond, commis de M. Fabry, maire, subdélégué, syndic, trésorier, ayant la poste de Versoy. Ces

deux associés transigèrent avec la *chambre des sels* à Berne, et en achetèrent six mille quintaux de sel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et surtout quelques syndics, furent effrayés de ce monopole, et ils poussèrent l'indiscrétion de leurs plaintes jusqu'à se figurer que M. Fabry donnait, dans cette affaire, une protection trop marquée à son commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adresser à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déserteur avaient obtenue, et de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers généraux.

Ils consultèrent habilement M. Fabry, qui leur conseilla plus habilement de demander la permission au ministère. Le fruit de tant d'habileté a été que le ministère a prié messieurs du conseil de Berne de ne donner de sel ni à Rose ni à nos syndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raison péremptoire, c'est que je n'en ai plus, et que tout est en pierres de taille, en mortier et en soliveaux. Nos pauvres syndics sont tout confondus. Le fermiers généraux crient que notre petite province de Gex a voulu se faire contrebandière, et acheter du sel suisse pour le revendre en France. Les syndics disent que c'est la faute du déserteur Rose et de son conseil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaste province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, monsieur, vous devoir cette relation fidèle de nos sottises. J'ose me flatter que vous pardonnerez à la simplicité de nos syndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne suis-je auprès de vous ! que

ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de Shakespeare, qui radote encore plus que moi!

Agréez, monsieur, le respect, la reconnaissance et l'attachement du vieux malade.

CCCXXXIV.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 13 décembre.

Un très vieux hibou, près de mourir dans une masure entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers momens, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant qui ne fesait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillans qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différens ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode; de même, c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit, pour mettre à la mode les beaux arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle, l'aigle que je re-

mercie, et dont je suis, avec un profond respect, le très humble et très obéissant serviteur.

Le vieux hibou.

CCCXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre.

Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'ancien ni le nouveau Testament ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très embrouillées et très mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise dont madame de Saint-Julien vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous en a parlé, c'est l'abbé Mignot. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très grandes espérances; mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue, de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui se coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes qu'elles en sont impertinentes. D'ailleurs, la pièce roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à

trois, et cela me paraissait avoir l'air d'un drame de M. Mercier. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissent assez bien traitées; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. *Bérénice*, qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel : cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Thibouville; il augmente mes regrets. Il me dit surtout des choses si intéressantes sur mademoiselle Sainval, que je suis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur *Rodogune*. Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce, qu'on a regardée comme le chef d'œuvre de Corneille. La dernière scène même, qui semble demander grace pour le reste, n'est nullement vraisemblable; mais il y a tant d'illusion théâtrale d'un bout à l'autre, que le public a été séduit. Nous n'avons point une pareille ressource dans une petite pièce qui ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle; mais je suis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui.

M. de Thibouville m'apprend qu'on va jouer *Oreste*, et qu'elle sera très bien remise au théâtre. Je crois qu'elle réussirait si nous étions en Grèce; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réussissent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très cher ange.

CCCXXXVI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 décembre.

Mon cher marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoiselle Sainval m'a tourné la tête et a échauffé mon cœur; mais c'est montrer Vénus toute nue à un castrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'Argental, et je vous fais la même confession. Le sujet est si simple qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups; il en faut cinq pour mademoiselle Sainval.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieuses* du révérend père Patouillet, ci-devant jésuite. Dans ces Lettres, qui ne sont ni curieuses ni édifiantes, il s'en trouve une du révérend père Bourgeois, convertisseur secret à la Chine, et qu'on dit parent de M. de Boynes. Ce maraud raconte qu'il avait baptisé une fille de quinze ans, laquelle était possédée d'un démon de luxure. Adressez-vous à la sainte Vierge, lui dit le père Bourgeois; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laisser succomber. La fille le crut, et mourut, pendant la nuit, de la goutte remontée. C'est précisément le sujet de ma petite drôlerie. C'est une femme amoureuse à la fureur du meurtrier de son mari, et qui finit enfin par se tuer au lieu de se laisser violer par son cher amant. Cela est si peu dans la nature, et surtout dans la nature française, que je parierais pour les sifflets.

Je me suis aperçu très tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en suis bien

affligé; car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je fasse encore des enfans; et celui-là aurait été intéressant s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur Oreste peut réussir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de B..... Je vous remercie du bon conseil que vous m'avez donné. Je vous remercie surtout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je suis enchanté de vous avoir corrigé de votre laconisme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages : c'est beaucoup pour un malade dans un désert.

Conservez-moi vos bontés.

CCCXXXVII.

A M. DE BACQUENCOURT.

1er janvier 1777.

Monsieur, depuis la journée des Calas, je vous ai bien des obligations. La plus grande est celle d'être notre intendant. Je vous remercie surtout de m'avoir instruit sur la petite patrie que je me suis choisie, je ne sais comment, et que je connais très peu.

Il me semble qu'on disputait sans beaucoup s'entendre. Ceux qui accusaient votre subdélégué de prendre secrètement le parti de son commis et de Rose m'ont paru injustes. Ceux qui ont accusé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de Rose ne m'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma solitude, au milieu de mes souffrances continuelles, c'est que tout le monde avait raison en un seul point, celui de s'en rapporter à votre justice et à votre bonté.

Vous savez, monsieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, soit quand on soutient ses droits, soit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de se taxer elle-même. On avait persuadé le conseil que l'industrie, dans le pays de Gex, produisait plus que la culture des terres; et il s'est trouvé à l'examen que l'industrie, laquelle réside presque tout entière dans Ferney, ne rapporte pas la dixième partie des biens-fonds.

De même on vous a dit, monsieur, que nos états voulaient avoir actuellement six mille quintaux de sel de Berne, ce qui était absolument impossible; et on a reconnu qu'en fesant casser le marché de Rose, ils ne voulaient que s'assurer pour l'avenir les secours de Berne, dans les besoins urgens.

Vous mettez tous les disputans d'accord en leur promettant votre protection dans ce besoin qui ne tardera pas à se manifester, et en voulant bien les assurer qu'ils auront du sel de la ferme. Moyennant cette assurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régisseurs du marc d'or pût s'accommoder aussi aisément avec les horlogers de Ferney. Messieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régisseurs ne veulent pas souffrir que mes pauvres colons en envoient cinq cents. M. de Fargès dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, sous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, serait un fort mauvais ménager.

J'abuse de votre temps et de vos bontés, monsieur,

en vous parlant de toutes ces misères. Je vous prie de me pardonner.

« Ignarosque viæ mecum miseratus agrestes
« Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari. »
(Virg., *Georg.* I.)

Je suis avec respect, etc.

CCCXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er janvier.

Ne criez pas tant, messieurs; il y a long-temps que votre dîner est prêt [1], mais je n'ai pas osé le servir sur table; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très mauvaise chère; il n'y a que trois services. Je m'étais imaginé qu'en les donnant à dîner, et les trois actes assez plaisans et assez intéressans, à mon gré, du *Droit du Seigneur*, à souper, cela pourrait vous amuser quelque jour. Il est vrai que la peur m'a pris, quand j'ai relu ma drôlerie tragique; et ma peur a été si grande, que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame Denis. Hier j'ai surmonté mon dégoût et ma crainte; je lui ai donné la pièce à lire; elle a pleuré, et cela m'a rassuré. Quand je dis rassuré, ce n'est pas auprès du parterre; car vous savez qu'à présent votre ville est divisée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, la foule des méchans auteurs, tous les journalistes; et Dieu sait quelle joie quand toute cette canaille se réunira pour siffler un vieux fou qui, dans sa quatre-vingt-troisième année, abandonne toutes ses affaires pour donner un embryon de tragédie au public! Je suis assez fat pour croire que

[1] *Irène.*

le rôle de mon impératrice est très honnête, très touchant, et même, si on veut, assez théâtral. Mais où mon gros abbé Mignot a-t-il pêché que le style est dans le goût de *Sémiramis* et de *Mahomet?* je vous jure qu'il n'en est rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du sublime : c'est un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe est agréable; mais elle ne peut pas être nuancée.

Je doute fort, après tout ce qui me revient sur mademoiselle Sainval, que mon impératrice soit digne de ses talens. Et puis quand cette grande actrice voudrait se charger du rôle; quand Lekain voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux; quand Brizard voudrait jouer le père, qui, par parenthèse, est un moine; enfin, quand tous les comédiens seraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la Comédie, qui veulent que chaque pièce passe à son rang? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécusse jusqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous sentez bien que la personne qui m'offre une place dans sa loge me fait quelque honneur et quelque plaisir. Je ne suis point ingrat; je me sens même beaucoup d'inclination pour cette personne; mais je vous supplie de considérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très sérieusement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la Comédie, on me prendrait pour un des spectres de Shakespeare. Ne dites point, je vous en prie, que je n'ai que quatre-vingt-

deux ans; c'est une calomnie cruelle. Quand il serait vrai, selon un maudit extrait baptistaire, que je fusse né en 1694, au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je suis dans ma quatre-vingt-troisième année [1]. Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me sauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me persécutent; cependant ma remarque subsiste (comme dit Dacier). Tout ce que je sais, c'est que, si j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère goutte, et mon cœur est tout jeune quand je pense à vous.

Je vous souhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuses sont faites pour vous.

CCCXXXIX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN. (A Autun.)

A Ferney, 6 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait son compliment sur la compagnie de cavalerie. Tel oncle, tel neveu.

La puissance démocratique de Genève vient de destituer trois syndics d'un coup de filet : cela ne fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile : chacun ne songe qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de Necker.

Le sieur Bérard, capitaine de notre vaisseau *l'Hercule*,

[1] M. de Voltaire est né le 20 de février 1694. Il vint au monde si faible, et l'on eut si peu d'espérance de le conserver, qu'on se contenta alors de l'ondoyer. Ce ne fut que neuf mois après qu'il fut baptisé en bonne forme. Cela peut concilier les médailles et les estampes où l'époque de sa naissance est fixée tantôt au 20 de février, tantôt au 20 ou 22 de novembre 1694.

et du *Carnatic* que nous avions envoyé aux Indes, et qui était revenu à Lorient, vient de repartir avec notre argent, sans prendre congé de personne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la justice en pleine mer, comme dans *les Fourberies de Scapin*. On dit que le scélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'ame de Labat qui nous avait enjôlés, et qui s'est tiré d'affaire à nos dépens avant de mourir!

M. Forestier, médecin, demande une maison de six mille francs; nous la lui donnerons. M. de Crassy, de son côté, en demande une de douze mille pour ses frères. La maison de madame d'Hacqueville est bâtie, grace au beau temps; car nous jouissons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de Laborde aurait pu l'être, s'il avait voulu se déterminer; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entreprises. Je commence à espérer que la ville sera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amuser, surtout si M. de Laborde se fait vassal du château de Bijou.

CCCXL.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 janvier

Vous étiez né, monsieur, pour plaire aux princes et pour servir l'état. Vous remplirez votre vocation. Nous autres habitans des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince si vertueux et si aimable, auprès de qui vous avez le bonheur

de vivre [1]. Voilà toute votre famille un peu dispersée : monsieur votre père au fond du Languedoc, monsieur votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Sceaux et d'Anet. Jouissez de votre heureux sort que vous méritez, et agréez les sincères assurances de tous les sentimens que madame Denis et moi nous conserverons toujours pour vous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. *Le vieux malade de Ferney.*

CCCXLI.

A M. DE MIRBECK,

AVOCAT AUX CONSEILS ET SECRÉTAIRE DU ROI.

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je ne puis trop vous remercier du Mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer [2] : il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement est plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raison convaincante ; mais vos clients ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raison et l'éloquence, c'est l'intérêt, et ce qu'il y a de pis, c'est que cet intérêt est mal entendu. Il est certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage avec de bons fermiers qu'avec des esclaves : mais ni les moines, ni les seigneurs séculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des mainmortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit divin, les autres de droit naturel. Je ne verrai point la fin de ce procès ; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni esclaves ni tyrans.

[1] M. le duc de Penthièvre.

[2] Pour les habitans du mont Jura, contre les chanoines de Saint-Claude.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime respectueuse que je vous dois, etc.

CCCXLII.

A S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 janvier.

Monseigneur, que votre altesse sérénissime daigne agréer mes remerciemens, comme elle a bien voulu favoriser mes prières. Quelque petit que soit le pays de Gex, il devient considérable, puisqu'il est dans votre province et sous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, monseigneur, la continuation de son existence. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépensé six cent mille francs à fournir au roi de nouveaux sujets et des colons industrieux. C'est auprès de monsieur l'intendant de Bourgogne que j'ose demander principalement la faveur de votre altesse sérénissime. S'il ne considère que les droits du fisc et les usages établis dans le royaume, la colonie est perdue, parce qu'elle est composée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fisc et aux règlemens ordinaires. On leur fesait la grace de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris un parti sur cet établissement.

Il serait dur de voir dans un désert un chétif hameau changé en une ville florissante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers étant des Allemands qui n'entendaient point le français, sont partis dans la seule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et de douze cents

pères de famille utiles que j'avais rassemblés, il ne m'en reste pas à présent la moitié.

La seule grace que je demande aujourd'hui à monsieur l'intendant de votre province est qu'il veuille bien empêcher, jusqu'à nouvel ordre, que les commis ne viennent, par des saisies, dissiper ce qui reste d'artistes rassemblés de si loin et à si grands frais. Je prendrais ensuite toutes les mesures que monsieur l'intendant me prescrirait, pour conserver ce qui reste de cette malheureuse colonie. Si votre altesse sérénissime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation servirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et à l'âge de quatre-vingt-trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant consolé par vos bontés.

Je suis avec un profond respect, et une reconnaissance infinie, monseigneur, de votre altesse sérénissime, etc.

CCCXLIII.

A M. DUTERTRE,

NOTAIRE A PARIS.

18 janvier.

Je vous suis très obligé, monsieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non seulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de Laborde de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépense de ma maison. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourser par cette économie; et s'il faut en user de même pour le mois de mars, je me priverai encore du nécessaire. Peut-être que, dans cet in-

tervalle, nous pourrons fléchir nos illustres et injustes débiteurs, le duc de Bouillon et le maréchal de Richelieu.

M. d'Ailli m'a fait signer avec M. le duc de Bouillon un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé sur son gouvernement d'Auvergne. Je croyais la chose en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de Bouillon ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous supplie, monsieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires.

J'espère que vos bons offices pourront à la fin me tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. de Laleu. Il est clair que, si j'étais payé de M. le duc de Bouillon, je ne devrais plus rien à personne dans Paris.

J'avais fondé une colonie assez florissante; mais les malheurs qui me sont arrivés coup sur coup précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin : et des princes souverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laissent sans secours; de façon qu'avec un revenu considérable, je suis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Je vois que le peu qui me reste à Paris ne pourra suffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maisons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent, comme moi, le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne soient payés qu'à la fin de 1778, de la petite pension qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années; et si je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma succession de quoi se dédommager.

A l'égard de M. Marchand, s'il ne paye pas les deux mille francs par mois qu'il a promis sur sa parole d'honneur, il faudra saisir aux fermes générales, sans difficulté, et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, monsieur, à tous les articles de votre lettre; mais je ne vous ai pas assez remercié du bon office que vous me rendez, en me fesant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en pressant mes débiteurs.

Je vous réitère mes sensibles remerciemens, etc.

CCCXLIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 janvier.

J'ai recours à vous, monseigneur; après soixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je suis ruiné, et ce n'est pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou six ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'état. J'avais été protégé sous le ministère de M. le duc de Choiseul. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reste que la satisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, sans avoir le moindre intérêt dans l'entreprise; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-sept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grace de m'en faire payer neuf mille, pour apaiser des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres ressources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne me pas rebuter dans la détresse extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte assez à mon cœur.

CCCXLV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1er février.

Il est bien juste, monsieur, que ma colonie et moi, nous vous présentions nos remerciemens. Nous vous devons la protection de monseigneur le prince de Condé, et la lettre de monsieur le contrôleur général, qui a dissipé les craintes de tous les artistes. Je ne dois plus à présent implorer le secours des grands Condé que contre les Anglais.

J'espère qu'on ne souffrira pas au Palais-Bourbon que Gilles Shakespeare l'emporte sur le grand Corneille. On dit que vous allez décider incessamment entre Lulli, Piccini, Gluck et Grétry : ce sera là une très jolie guerre. Je m'intéresse de loin à tous vos plaisirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conservez-moi vos bontés.

CCCXLVI.

A S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

1er février.

Monseigneur, l'autre grand Condé n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre altesse sérénissime. La lettre dont elle m'honore, et la réponse de monsieur le contrôleur général, suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés ; car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitans de Genève, chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on

sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du roi.

Je suis avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, etc.

CCCXLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Mon cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfesante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. Sélis dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé Pezzana, ni d'estampe de la part du graveur Henriquez. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé Pezzana, par une lettre adressée à l'hôtel garni, nommé l'*Ile d'Amour*, où il demeurait il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de Thibouville, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq. Le rôti est déja à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives; mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper, j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué pour que tout le monde, jusqu'aux valets de l'auberge, me traitât de

vieil empoisonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je présente quelques rafraîchissemens à six juifs et à leur aumônier, M. l'abbé Guenée, qui me paraissent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long.

Il résulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez sans doute, quand vous saurez le triste état où je suis. Ma colonie me prend presque tout mon temps. Des débiteurs très grands seigneurs, comme MM. les ducs de Bouillon et de Richelieu, et M. le duc de Virtemberg, m'ont manqué tous à la fois, et me laissent dans l'impossibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas jusqu'à un fermier général qui ne me laisse sans secours. Ils disent tous que j'ai vécu trop long-temps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très désagréable, c'est qu'ils auront bientôt raison. Or jugez si, dans de telles circonstances, je puis hasarder de vous donner à souper, surtout quand je suis presque sûr de vous faire une chère détestable.

Vous me parlez de madame du Deffand; vous sentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faiblesse, et des embarras dont je suis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris : *sufficit diei malitia sua.* Songez que j'ai presque autant de maladies que d'années, et presque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon très cher ange; portez-vous bien, réjouissez-vous, et aimez-moi : vous ferez toujours ma consolation.

CCCXLVIII.

A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 février.

Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière, monsieur, a encore assez de vie pour être très touché de votre souvenir, ainsi que de votre mérite et de tous vos sentimens. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me restaient à Paris, je ne sais rien de ce qui s'y passe. Je vois seulement que le nombre des hommes d'état éclairés et tolérans augmente tous les jours, qu'on adoucit partout dans le commerce de la vie des lois trop sévères, qu'on souffre ou qu'on autorise les mariages entre les personnes de l'ancienne secte et de la nouvelle. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raison, et j'en remercie le Dieu de toutes les sectes et de tous les êtres.

CCCXLIX.

A M. LE COMTE DE LAMBERT,

AUTEUR DU *MÉMORIAL D'UN MONDAIN.*

7 février.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui sera bientôt délivré des souffrances de toute espèce, auxquelles il faut se soumettre dans cette vie, et qui conserve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'esprit et lui plaire, est très consolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amusantes observations.

Mon état très douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez; si les maladies qui me persécutent me donnaient un peu de

relâche, j'aurais la consolation de m'entretenir avec un très aimable mondain de tous les personnages que j'ai connus, et dont il parle si judicieusement dans son livre. La colonie du vieux malade de Ferney est aussi malade que lui; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

« Pendent opera interrupta minæque
« Murorum tenues, aqueataque mœnia fimo *. »

Le fondateur, entouré de ruines et de maux, vous présente, monsieur, ses très humbles respects.

CCCL.

A M. HENRIQUEZ,

GRAVEUR.

A Ferney, 7 février.

Vous avez, monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très malade, son portrait qui n'était pas digne de vos grands talens. Les trois autres estampes [1] dont vous l'avez gratifié méritaient un burin tel que le vôtre. Je suis honteux de me trouver dans une si bonne compagnie; mais je n'en suis que plus reconnaissant. L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus de moi que votre estampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, si l'expression de mes remerciemens est si courte et si faible.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

* Parodie de deux vers de *l'Énéide*, l. I.

[1] C'étaient les portraits de MM. de Montesquieu, d'Alembert et Diderot.

CCCLI.

A M. DE MIRBECK[1].

10 février.

Vous défendez, monsieur, toutes les causes auxquelles je m'intéresse. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi; et l'on nous y persécute, on nous y ruine, comme si nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous servir de barrière. Les commis sont comme les vautours de nos montagnes : ils volent au dessus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien sensiblement du soin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitans dont je suis entouré n'ont la permission de vivre qu'à de bien tristes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, esclaves de vingt prêtres; et à ma gauche, une foule d'artistes écrasés par des commis. Puisse votre éloquence et votre raison supérieure briser tant d'odieuses chaînes!

Agréez, monsieur, les sincères complimens et la reconnaissance d'un vieillard qui cessera bientôt d'être témoin des injustices de ce monde.

[1] Sur un Mémoire qu'il avait composé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent.

CCCLII.

A M. CHRISTIN.

10 février.

Mon cher ami, je doute fort que M. Turgot ait dit : *Il ne connaît pas ses forces.* Cet homme sage sait trop bien quelle est ma faiblesse : il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation est écrasée par le pouvoir. M. le prince de Montbarey rapportera l'affaire au conseil. Vous savez comme il pense ; et vous n'ignorez pas que le conseil a proscrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé. J'ai été cruellement désigné dans le factum de votre adverse partie, et je sais qu'on a proposé de décréter l'auteur du *Curé*. M. le prince de Montbarey ne pardonnera pas à un homme qui, sans être autorisé, se déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point sortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embrasse de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de tristesse.

CCCLIII.

A M. PANCKOUCKE.

15 février.

Oui, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de madame Suard votre sœur (si je suis en vie, s'entend, car je ne réponds de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

Il me paraît que le Journal de M. de La Harpe reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres ; et en tout genre, la *Phèdre* de

Racine anéantit la *Phèdre* de Pradon. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de La Harpe succéder à son ennemi [1]. Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très bon Journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrens. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense : quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristram Shandy* en français, ni le livre *de l'Homme* dont vous me parlez. On est en état de travailler aux extraits dont M. de La Harpe ne voudra pas se charger. Tout ce qu'on demande, c'est d'être entièrement ignoré, et que M. de La Harpe soit content de ce travail qui n'est entrepris que pour le soulager, parce qu'on sait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien se donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à *la Félicité publique* sur l'*Esprit des Lois*, quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de Montesquieu n'est que de l'*esprit sur les lois*, comme l'a très bien dit madame du Deffand.

CCCLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois, que je n'ai point entendu parler

[1] M. Linguet.

de M. Sélis. J'ai fait la revue de tous mes papiers; je n'ai trouvé ni vers ni prose de sa part. Quant à M. l'abbé Pezzana, c'est moi qui lui ai écrit, encore une fois, à l'Ile d'Amour. Je ne savais pas qu'il y eût une aussi jolie auberge dans Paris.

Il est vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me consolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'est point ici le cas de M. Sélis et de M. Pezzana.

S'il y a quelqu'un à qui on puisse reprocher de ne point écrire, c'est madame Papillon-philosophe. Je comptais sur elle, je me flattais de l'honneur de son amitié; j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de Richelieu, et employer son éloquence auprès du ministère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai personne dont je puisse implorer le secours. Paris est devenu pour moi une ville aussi étrangère que Pékin. Il est vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jésuites missionnaires, qui sont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jésuites dans ce seul endroit du monde, me tympanisent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illustre famille des Fréron, celle des Clément et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de Richelieu, assez mal instruits pour me croire son favori, me punissent des bontés qu'ils lui supposent pour moi.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la solitude : il n'est nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de se consacrer au public, en quelque genre que ce puisse être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'ame, c'est de mourir. Il est bien triste, mon cher

ange, de finir sa vie loin de vous. Votre amitié me soutient un peu dans mes derniers jours; j'abandonnerai sans regret tout le reste. J'oublierai surtout les plates et ridicules misères dont toute la littérature est infectée aujourd'hui.

Adieu, mon cher ange, mon consolateur.

CCCLV.

A M. ***.

A Ferney, 25 février.

Quoique je sois bien vieux et bien malade, monsieur, je n'ai pas absolument perdu la mémoire. Je me souviens qu'il y a environ quinze ans M. Thieriot m'envoya une brochure intitulée *Anecdotes sur Fréron*. Il me manda que plusieurs personnes l'attribuaient à M. de La Harpe. Il se peut qu'avant de l'avoir examinée, j'aie cru et j'aie mandé que cet ouvrage était très véridique, et qu'il était de l'auteur à qui on l'attribuait. Mais je reconnus bientôt que cet ouvrage ne pouvait être ni de M. de La Harpe ni d'aucun homme de lettres. Il n'y est principalement question que de marchés avec des colporteurs et des libraires, de querelles et de procès sur les objets les plus bas. Le style est digne du sujet qu'il traite.

M. l'abbé de Laporte, dont il était fort question dans cet ouvrage, et M. de Marmontel, dont il est aussi parlé, peuvent être consultés sur la vérité des faits énoncés dans la brochure. Il y était dit que le libraire Lambert avait un mémoire manuscrit concernant tout ce qu'on reprochait alors à Fréron.

Voilà, je crois, tous les éclaircissemens que je puis vous donner. Si jamais je retrouve un exemplaire de cette brochure, vous verrez si elle est véridique ou non;

mais vous verrez bien plus évidemment qu'elle n'est pas d'un homme de lettres. Je me souviens qu'il était parlé, à la fin de l'ouvrage, d'un procès pour des paires de souliers. Toutes ces pauvretés-là ne passent pas la cheville du pied.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CCCLVI.

A M. BAILLY.

A Ferney, 27 février.

Tradidit mundum disputationi eorum.

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes.

Je suis étonné qu'aucun de nos Français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwell et M. Dow.

1° Le livre du Shasta, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science?

2° Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie?

3° S'ils ont dégénéré sous la tyrannie des descendans de Tamerlan, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Grèce?

4° Zoroastre et Pythagore auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes?

5° Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux, Brama, Wistnou et Routren, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois Parques,

Clotho colum retinet, Lachesis net, Atropos occat. La guerre de Moïsazor et des anges rebelles contre l'Éternel n'est-elle pas évidemment le modèle de la guerre de Briarée et des autres géans contre Jupiter?

6° N'est-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé aussi l'astronomie dans leur beau climat, puisqu'ils avaient bien plus besoin de cette astronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient besoin de fables pour gouverner les hommes?

7° Si c'était une nation étrangère qui eût enseigné l'Inde, ne resterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? MM. Holwell et Dow n'en ont point parlé.

8° Je conçois qu'il est possible qu'un ancien peuple ait instruit les Indiens; mais n'est-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9° Voilà, monsieur, à peu près le précis des doutes que j'ai eus sur la philosophie des brachmanes, et que j'ai soumis à votre décision. Je vous avoue que je n'avais jamais lu le *Système* de M. de Mairan *sur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le soleil en été.* J'étais seulement très persuadé qu'il y a partout du feu. *Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem.*

Les artichauts et les asperges que nous avons mangés cette année, au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits sans qu'un seul rayon du soleil s'en soit mêlé, et sans aucun feu artificiel, me prouvaient assez que la terre possède une chaleur intrinsèque très forte. Ce que vous en dites dans votre neuvième lettre m'a beaucoup plus instruit que mon potager.

Vos deux livres, monsieur, sont deux trésors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuses ornées d'un style véritablement éloquent, qui est toujours convenable au sujet.

Je vous remercie surtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puisque c'est à moi que vous adressez des lettres où tout le monde peut s'instruire.

Agréez la reconnaissance et la respectueuse estime de votre très humble et très obéissant serviteur.

Le vieux malade de Ferney, *puer centum annorum*.

CCCLVII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

3 mars.

J'ai reçu, monseigneur, votre lettre du 19 de février; je suis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchissez mes faibles sens en me disant que mon neveu d'Ornoi ou Dampierre ne s'est pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'est en aucune façon du parti des fanatiques; il songe même à se tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oser dire mon avis publiquement sur les injustices que vous essuyez. J'ai été retenu par la crainte de vous compromettre sans vous servir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison; c'est toujours mon avis.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de se déclarer contre vous.

Je ne sais plus où est madame de Saint-Julien, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle pense, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une seule fois depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voisinage en Suisse.

Vous savez sans doute que M. de Laborde, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suisse à vos Parisiens, par une description qu'il en fait, accompagnée de mille estampes, pour lesquelles toute la famille royale a souscrit. Il m'avait proposé de prendre une petite maison dans ma colonie, pour être plus à portée de son ouvrage, mais il a changé d'avis : c'était une idée bien singulière pour un fermier général.

J'ose croire que la requête du jeune Lally, pour faire revoir le procès de son père, ne servira pas peu à rendre la saine partie du parlement plus circonspecte que jamais dans ses décisions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public; il a de l'esprit, de la valeur, de l'opiniâtreté; il veut venger le sang de son père; le public sera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je pensais de la catastrophe du général Lally, dans un de mes fratras. Le rapporteur de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune Tolendal-Lally est admise.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de De Thou demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrètement; je m'ar-

rête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous.

CCCLVIII.

A M. DE CHABANON.

5 mars.

Je remercie le Théocrite français et non françois qui va être mon successeur à l'Académie. Montaigne dit quelque part : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire Théocrite et Tibulle? Je réponds : Oui, quand ils sont traduits par M. de Chabanon. Vous rendrez un vrai service au public en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation méprisable à toute l'Europe.

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous estime. Ce sont les denières volontés, et peut-être les dernières paroles du vieux malade de Ferney.

CCCLIX.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.[1]

A Ferney, 7 mars.

J'ai reçu, monsieur, du directeur de l'imprimerie de Deux-Ponts, un livre [1] dont je viens de faire la lecture avec madame Denis et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaissances de l'auteur, cette philosophie hardie à la fois et circonspecte qui règne dans l'ouvrage, et ce style si clair, si noble, si simple, si éloigné de l'affectation, de l'obscurité, de la violence, qui caractérisent aujourd'hui l'esprit du siècle. Nous disions unanimement que ce siècle aurait d'éternelles

[1] *Aux mânes de Louis XV.*

obligations à l'auteur. Nous avons craint seulement que son extrême indulgence pour deux ou trois personnages vivans ne fît un peu de tort à son goût. C'est ainsi que j'ai pensé, quoique je fusse pénétré d'estime et de reconnaissance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorsqu'une lettre de M. d'Argental nous a appris son nom. Je sais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudissemens de la nation. Ce livre sera chéri de quiconque aime les beaux arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

Je vais bientôt quitter, monsieur, le siècle et la patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais surtout avec les sentimens que je vous dois : j'en suis pénétré; madame Denis les partage de tout son cœur. *Le vieux malade de Ferney.*

CCCLX.

A M. DELISLE DE SALES.

7 mars.

Le vieux malade a reçu, monsieur, la nouvelle édition d'un ouvrage qui doit vous faire beaucoup d'honneur. Je m'intéresse vivement à votre bonheur et à votre gloire. Je croyais l'injuste procès qu'on vous a fait entièrement terminé, et je suis bien indigné qu'il dure encore.

Je ne connaissais pas l'*Histoire philosophique de Rome.* Je dois présumer que cet ouvrage sera aussi instructif et aussi agréable que l'autre. Vous allez vous faire un grand nom dans la littérature. Puisse votre réputation ne pas nuire à votre félicité! Ce sont les vœux ardens de votre, etc.

CCCLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 mars.

Mon cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite si menu et d'un encre si blanc ou si blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez papillon-philosophe, je vous supplie de dire que l'autre papillon [1] est le seul dont je sois content; il s'est arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'est beaucoup; les souverains n'en font pas tant.

Les ides de mars sont venues, je suis tué. Je viens de revoir mes deux enfans nouveau-nés. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes nécessaires à la vie. Il faut les regarder comme mort-nés. J'en suis honteux, mais je me console; je suis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour sous votre protection; et s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réussissent mieux que moi. La génération s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en dise M. Gudin. Je suis plein de reconnaissance pour lui; mais je n'en sens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je suis encore plus indigné qu'il ait osé mettre ce détestable *Émile*, de Jean-Jacques, au dessus du *Télémaque*. Passe encore s'il s'en était tenu à cinq ou six pages du *Vicaire savoyard*. Je ne suis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encense d'autres dieux; mais je ne puis souffrir qu'on soit en même temps à Dieu et à Belzébuth. L'ouvrage sera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal; car il encouragera les talens médiocres.

[1] M. le maréchal de Richelieu.

On m'a envoyé un chevalier Déon, gravé en Minerve, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de pension à cette amazone, et qui lui ordonne le silence respectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux jansénistes. Cela fera un beau problème dans l'histoire. Quelque académie des inscriptions prouvera que c'est un des monumens les plus authentiques. Déon sera une pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs se sont adoucies.

Je ronge mon frein et mon âme bien tristement loin de mon cher ange.

CCCLXII.

A M. DE MARMONTEL.

8 mars.

Non, mon cher confrère, mon successeur, devenu mon maître; non, pour mon malheur, je n'ai point reçu de nouvelles du Pérou *; non, M. Devaines ne m'a rien écrit et ne m'a rien envoyé. Il faut que je sois proscrit par l'inquisition, car notre ami Panckoucke m'avait dépêché, il y a près d'un mois, un livre par M. Moreau, secrétaire de M. de Vergennes, et je ne l'ai point reçu. Il y a quelque excommunication lancée sur les livres et sur moi.

Si vous conservez une bonne volonté, dont j'ai grand besoin, vous m'enverrez votre ouvrage tout uniment par la diligence de Lyon. Ne me laissez point languir dans la misère, tandis que vous enrichissez Paris.

Pourriez-vous me dire si vous avez entendu parler de l'affaire d'un jeune philosophe, et par conséquent d'un jeune malheureux, nommé Delisle de Sales, auteur d'un

* *Les Incas.*

livre intitulé : *De la Philosophie de la nature?* Il a été violemment persécuté et même décrété de prise de corps. Il y a un mauvais vent qui souffle sur la philosophie. On ne réussit, dit-on, qu'en fesant des journaux contre la tolérance, et le métier des Fréron est devenu une charge héréditaire dans l'état. Heureusement je suis loin de cette barbarie, et je vais m'en éloigner encore davantage en finissant une vie long-temps persécutée. Donnez-moi les Incas pour mon viatique, et que les Pizaro et les Almagro* ne me privent point des précieuses marques de votre amitié.

P. S. Pourriez-vous me dire le nom d'un homme aimable qui vint me voir à Ferney il y a quatre ans, qui avait un emploi considérable dans les fermes, qui demeurait à l'hôtel Bretonvilliers ou à l'hôtel Lambert, qui était ami d'un ministre aujourd'hui disgracié, qui vous présenta à lui? Vous devez le connaître à toutes ces indications. Où est-il? que fait-il? Pardon**.

CCCLXIII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 28 mars.

Je vous ai avoué, il y a bien long-temps, monseigneur, que Dieu, quand il lui prit fantaisie de me faire, n'employa rien de la belle pâte dont il vous a pétri. Je m'en suis aperçu il y a quelques jours plus que jamais. Je perdis pendant deux jours la mémoire comme Bernard, et je la perdis si absolument, que je ne pouvais retrouver aucun mot de la langue. Jamais la nature

* Espagnols, persécuteurs des Péruviens.

** C'est d'un monsieur de Garville qu'il est ici question.

n'a joué un tour plus sanglant à un académicien. Il est ridicule que je tâte de l'apoplexie étant aussi maigre que je le suis; mais je vous jure que j'aurai beau essuyer ces petits accidens et perdre la mémoire, je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez honoré pendant ma misérable vie.

Je me ressouviens bien pourtant que j'avais prié madame de Saint-Julien, il y a plusieurs mois, de me recommander à vous. Elle ne m'a point écrit depuis ce temps-là; mais elle vous a présenté ma requête fort mal à propos, et dans le temps que vous vous étiez rendu déja à ma seule prière; de sorte que, dans mes malheurs, je n'ai qu'à vous remercier.

J'ai un procès au parlement de Dijon, probablement plus triste pour moi que le vôtre ne l'est pour vous; car je pourrais bien perdre le mien, et il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas la justice qu'on vous doit. Tout ce qu'on a fait contre vous est si criant et si absurde, qu'on ne peut s'empêcher d'en rougir, pour peu qu'on ait conservé une ombre de raison et d'équité. Je suis bien malheureux de n'avoir pas pu venir faire un petit tour à Pâques vers mon héros. Tout indigne que je suis de paraître devant lui, je me serais cru trop heureux; mais je mourrai fidèle envers lui à mon culte de latrie.

CCCLXIV.

A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES.

A Ferney, 30 mars.

Monseigneur, dans l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'est une grande consolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu mon-

sieur le maréchal votre père et à la vôtre. Votre maison est chère à la nation; je lui ai été bien respectueusement attaché. Un petit avertissement que j'ai reçu ces jours-ci, de venir faire ma cour à vos ancêtres, m'a laissé assez de force pour lire le livre le plus intéressant, le plus vrai et le plus plein qu'on ait écrit sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit instruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, monseigneur, vous exprimer les remerciemens que je vous dois. Je me suis mêlé autrefois de célébrer des héros; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profession. Après avoir lu vos Mémoires, je n'ai autre chose à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous souhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand homme dont vous avez les dignités et le mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour; c'est une consolation à laquelle il faut que je renonce; mais je serai pénétré jusqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaisir que vous daignez me faire.

Je suis avec un profond respect et une juste reconnaissance, monseigneur, votre, etc.

CCCLXV.

A M. AUDIBERT. (A Marseille.)

Mars.

Envoyer de beaux vers et de l'argent comptant,
Ce n'est pas au Parnasse une chose ordinaire.
Vous pensez bien solidement,
Et vous possédez l'art de plaire.

C'est l'*utile dulci* que dans Rome autrefois
Enseignait le galant Horace,
Et dont vous donnez avec grace
Des leçons chez les Marseillois.

Je vous remercie tendrement, mon cher confrère: j'aurais bien voulu passer mon hiver entre vous et M. Guys.

J'ai abusé plus d'une fois de vos bontés, monsieur; je les implore aujourd'hui en faveur de ma nièce, qui est toujours ou qui se croit toujours malade de la poitrine. Elle s'imagine que des branches de palmier d'Afrique, chargées de quelques dattes nouvelles, pourraient lui faire du bien. Je ne crois pas qu'un fruit d'Afrique rende la santé en Suisse; mais je vous demande cette grace pour ma pauvre nièce, qui pense que Maroc lui fera plus de bien que la nouvelle ville de Versoy.

On vous aura sans doute mandé, monsieur, que cette ville de Versoy, si long-temps abandonnée, se construit à la fin. Ferney lui a donné tant d'émulation qu'elle s'élève à nos dépens, et même un peu, dit-on, à ceux de Berne, qui commence à en être effarouchée. On bâtit les portes de la ville avec les pierres qui étaient déja taillées pour achever le port.

« Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis,
« Insanire putes. » (Hor., l. 1, *ep.* 1.)

CCCLXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril.

Je suis obligé d'avouer à ma protectrice et à mon papillon-philosophe que j'ai reçu de la nature un décret

d'ajournement personnel, qui me forcera de paraître bientôt devant elle en assez mauvaise posture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puisque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je sais qu'on s'adresse à notre protectrice pour toutes les mauvaises affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'est pour du sel gris, tantôt pour du sel blanc; c'est M. Racle qui demande à être payé de ce que le roi lui doit; c'est M. de Florian qui vous demande des recommandations pour sa femme, laquelle est poursuivie par le procureur du roi de Sémur, auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracasserie qui ne peut faire de sensation que dans une petite ville de province; enfin c'est madame Denis et moi qui nous adressons à la protectrice.

L'affaire de madame de Florian n'est rien, et la nôtre est considérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au delà.

Vous nous avez déja favorisés, madame, auprès de M. de Richelieu; voyez si vous pouvez nous protéger encore auprès de M. Quirot de Poligny, conseiller au parlement, notre rapporteur : c'est-à-dire, souvenez-vous si vous avez à Dijon quelque commissionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puisse dire à M. de Poligny que vous daignez vous intéresser à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on est forcé d'importuner de ses misères les papillons-philosophes qui ont un cœur compatissant et généreux. Je me suis trouvé à la fois assailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maisons qu'on avait commencées ; et je tombe moi-même en ruine, quand je suis entouré de celles de ma

colonie. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de Choiseul. Ferney est dans un état bien plus déplorable que Versoy.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je pense toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais si mal informé alors de tout ce qui se passait, que j'avais cru qu'il ne s'agissait que de diminuer le ressort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller se ruiner et se morfondre dans l'antichambre d'un conseiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne persécuterait plus les malheureux philosophes, et qu'on ne mettrait plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie*, qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est là ce qui dévore mon cœur du soir au matin; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière.

Je vous demanderai à genoux une très grande grace en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle ame que la sienne: j'entends les ames des hommes, car pour celle des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres.

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom

de madame Denis, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de Poligny l'affaire de madame Denis en général.

CCCLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 avril.

Mon cher ange, il n'y a que vous à qui j'ose écrire, dans l'état assez désagréable où je suis. J'ai reçu, comme vous savez, un petit avertissement de la nature, qui m'a fait souvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à Melpomène. Vous vous souvenez peut-être du petit souper à trois services que je préparais pour elle, pour vous et pour M. de Thibouville. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait transpiré chez quelques cuisiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous destinais un autre souper à cinq services. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je serai obligé de renoncer à mon métier de Martialo.

Si vous étiez voisin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permission de porter mon souper chez vous, ou plutôt mes deux soupers : celui qui est à cinq services me paraît assez honnête, si j'ose le dire. C'est un repas de santé; mais cela ne suffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il semble que je suis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuisine n'est point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de

la compagnie avant d'être en état de vous consulter. Cependant vous m'avouerez que ce serait une chose assez plaisante, si ma petite fête pouvait un jour réussir, et si même j'étais assez heureux pour venir quelque jour, dans un petit coin, vous faire toutes mes confidences. C'est une idée que je roule souvent dans ma tête et qui me console :

Et cette illusion pour quelque temps répare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je me confie mes scrupules sur *les Incas* que mon confrère de l'Académie et en historiographerie m'a fait parvenir. J'espérais que ces Incas m'amuseraient beaucoup dans ma convalescence; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des sujets auxquels il ne faut rien changer. Le grand intérêt est dans le simple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelles et de Pharsale glacerait le lecteur au lieu de l'échauffer. Personne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce silence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même chose aux *Mânes de Louis XV?* Ce titre un peu fastueux ne promet-il pas trop? et ne peut-il pas se faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à personne? Cependant le style en est noble, et ne ressemble point au style insupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philosophie et à beaucoup de connaissances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon divin ange, si vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réussissent à Paris. Il me paraît que ce sont deux pièces dont la scène est l'univers entier. Pour moi, qui suis obligé de quitter le théâtre, je vous de-

mande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous, dans quelque loge, et entendre notre ami Lekain! Faut-il que je sois séparé de vous pour jamais! c'est une privation que je ne puis supporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être si loin de vous m'est assurément le plus sensible. Je baise le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante.

CCCLXVIII.

A M. DE LA HARPE.

8 avril.

Le petit avertissement que j'ai reçu de la nature d'aller trouver Horace, au nom de qui vous m'écrivîtes une si jolie lettre, m'a empêché, mon très cher confrère, de répondre plus tôt à celle que j'ai reçue de vous il y a trois semaines. Soyez persuadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces anecdotes sur feu Zoïle Fréron. Il n'y a qu'un colporteur qui peut les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de *Warwick* et de *Mélanie* qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. Thiériot disait que c'était des vérités très connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien persuadé que je voulais m'amuser à Ferney, mais que je n'étais pas assez insensé pour faire passer mes amusemens jusqu'à Paris. Ce n'est pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. Phryné et Ninon n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas! j'ai même renoncé à voir les opéras comiques qu'on joue sur le théâtre de la colonie de Ferney. La surdité s'est jointe à mes autres privations.

Si vous avez quelque chose à mander à Jean Racine,

Il ajouta qu'il était très malade; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie il y a près de deux mois, comme cela n'est que trop vrai. Il m'avoua, en soupirant, qu'il était cassé de vieillesse; je lui fis confidence que j'avais quatre-vingt-trois ans. Enfin, il me conjura d'obtenir de vous que vous daignassiez l'admettre parmi les invalides de votre Hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderais la même grace pour moi; mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil que je n'en ai jamais tiré à des lapins.

Permettez donc que je vous présente ma requête pour *la Flamme*, qui me paraît en effet un peu éteinte. Ajoutez cette grace à toutes celles dont vous m'avez honoré, et soyez persuadé du respect, de l'attachement et de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CCCLXXVII.

A M. DECROIX,

SECRÉTAIRE DU ROI, ANCIEN TRÉSORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, 12 mai.

On n'a rendu, monsieur, que depuis très peu de jours au vieillard moribond, dont vous embrassez généreusement la défense, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir [1]. Il les a lus avec une extrême sensibilité; mais le déplorable état où il se voit réduit le prive du plaisir de vous remercier de sa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieuse-

[1] *L'Ami des arts.*

ment la somme de ses souffrances, et qui sans doute ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance.

CCCLXXVIII.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

17 mai.

Le vieillard, très malade des suites de son apoplexie, se console de quitter bientôt le monde où il n'entend parler que des extravagances barbares des fanatiques; mais il mourra bien plus consolé d'avoir appris, de science certaine, que les détestables coquins de convulsionnaires qui ont persécuté M. Delisle, n'auront pas grand crédit au parlement, où ils sont prisés ce qu'ils valent. On ne dira même rien de désagréable à un homme aussi estimable que M. Delisle. On lui recommandera seulement de se conformer plus exactement aux règlemens de la librairie.

Je présente mes très humbles remerciemens à M. l'abbé Duvernet, et je le prie d'embrasser pour moi son prisonnier qui, je crois, est actuellement délivré.

CCCLXXIX.

A M. SÉLIS,

PROFESSEUR AU COLLÉGE D'HARCOURT.

A Ferney... mai.

Monsieur, un peintre des Gobelins est venu dans ma solitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des *Satires* de Perse et de très jolis vers français. M. d'Argental m'avait déja prévenu de toutes vos bontés

pour moi; mais je ne les avais pas encore reçues. Mon grand âge et ma déplorable santé ne m'ont point empêché de lire déja votre très judicieuse Préface et la traduction de la première Satire. Je vois que vos notes éclaircissent beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire quelque progrès dans la langue latine doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'est avec reconnaissance que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CCCLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 juin.

Je suis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis si long-temps tendu les bras à vos ailes, qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas! ce n'est pas ma faute; je n'ai eu ni bras, ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'est pas celle dont je me sers ordinairement; mais c'est toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq services, qui probablement sera servi bien froid, ou plutôt, qu'on n'osera jamais servir. Ce n'est pas que le repas ne soit régulier, et qu'il n'y ait des plats assez extraordinaires qui pourraient être de haut goût; mais malheureusement madame de Saint-Julien avait parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très bien fait de le supprimer; l'autre est meilleur; mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris, qu'il jouât le rôle de maître d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quel-

ques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique, qui a été servi vingt fois sur table, et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelque jour la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier que vous savez, quand ce ne serait que pour la rareté du fait, ce vieux cuisinier serait capable de faire le voyage auprès de vous, et de se loger dans quelque gargote bien obscure et bien ignorée. Qui sait même si cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil sept cent soixante-dix-huit? Je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable serait qu'alors M. le duc de Duras vous donnât sa parole d'honneur de se mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il est plaisant, entre nous, qu'on ait tant mangé de *Zuma*, et qu'on n'ait pas seulement essayé de tâter du *Don Pèdre :* le hasard gouverne ce monde.

Mon cher ange, le hasard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce hasard est composé de la nature et de la fortune; des chances horribles sont sorties du cornet contre moi. Ma colonie est aussi délabrée que l'ont été Pondichéri et Québec. Je me suis trouvé ruiné tout d'un coup, sans savoir comment, et je me suis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à Thésée, Romulus et M. Dupleix, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je suis. Ma tendre amitié n'est pas du moins une chimère; elle est la consolation très réelle du reste de mes jours.

CCCLXXXI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 2 juin.

Ma protectrice, je ne me sers point de la main de l'ami Wagnière, qui est absent; je ne me sers point de la mienne, qui ne peut plus écrire. Je vous demande pardon de vous avoir remercié si tard de m'avoir appris l'aventure du nazillonneur Debrosses, que je suivrai bientôt. Tous les malheurs se sont accumulés sur notre colonie depuis qu'elle a été privée de l'honneur de votre présence. Monsieur l'intendant fait bâtir une ville charmante à Versoy. Là, tandis que la nôtre, à peine commencée, tombe en ruine, on construit actuellement quatre portes magnifiques à la nouvelle ville de Versoy, avec des pierres aussi belles que le marbre, qui avaient été destinées pour le port par M. le duc de Choiseul. On donne à cette ville des priviléges immenses : ce sera un lieu de franchise et un lieu d'agrément, tandis qu'on ne nous a pas accordé la moindre concession ni le moindre privilége. Je me trouve ruiné de fond en comble, pour avoir donné de nouveaux sujets au roi. Que deviendra mon obélisque de marbre que j'avais déja commandé au marbrier de Vevey? le nom de M. le duc de Choiseul ne sera donc que sur des débris, et ne sera vu que par des gueux!

Je me crois aussi malheureux dans la petite entreprise que j'avais faite sous vos yeux avant que vous partissiez. Je n'étais pas plus propre à faire le métier de Pradon à l'âge de quatre-vingt-trois ans qu'à faire le métier de Mansard. Je vous demande en grace, pour que je meure moins désespéré, de mettre aux pieds de M. le duc de

Choiseul ce pauvre sot qui, entre le mont Jura et les grandes Alpes, ne sut jamais de quoi il s'agissait à Paris et à Versailles, et qui ne connut pas mieux la France que l'ancienne Grèce. Il a été cruellement puni de son ignorance; mais il compte toujours sur vos bontés. Il vous sera attaché avec un bien tendre respect pour le peu de temps qu'il a encore à vivre sur les frontières de la Suisse. Et dites bien, je vous en prie, à M. le duc de Choiseul, qu'il mourra en le regardant comme celui qui fait toujours l'honneur de la France.

A vos genoux, votre fidèle sujet.

CCCLXXXII.

A M. DE LA HARPE.

4 juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu presque à la fois deux lettres de vous et *la Religieuse*. Cette très attendrissante *Religieuse* était bien, et elle est beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal, il est le seul que je puisse lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux instances de l'ami Panckoucke, qui voulait absolument que je combattisse quelquefois sous vos étendards, et qui m'assurait que vous le trouveriez fort bon; mais aussi il m'avait promis le plus inviolable secret. Il ne me l'a point gardé; il m'a décelé très mal à propos, et m'a beaucoup plus exposé qu'il ne pense.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien résolument qu'il ne mette jamais rien sous mon nom : je ne suis pas en état de faire la guerre. Ce n'est pas que je manque de courage ni de bonnes raisons pour la faire; mais il faut de la santé, même pour la guerre de plume.

J'ai besoin de repos, après mon accident que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les suites sont bien désagréables. L'indiscrétion de Panckoucke avec son V..... me fait une peine mortelle. Il accoutume le public à croire que non seulement je me porte bien, mais que j'abuse de ma santé jusqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

On m'accuse, dit-on, d'avoir écrit à messieurs les juges du Châtelet une philippique un peu forte sur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre Delisle, et sur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien savoir comme je pense sur le livre et sur la sentence; mais assurément je serais plus fanatique que ces messieurs, et cent fois plus répréhensible qu'eux, si je leur avais écrit sur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'existe pas.

Je suis en peine de la santé de M. d'Alembert. Pour la mienne, elle est bien déplorable; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je suis accoutumé à souffrir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CCCLXXXIII.

A M. DEVAINES.

4 juin.

Je suis bien sensible, monsieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de moi; car je pense souvent à vous, et à l'homme unique avec lequel vous avez travaillé, et dont vous serez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je serai bien fâché de mourir sans avoir eu la consolation de vous embrasser.

Des gens qui se croient bien instruits, et qui peut-être

ne le sont point du tout, me disent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, sera bientôt aussi puissant dans la ville qu'il y est aimé et respecté. Je souhaite passionnément que cette prédiction soit véritable; mais c'est à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal si ces deux hommes-là étaient à leur véritable place.

Je ne sais si vous avez vu l'*Éloge de Pascal*, avec ses *Pensées* mises en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur est, ce me semble, un homme égal à Pascal pour le génie, et supérieur par la raison. Il est triste, à mon gré, pour le genre humain, qu'un homme comme Pascal ait été un fanatique; ce qui me console, c'est que saint Augustin l'était tout autant.

Je m'aperçois que mon petit billet est un peu indiscret, mais je n'écris pas à un docteur de Sorbonne.

CCCLXXXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 juin.

Eh! mon Dieu, monseigneur, vous accusez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que madame Denis et moi nous soutenons à Dijon, presque sans sortir de notre lit, le procès le plus désagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me suis souvent plus occupé de l'injustice qu'on vous fesait, que de toutes celles que j'essuie. Je vous ai supplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraissait dans votre affaire; vous n'avez jamais voulu me répondre sur cet article. Quand j'eus le bon-

heur de servir M. de Morangiés, quand j'affrontai la canaille des petits patriciens de Paris, qui se croient des Cicéron, M. de Morangiés m'avait envoyé tous ses papiers, sans en excepter un seul.

Je ne sais d'ailleurs si une petite anecdote de MM. Clément, conseillers au parlement, serait parvenue jusqu'à vous. Ces messieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive mais dangereuse affaire d'un jeune homme sorti de l'Oratoire, nommé Delisle, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces restes de convulsionnaires, aboyaient d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi.

Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes. Tout souffre dans ce monde; mais dans la foule des affligés, peu de personnes ont vos ressources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au dessus de tout. Il est certain que dans cette maudite affaire, suscitée par la plus insigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens sensés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos services, vos dignités, votre considération, votre gloire, ne sont point effleurés. Vous serez bientôt dans la première place de l'état qui représente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y suivre encore une fois! J'envisage avec la douleur de l'impuissance les montagnes des Alpes et du Jura qui me séparent de vous. Job sur son fumier, près du lac de

Genève, vous crie : Conservez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, si on peut l'être, vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect.

CCCLXXXV.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

7 juin.

J'ai trop tardé, monsieur, à vous remercier de vos remerciemens. Si le triste état où j'ai été peut me laisser encore de la force et du loisir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne sous vos drapeaux. Je ne vous sers pas comme font les Suisses, à qui il est très indifférent de se battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation; je ne suis pas même un volontaire qui fait une campagne pour son plaisir; je suis une espèce d'enthousiaste qui prend les armes pour la bonne cause.

Il est vrai que je ne sais pas quel est le chevalier de *la Poste du soir* [1] qui croit m'avoir abattu de sa lance enchantée. Il serait bon de savoir à qui on a affaire; mais quel qu'il soit, si nous étions aux prises, je lui ferais bien voir que son héros est un charlatan qui en a imposé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu si fameux, n'a pas mis une citation dans son ouvrage qui ne soit fausse ou qui ne dise précisément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raisonnables que ses raisonnemens et ses systèmes sont aussi faux que ses cita-

[1] Le *Journal de Paris*.

tions; que des plaisanteries et des peintures brillantes ne sont pas des raisons, et qu'un homme qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule ne vaut pas celui qui lui fait sentir sa dignité et son bonheur.

Voilà ce qui m'occupe à présent, monsieur; mais, pour remplir mon projet, j'ai besoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juste que l'auteur de l'*Esprit des lois;* et surtout je voudrais savoir quel est le bel esprit de *la Poste du soir* contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuser de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entreprise du jeune comte de Lally de faire rendre justice à la mémoire de son père?

Conservez vos bontés, monsieur, pour votre très attaché et très respectueux serviteur.

CCCLXXXVI.

A M. DEVAINES.

11 juin.

Je vous remercie, monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illustre avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui sera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talens.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loisir, j'en abuse peut-être en vous priant de jeter les yeux sur le manuscrit que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique si souvent hasardée, et reçue sans examen. Si les nombreuses erreurs qu'on me force de relever dans *l'Esprit des lois* vous font la même impression qu'elles m'ont faite, je vous supplie, monsieur,

de vouloir bien envoyer au sieur Panckoucke le manuscrit cacheté, avec la lettre pour lui ci-jointe.

Je sais bien que ma hardiesse augmentera le nombre des mes ennemis; mais je suis, comme M. de La Harpe, né pour combattre, et j'ai raison, papiers sur table. Pour peu que vous soyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pascal* de M. de Condorcet m'a donné un peu d'humeur contre les réputations usurpées. C'est bien dommage que cet ouvrage ne soit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans sa poche ce préservatif contre le fanatisme.

Je vous prie instamment, monsieur, de conserver un peu de bonté pour le vieux malade.

CCCLXXXVII.

A M. DEVAINES.

A Ferney, 25 juin.

Vous pourriez donc, monsieur, *humiles habitare casas, non figere cervos;* vous pourriez venir avec M. Suard et M. de Garville dans ce coin de l'univers où j'achève ma vie loin du monde! Venez, vous prolongerez ma chétive carrière, ou vous en rendrez la fin heureuse. Venez, monsieur, me rendre, s'il est possible, aux beaux arts et à la société. J'ai perdu *causas vivendi*, la santé, le sommeil, l'appétit, tout ce qui attache à la vie. Si quelque chose peut me ressusciter, ce sera assurément le plaisir de m'entretenir avec vous.

Je suppose que vous allez voir le pays dont M. de Laborde fait la description, et les singulières montagnes qu'il met en taille-douce. La Suisse devient tous les jours digne de la curiosité des gens qui pensent. Je rendrai

de grandes graces à la destinée de me trouver sur la route, et je commence par vous les rendre d'avoir bien voulu penser à moi. Je dois vous faire des excuses d'un fatras dont je vous ai importuné, et que je vous ai supplié de faire passer à l'ami Panckoucke. Mais, selon ce qu'il me mande, il doit être actuellement en chemin pour Genève. Cramer et lui sont deux savans qui viennent se consulter de temps en temps.

Je ne sais, monsieur, si vous êtes un savant du premier ordre; mais je pense que les savans auraient beaucoup à apprendre avec vous. Hélas! que me servirait-il d'apprendre dans le triste état où je suis réduit? La science de digérer est assurément la première de toutes; mais tout me manque : vous serez ma consolation.

Votre projet du mois d'auguste est le fond de la boîte de Pandore pour un homme qui est assiégé de tous les maux.

CCCLXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 juin.

Votre vieux cuisinier, mon cher ange, est bien loin de vous faire bonne chère. Il est réduit aux apothicaires, et très étonné d'être encore en vie : cependant il ne voudrait pas mourir sans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne sais s'ils sont de l'ancienne cuisine ou de la nouvelle. Je ne peux manger d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris; mais mon dégoût ne prouve point que j'aie mieux réussi que les jeunes cuisiniers du temps présent.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je sais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que

personne au monde, hors M. de Thibouville, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet essai, si je peux me mettre au rang des pâtissiers modernes qui empoisonnent le public. Le point principal est de vous plaire. Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'est pas fait pour une monarchie; mais vous m'avez appris qu'on avait servi du *Brutus*, il y a quelque temps, devant M. le comte de Falkenstein [1], et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît si comique de faire encore la cuisine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me console de tout; mais je ne demande point votre indulgence : je veux savoir si mes pâtés ne vous écorcheront pas le gosier.

CCCLXXXIX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

27 juin.

Mon cher marquis, votre vieux malade ne tâte point du ridicule qu'on lui veut donner dans Paris de recevoir une visite du comte de Falkenstein. Il sait trop bien que l'église de son village n'est pas assez belle pour attirer les regards d'un homme qui devrait avoir l'église

[1] L'empereur Joseph II, dans son séjour à Paris.

de Saint-Pierre de Rome pour sa paroisse, et que de misérables manufactures de montres ne valent pas la peine d'être regardées par le protecteur de tous les beaux arts. Pour ma manufacture de vers français, il y a long-temps qu'elle est à bas. En un mot, je puis vous assurer qu'un seigneur rempli de goût, comme M. le comte de Falkenstein, ne se détournera pas pour voir un mourant qui n'a d'autre mérite que d'aimer tendrement ceux qui pensent comme vous. L'état où je suis ne me permettrait pas même de me présenter devant lui. Je ferais une étrange figure en sa présence, avec mes quatre-vingt-trois ans et mes quatre-vingt-trois maladies. Je ne dois songer qu'à paraître devant Dieu et non devant les puissances de la terre.

Adieu, mon digne et respectable ami.

CCCXC.

A M. DUTERTRE,

NOTAIRE A PARIS.

16 juillet.

Ayant encore, monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de Bouillon, altesse sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me sont dus par son altesse sérénissime monseigneur son père.

Son altesse sérénissime monseigneur le duc de Virtemberg, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paye en politesses. Mes maçons, mes charpentiers, et mon

boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés, si Dieu ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je présume, monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. de Laleu. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse, que de me les faire payer par feu M. le duc de Bouillon. Il est encore plus étonnant que M. d'Ailli m'ait fait perdre l'hypothèque privilégiée que j'avais sur tous les biens de ce prince : c'est un malheur irréparable.

Je n'ai d'espérance et de ressource que dans votre sagesse, dans votre exactitude, et dans l'amitié dont vous m'avez déja donné des marques. Je viendrais vous en remercier, si mon âge, ma santé et ma bourse me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voisinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville que je n'ai vue depuis trente années.

CCCXCI.

A M. LE CHEVALIER DE L'ISLE.

A Ferney, 18 juillet.

M. de Villette, monsieur, m'ayant écrit, il y a deux mois, que vous auriez la bonté de vous charger d'une montre pour lui, et que je n'avais qu'à vous l'envoyer, souffrez que j'use de la permission que vous avez donnée. Je joins à cette boîte le reçu de l'horloger.

Je n'ai point eu le bonheur de voir passer le grand homme qui est venu dans nos quartiers. Mon âge, mes maladies et ma discrétion m'ont empêché de me trouver

sur sa route. Je vous confie que deux horlogers genevois, habitans de Ferney, moins discrets et plus jeunes que moi, s'avisèrent, après boire, d'aller à sa rencontre jusqu'à Saint-Génis, arrêtèrent son carrosse, lui demandèrent où il allait, et s'il ne venait pas chez moi. L'empereur, qui les prit pour des Français étourdis, leur dit qu'il n'avait pas encore été interrogé sur la route de France. L'un de ces républicains polis lui dit que c'était une députation de ma part. L'empereur ayant appris depuis que ces messieurs étaient des natifs de Genève, n'a point voulu coucher dans la ville, ni même voir les syndics, qui se sont présentés à lui. Il a refusé des chevaux que les Bernois lui avaient préparés, et n'a pas même voulu passer par Berne.

Voilà toutes les nouvelles que peut vous mander votre très humble et très obéissant serviteur.

Le vieux malade.

CCCXCII.

A M. DE MESSANCE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ SES CALCULS SUR LES PROBABILITÉS DE LA DURÉE DE LA VIE.

A Ferney.

J'ai reçu, monsieur, ma condamnation par livres, sous et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre sagacité, et je me soumets à mon arrêt sans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge; car il est absolument égal, quand on en est là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille siècles. M. l'abbé Terrai avait sans doute notre néant devant les yeux quand il a établi ses rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon

compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'est plus propre à me consoler des misères de cette vie que de songer continuellement que tout est zéro. Ce qui est très réel, c'est l'exactitude de votre travail, son utilité, et la reconnaissance que je vous dois; ce sont les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

CCCXCIII.

A MADAME LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

3 auguste.

Madame, je joins aux regrets que me laisse votre illustre ami*, les remerciemens que je vous dois. Il a été opprimé, mais il n'a point été malheureux, puisque vous êtes à la tête de tous ceux qui lui ont rendu justice. J'ai vu par un petit écrit combien de sortes de mérites vous possédez.

Agréez mes faibles hommages : ils sont bien sincères. Je vois qu'avec un esprit supérieur, et avec les charmes de votre sexe, vous connaissez toutes les vertus de l'amitié. Elle est la plus grande des consolations dans les malheurs dont cette vie n'est que trop traversée. J'ose vous dire que j'ai éprouvé cette consolation dans le peu de jours que j'ai passés avec M. Delisle. Je me sens véritablement attaché à lui, et je me flatte, madame, qu'il voudra bien faire valoir auprès de vous les sentimens de l'estime que vous m'inspirez, et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

* M. Delisle de Sales.

CCCXCIV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 auguste.

J'ai jugé, monsieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un présent très précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confesseur et martyr M. Delisle, qui prend son plus long pour retourner à Paris. Il est impossible de ne pas s'intéresser à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont persécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils seraient devenus ses plus ardens défenseurs.

Je pense qu'à présent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un souverain qui me paraît avoir besoin d'un homme comme lui. M. d'Alembert peut le servir très efficacement, et je ne m'y épargnerai pas; car si je suis rentré en grace auprès de ce prince si connu en Europe par ses armes victorieuses, par son coffre-fort, et par sa manière de penser, je dois faire usage de ce petit moment de bonne fortune pour servir votre ami, et, j'ose dire, à présent le mien.

Il est vrai que les agrémens de sa société sont plus faits pour la France que pour l'Allemagne; mais je ne vois à présent de porte ouverte pour lui que celle que je propose. Il trouvera dans Paris des soupers, des plaisanteries, des amis intimes d'un quart d'heure, des espérances trompeuses, et du temps perdu. Peu de per-

sonnes savent, comme vous, consoler leurs amis par des services toujours constans.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez sans doute auprès de M. d'Alembert, et nous parviendrons à la faire réussir.

Que puis-je à présent vous souhaiter de mieux, monsieur, après que vous avez fait du bien? Jouissez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation et de tous les amusemens qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles saluent de loin votre belle vallée de Montmorenci, et ma décrépite vieillesse s'incline profondément devant vous avec le respect le plus tendre.

CCCXCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mon cher ange, il y a plus de soixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je fasse à mon ange un petit croquis de ma situation, quoiqu'il soit défendu de parler de soi-même, et quoiqu'on ait joué l'égoïsme bien ou mal dans votre tripot de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous savez, et il y en a environ soixante-six que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouissent des faveurs de la cour; et on m'a ôté, je ne sais comment, du moins on ne me paye plus une pension de deux mille livres que j'avais avant que Louis XV fût sacré.

Je suis retiré depuis trente ans ou environ sur la frontière de la Suisse. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. Turgot, on me l'a ôté; il me restait M. de Trudaine, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville; cette noble sottise m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuisine pour me consoler; je ne sens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuisine, et que l'ancienne est hors de mode.

Le chagrin s'est emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je suis devenu imbécille, au point que j'ai pris pour une chose sérieuse la plaisanterie de M. de Thibouville qui me demandait des pastilles d'épine-vinette. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogryphe; j'ai cru me ressouvenir qu'on fesait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis.

Ce pâté est bien froid; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de Thibouville, et que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai point combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine m'ont paru dégoûtans; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le fesant réchauffer, on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une jeune personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté, comme mademoiselle Adrienne les fesait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître-d'hôtel tel que celui qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit mo-

ment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi *subito, subito.*

Je ne vous parle point du voyageur [1] que vous prétendiez devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville * qui a été représentée quelques années par un grand homme de finances, et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu, et je ne compte point cette disgrace parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie.

CCCXCVI.

A M. DEVAINES.

5 auguste.

Il vous est échappé, monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguste, vulgairement août dans la langue des Welches. Plus je me sens indigne d'une telle visite, et plus je la désire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables; mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances, compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très mal employé ma

[1] L'empereur Joseph II.

* Genève, et M. Necker. Voyez ci-dessous, page 548.

jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'Argental; il est assez bon pour m'aimer depuis soixante-dix ans, et c'est le seul ami qui me reste dans Paris. Vous me faites sentir combien il serait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiscrétion en vous adressant un si gros paquet; vous avez bien voulu depuis long-temps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés.

Agréez, monsieur, tous les sentimens qui m'attachent à vous. Tout le monde m'assure qu'ils seraient bien plus forts si j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres.

CCCXCVII.

A M. DE LA SAUVAGÈRE.

A Ferney, 10 auguste.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt de vos bontés et des nouvelles instructions que vous voulez bien me donner sur les phénomènes singuliers qui se manifestent dans votre terre. J'ai été long-temps sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et faible corps a été sur le point de faire pousser les herbes de mon cimetière; sans cela, je vous aurais remercié plus tôt.

Un jour viendra, monsieur, que vos découvertes détruiront toutes les ridicules charlataneries dont on nous berce. On rougira d'avoir dit que les Alpes et les Pyrénées ont été formées par les mers, comme on rougit aujourd'hui de la matière subtile, rameuse et cannelée de René Descartes. Notre siècle se vante d'étudier l'histoire

naturelle. Hélas! il n'étudie que des fables contre nature.

Je vous invite, monsieur, à faire des protestations dans quelque journal sage et digne de vous. Mon peu d'érudition, mon âge et les maladies qui me persécutent ne me permettent pas de vous seconder, et ne m'empêchent pas d'être infiniment sensible à votre mérite, à votre amour de la vérité et aux services que vous êtes à portée de lui rendre.

CCCXCVIII.

A M. DEVAINES.

12 auguste.

La mort de M. de Trudaine, monsieur, comble mon désespoir et achève ma vie. J'ai vécu, c'est-à-dire souffert trop long-temps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux; il est vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une solitude. Votre voyage sera une belle action de charité; vous serez entre une malade et un mourant. Si je ne savais que M. de Trudaine était malade depuis long-temps, je croirais que le chagrin a avancé ses jours. On m'a dit que M. de Condorcet a remis la place qu'il avait acceptée de M. Turgot. Je vous prie de présenter mes tendres respects à ces deux grands hommes, et de recevoir les miens, puisque vous pensez comme eux.

CCCXCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 auguste.

Les voilà enfin ces cinq pâtés trop froids et trop insipides, qui ne sont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéissance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi par la même voie ces cinq pièces de four,

qui ne doivent être servies sur aucune table. Ne les montrez à personne. Ayez pitié de votre ancienne créature qui a perdu la tête, et à qui il ne reste que son cœur.

CCCC.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 18 auguste.

Si Charles IX, dont vous me parlez, monsieur, était allé près de la maison de Ronsard, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point désemparé de la portière de son carrosse, et qui l'eût regardé sous le nez; si le moment d'après deux Genevois, habitués dans le village de Ronsard, se fussent présentés à Charles IX, étant ivres, et lui eussent demandé familièrement où il allait, Charles IX, à mon avis, eût très bien fait de se fâcher, et de ne point aller chez Ronsard.

C'est ce qui est arrivé au grand voyageur dont vous me parlez, sur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raison. Il ne soupa et ne coucha ni à Genève ni chez Ronsard. Il ne vit personne. Le résident de France se présenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très mauvaise humeur sur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilli est plus affable, et que la vie est plus agréable dans ce beau séjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez passé d'un ciel dans un autre.

Vraiment, je crierai à M. le prince de Condé, du fond de mon purgatoire, si on persécute ma colonie, et je vous adresserai mes plaintes; mais actuellement je ne puis crier que des maux que la nature me fait souffrir. Je suis assurément votre supérieur en fait de tourmens,

comme je suis votre doyen. Je suis à vos pieds en tout le reste, pénétré de vos bontés et de vos graces, me recommandant d'ailleurs à Dieu dans ma misère, et rempli pour vous du plus respectueux attachement.

LETTRE DE M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au Palais-Bourbon, 6 auguste.

On nous dit, monsieur, qu'Auguste et Mécène ont quelquefois été boire du vin de Falerne chez Horace; cet honneur ne l'aurait pas immortalisé, si ses talens ne l'avaient seuls rendu digne des hommages de la postérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit souvent l'orgueil, j'ose croire, monsieur, que feu monsieur Jupiter, qui était plus grand seigneur qu'Auguste, donna plus d'embarras que de vanité à Baucis et à Philémon, quand pour s'amuser il fut, selon Chaulieu, manger un plat d'asperges dans leur pauvre taudis.

Charles IX, voulant combler de joie son bon ami Ronsard, avait formé le dessein de l'aller voir *dans sa maison des champs*. « Cette « marque de protection me serait glorieuse, dit le poëte, mais ne « rendrait pas mes vers meilleurs. »

D'après cela, monsieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas vu l'empereur [1] dans sa maison? Je ne fais d'ailleurs que vous rendre les opinions des gens sensés de ce pays-ci, qui s'intéressent à votre satisfaction, sans avoir assurément la moindre idée de manquer de respect aux dieux et aux souverains.

M. le prince de Condé, monsieur, sera toujours disposé à seconder votre amour paternel en faveur de votre colonie, et vous pouvez, de votre côté, compter sur l'assidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en est, comme vous le dites, le Titus adoré.

Je quitte les superbes fêtes de Chantilli pour rentrer sans regret dans ma quiète solitude du Palais-Bourbon, où j'ignore assez souvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je suis un peu comme ce paysan du mont Saint-Gothard à qui on vantait les richesses du roi de France : « Je parie, dit-il, qu'il n'a « pas de si belles vaches que les miennes. »

Recevez, monsieur, l'hommage de ma sincère et constante vénération.

[1] A la sollicitation des prêtres, il avait promis à sa mère de ne point voir M. de Voltaire dans son voyage.

CCCCI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 auguste.

Un peu volé, dans de semblables occasions, signifie beaucoup volé. C'est la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui signifie adoucissement, ménagement. Un doyen d'académie sait ces choses-là mieux que moi, quoiqu'il ne soit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'est point pédant du tout.

Après cette discussion académique, je viens, monseigneur, à la morale. Je conçois très bien qu'un esprit comme le vôtre est au dessus de toutes les petites misères, de toutes les tracasseries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidens de la vie. Quand on a été élevé dans son berceau par madame de Maintenon, quand on a vu Louis XIV et la régence, on est sans doute accoutume à tout; et le maréchal de France, possesseur du palais de Richelieu, peut jouir du soir serein d'un jour mêlé d'orages, et de très belles heures. Je ne suis pas au dessus de Saint-Évremond comme vous êtes au dessus du comte de Grammont, mais je voudrais repasser avec vous toute votre brillante et singulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réservé pour cette dernière besogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

Mille graces vous soient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif squelette qui n'a jamais été bien étoffé, et qui est actuellement réduit à rien, mais dans lequel il y a encore je ne

sais quel être sentant et pensant, et tout-à-fait attaché à votre grand être. Il est vrai que dans l'antre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres; mais ces pierres-là me retombent sur le nez et m'écrasent. J'ai des procès tout comme un grand seigneur, et je ne sais pas les soutenir aussi gaiement que mon héros a soutenu le sien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur, est d'être si loin de vous, et de me voir dans l'impuissance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très tendre et très vieux respect, et de jouir de vos bontés.

CCCCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 auguste.

Mon cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'espérance; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage que vous prenez sous votre protection [1]? vous savez que M. Devaines ne peut venir dans mon hôpital solitaire. J'ignore encore si on lui conservera sa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de Villequier qu'un moment; c'était un de mes plus mauvais jours; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funestes ont suivi ce désagrément. M. de Villequier avait oublié une lettre de M. de Malesherbes, écrite de Montigny, au mois de juillet; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suisse.

La mort de M. de Trudaine, chez qui M. de Males-

[1] *Agathocle.*

herbes m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers pressans et de débiteurs insolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéressans et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne sont pas aisés à supporter avec les maladies qui me désolent et qui me privent de la consolation de venir vous embrasser. Il faut combattre jusqu'au dernier moment la nature et la fortune, et ne jamais désespérer de rien jusqu'à ce qu'on soit bien mort. Commençons par mes Syracusains; voyons comment je pourrai vous les envoyer; tout le reste sera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, sera d'être le plénipotentiaire de Syracuse aussi bien que de Parme.

Madame de Saint-Julien m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en disant mon secret de Constantinople. Serais-je assez heureux pour que vous engageassiez M. le duc d'Aumont à faire son affaire de cette *Sicile* que vous semblez aimer, et de la faire paraître à Paris sous sa protection?

Je suis persuadé que vos conseils et ceux de M. de Thibouville suffiraient pour faire représenter l'ouvrage de manière à lui assurer quelque succès, et que peut-être même la singularité d'une pareille entreprise à mon âge désarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'ose dire que c'est à vous et à M. de Thibouville, l'élève de Baron, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours seraient trop heureux, si j'avais quelque part à une telle victoire. Il me semble qu'il serait digne de M. le duc d'Aumont de se joindre à vous. Vous êtes tous trois très capables d'a-

jouter le plaisir du secret à celui de conduire cette affaire, dont le succès serait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choses que vous devinez bien, et dont je vous parlerais si j'avais assez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai, cette force, mon cher ange, si vous avez celle de réussir dans la négociation que je vous propose. Oui, vous y réussirez; car vous êtes et vous serez mon ange gardien jusqu'au moment où j'irai, comme de raison, à tous les diables.

CCCCIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

4 septembre.

Je réponds d'abord, monsieur, à la fin de la lettre dont vous m'honorez, du 19 auguste, ou peut-être du 29; car je perds les yeux comme tout le reste. Je pleure bien amèrement la mort de M. de Trudaine, et ce n'est pas seulement parce qu'il était le seul homme en place qui me fût resté de tous ceux qui pouvaient favoriser ma colonie et adoucir la fin de mes jours, c'est parce que sa vertu aimable et son goût pour les belles-lettres me le rendaient infiniment cher. Je passerai le peu de temps qui me reste à regretter monsieur et madame de Trudaine. J'ose me flatter que vous daignerez faire souvenir de moi monsieur de Fourqueux et madame d'Invau. Je ne sais si elle aura reçu dans son temps une lettre dans laquelle je pris la liberté de mêler ma douleur à la sienne.

Je n'aurai pas la consolation de voir monsieur et madame Devaines dans mon malheureux désert. Le changement qu'on fait dans les postes les retient à Paris. Ils

amenaient probablement avez eux M. Barthe*, dont vous me parlez. Je me fesais un grand plaisir de voir son ouvrage, qui doit être plein d'esprit et de raison, car tout ce que je connais de lui est dans ce goût.

Je ne puis jamais avoir l'honneur de vous écrire, monsieur, sans vous parler de cette *Félicité publique* qui a fait la mienne. Je pense et je dis hautement que ce livre est rempli de plus de vérités utiles que l'*Esprit des Lois*, et je ne veux point mourir sans le prouver.

Conservez-moi, monsieur, les bontés consolantes dont j'ai besoin, et agréez mon respect.

CCCCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Messieurs du comité de Syracuse, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne suis guère en état, dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaiblissement total de mes fibres pensantes, de remplir si tôt la tâche très difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement beau; mais pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talens. Vous devez sentir qu'il n'est pas aisé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une statue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un stoïcien, et vous me proposez de le changer contre un sybarite, ou du moins contre un Grec élevé à la française, et accoutumé, sur le théâtre de Paris, à parler

* Auteur des *Fausses Infidélités*, et d'un *Art d'aimer*, inédit.

de son amour à son inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à sa chère maîtresse, en lui fesant sa déclaration amoureuse. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par Racine. Il est le seul qui ait pu faire passer des églogues sur le théâtre, à la faveur de son style enchanteur; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté, ne fût insupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

Voudriez-vous qu'un héros sauvage et philosophe combattît son amour, comme Titus combat le sien? voudriez-vous même qu'il songeât s'il est amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philosophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à son frère? Quels scrupules aurait-il à combattre? Il est beau de voir un homme lutter contre sa passion, quand cette passion est criminelle et funeste; mais hors de là le combat est ridicule, il est d'un froid insoutenable.

Quand on a jeté sa statue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un satyre un Apollon. Chaque chose doit rester dans son caractère, sans quoi tout est perdu. De plus, soyez très persuadé qu'on écrit toujours très mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage n'a pas sans doute le mérite continu dont il a besoin pour obtenir un jour un succès véritable, succès si rare, et qui dépend de mille circonstances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loisir; il faut surtout de la santé et des momens heureux; mais, dans l'état où je suis, je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir

pas achever cette petite besogne que vous commenciez à favoriser.

Je me meurs, mon cher ange.

CCCCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle est la dame, ou la demoiselle aimable ou respectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête sa main quand vous avez la bonté de m'écrire*.

Vous ne m'avez jamais appris le secret du gouvernement de votre maison. Les ministres des princes sont discrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les Grandes-Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au hasard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aie la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres; si on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût dans l'ouvrage dont le fond ne vous a pas déplu; si cet ouvrage retravaillé avec soin pouvait trouver place au milieu des enchantemens des boulevarts et des soupers où l'on mange des cœurs avec une sauce de sang; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait ressouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon siècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La singularité d'un tel ouvrage, donné

* Madame de Vimeux, qui, en 1821, n'est pas moins aimable et respectable qu'elle l'était en 1777.

à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la visse jouer auprès de vous, dans une loge, assisté de quelques Mathusalems.

Cette idée me paraît assez plaisante; mais malheureusement le temps coule, la dernière heure sonne. M. de Thibouville dit qu'il est malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des siennes; mais songez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez justice à un cœur qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de Thibouville. Je m'intéresse vivement à sa santé; je compte que ma lettre est pour vous deux.

N. B. Je reçois dans l'instant la lettre de mon divin ange; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant selon vos vues, si Dieu m'en donne la force.

CCCCVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

22 septembre.

Je ne sais, monseigneur, ce qui m'est arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je serais témoin de vos amours avec l'abbesse de Rennes; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à Lucifer. Il m'envoie quelquefois de ses gardes pour me faire comparaître de-

vant lui, et me fait sentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oser marcher sur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'est M. le prince de Beauvau qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que son oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbesse de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête et mon estomac m'ont refusé le service, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma destinée. Je crois que vous gouvernez très bien la vôtre, et que vous vous êtes mis absolument au dessus d'elle. La plupart des autres hommes sont au dessous. Vous avez été grand acteur sur le théâtre de ce monde; vous êtes le spectateur le plus clairvoyant. Les décorations sont changées : le nouveau spectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond de ma caverne, qu'avec de bien mauvaises lunettes. Je suis un pauvre Suisse mort et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet singulier de la sympathie, le roi de Prusse est la seule correspondance qui me soit restée. Ce mot de sympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aie rien de commun avec le vainqueur de Rosbach, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque : cependant il y a une certaine façon de penser qui a rapproché de moi chétif ce héros du Nord, comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Prusse m'a donné des marques solides de sa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me serais pas attendu à cette générosité, lorsque je me brouillai si

impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais désespérer de rien?

Je me souviens que je vous écrivis plusieurs fois sur la catastrophe de cet infortuné Lally. Je vous demandai votre avis; vous eûtes la discrétion de ne me jamais répondre; mais enfin Lally trouve un vengeur dans son fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de son père. Il poursuit la révision du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraissent mériter l'applaudissement universel. Il a beaucoup d'esprit, son style est vigoureux comme son ame; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il est vrai que la requête en cassation soit admise. Je suis bien persuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de La Barre et de d'Étallonde méritait bien aussi qu'on se pourvût en cassation. L'un de ces deux martyrs est vivant, et est un très bon et très brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Prusse; il est son ingénieur. Qui sait s'il ne viendra pas un jour assiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries. Je ne sors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*.

CCCCVII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 23 septembre.

M. Pindare-Théocrite sait sans doute que M. Devaines et M. Suard n'ont point paru dans le petit coin du monde que vous avez, monsieur, embelli quelque temps

par les agrémens de votre société et par le charme de vos talens aimables. Moi qui suis actuellement condamné à la solitude et aux souffrances que la vieillesse traîne après elle, j'y ajoute encore l'oubli du monde. Je ne sais plus ce qu'on fait dans la compagnie à laquelle vous fesiez tant d'honneur. On ne m'instruit plus de rien; on me regarde comme mort, et on ne se trompe pas de beaucoup. Les personnes que j'aurais pu faire souvenir de mon existence, et qui devaient passer par chez moi, n'y sont pas plus venues que M. Devaines et M. Suard. On ne me consulte pas plus sur la place qui vous est si bien due, que s'il s'agissait de nommer un chef d'escadron ou un maréchal de camp. Je vous avoue toute ma décadence : il ne faut pas faire le fier. Mais, quoique je n'espère rien de mon crédit, j'espère tout de votre mérite. On a deux mois encore pour se décider. Il m'est revenu qu'on emploie le clergé, les dames et les plus grandes princesses. En vérité, c'est Jeannot Lapin qui implore les dieux et les déesses pour être en possession de son terrier. Je m'imagine que vous entrerez de plein saut sans tant de cérémonie. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais bien que vous pussiez, pour ma consolation, faire encore quelque apparition dans nos retraites. Notre hameau commence à être changé en une jolie ville. Il y a un spectacle qui n'est pas mauvais; la salle est très jolie et de fort bon goût; je ne la fréquente guère, car je ne sors pas de mon lit. J'attends la fin de ma carrière, et c'est en vous aimant de tout mon cœur.

CCCCVIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 septembre.

Quand l'abbé de Chaulieu et le marquis de La Fare s'écrivaient des billets en vers, soit pour aller souper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans *le Mercure galant;* les cafés de Paris ne devenaient point les confidens et les juges de leurs amusemens; enfin on ne les exposait point aux impertinens discours de la canaille de la littérature, plus insolente et plus dangereuse que la canaille des halles. Il eût été à souhaiter que M. le marquis de Villette, qui écrit comme les Chaulieu et les La Fare dans leur bon temps, n'eût pas prodigué sa charmante facilité à un public toujours très malin, très injuste, et dont il faut se garder comme de la morsure des singes.

Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois, mourant, et ne devant écrire que son testament, ayant eu la faiblesse et la hardiesse de répondre aux vers charmans de M. le marquis de Villette sur les mêmes rimes *, et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni, et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il est, est feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot, *je ne crains point qu'une coquine*, est relevé dans les deux tripots avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés sont très à craindre, et malheureusement ce vieux malade est dans le cas.

La chose est faite; il n'y a plus de remède. La seule

* *Voyez* le vol. des *Épîtres*, page 330.

pénitence est de venir chez le bon homme avec le marquis de Villevieille, d'assister à son extrême-onction, et de lui dire un *De profundis* en *ine* aussi joli que la charmante lettre.

CCCCIX.

A M. PETRINI,

AUTEUR D'UNE NOUVELLE TRADUCTION ITALIENNE DE *L'ART POÉTIQUE* D'HORACE.

Du château de Ferney, 25 septembre.

J'ai toujours pensé que les barbares avaient tout bouleversé dans l'*Art poétique* d'Horace, comme ils ont fait dans Rome; et voilà pourquoi je tenais Boileau pour supérieur à Flaccus, parce qu'il est plus régulier. Aujourd'hui je préfère l'auteur de l'*Art poétique* en *terzetti* *: vous avez fait la même chose que les souverains pontifes, vous avez rebâti Rome. Je vous remercie, monsieur, et je suis très sincèrement votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

CCCCX.

A M. SAURIN.

26 septembre.

Votre lettre, mon cher confrère, me console de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font souffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'est celui qui m'intéresse le plus. Je ne sais pas quel est l'homme, ou très méchant, ou très mal avisé, qui a pu consigner un si sot mensonge dans un livre qui est regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'est pas assez de l'avoir réfuté dans un journal bientôt effacé par les journaux suivans : il serait juste et nécessaire que le coupable se rétractât dans le

* La traduction dont il s'agit est intitulée *la Poetica di Q. Orazio Flacco, restituita all' ordine suo.* Roma, 1777, in-8°.

livre même où il a inséré cette calomnie. Elle fut inventée par Fréron *major*, et sera répétée par Fréron *minor*. J'ai un chien gros comme un mulet qu'on appelle Fr....., parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer F..... *minor* par mon chien, s'il ose jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du père Lelong.

Ces prétendues anecdotes sont la ressource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans *le Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédans d'Allemagne, une calomnie aussi affreuse qu'absurde sur M. de La Harpe, que ses ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fournissent de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de mensonges littéraires et politiques. Ils seront recueillis un jour par quelque savant en *us*, qui se croira dépositaire de tous les secrets de la cour de Louis XVI.

Je vous sais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de Trudaine; c'était le seul homme d'état dans Paris sur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. L'*Agathocle* dont vous a parlé M. d'Argental est une témérité qui n'est pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me suis amusé à faire jouer cette rapsodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans pour mettre cette pièce en état d'être sifflée à Paris. Je n'en aurai assurément ni le temps ni la force. Si je fesais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

> La loi de l'univers est : Malheur aux vaincus...
> Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux...
> Il rougit de sa gloire, etc. etc. etc.[1]

Adieu, mon très chér confrère.

[1] Vers de *Spartacus*, tragédie de M. Saurin.

CCCCXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me plongez, messieurs, dans le plus grand embarras où je puisse me trouver. M. Saurin et M. de La Harpe m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me disent même du bien d'*Agathocle*. Voilà mon secret connu, et tout ce que j'osais espérer de cet *Agathocle* renversé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me persécutent, et qui me poursuivront jusqu'à la mort. Peut-être le succès d'un ouvrage honnête, dans un âge si avancé, aurait pu, non pas désarmer des ennemis acharnés, mais émousser un peu la pointe du poignard qu'ils aiguisent depuis si long-temps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de soins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-même à m'exposer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent suivre un tel désagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre sur le bord du précipice où je suis, que de m'y jeter aveuglément, en comptant que votre amitié me soutiendra et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le seul usage que je pouvais faire de vos remarques, et je sens même qu'il m'est impossible de prendre un autre tour; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon *Sicilien;* et je vous demande en grace, au nom de votre ancienne amitié, d'inspirer

à M. le duc d'Aumont autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'est pas favorable; mais je suis forcé à combattre dans la saison qui se présente. Si M. le duc d'Aumont est content de l'ouvrage*, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai sans doute, et de la manière dont je dois lui écrire; mais je ne me hasarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je suis dans une crise violente. Vous m'y avez mis, c'est à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

CCCCXII.

A M. DEVAINES.

A Ferney, 3 octobre.

Je vous crois, monsieur, toujours administrateur des postes, et toujours ami de M. d'Argental; car je sais, par mon expérience, que quand on l'aime c'est pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adresser ce petit paquet pour lui.

Je ne me console point d'avoir vu votre pèlerinage manqué. Ce sera un grand hasard si je suis en état de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma visite; mais à quoi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager. J'ai réellement besoin de vous voir; il me semble que j'aurais bien des choses à vous dire sur ce monde-ci, avant de le quitter.

* Cette tragédie ne fut représentée qu'en mai 1779, pour l'anniversaire de la mort de M. de Voltaire.

Je viens de lire, avec une extrême satisfaction, le *l'Hôpital* de M. de Condorcet. Tout ce qu'il fait est marqué au coin d'un homme supérieur. Que ne puis-je passer quelques jours entre vous et lui !

Mes respects et mes regrets à madame Devaines.

CCCCXIII.

A M. LE MARQUIS DE CUBIÈRES,

ÉCUYER DU ROI, ETC.,

EN RÉPONSE A UNE LETTRE EN VERS.

A Ferney, le 5 octobre.

Un beau siècle commence, et vous me l'annoncez.
Un jeune Titus le fait naître,
Et c'est vous qui l'embellissez :
L'écuyer est digne du maître.
Pégase ayant su qu'aujourd'hui
Vous commandez dans l'écurie,
Vient s'offrir à vous, et vous prie
De vous servir souvent de lui ;
Il aime votre grace et votre humeur légère ;
Sous d'autres écuyers il fit plus d'un faux pas ;
Sous vous il vole, il sait nous plaire,
Il ne vous égarera pas.

Je vois, monsieur, que vous avez ressaisi votre droit d'aînesse, et que vous faites d'aussi jolis vers que monsieur votre frère le chevalier. Je ne puis vous remercier à mon âge qu'en mauvaise prose rimée, et c'est à moi qu'il faudra dire : *Solve senescentem*, *etc.*

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

Le vieux malade de Ferney.

CCCCXIV.

A M. DE LA HARPE.

6 octobre.

Votre lettre, mon très cher confrère, m'a été rendue par M. Panckoucke. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille graces à M. de Marmontel de m'avoir fourré dans ses caquets d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de Condorcet dans votre journal; et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et de la raison. C'est ce que M. le prince de Beauvau et M. de Villette, qui ont passé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous lassez pas. Nous avons un extrême besoin de vous, pour ne pas devenir des barbares subsistant uniquement de musique italienne et allemande. Voyez ce qui est arrivé aux Italiens après le siècle des Médicis : ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'Argental est un petit indiscret volage, qui a pris sérieusement un petit divertissement ridicule, dont nous nous sommes amusés à Ferney, selon notre usage, c'est-à-dire, en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je sais bien bon gré à M. de Saint-Lambert d'avoir soutenu Racine et Boileau en pleine Académie. Si vous êtes assez sages et assez heureux pour élire M. de Condorcet, je ne désespère plus du siècle; mais si vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le siècle à tous les diables.

CCCCXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Je vous ai envoyé, mon cher ange, les cinq anciens petits pâtés, avec une lettre douloureuse; le tout sous l'enveloppe de M. Devaines, le 3 d'octobre; et comme la vieillesse est timide et que tout me fait peur, j'ai grand'-peur en effet que vous n'ayez rien reçu, attendu qu'on m'a informé que M. Devaines n'était plus administrateur des postes. Je me souviens d'une autre sottise que j'ai faite : j'ai mis dans ma lettre M. le duc d'Aumont au lieu de M. le maréchal de Duras. Ce n'est pas ma seule bévue; il y en a bien d'autres dans ce que je vous ai envoyé. L'impossibilité de les corriger est ce qui me désespère. Vous aurez cinq autres pâtés de Constantinople [1], si Dieu me prête vie; mais ceux-là sont beaucoup plus difficiles à cuire. Réchauffez les premiers : vous n'aurez les derniers qu'à la fin de l'hiver où nous allons entrer. Je ne tombe point en jeunesse; je tombe réellement en enfance. Ayez pitié de moi; mais êtes-vous capable de vous remuer bien vivement pour votre ancienne créature qui a tant besoin de vous, et qui se met toujours à l'ombre de vos ailes?

Je fais mille remerciemens à votre aimable secrétaire *. Je vois que le caractère de son ame l'emporte encore sur celui de son écriture. Je lui demande sa protection auprès de vous.

[1] La tragédie d'*Irène*.

* Madame de Vimeux. *Voyez* ci-dessus, page 556.

CCCCXVI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 10 octobre.

Mon cher ami, soyez sûr que je n'écris point de lettre qui ne soit pleine de la sensibilité qui est dans mon cœur, et de la justice si bien méritée que je vous rends. On ne me donne que des espérances, parce qu'au bout du compte trois ou quatre personnes avec qui je suis un peu lié ne sont pas trente-neuf personnes, parmi lesquelles il y en a une trentaine que je ne connais point du tout. Je suis regardé comme un homme mort; mais vous êtes très vivant. Si je n'ai pas le bonheur de vous appeler mon confrère dans un mois, vous serez mon successeur dans très peu de mois.

J'apprends qu'on se bat au Parnasse pour des croches et des rondes. Vous qui êtes un vrai maître dans tous les arts de ce Parnasse, c'est à vous à juger les combattans. Je vous demanderai bientôt un *Requiem;* mais quand je lis quelque chose de vous, je lis des *Laudate.* Comptez qu'il n'y a personne dans cet hémisphère qui soit pénétré plus que moi de l'honneur que vous faites aux deux mondes, et qui soit plus votre ami.

CCCCXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 octobre.

Messieurs et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne savait de quoi il était question. Ma folie est à présent publique. C'est à votre sagesse et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût

été plus tendre, et eût pu faire verser quelques larmes; mais ce sera pour une autre fois. Je suis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne sais quoi de trop philosophique dans celle que vous protégez. Cela est attachant, cela n'est pas mal écrit; mais élégance et raison ne suffisent pas. Ce n'est pas assez d'un intérêt de curiosité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce est sage; mais qui n'est que sage n'est pas grand'chose. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté Lekain et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conseils, sont supérieurement plats. On dit que la plupart de ces messieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, messieurs, dans l'occasion, d'empêcher qu'on ne m'estropie et qu'on ne me barbarise.

Je viens d'écrire à M. le maréchal de Duras, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raison, que la consolation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile. Sachez que si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma *Syracuse* ne sortira pas des vôtres; tout serait perdu si elle en sortait : autant vaudrait jeter Agathocle et Idace dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la pre-

mière, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés; j'irai les trouver, au lieu de me venir mettre à l'ombre de vos ailes. Mais je n'ai que faire de me tuer; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile et Constantinople me tuent assez; et si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

CCCCXVIII.

A M. DE LA HARPE.

25 octobre.

Mon cher confrère, vous avez toujours raison, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je suis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de *Mérope* et de Lanoue est comme bien d'autres anecdotes: il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque chose à vous envoyer, et je ne sais comment m'y prendre. J'ignore si l'on peut encore s'adresser à M. Devaines. Tout change dans votre pays à chaque quartier de lune.

Il est plaisant que M. Luneau de Boisjermain puisse envoyer par la poste tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puisse pas faire parvenir quatre feuilles d'impression à son ami, sans courir le risque de la confiscation.

Un polisson qui fait des nouvelles à la main écrit que l'intention de la cour est de casser l'Académie française, et de la joindre avec l'Académie des Inscriptions. Cela est absurde, mais cela n'est pas impossible : *Verum quia absurdum; credo quia impossibile.* En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaisir de vous trouver confrère de M. de Condorcet, du rival de Pascal, plus grand géo-

mètre assurément, meilleur philosophe, et homme beaucoup plus raisonnable. On m'avait mandé qu'il allait être des vôtres; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parce que vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits? je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'Alembert que M. Delisle, qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes qu'il nous a donnés.

Bonsoir, mon très cher confrère; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde à la fin y reviendra.

CCCCXIX.

A M. DEVAINES.

A Ferney, 25 octobre.

Si vous n'avez pas, monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacremens. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'Argental, votre ami; mais ayez surtout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel poste vous occupez; parlez-moi de vos jouissances, ou du moins de vos espérances. Je m'intéresse à vous comme si je vous avais vu tous les jours. Il y a

eu des gens devenus amoureux sur des portraits; je le suis de votre caractère et de votre esprit : nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais; il n'y a point de plus malheureuse passion que la mienne.

CCCCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 octobre.

Messieurs et anges, laissez là votre *Agathocle;* cela n'est bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque chose de plus passionné, de plus théâtral et de plus intéressant. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions. On dit qu'*Alexis* est ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous. Si on ne me trompe pas, si cela déchire l'ame d'un bout à l'autre, comme on me l'assure, c'est donc pour Alexis que je vous implore; c'est ma dernière volonté, c'est mon testament : il est plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat Marchand. Je vous supplie donc, messieurs et anges, d'être mes exécuteurs testamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant : tâchez que M. le maréchal de Duras fasse sa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître et être souffert en faveur de son frère Alexis; mais à présent, mes chers anges, il n'y a qu'Alexis qui puisse me procurer le bonheur de venir passer quelques jours avec vous, de vous serrer dans mes bras, et de pouvoir m'y consoler.

M. de Villette, votre voisin, qui est à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naissance d'Alexis, prétend que le nom de Basile est très dange-

reux, depuis qu'il y a eu un Basile dans *le Barbier de Séville*. Il dit que le parterre crie quelquefois : *Basile, allez vous coucher*, et qu'il ne faut, avec des Welches, qu'une pareille plaisanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je crois que M. de Villette a raison. Il n'y aura qu'à faire mettre Léonce au lieu de Basile, par le copiste de la Comédie, supposé que ce copiste puisse être employé. Heureusement le nom de Basile ne se trouve jamais à la fin d'un vers, et Léonce peut suppléer partout. Voilà, je crois, le seul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait soupçonner d'hérésie; mais si quelques théologiens s'en scandalisent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre ressource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je suis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien sérieusement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuscrit de Constantinople au quai d'Orsay, par M. Devaines. On m'a dit qu'il était encore en place jusqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de V.

CCCCXXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 octobre.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de voir monsieur votre fils, qui est digne de son père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre conversation toujours brillante

et toujours intéressante. Madame Denis lui a fait mieux que moi les honneurs de la maison, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur est tout ce qui me reste. J'ai perdu l'imagination et la pensée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge pièce à pièce, jusqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'est de partir sans douleur; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me fasse cette grace, après m'avoir fait souffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'existence, et de m'avoir procuré la consolation de vous voir dans ma chaumière. Mon seul bonheur à présent est de me flatter que vous vous souvenez de moi.

CCCCXXII.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 novembre.

Soyez le bienvenu dans Babylone, monsieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre sans m'intéresser tendrement à vous. Je vois qu'il est temps que vous preniez un parti, et que vous songiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Prusse me paraît favorablement disposé pour vous. Voyez si vous avez quelque chose de meilleur à espérer à Paris. S'il ne se présente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un sort en Prusse : M. d'Alembert et moi nous tâcherons de vous y introduire.

« Si quid novisti rectius istis,
« Candidus, imperti, si non his utere *prudens*. »
(Hor., l. I, *ep.* VI.)

Quelque chose qui arrive, il ne me paraît guère possible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je souhaite passionnément que vous ayez à choisir entre Babylone et Sans-Souci.

M. de Villette est chez moi. Il est assurément plus puissant que moi; il peut vous servir mieux, mais non avec plus de zèle. Madame Denis pense comme nous, et vous est très attachée.

J'ajoute à ma lettre que M. de Villette épouse cette demoiselle de Varicour que vous avez vue chez nous. Il la préfère aux partis les plus brillans et les plus riches qu'on lui a proposés; et quoiqu'elle n'ait précisément rien, elle mérite cette préférence. M. de Villette fait un très bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui est née vertueuse et prudente comme elle est née belle, qui le sauvera de tous les piéges de Babylone, et de la ruine qui en est la suite. Nous jouissons, madame Denis et moi, du bonheur de faire deux heureux.

CCCCXXIII.

A MADAME DUBOCCAGE.

A Ferney, 2 novembre.

Génie vous-même, madame; je suis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant surchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies, et étant très près par conséquent d'aller voir mes anciens maîtres que j'ai bien mal imités, les Socrate et les Sophocle. Quand je verrai Corinne, je lui soutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, soit qu'elle voulût briller dans la sociéte, soit qu'elle

voulût l'emporter sur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne suis point étonné qu'*Alzire* m'ait valu votre lettre, qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, madame, et les insurgens, me rendez l'Amérique précieuse.

Madame Denis est aussi sensible à votre souvenir qu'elle est loin de jouer encore Alzire. Elle a été presque aussi malade que moi, et c'est beaucoup dire. S'il me restait la force de désirer, je désirerais d'être à Paris pour jouir de l'honneur de votre société aussi souvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette simplicité qui relèvent vos talens, et pour vous dire avec la même simplicité que je serai du fond de mon cœur, avec le plus sincère respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur, jusqu'au dernier moment de ma vie,

Le vieux malade de Ferney.

CCCCXXIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 2 novembre.

Monsieur, il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré de Strasbourg, du 13 de septembre, sept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande consolation pour moi dans les souffrances continuelles qui persécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à opposer à ces tribulations, ainsi qu'aux six juifs qui m'ont traité comme un Amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un juif. Je suis un peu aguerri au mal

J'avais contre moi tous les musulmans dans la dernière guerre de la Russie contre les Turcs.

Je suis bien de votre avis, monsieur, sur le ministre dont vous me parlez [1]; il est gai, donc le fond du cœur est bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru ame damnée de M. de Richelieu. Il est bien vrai que je serai damné et lui aussi; mais il se trompait très fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre chose que de mon plaisir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé; mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre Académie, parce qu'elle est libre. Le cardinal de Richelieu l'a créée avec cette liberté, comme Dieu créa l'homme. Il faut lui laisser son libre arbitre dont elle n'a jamais abusé. C'est un corps plus utile qu'on ne pense, en ne fesant rien, parce qu'il sera toujours le dépôt du bon goût qui se perd totalement en France. Il faut le laisser subsister comme ces anciens monumens qui ne servaient qu'à montrer le chemin.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière Déon dont vous me parlez. Un gentilhomme anglais, qui était à Londres son intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoiselle Déon, m'avait leurré de cette espérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire sa cour à madame de Blot et à madame d'Ennery, on ne désire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds, comme je leur demanderai leur protection auprès de vous. Je suis pénétré de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de Foncemagne fût mon aîné. Je le respectais assez déja sans y joindre encore ce droit d'aînesse. Je lui recommande l'Académie, si sa santé

[1] M. de Manrepas.

lui permet d'aller encore aux assemblées. C'est un des meilleurs esprits que j'aie jamais connus, quoiqu'il ait fait semblant de croire que le cardinal de Richelieu avait au moins quelque part à son malheureux testament. Il voulut plaire à feu madame la duchesse d'Aiguillon, et cela est bien pardonnable.

Conservez-moi vos bontés, monsieur, si vous voulez faire passer quelques momens heureux au vieux malade de Ferney, qui vous est attaché avec le plus tendre respect.

CCCCXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 novembre.

Mon cher ange, je vous importune de mes petits chiffons. Voici un *Errata* pour la Sicile et pour Constantinople [1]. Je sens bien que vous me direz : l'*Errata* devait être cent fois plus long; et moi je vous répondrai qu'il est beaucoup plus aisé de faire des fautes que de les corriger, et qu'il faut souffrir ses amis avec leurs défauts, surtout quand ils sont accablés de vieillesse et de maladies : alors le temps de s'amender est passé; on peut se repentir, mais non pas se corriger. Qu'en pense M. de Thibouville? N'a-t-il pas pitié de moi?

Nous aurons grand soin, madame Denis et moi, autant qu'il sera en nous, de lui conserver l'appartement de l'hôtel des Fées-Villette. Notre chaumière de Ferney n'est pas faite pour garder des filles. En voilà trois que nous avons mariées, mademoiselle Corneille, sa belle-sœur mademoiselle Dupuits, et mademoiselle de Varicour, que M. de Villette nous enlève. Elle n'a pas un denier, et son mari fait un excellent marché. Il épouse

[1] *Agathocle* et *Irène*.

de l'innocence, de la vertu, de la prudence, du goût pour tout ce qui est bon, une égalité d'ame inaltérable, avec de la sensibilité; le tout orné de l'éclat de la jeunesse et de la beauté.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

Le vieux malade de Ferney.

CCCCXXVI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui est devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre Irène : il prétend qu'elle sera traînée à la morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'est tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raison, si l'impératrice de Constantinople prétendait avoir bien fait en se tuant; mais elle en demande pardon à Dieu, elle lui dit:

> Dieu! prends soin d'Alexis, et pardonne ma mort.

Elle ajoute même, en fesant un dernier effort :

> Pardonne, j'ai vaincu ma passion cruelle;
> Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle?

Son dernier mot étant un acte de contrition, il est clair qu'elle est sauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des soupirs entrecoupés, son père et son amant sont à genoux à ses côtés, et mouillent ses mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront aussi.

J'ai adressé, je crois, à l'ange exterminateur quelques

petites corrections qui m'ont paru nécessaires ; mais elles ne sont pas en assez grand nombre. Je me suis dépêché, craignant que M. le maréchal de Duras ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on se presse.

Nous allons essayer *Irène* pour les noces de madame de Villette; on la jouera derrière des paravens, au coin du feu : et nous verrons l'effet tout aussi bien que si nous étions dans une salle de spectacle.

J'avoue à M. Baron que je pense comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je pense que les passages fréquens de la passion aux remords, et de l'espérance au désespoir, fournissent à la déclamation toutes les ressources possibles. J'oserais même dire que le théâtre a besoin de ce nouveau genre, si on veut le tirer de l'avilissement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de Duras de quoi il s'agissait. Je ne veux point non plus essuyer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amusés, messieurs, je me tiens payé de mes peines. Il est vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris à la suite d'*Irène;* mais je crains bien de mourir sans avoir tâté de cette consolation.

J'ajoute encore un petit mot sur *Irène :* c'est que M. Baron a la plus grande raison du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera si le suicide est chrétien ou non. De plus, il est bon de dire à l'ange exterminateur que le suicide n'est défendu dans aucun endroit de l'ancien ni du nouveau Testament. Il y a une loi de Marc-Aurèle qui ordonne de ne point

confisquer les biens de ceux qui se sont tués. Je me flatte que si nous sommes barbares au Châtelet, nous ne le sommes point au théâtre.

CCCCXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 15 novembre.

Monsieur, pendant que M. de Villette se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami : j'ai vu partout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage. Il est plein d'intérêt, il est écrit avec sagesse, on y devine des vérités que vous avez l'art de laisser entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui sait les peindre; entre autres le portrait des Français et des Anglais est de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de Foncemagne, il vous aura sans doute conseillé de le faire imprimer : ce sera une consolation pour madame de Blot et pour madame d'Ennery. Cette espèce d'oraison funèbre, faite par l'amitié, sera éternellement chère aux îles de l'Amérique où elle parviendra bientôt. L'accablement où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me serait difficile de vous bien exprimer le plaisir que j'ai eu en lisant ce beau morceau, et l'estime respectueuse que je conserverai pour l'auteur jusqu'au moment où j'achèverai ma languissante vie.

CCCCXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 novembre.

Ne soyez point l'ange exterminateur; soyez l'ange sauveur. Secourez-moi, vous qui daignez m'aimer depuis environ soixante-dix ans, et empêchez-moi de mourir de douleur à quatre-vingt-quatre.

Tout ce que je demande, c'est que M. le maréchal de Duras puisse lire *Irène* mise dans son cadre.

Souffrez que je vous envoie des emplâtres pour mettre à toutes les blessures d'*Irène*. J'ose supplier instamment la secrétaire aimable que vous avez élevée de vouloir bien placer ces petits papiers que j'envoie. Il n'y a qu'à lire l'indication de chacun; ensuite on coupe avec des ciseaux cette indication, et on met la correction avec quatre petits pains à cacheter à la place convenable.

Par exemple, à l'acte second on coupe le petit avertissement qui finit par *mettez ainsi;* et on colle proprement les vers ajoutés qui commencent par ces mots : *au premier coup porté*, et qui finissent par ces mots : *de mes scrupules vains*. Quand on a pris ce petit soin, la pièce est en état d'être lue sans peine; les yeux du lecteur sont contens; il faut qu'ils le soient, pour qu'on puisse bien juger.

Je ne me suis pressé de rien; je veux seulement vous plaire et à M. le maréchal de Duras. Après avoir goûté cette satisfaction, je mourrai consolé, si cette pièce peut servir un jour à rétablir le seul spectacle qui fasse un véritable honneur à la France. C'est un malheur qu'il n'y ait aucun acteur qui s'y connaisse, et qu'aucun d'eux, excepté Lekain, ne sache mettre les nuances nécessaires

dans ses rôles. Nous les avons fait sentir dans Ferney, ces nuances, sans lesquelles tout est perdu.

Adieu, mon cher ange; c'est moi qui suis perdu, si vous ne me soutenez pas.

N. B. Voyez comme à la fin Irène demande pardon à Dieu de son suicide, et devinez quel effet prodigieux un père respectable et tendre, et un amant désespéré, ont fait par leurs cris douloureux en arrosant de leurs larmes Irène, tandis qu'Irène demande deux fois pardon à Dieu d'une voix mourante. Tout est froid à votre théâtre à côté de cette catastrophe.

CCCCXXIX.

A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ UNE COPIE DE SON DISCOURS SUR LES DÉGOUTS DE LA LITTÉRATURE, ET QUI L'AVAIT CONSULTÉ SUR LE PROJET D'UNE ÉDITION DE SES OEUVRES.

18 novembre.

Je n'ai reçu, monsieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de Villette, et à quelques amis qui passent le reste de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'esprit, de beaux vers et de vérités dont vous m'avez gratifié. Je ne compte point pour des vérités les politesses que vous me faites dans cet écrit si agréable*, et je ne suis point surpris qu'on vous ai refusé la permission d'imprimer l'éloge que vous faites d'un homme peu agréable au ministère et à l'ordre des avocats : vous sentez que des ennemis se tiennent pour insultés quand on loue leurs ennemis.

* Ces cinq lignes qui concernent l'avocat Linguet avaient été supprimées dans l'édition de Kehl.

Vous ne trouverez pas, monsieur, beaucoup de secours pour votre édition parmi les libraires de Suisse et de Genève : il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothèque ; il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs, mais aucun qui sache encourager le mérite d'un homme de lettres. Vous ne trouverez nulle ressource pour vos Œuvres dans toute la librairie de ce pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y suis ; vous pourrez dire de moi :

« In qua scribebat barbara terra fuit. » (OVID.)

Vous jouissez d'un sort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. Dupaty. Il daigna autrefois honorer ma retraite de sa présence, lorsqu'il était un peu victime de son éloquence et de son courage : c'est un homme d'un rare mérite, et qui est fait pour sentir le vôtre. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui dire combien nous sommes flattés, ma nièce et moi, de son souvenir. Je lui envie le plaisir qu'il a de vous posséder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaisirs de l'esprit ; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je suis accablé de souffrances de toute espèce, et je n'ai plus qu'à mourir.

Le vieux malade de Ferney.

CCCCXXX.

A M. DE LA HARPE.

19 novembre.

Votre lettre du 12 de novembre, mon très cher confrère, m'apprend les petites persécutions que notre compagnie essuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracasseries qu'on m'a faites auprès de M. de Chabanon. On a voulu le rendre mon ennemi en le rendant mon

confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié : cela est bien injuste; mais peut-on attendre des hommes autre chose que des injustices?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par *les Barmécides* et les *Menzicof*. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amuse un moment par la rareté du fait : *Dulce est desipere in loco.* C'est le mariage de M. de Villette, très connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il est venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maison. Il épouse une jeune et belle demoiselle, fille d'un officier des gardes que nous avions chez nous. Cette demoiselle n'a d'autre dot que sa beauté et sa sagesse. M. de Villette, qui possède cinquante mille écus de rente, fait un très bon marché. Pour moi, je reste seul dans mon lit, et j'y radote en vers et en prose.

Je vous envoie un ouvrage plus sérieux [1] que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéresser, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de Suisse du pays de Vaud; car enfin vous êtes mon compatriote. Je suis membre d'une société de Berne. Un des membres de la société a donné cinquante louis, et moi cinquante autres pour un prix qui sera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans plusieurs états de l'Allemagne. Nous venons au secours de l'humanité et de la raison, bien cruellement traitées.

Si vous connaissez quelque jeune candidat de la chicane à qui vous vous intéressiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme

[1] *Le Prix de la justice et de l'humanité.* Voyez *Politique et Législation.*

à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez, dans ce programme, des choses que vous connaissez, et qui doivent faire dresser les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens.

Je voudrais que les grands juges de toutes choses, les d'Alembert et les Condorcet, eussent le temps de lire notre programme bernois.

Adieu, mon cher confrère; combattez, triomphez et prospérez.

CCCCXXXI.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 24 novembre.

Je n'ai autre chose à vous mander, monsieur, sinon que j'écris aujourd'hui au même homme qui recevra la lettre de M. d'Alembert.

Le gros paquet qui contiendra vos ouvrages ne pourra lui parvenir que dans deux ou trois mois, par les voitures de Suisse et par les chariots d'Allemagne. Ma lettre lui sera rendue dans quinze jours. Je compte beaucoup plus sur la recommandation de M. d'Alembert que sur la mienne; mais je mets à cette négociation autant d'intérêt que lui. Il vaudrait mieux, sans doute, lui dédier un ouvrage de philosophie qu'à Palmire. La galanterie française n'a que faire ici : *non erat his locus.*

Au reste, le roi de Prusse fait bâtir une magnifique bibliothèque à Berlin. C'est à vous à lui fournir des ouvrages dignes de l'Apollon palatin. Le vieux malade vous embrasse sans cérémonie.

CCCCXXXII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 novembre.

Je dois autant de reconnaissance que d'estime au vrai Baron plus connaisseur que Baron. Nous sommes encore bien loin de livrer *Irène* aux bêtes féroces du parterre de Paris; mais j'ai eu le temps de remédier aux très grands défauts que vous aviez trouvés au second acte, quand on vient annoncer au prince Alexis Comnène, en présence d'Irène, qu'il est mandé par l'empereur. C'est assurément un coup de théâtre qui méritait qu'Alexis en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur redevenu l'ange sauveur.

Permettez-moi de résister obstinément aux autres critiques qui sont trop contraires à l'esprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre son mari tout-à-fait odieux, afin de la justifier. Je m'aperçus bien vite qu'alors elle devenait ridicule de s'obstiner à être fidèle, et de se tuer très sottement pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à se faire, pour qu'on soit bien reçu à se tuer entre son père et son amant.

A l'égard de la catastrophe, il faut bien se donner de garde de l'allonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne est morte. Il ne faut que le spectacle attendrissant de l'amant et du père qui disent chacun deux mots aux genoux de la mourante.

« Omne supervacuum pleno de pectore manat. »

L'ascendant d'un vieillard fanatique sur une enfant,

c'est-à-dire sur une fille et non pas sur un garçon, ne peut fournir aucune allusion. Vous savez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne sa fille enfant.

Mon imagination décrépite est d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuse, et mon cœur est encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureusement corrigé de l'habitude affreuse de m'écrire, deux fois par an, quatre mots indéchiffrables, qui ne signifiaient rien. Cela est bon pour la petite poste de Paris, pour avertir un homme oisif qu'il est prié à souper chez une femme oisive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée : je suis accablé de travaux incroyables, de maladies et d'années; et cependant je trouve encore des momens pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avez moi votre paresse, et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin; mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame Denis, avec monsieur et madame de Villette; nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette madame Denis vous écrit à la fin; vous voyez bien qu'on n'est pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on est incapable de tout.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un.

Adieu; si j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas.

CCCCXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfans que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaisent; vous les laisserez mourir s'ils sont contrefaits. Mais je veux absolument vous parler d'un autre monstre : c'est de cet animal amphibie qui n'est ni fille ni garçon; qui est, dit-on, habillé actuellement en fille, qui porte la croix de Saint-Louis sur son corset, et qui a, comme vous, douze mille francs de pension. Tout cela est-il bien vrai? je ne crois pas que vous soyez de ses amis, s'il est de votre sexe; ni de ses amans s'il est de l'autre. Vous êtes à portée, plus que personne, de m'expliquer ce mystère. Il ou elle m'avait fait dire, par un Anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en suis très embarrassé.

Je vous demande en grace de me dire le mot de cette énigme.

Je ne sais point de nouvelle de la santé de M. de Thibouville; vous croyez bien que je m'y intéresse. La mienne est bien déplorable; vous savez que je n'ai pas besoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très aimable secrétaire, qui a bien voulu raccommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, si celui-là ne mourait pas en nourrice? Il est plaisant que je sois si prolifique, en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon Constantinopolitain

chez M. le maréchal de Duras? Je ne vous fais cette question, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne suis pressé de rien. Si j'avais des passions vives, ce serait de venir me mettre à Paris sous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de Thibouville.

CCCCXXXIV.

A M. DELAUNAY,

MAÎTRE DES REQUÊTES.

8 décembre.

Le vieux malade très mortel, au brillant et solide auteur du Panégyrique de la Pitié.

Oui, la pitié est un don de Dieu; oui, son panégyriste a raison, et d'autant plus qu'il est très éloquent; car s'il ne l'était pas, à quoi servirait-il d'avoir raison?

Oui, la pitié est le contre-poison de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi Jean Racine prit pour sa devise, dans l'édition de ses tragédies φόβος καὶ ἔλεος, *crainte et pitié;* voilà pourquoi on dit à notre messe latine le *Kyrie eleïson* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inspirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux, et la plupart de ces orateurs même font pitié.

L'illustre maître de l'assemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais dans mon triste état faire un voyage à Paris, mon plus grand désir serait que le panégyriste de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de Villette, il est sans pitié pour sa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de respirer.

CCCCXXXV.

A M. FABRY,

SYNDIC DES ÉTATS DU PAYS DE GEX.

12 décembre.

Monsieur, on me demande de Paris une copie circulaire imprimée que nous reçûmes de la part du ministère, dans tout le pays de Gex, il y a plusieurs années; c'était dans le temps que M. le duc de Praslin avait le département de la marine, et que la France envoya une petite flotte contre l'empereur de Maroc. La flotte fut prise; les soldats et les officiers qui la montaient furent mis aux fers. La lettre circulaire dont je vous parle nous exhortait à une contribution volontaire que nous fîmes: j'ai perdu l'exemplaire qui m'était adressé.

Comme vous êtes plus exact que moi, et que vous êtes un homme d'ordre, ce que je suis bien loin d'être, j'ai recours à vos bontés pour tâcher de retrouver cette copie qu'on me demande. Je présume qu'elle pourrait être dans vos archives ou dans celles des états de la province. Je vous serai très obligé de cette complaisance, et je vous demande bien pardon de mon importunité.

Je vous souhaite d'avance, monsieur, une bonne année de 1778, quoique nous ne soyons encore qu'au jour de l'escalade de 1777 *. Il n'y a plus de bonne année pour moi, qui suis accablé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies.

Je n'en suis pas moins avec un sincère attachement, monsieur, votre, etc.

* Fête annuelle célébrée à Genève, en mémoire de ce que les habitans, le 12 décembre 1602, repoussèrent les Espagnols, qui, sous le commandement de Charles-Emmanuel de Savoie, avaient livré assaut à la ville.

CCCCXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

Messieurs mes anges, il ne faut qu'une critique vraisemblable, faite par un homme d'esprit et imposant, pour séduire quelquefois les esprits les plus éclairés et les cœurs les plus sensibles. Nous sommes tous dans notre retraite d'un avis absolument contraire au vôtre. Soyez juge entre vous et nous. On pense ici unanimement que si Alexis n'était pas coupable, Irène ne serait qu'une dévote impertinente qui se tuerait par piété.

On pense, et il est très vrai, que l'exemple de Massinisse, dans la *Sophonisbe*, n'a rien de commun avec Alexis. Autrefois *Sophonisbe* réussit en Italie et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière; et la *Sophonisbe* de Mairet l'emporta toujours sur la *Sophonisbe* de Corneille. Les esprits sont devenus depuis beaucoup plus raffinés et moins naturels. La *Sophonisbe* de Mairet, quoique corrigée avec le plus grand soin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un esclave par un Romain, obligé par ce Romain de quitter sa femme, et se déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'est ici tout le contraire. Je vous prie, messieurs les anges, de bien peser cette vérité; je vous prie de bien sentir que toute la tragédie d'*Irène* est d'amour, et d'amour effréné. L'amour de Nicéphore n'en est que l'occasion, et n'en est point le sujet. Le cœur ne raisonne

point, et une critique de réflexion, quelque plausible qu'elle puisse être, ne détruit jamais le sentiment.

Certainement l'amour d'Irène doit faire cent fois plus d'effet si ce rôle est joué par une actrice passionnée, que l'amour de ma petite Idace, laquelle, au bout du compte, n'est qu'une Agnès tragique. Idace est très honnête; mais Irène est déchirante, ou je suis fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru nécessaires à cette pièce, et qui semblent satisfaire, autant qu'il m'est possible, à la critique qui s'est élevée chez vous. Ils se ressentent peut-être de ma vieillesse et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit dont je ne sors point; mais s'ils ne sont pas beaux, ils sont du moins raisonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la censure. On dira toujours qu'Alexis a tort de vouloir épouser Irène immédiatement après avoir tué son mari. Je dirai comme les autres qu'il a grand tort, et que c'est ce tort inexcusable que j'ai voulu mettre sur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de sa passion, et non pas un homme raisonnable.

Il y a dans la pièce un raisonneur, c'est bien assez; et ce raisonneur fait, ce me semble, un assez beau contraste avec le fougueux, l'écervelé et le tendre Alexis. C'est un rôle que je voudrais jouer sur mon petit théâtre de campagne si j'avais vingt-quatre ans, au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

CCCCXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi bien qu'à M. de Thibouville. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très aimable secrétaire, de fatiguer à ce point sa belle main que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement Alexis, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'Alexis ne paraisse trop innocent, et qu'Irène ne soit regardée comme une bégueule de dévote, qui aime mieux se tuer pour plaire à Dieu que de coucher avec son amant.

Je ne sais pas si mademoiselle Déon couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette Déon, ayant le menton garni d'une barbe noire très épaisse et très piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se dérober à la vengeance de la maison de Guerchy, comme Pourceaugnac s'habillait en femme pour se dérober à la justice et aux apothicaires.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni Déon, ni le ministère de son temps, ni les démarches de Louis XV, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets sous vos ailes Byzance et ses faubourgs; je m'y mets surtout moi-même.

CCCCXXXVIII.

A M. CHRISTIN.

23 décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de Chastellux; mais j'avertis mon très cher correspondant, le protecteur des persécutés, que M. d'Aguesseau n'a jamais voulu lire le livre de *la Félicité publique;* qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique son neveu; et que le grand-oncle de *la Félicité publique* est un homme un peu difficile en affaires.

Je souhaite à mon cher défenseur des infortunés tout le succès que sa constance mérite. J'avoue que je crains toujours ces quatre-vingts personnages qui déclarèrent leur communauté esclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal vivant et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui est tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne suis-je à portée d'intéresser M. Necker dans cette affaire! il est, je crois, le seul qui pourrait engager M. de Maurepas à signaler son ministère par l'abolition de la servitude, en imitant le roi de Sardaigne.

J'embrasse bien tendrement mon très cher ami, le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres.

CCCCXXXIX.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 10 janvier 1778.

Je suis plus fâché que vous, monsieur, du refus que nous avons essuyé*. Vous n'avez perdu que ce que j'ai

* De la part du roi de Prusse.

quitté. Je me flatte que vous trouverez dans votre patrie ce que nous cherchions ailleurs pour vous. Je deviens malheureusement tous les jours plus inutile. La mort m'a enlevé presque tous mes amis, et me rejoindra bientôt à eux. Mais il est impossible que votre mérite ne vous procure pas bientôt quelque place. Vous n'aurez jamais de recommandation plus forte que vous-même; montrez-vous, et vous réussirez. Il me semble d'ailleurs que du pain dans sa patrie vaut encore mieux que des biscuits en pays étrangers.

La manière dont on vous a refusé des biscuits est un peu dure. J'espère que vous trouverez plus de douceur chez les Français; car tous ne sont pas Welches, et je crois qu'il y en a beaucoup dignes de vous connaître et de vous accueillir. Je vous embrasse avec douleur, mais avec espérance.

CCCCXL.

A M. DE LA HARPE.

14 janvier.

Mon très cher confrère, je suis fâché et honteux qu'on ait montré au salon de la Comédie Française l'esquisse dont j'aurais pu faire un tableau, si j'avais été à portée de vous consulter. Mon dessein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieillesse eût à Paris cette célébrité. Théophraste, à cent ans, disait qu'il apprenait tous les jours; et moi je dis, à quatre-vingt-quatre ans, qu'on peut encore se corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami; mais puisqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire sérieuse. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, sans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaise grace à vouloir passer

avant vous. Rien ne serait plus injuste et plus maladroit. C'est à vous, s'il vous plaît, à vous exposer aux bêtes le premier, parce que vous êtes un excellent gladiateur; mais j'ai peur que vous ne soyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on est jugé par la plus effrénée canaille, qui ne veut plus que des pièces qui lui ressemblent.

Il me semble que notre chère nation tourne furieusement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule en plus d'un genre. J'ai vu la fin du siècle d'Auguste, et je suis déja dans le Bas-Empire. Vous qui êtes *spes altera Romæ*, faites revivre le bon goût; combattez hardiment en vers et en prose. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone; ils trouveront des fleurs partout où vous les conduirez.

Je vous parle très sérieusement; je ne passerai point avant vous, quoique je sois votre ancien.

M. de Villette est très sensible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'espère bien qu'il sera toujours fidèle à sa tendresse pour sa femme, et à son amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime; et je vous assure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la suite de votre réponse à cette Montagu la shakespearienne. Je vous avoue que la barbarie de de Belloi et consorts m'est presque aussi insupportable que la barbarie de Shakespeare; de Belloi est cent fois plus inexcusable, puisqu'il avait des modèles, et que le Gilles anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas si librement à d'autres qu'à vous; mais nous sommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos mystères.

Adieu, mon cher confrère; je vous embrasse de tout mon cœur.

CCCCXLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 janvier.

Mon cher ange, M. de La Harpe m'a mandé qu'on avait lu *Irène* au tripot. Je serais bien fâché qu'elle fût représentée dans l'état où elle est; c'est une esquisse qui n'est pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, sans laquelle il n'y a jamais de véritable succès. Je suis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable secrétaire. Je vais faire transcrire bientôt la pièce entière que je soumettrai en dernier ressort à votre juridiction.

Vous sentez combien il est difficile de nuancer tellement les choses qu'Alexis soit intéressant en étant pourtant un peu coupable, et que Nicéphore ne soit point odieux, afin qu'ils servent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour Irène.

Ce mélange de couleurs n'est pas aisé à saisir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans; mais j'ai toujours pensé qu'on pouvait se corriger à tout âge, et que si Mathusalem avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans passés.

Je vous demande en grace d'être mon ange gardien jusqu'à mon dernier jour; de garder mon esquisse jusqu'à ce que je puisse vous envoyer le tableau. Je vous supplie de ne montrer la pièce à personne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie; j'en serais désespéré, et je conjurerais M. de Thibouville de la retirer de leurs mains. Ce serait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de Duras.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage et que je n'y travaille encore que pour avoir une occasion de venir à Paris jouir, après trente ans d'absence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours : c'est là le véritable dénouement de la pièce. Il est triste d'être pressé et de n'avoir pas long-temps à vivre. Ce sont deux choses plus difficiles à concilier que les rôles de Nicéphore et d'Alexis.

Sub umbra alarum tuarum plus que jamais. J'en dis autant à M. de Thibouville que je mets dans votre hiérarchie.

CCCCXLII.

A M. DE THIBOUVILLE.

15 janvier.

Tandis que je travaillais jour et nuit pour M. Baron, que j'effaçais, corrigeais, ajoutais, retranchais, j'ai appris que Monvel a lu la chose au tripot assemblé, et je ne sais pas si le tripot a ri ou pleuré : je ne crois pas que mes deux anges aient laissé le manuscrit à Monvel ; je ne crois pas non plus que le tripot s'en soit emparé. Ce serait alors que je pleurerais et que je me tuerais comme Irène. Attendez, messieurs, attendez ; vous êtes des jeunes gens bien pressés ; vous aurez par la poste une Irène toute décrassée et sortant de sa toilette, dans quinze jours ou trois semaines. Vous avez pris des esquisses pour des tableaux. Pour Dieu ! attendez que le peintre ait fini.

Je conjure instamment l'autre ange, M. d'Argental, de ne laisser voir ces croquis à personne. Je me défie de tous les prétendus connaisseurs qui crient : Voilà un bras trop long, quand il est trop court, et qui vont vilipender dans tout Paris un nez aquilin qu'ils disent être retroussé. Un pauvre peintre est déclaré barbouilleur

avant que son ouvrage ait paru dans son jour. Mandez-moi, je vous en supplie, où j'en suis et où vous en êtes; mais j'ai peur que votre santé ne vous le permette pas.

M. d'Argental me manda il y a près d'un mois que vous n'étiez pas très content de votre vache, et que vous étiez très enrhumé : votre santé m'est plus chère que celle d'Alexis*. Je me suis mis à vous aimer passionnément depuis que je vous ai connu comme un homme essentiel, au lieu qu'auparavant je ne vous regardais que comme un homme aimable. Tâchez donc que je puisse venir vous voir cet été dans cette maison que j'ai habitée autrefois; car l'hiver je ne peux sortir de mon lit. Je suis pénétré pour vous de tendresse et de reconnaissance.

CCCCXLIII.

A M. DE THIBOUVILLE.

17 janvier.

Je vous ai écrit hier, illustre et généreux baron, et je suis forcé de vous écrire encore aujourd'hui, parce que je viens de recevoir tout à l'heure une lettre de vous du 3 janvier, qui apparemment a fait le tour de la France avant de m'être rendue.

Je suis bien plus étonné encore de ce que m'écrit M. d'Argental. Je ne conçois rien à Lekain; je n'entends rien à tout ce qui se passe; je vois seulement que je vous ai une obligation extrême de la chaleur et de la bonté que vous avez mise dans cette affaire qui m'est essentielle. Je vois qu'il faudra que je vienne à Pâques vous remercier, si je suis en vie.

Je n'ai pas pu lire la ligne où vous me dites : Madame..... aura le manuscrit ce matin. Je ne sais point

* Personnage de la tragédie d'*Irène*.

quelle est cette madame : c'est peut-être un monsieur; car il n'y a qu'une M fort mal faite. Je ne suis point étonné que, dans un siècle où tous nos auteurs écrivent pour n'être point entendus, ceux qui écrivent à leurs amis écrivent pour n'être point lus.

Je persiste dans la prière que je vous ai faite de retirer tous les rôles et la pièce, et de mettre le tout dans un profond oubli et dans le feu, jusqu'à ce que je puisse venir vous témoigner ma tendre reconnaissance.

Je soupçonne que le nom que je n'ai pas pu lire est Suard; je soupçonne qu'il en a fait la critique avec M. de Condorcet; je soupçonne qu'elle pourra être imprimée malgré moi dans peu de temps, et que cela serait bien cruel; je soupçonne qu'il faut absolument que j'y travaille avec la plus grande attention, et que je prévienne toutes les tracasseries que je prévois.

Je soupçonne que je serai fort embarrassé.

J'ajoute à tous mes soupçons que je n'ai entendu parler ni de madame Vestris, ni de mademoiselle Sainval; que je ne connais personne, excepté Lekain, qui devrait, par reconnaissance, avoir un peu plus d'attention pour moi.

Je me jette entre vos bras; car, en vérité, vous êtes un homme essentiel.

Madame Denis vous fait les plus tendres complimens.

CCCCXLIV.

A M. LEKAIN.

A Ferney, 19 janvier.

Je vous avais prévenu, monsieur. Il est vrai que j'avais envoyé à des amis que je respecte l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui, après avoir

été fini, et surtout corrigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques j'aurais pu, par ma docilité et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de Léonce, qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très imposant par vos talens sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle n'ont fait lire à l'assemblée de messieurs vos camarades cette esquisse, encore informe, que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

Les papiers publics disent que vous vous remariez *. Je vous en fais mon compliment très sincère; je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'ermite Léonce, qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui semble être assez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y opposer, car je suis très sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le temps a for-

* Lekain mourut le 8 février de cette même année 1778, âgé de quarante-neuf ans.

tifié tous les sentimens qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien madame Denis et moi nous vous sommes dévoués, pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

Le vieux malade.

CCCCXLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 janvier.

Mon cher ange, en voici bien d'une autre! il faut, pour le coup, que je me jette entre les bras de votre providence, de votre sagesse et de cette constante amitié qui fait la consolation de ma vie. Je suis trop jeune, je ne sais pas me conduire, à moins que je ne sois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponse que je lui fais. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de Thibouville à mettre sous ses pieds cet oubli de toutes les bienséances. Je lui mande qu'autrefois M. de Fériol, votre oncle, l'ambassadeur à Constantinople, disait, s'il m'en souvient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs.*

Si vous trouvez ma réponse à votre ancien protégé convenable et mesurée, puis-je vous supplier de la lui faire tenir aussi bien que celles que j'ai dû écrire à M. Suard et à madame Vestris, et à un M. Monvel, qu'on dit avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de sensibilité et beaucoup de talens, avec très peu de poitrine?

Une chose encore bien importante pour moi, c'est de demander très humblement pardon à madame votre secrétaire de lui avoir fait écrire des choses qui cer-

tainement ne subsisteront pas, car tout ne sera fini que vers Pâques; et c'est vers ce saint temps que je compte vous apparaître comme Lazare sortant de son tombeau.

Je vous conjure encore plus que jamais de faire retirer la copie qui est peut-être au tripot, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuses. Je suis réellement perdu s'il reste dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous sentez que la publicité de ces misères est très à craindre : elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de sa carrière; mais soit au commencement, soit à la fin, il est certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je passe les jours et les nuits à remplir la tâche très difficile, mais très nécessaire, que vous m'avez donnée. Songez que je marche sur des charbons ardens. J'ose espérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parce que je vous invoquerai en subissant une épreuve qui surpasse mes forces.

Vous savez de plus combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à observer, d'expressions familières à supprimer, de petites choses à préparer pour les faire servir à de plus grandes; enfin combien l'esquisse était indigne de vous. Vous avez été trop bon; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois au moins par-devant moi, et je vais les employer à vous plaire; mais suis-je sûr de deux mois de vie?

Sub umbra alarum tuarum.

CCCCXLVI.

A M. DE THIBOUVILLE.

20 janvier.

J'ai dû être un peu étonné, je vous l'avoue, de tout ce que vous avez bien voulu me mander sur un homme

dont je devais attendre quelque reconnaissance et quelque amitié *.

Vos deux lettres du 13 janvier me parvinrent hier dimanche, 19 janvier. Je reçus en même temps celle de l'homme en question, et je crois que mon devoir est de vous l'envoyer. Je vous la dépêche donc sous le couvert de M. d'Argental; et je vous répète que son oncle, M. de Fériol, ambassadeur à Constantinople, disait des Turcs: *Il n'y a d'honneur ni à gagner ni à perdre avec eux.*

Je pense en effet, monsieur le marquis, que vous ne devez en aucune façon vous compromettre. Pour moi, je suis bien loin de ressembler à l'homme dont vous avez tant sujet de vous plaindre: je suis pénétré de vos bontés; je ne les oublierai de ma vie, et je travaillerai sans relâche, jusqu'à Pâques, à mériter l'honneur que vous m'avez fait d'être mon chevalier.

Oubliez, encore une fois, les ingrats, et ne vous ressouvenez que des cœurs reconnaissans.

Madame Denis et M. de Villette sont tout aussi étonnés que moi, et ils sont persuadés qu'il faut tout oublier jusqu'à nouvel ordre.

J'écris à M. d'Argental en conformité, et je le supplie de tout retirer et de tout abandonner jusqu'à ce saint temps de Pâques.

J'écris à madame Vestris et à M. Monvel, selon les avis que vous voulez bien me donner. Je ne manque pas surtout à M. Suard. Je les remercie tous des soins qu'ils ont bien voulu se donner pour une malheureuse esquisse qui ne sera finie de plus de deux mois.

J'envoie toutes ces paperasses à M. d'Argental, afin que vous en jugiez. Je les adresse à M. Devaines, pour épargner des ports de lettres trop considérables. Ne sa-

* Lekain.

chant point d'ailleurs la demeure d'aucun de ces messieurs, je supplie M. d'Argental de leur faire tenir ces lettres par la petite poste ou par un de ses gens, en cas que vous soyez contens l'un et l'autre de la manière dont je conduis cette petite affaire.

Je vous exhorte à ne songer qu'à votre santé : il n'y a que cela de précieux; mais j'y ajoute encore l'amitié.

Madame Denis vous fait les plus tendres complimens.

Nous croyons tous que madame de Villette est grosse.

CCCCXLVII.

A M. DECROIX.

A Ferney, 23 janvier.

Je ne sais, monsieur, ce que vous avez fait à ce grand pontife des Muses qui nous a bénis [1], mais il est entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas hésité de lui proposer la solution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de résoudre.

M. le marquis de Villette, monsieur, n'a point vu, comme moi, le vieux Baron, ni Beaubourg, ni même Dufresne. Ce Dufresne n'avait qu'une belle voix et un beau visage, Beaubourg était un énergumène; Baron était plein de noblesse, de grace et de finesse; Lekain seul a été véritablement tragique.

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons, madame Denis et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre, aux portes de

[1] Le premier alinéa est de M. le marquis de Villette, à qui l'on avait demandé le sentiment de M. de Voltaire sur les plus célèbres acteurs tragiques français.

Genève pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation de ces scélérats [1].

J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance que je vous dois, etc.

CCCCXLVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 janvier.

Je vous dois des remerciemens, monsieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame Denis et les dames qui passent l'hiver avec nous vous en doivent bien davantage, car elles s'en sont crevées et il ne m'est pas permis d'en manger. Je suis réduit, en tout genre, à n'être que témoin du plaisir de mon prochain.

Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château un monsieur le comte de Sainte-Aldegonde, qui aurait cru faire un grand crime s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'est le seul pythagoricien qui reste dans les Gaules. Sa vie est la condamnation de notre gourmandise. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faiblesse me rendent encore plus pythagoricien que lui; mais je serai jusqu'au dernier moment de la secte des pyrrhoniens et de celle de vos amis.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous

[1] Après avoir fait banqueroute, ils s'étaient réfugiés à Ferney, où, sur l'offre qu'ils avaient faite à M. de Voltaire d'y établir des plantations et des fabriques de lin et de tabac, ils avaient obtenu des concessions avantageuses. Ils en abusèrent bientôt en vexant tous leurs voisins et M. de Voltaire lui-même. Mais se voyant enfin connus, ils s'enfuirent du pays, au milieu des procédures qu'ils avaient intentées.

envoyer quatre lignes de remerciemens pour quatre perdrix; mon cœur est à vous, et mes faibles mains vous embrassent.

CCCCXLIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 janvier.

Monseigneur, la dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande consolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez sans doute de mourir loin de vous; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène ma décrépitude, à l'incapacité de vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes sentimens, lorsque vous suiviez ce procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu approcher de vous secrètement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nui que servi. Vous connaissez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné; mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de Thibouville une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de Villette et sa jeune femme. M. de Thi-

bouville demeure à Paris, dans la maison de M. de Villette. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation, il s'y connaît parfaitement; il devait jouer dans cette pièce en société, s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être public.

Malheureusement MM. de Villette et de Thibouville ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de Crébillon. Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles plaisanteries vous auriez égayé mon agonie; et vous auriez eu raison.

Pour goûter les vers ou la musique, il faut avoir l'esprit tranquille et dû loisir. Je doute que vos affaires et votre situation vous laissent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et si vous me commandiez absolument de vous envoyer la pauvre sotte *Irène*, je la retravaillerais de toutes mes forces, je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous supplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiselle Raucourt. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amusans dans la société, mais qui sont mortels quand on est exposé à ce public cruel. Je suis si honteux de mon énorme sottise, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir, ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me resteraient encore, et de les pas-

ser à vous témoigner la très respectueuse et tendre reconnaissance que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

CCCCL.

A M. COLLINI. (A Manheim.)

A Ferney, 26 janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon ame un étui très faible et très mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes et les inondations de neige. Ma décrépitude est accablée de plus d'une manière; je n'en suis pas moins sensible à votre souvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de servir un maître dont la tête est actuellement ornée de deux belles couronnes électorales [1].

La nouvelle des trente mille Autrichiens campés à Straubingen alarme nos pacifiques Suisses. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour son coup d'essai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un passage; mais ne peut-on point passer sans avoir trente mille hommes à sa suite? Je ne suis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] L'électeur palatin venait d'hériter alors de l'électorat de Bavière.

CCCCLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Mon cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de Montsauge, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. Devaines. Il contient la lettre de Lekain, et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous les approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment présent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours passés, que j'allais mourir non seulement de vieillesse, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me cause. Les critiques sont déja publiques; trente personnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des censures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne passeraient point; les autres, que le dernier était d'une froideur insupportable. Lekain a soutenu que son rôle ne pouvait pas être souffert, et que c'est par cette raison qu'il l'avait refusé.

Ce serait absolument vouloir me tuer que de me forcer à donner *Irène* dans des conjonctures si humiliantes.

Il serait plus honnête de me laisser mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de Thibouville, c'est qu'il ne soit plus question de cette malheureuse *Irène* jusqu'à ce que je l'aie finie, et que vous en soyez contens. Il faut absolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous seront changés. Je vous demande jusqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je suis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. Crébillon donna son *Catilina* à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante, et moi j'ai commencé *Irène* à quatre-vingt-deux passés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande six semaines pour achever ma besogne, et pour affronter les siffleurs du parterre, ce n'est pas trop assurément.

M. de Thibouville a un empressement inconcevable; il ne me parle que de madame la duchesse de Bourbon et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuser. Je dois répondre comme Molière aux empressés qui lui criaient, *le roi attend.* — *Il est le maître*, dit-il, *qu'il attende.*

Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris, où le beau monde veut des nouveautés, et où la canaille immense des écrivains subalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives; car de dents je n'en ai plus : mais il faut mourir comme j'ai vécu, en fesant des sottises.

Étendez bien vos ailes afin que je me cache dessous.

Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quasimodo. Je suis persécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la santé et la vie. De bonne foi, n'est-ce pas assez? mon ange n'a-t-il pas pris sous sa protection une drôle de créature? *Miserere mei.*

CCCCLII.

A M. DE TRESSÉOL.

Janvier.

J'ai reçu, monsieur, les deux volumes que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Ma solitude, mon âge et mes infirmités m'ont laissé un cœur toujours plein de la mémoire de M. Desmahis. Je suis très sensible aux soins que vous prenez de faire connaître au public le mérite d'un homme si aimable. Il fut trop tôt enlevé aux gens de goût et de bonne compagnie. Le juste éloge que vous faites de ses ouvrages et de sa personne fait également aimer l'auteur et l'éditeur. Vous augmentez mes regrets par le présent que vous voulez bien me faire, et votre style me console de sa perte.

CCCCLIII.

A M. DEVAINES.

2 février.

Je voudrais, monsieur, que vous eussiez le contreseing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contreseing d'un directeur général des finances, et non d'un administrateur des postes. Vous me parlez de voyages : vous m'attendrissez et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit

voyage de l'éternité, car je suis roué, et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople : j'ai été si horriblement cahoté que je ne peux plus remuer.

J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville; je ne la connais que comme un Allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de gazettes sur les charniers Saints-Innocens. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine, parce qu'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'église grecque sur l'église latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli;* je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très volontiers *litteras proscriptionis.*

Franchement, je suis pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quasimodo geniti infantes*, si j'étais en vie dans ce temps-là.

Le vieux solitaire vous remercie bien tendrement, et salue madame Devaines.

CCCCLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 février.

Mon cher ange, c'est moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'est pas madame Denis; c'est moi qui suis désespéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'ame supporte des fatigues que le corps ne soutient pas; mais avec le temps on vient à bout de tout, et quand les cent lieues mènent dans votre voisinage, on les fait gaiement. Je ne suis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maisons, qui est ruiné, qui a dix procès et dix actes de tragédie sur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand est-ce donc que ce pauvre écloppé aura le bonheur de vous embrasser, vous et votre aimable secrétaire? Je vais accompagner madame Denis jusqu'à la première poste. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de Thibouville; ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

CCCCLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, 19 février.

M. le maréchal de Richelieu sort de chez moi; il est touché des larmes de M. Molé; il m'a assuré que madame Molé n'était pas absolument détestable. Il a tant dit, il a tant fait, que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de Zoé à madame Molé. On m'assure qu'on peut donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de Zoé, au cin-

quième acte, est de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'Irène est un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce serait une chose essentielle d'obtenir de mademoiselle Sainval qu'elle daignât le jouer, comme mademoiselle Clairon débita le récit de Mérope; que cela seul pourrait faire réussir la pièce, et que M. Molé ne devrait point s'y opposer, puisque Zoé n'est point une simple confidente, mais une princesse favorite de l'impératrice; et que c'est en effet madame Molé qui ôterait le rôle à mademoiselle Sainval.

Voilà donc, mon cher ange, à quel point nous en sommes.

J'ai besoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du soir.

Mademoiselle Arnoud revient de chez mademoiselle Sainval la cadette, qui lui a promis de jouer Zoé. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. Molé de convertir sa femme, à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans *le Droit du Seigneur*, qui est entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la suite d'*Irène*, si cette *Irène* avait un peu de succès; sinon je dirai comme Sosie:

O juste ciel! j'ai fait une belle ambassade!

CCCCLVI.

A M. DE LA DIXMERIE,

QUI LUI AVAIT ADRESSÉ DES VERS SUR SON RETOUR A PARIS.

A Paris, 19 février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que M. de La Dixmerie honore d'une épître si flatteuse rajeunirait à cette lecture. Il est arrivé extrêmement malade. M. Tronchin

lui défend d'écrire; mais il ne lui défend pas de sentir avec la plus extrême reconnaissance les bontés que M. de La Dixmerie lui témoigne avec tant d'esprit.

CCCCLVII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Paris, 19 février.

Le vieux malade de Ferney est incapable d'avoir passé trois jours sans répondre aux bontés de M. le comte de Tressan, et sans lui avoir témoigné sa tendre et respectueuse reconnaissance.

Je suis entre les mains de M. Tronchin; mais quoiqu'il m'ait défendu tout, il ne pourra m'empêcher de vous écrire. Je suis dans un tourbillon qui ne convient ni à mon âge ni à ma faiblesse. Mon ame serait plus à son aise à Franconville.

Votre ami, M. de Villette, a raison d'aimer le monde; il y brille dans son étonnante maison; il l'a purifiée par l'arrivée d'une femme aussi honnête que belle. Je l'abandonnerai bientôt à son nouveau bonheur; mais je compte bien être témoin du vôtre dans votre retraite, si je puis disposer de moi un moment. Il y a long-temps que j'aspire à cette consolation. Je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur le comte, le plus attaché, le plus respectueux de vos serviteurs.

CCCCLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze; mais vous devez avoir pitié d'un homme blessé qui crie, ne pouvant parler. Songez

que je meurs, songez qu'en mourant j'ai achevé *Irène*, *Agathocle*, *le Droit du Seigneur*, et fait quatre actes d'*Atrée*. Songez que Molé m'a mutilé indignement, sottement et insolemment; qu'il ne veut point jouer son rôle dans *le Droit du Seigneur, etc.* Je suis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre; voyez s'il ne m'est pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier si fort.

Je suis à vous, mon ange, à toute heure.

CCCCLIX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN. (A Bijou-Ferney.)

A Paris, 15 mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à monsieur et à madame de Florian. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours depuis son accident. Il a fallu passer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il saisit un moment où il souffre un peu moins, pour dire à monsieur et à madame de Florian qu'il serait mort en les aimant de tout son cœur, et en comptant sur leur souvenir.

Vous savez que tout parle guerre à Paris; que le roi a déclaré, par son ambassadeur à Londres, qu'il veut la paix, mais qu'il fera respecter son pavillon et le commerce de ses sujets. Le traité avec les Américains est public. J'ai vu M. Franklin chez moi, étant très malade : il a voulu que je donnasse ma bénédiction à son petit-fils. Je la lui ai donnée, en disant : *Dieu et la liberté*, en présence de vingt personnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambassadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de la ville a été bien au delà de mes espérances et même de

mes souhaits; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des graces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. Necker perdent chacun quatre-vingt sur mille. Il y en a cinq mille à prendre dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'Éstaing commande une escadre formidable, M. de La Motte-Piquet une autre.

Vous savez que M. Dupuits est à Paris, et qu'il espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui suis très pacifique, je ne songe qu'à être défait de tous les polissons qui me parlent de Shakespeare, de Faxhall, de Rostbif, de sauteurs anglais et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de Florian d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant sa maison; mais je vois qu'il est plus aisé de guérir d'un vomissement de sang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre Racle. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises et de toutes les horreurs possibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou!

CCCCLX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 avril, à six heures du soir.

Madame d'Émery et madame sa sœur sortent de chez moi, madame. Je leur ai répété ce que j'avais dit et dû

dire à M. de Schomberg et à M. de Villarceau, que si elles pensaient à cette maison, j'avais trop de respect pour elles pour aller sur leur marché. Elles m'ont répondu qu'elles étaient prêtes à me vendre cette maison, qui était à elles. Je leur ai dit : Mesdames, il faut que vous en soyez maîtresses par un contrat, pour être en droit de la vendre. — Monsieur, nous avons une parole de madame de Villarceau. — Madame, une parole d'honnêteté n'a jamais mis personne en possession d'un bien. — Monsieur, on nous a promis de nous la vendre à vie, et nous vous la vendrons à vie, si vous voulez. — Mesdames, si vous l'aviez pour votre vie, vous ne pourriez pas me la vendre pour la mienne.

Ces dames n'entendent pas parfaitement les affaires; elles disent qu'elles ont parole de trouver de l'argent, et ne l'ont point encore. Elles disent qu'elles feraient les achèvemens nécessaires en un an. Je les ferais en deux mois. Je payerais sur-le-champ monsieur et madame de Villarceau. Il ne s'agirait que d'engager madame d'Émery à me donner un billet par lequel elle permettrait que je fisse marché avec M. de Villarceau.

Vous savez, madame, que je meurs d'envie d'être votre voisin, et de finir mes jours près de l'hôtel de Choiseul et près du vôtre.

CCCCLXI.

A M. DEVAINES.

A Paris, samedi à quatre heures, avril.

Oui, sans doute, monsieur, les premiers *Pascal-Condorcet* qui viendront du pays étranger seront pour vous. Ce sont deux grands hommes; mais le premier était un fanatique, et le second est un sage. Celui-ci est fait pour

vous. Je me console dans mes douleurs, vous souhaitant un bon voyage.

CCCCLXII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT. (A Versailles.)

A Paris, 16 avril.

Je demande bien pardon à madame Dixneufans de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous, monsieur, en vous remerciant si tard de votre très agréable lettre; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre assez violente, suite de deux maladies mortelles dont je suis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de Beauregard, prédicateur de Versailles, soi-disant ci-devant jésuite, m'aurait volontiers refusé la sépulture, ce qui est fort injuste, car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer; et il me devait, ce me semble, la même politesse.

Je ne crois point que le maître et la maîtresse de la maison se soient moqués de cet abbé Beauregard; c'est bien assez qu'ils ne se livrent pas à la fureur de son zèle, et c'est à quoi tous les honnêtes gens se bornent.

Il est permis à ces pauvres ex-jésuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas long-temps, à restituer à sept enfans mineurs, tous au service du roi, leur bien de patrimoine, dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce sont de ces sacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien six jeunes officiers dépouillés par eux. Il est vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai observé ce carême plus rigoureusement que tous les moines de l'Europe : aussi je suis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens disciples de Loyola; je ressemble au Lazare sortant de sa niche.

Je me flatte, monsieur, que votre santé est bonne, et que vos affaires sont arrangées. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher.

Conservez-moi des bontés qui font la consolation de mes derniers jours.

CCCCLXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 avril.

Mon cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aisément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuse secrétaire est priée de corriger au second acte un petit couplet d'Argide, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince aussi noble et aussi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainsi cet endroit :

> Ne t'enorgueillis point d'être né de son sang ;
> Souviens toi de la fange où le ciel te fit naître.
> Il a su la couvrir par les vertus d'un maître ;
> Et les excès affreux qui l'ont trop démenti
> Te rendront au limon dont il était sorti.

Je crois que Larive et Molé joueront bien les rôles des enfans d'Agathocle, qu'Idasan convient fort à Monvel, que les cheveux blancs et la voix de Brizard suffiront pour Agathocle, et que le rôle d'Idace est beaucoup plus dans le caractère de madame Vestris que celui d'Irène, pourvu qu'elle se défasse de l'énorme multitude de ses gestes.

Enfin il me semble qu'*Agathocle* sera beaucoup mieux

joué qu'*Irène*, de laquelle *Irène* je suis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma consolation. Je ne demande que deux représentations d'*Irène* à la rentrée pour égaler la gloire de M. Barthe. Il faut que je parte dans quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. J'espère au mois de septembre ne plus sortir de dessous les ailes de mon ange [1].

[1] NOTICE SUR M. LE COMTE D'ARGENTAL,

PAR M. DE LA HARPE.

Extrait du Journal de Paris, *du* 16 *janvier* 1788.

M. le comte d'Argental fut pendant cinquante ans * l'ami de M. de Voltaire : sa mort ne saurait être indifférente à ceux qui ont aimé ce grand homme. Un autre grand homme a dit : Il y a quelque chose de sacré dans les longs attachemens, *est aliquid sacri in antiquis necessitudinibus* (CICÉRON), et sans doute ils sont encore plus respectables quand le génie est à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de son siècle est, en quelque sorte, un homme public; et c'est à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, messieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes consacrées à sa mémoire; car d'ailleurs j'ai toujours pensé que celui qui a été assez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée, ne doit guère recevoir d'autres tributs après sa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui si multipliées, bien moins par le désir d'honorer les morts, que par la petite vanité de signer quelques phrases imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler.

Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'Argental; j'ai eu celui de vivre assez long-temps dans sa société, et avec les personnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'est que l'expression des sentimens qu'il a laissés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaissance et de la douleur; les autres, qu'avec la plus affectueuse estime. Son commerce plaisait à tout le monde, et son caractère le fesait chérir de ses amis.

Il paraît que M. d'Argental a été un des hommes les plus heureusement nés pour eux comme pour les autres. Passé les premières années de sa jeunesse, où l'on sacrifie plus ou moins aux passions de cet âge, il n'a eu que

* Et même pendant soixante-dix ans; et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage.

des inclinations douces et des plaisirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres et la société : ce fut là sa vie entière. Elle a toujours été la même, sans aucune altération, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Engagé quelque temps dans la magistrature, il en remplit les devoirs, souvent pénibles et gênans, avec une exactitude qui semblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'esprit aussi heureuse que rare, tout ce qui était pour lui une obligation, était au nombre de ses plaisirs. Devenu depuis ministre d'une cour étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être un assez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ses soins, et parurent entrer dans ses goûts. Le premier de tous, et le plus vif, fut toujours celui des lettres. Il fut lié à tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre, mais surtout avec Voltaire. On peut dire que son amitié pour lui fut sa passion dominante : c'était une espèce de culte. L'amitié est la seule où la superstition soit sans danger; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons; et si c'est un excès, il n'est pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que Voltaire le droit de le justifier?

M. d'Argental n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'enorgueillissent sous l'enseigne d'un grand nom. Son admiration pour Voltaire était un sentiment vrai et sans aucune ostentation; il adorait ses talens comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès; il n'en était pas vain, il en était heureux, et de si bonne foi, que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de ce bonheur. En effet, cette espèce de bonheur dont nous jouissons dans autrui a quelque chose de si intéressant, que c'est peut-être le seul qui ne puisse exciter l'envie.

Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ses principes, deux choses qui ne s'allient pas communément; et c'étaient surtout ses principes qui déterminaient ses affections. Il en donna une preuve remarquable, et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis long-temps, par une correspondance journalière, avec un homme tout-puissant dans cette même cour dont lui-même était ici le ministre. Cet homme éprouva la plus éclatante disgrace, et fut obligé de quitter son pays. Il vint à Paris, et dans des circonstances si délicates, où tout autre aurait pu craindre de s'exposer soi-même en paraissant attaché à un proscrit, M. le comte d'Argental, qui ne le connaissait que par ses lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maison que la sienne, et se montra publiquement et constamment son ami et son défenseur, au risque de perdre une place qui fesait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si commun aujourd'hui que de se vanter d'avoir *du caractère;* mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là.

M. d'Argental ne se pressait pas non plus de parler de *sensibilité;* mais il avait en effet une ame très sensible et un cœur aimant, et il n'attendait pas pour le montrer les grandes occasions, qui sont assez rares. Il avait cette sensibilité qui se montre dans tous les momens : il savait que dans l'amitié les petites choses sont d'un grand prix, parce qu'elles sont de tous

les jours. Personne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui sont le charme de la société intime. Souvent ses parens, ses amis, étaient agréablement surpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux : le désir de leur plaire et de les voir heureux était une de ses pensées habituelles dans un âge où le plus souvent l'on n'est pas plus satisfait des autres que de soi-même; et ceux qui vivaient avec lui racontent à ce sujet des détails qu'on n'entend pas sans attendrissement.

Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il est mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui depuis bien des années était son amie intime, et dont l'amitié est faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter [1]. Il en fesait peu, quoiqu'il les aimât infiniment; et l'on trouve encore dans ses derniers vers un sentiment aimable et délicatement exprimé.

Il n'est pas nécessaire de dire que l'ami de Voltaire, et le premier dépositaire de toutes ses pensées et de tous ses écrits, avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siècle de Louis XIV, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu sévère sur celui d'aujourd'hui; mais il aima toujours les vrais talens en tout genre; et notre grand acteur Lekain trouva en lui un protecteur aussi constant qu'affectionné.

Une longue vieillesse sans douleur, sans dégoûts, et presque sans infirmités, devait être la récompense d'un esprit doux, d'un bon cœur et d'un caractère aimable. Sans ambition, sans cupidité, sans orgueil, M. d'Argental conserva jusqu'à la fin de ses jours les mêmes goûts, les mêmes plaisirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme son humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaiblissement. Spectacles, littérature, événemens publics, il s'intéressait à tout, autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa santé même était assez bonne pour qu'on dût se flatter que sa carrière pouvait se prolonger encore. Une fièvre soporeuse le conduisit au tombeau en peu de jours, aussi doucement qu'il avait vécu; et l'on peut dire qu'il s'est endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont désiré que je rendisse à sa mémoire ce triste hommage dont ils se seraient acquités mieux que moi, puisqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux.

CCCCLXIV.

A MADEMOISELLE DIONIS.

Avril.

Mademoiselle, vous avez eu la bonté de m'envoyer un livre qui contient, à ce que je présume, l'origine de votre maison *. Mais en ajoutant à ce bienfait celui de

[1] Madame de Courteilles. — * *L'Origine des Graces.*

m'écrire, vous ne m'avez point instruit de votre demeure. Je n'ai pu, même après avoir lu votre origine avec tant de plaisir, trouver le nom du libraire qui la débite; ainsi il m'a été impossible d'avoir un moyen de vous écrire et de vous remercier. M. de La Harpe, qui se connaît en graces et en style, vient de me dire qu'il était assez heureux pour vous connaître, et qu'il se chargerait de mettre à vos pieds la reconnaissance de votre très humble, etc.

CCCCLXV.

A M. L'ABBÉ DE LATTAIGNANT,

QUI AVAIT ENVOYÉ A L'AUTEUR DES COUPLETS DE LA MESURE DES SUIVANS.

A Paris, le 16 mai.

Lattaignant chanta les belles;
Il trouva peu de cruelles,
Car il sut plaire comme elles:
Aujourd'hui plus généreux,
Il fait des chansons nouvelles
Pour un vieillard malheureux.

Je supporte avec constance
Ma longue et triste souffrance,
Sans l'erreur de l'espérance:
Mais vos vers m'ont consolé;
C'est la seule jouissance
De mon esprit accablé.

Je ne peux aller plus loin, monsieur : M. Tronchin, témoin du triste état où je suis, trouverait trop étrange que je répondisse en mauvais vers à vos charmans couplets. L'esprit d'ailleurs se ressent trop des tourmens du corps; mais le cœur du vieux Voltaire est plein de vos bontés.

CCCCLXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN *.

Je scai bien ce que je desire mais je ne scais pas ce que je feray je suis malade je souffre de la tête aux pieds il ny a que mon cœur de sain. et cela nest bon a rien.

CCCCLXVII.

A M. LE COMTE DE LALLY,

FILS DU GÉNÉRAL,

QUI AVAIT ANNONCÉ A L'AUTEUR LA CASSATION DE L'ARRÊT DU PARLEMENT QUI AVAIT CONDAMNÉ SON PÈRE A LA MORT [1]

26 mai.

Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content.

* Billet de Voltaire, dont madame la marquise de Villette a fait graver un *fac-simile*.

[1] M. de Voltaire était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement; il sembla se ranimer pour écrire ce billet, qui peut être regardé comme les derniers soupirs de ce grand homme; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'est plus sorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois.

FIN DU ONZIÈME ET DERNIER VOLUME DE LA CORRESPONDANCE.

IMPRIMERIE DE BIGNOUX,
Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n° 8.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE FEB 5 '51